Fisheries and Oceans

1991-92 Estimates

Part III

Expenditure Plan

91-03441/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1991

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1992-III-56
ISBN 0-660-56316-9

1991-92 Estimates

Part III

Fisheries and Oceans

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

The Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the Program and a summary of its current plans and performance. For those interested in more detail, Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to aid in assessing the Program's financial performance over the past year.

The Department's activity structure is described in Section I, pages 16 to 18. This Expenditure Plan provides information according to this activity structure.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section and a financial summary in Section I provides cross-references to the more detailed information found in Section II. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92 5
B. Use of 1989-90 Authorities 7

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92 and Recent Performance
1. Highlights 9
2. Financial Summaries 11
B. Background
1. Introduction 15
2. Mandate 16
3. Program Objective 16
4. Program Organization for Delivery 16
5. Nature of Activities 18
C. Planning Perspective
1. The Commercial Fisheries 19
2. The Aquaculture Industry 26
3. The Oceans Sector 27
4. The Recreational Fisheries Industry 29
5. Initiatives 29
6. Update on Previously Reported Initiatives 31
D. Program Effectiveness 32

Section II
Analysis by Activity

A. Science 34
B. Atlantic Fisheries 47
C. Pacific and Freshwater Fisheries 56
D. Inspection Services 66
E. International 74
F. Corporate Policy and Program Support 81

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
1. Financial Requirements by Object 92
2. Personnel Requirements 93
3. Capital Expenditures 95
4. Transfer Payments 102
5. Revenue 106
6. Loans, Investments and Advances 107
7. Net Cost of Program 108

B. Fisheries and Oceans' Fleet 108
C. Selected Program Reports
1. Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP) 109
2. Green Plan 111
3. Cooperation Agreements 112
4. Free Trade Agreement - Salmon and Herring 114
5. Individual Vessel Quotas (IVQ) / Sablefish Management 115
6. Enhancement of the National Fish Inspection Program 117
7. Quality Management Program 118
8. Canada-European Community Fisheries Relations 119
9. Air Surveillance 120
10. Operational Indicators 121
D. Index of Selected Program Reports from Previous Expenditure Plans 123
E. Relationship of Program Objective to Legislation 124

Glossary 125

Index 128

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92 — Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	**1991-92 Main Estimates**	1990-91 Main Estimates
	Fisheries and Oceans		
1	Operating expenditures	**587,318**	521,794
5	Capital expenditures	**103,966**	144,651
10	Grants and contributions	**22,140**	15,109
(S)	Minister of Fisheries and Oceans — Salary and motor car allowance	**51**	49
(S)	Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	**1,000**	1,000
(S)	Contributions to employee benefit plans	**46,098**	42,103
	Total Department	**760,573**	724,706

Votes — Wording and Amounts

Vote	(dollars)	**1991-92 Main Estimates**
	Fisheries and Oceans	
1	Fisheries and Oceans — Operating expenditures, Canada's share of expenses of the International Fisheries Commissions, authority to provide free accommodation for the International Fisheries Commissions, authority to make recoverable advances in the amounts of the shares of the International Fisheries Commissions of joint cost projects.	**587,318,000**
5	Fisheries and Oceans — Capital expenditures and authority to make payments to provinces or municipalities as contributions towards construction done by those bodies and authority for the purchase and disposal of commercial fishing vessels.	**103,966,000**
10	Fisheries and Oceans — The grants listed in the Estimates and contributions.	**22,140,000**

Program by Activities

(thousands of dollars)	1991-92 Main Estimates					
	Authorized person-years*	Budgetary			**Total**	1990-91 Main Estimates
		Operating	Capital	Transfer payments		
Science	2,182	210,801	7,849	758	**219,408**	201,442
Atlantic Fisheries	1,083	116,218	2,777	17,382	**136,377**	105,686
Pacific and Freshwater Fisheries	863	96,186	7,491	250	**103,927**	96,850
Inspection Services	552	37,237	1,970	—	**39,207**	33,644
International	20	4,957	—	—	**4,957**	4,684
Corporate Policy and Program Support	1,363	168,068	83,879	4,750	**256,697**	282,400
	6063	633,467	103,966	23,140	**760,573****	724,706
1990-91 Authorized person-years	5,939					

* Authorized person-years: See Figure 61 , page 93, for additional information on person-years. Pursuant to Treasury Board policy, for display purposes in the remainder of this Expenditure Plan, the person-year information reflects both "authorized" (controlled by Treasury Board) and "other" (not controlled by Treasury Board) person-years.

** Total resources: includes statutory payments.

B. Use of 1989-90 Authorities — Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	**Actual Use**
	Budgetary			
	Fisheries and Oceans			
1	Operating expenditures, Canada's share of expenses of the international fisheries commissions, authority to provide free accommodation for the international fisheries commissions, authority to make recoverable advances in the amounts of the shares of the international fisheries commissions of joint cost projects	490,517,000	514,427,400	**513,152,806**
5	Capital expenditures and authority to make payments to provinces or municipalities as contributions toward construction done by those bodies and authority for the purchase and disposal of commercial fishing vessels	168,424,000	161,527,601	**161,102,630**
10	The grants listed in the Estimates and contributions	20,264,500	18,310,200	**13,118,136**
(S)	Minister of Fisheries and Oceans — salary and motor car allowance	47,800	48,367	**48,367**
(S)	Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	1,000,000	91,470	**91,470**
(S)	Contributions to employee benefit plans	39,807,000	39,122,000	**39,122,000**
(S)	Federal Court awards	—	548,652	**548,652**
(S)	Refund of amounts credited to revenue in previous years	—	553,345	**553,345**
	Total Program — Budgetary	**720,060,300**	**734,629,035**	**727,737,406**

Use of 1989-90 Authorities — Volume II of the Public Accounts (Cont'd)

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	**Actual Use**
	Non-budgetary			
L38b	Advance to Fishing Vessel Insurance Plan for Assistance	—	150,000	—
L23b	Loans to the Canadian Saltfish Corporation and guarantees for loans pursuant to the Saltfish Act	—	9,000,000	**3,000,000**
L30b	Loans to the Freshwater Fish Marketing Corporation and guarantees for loans pursuant to the Freshwater Fish Marketing Corporation	—	13,500,000	**5,655,819**
	Total Program — Non-budgetary	—	22,650,000	**8,655,819**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92 and Recent Performance

1. Highlights

The following highlights include plans for 1991-92 for the Fisheries and Oceans Program and a brief outline of recent performance.

Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP)

- On May 7, 1990 the federal government announced the Atlantic Fisheries Adjustment Program to address the major challenges facing the Atlantic Fishing industry: a declining resource base and chronic overcapacity in both the harvesting and processing sectors. The Department will continue to implement this program in 1991-92 through the implementation of a joint federal agreement on the Plantworkers Adjustment Program, progress on gear conversion to improve conservation, the development in consultation with industry and unions of a fishermen's professionalization program, accelerated Northern Cod Scientific research, improved enforcement, monitoring and statistical information systems implemented in key Atlantic fisheries as well as intensified economic diversification. Further details concerning this program can be found under Initiatives section of this document (see page 29) and in the selected program reports section (see page 109).

Free Trade Agreement — Export-at-Sea Program

- On February 22, 1990 a negotiated settlement of the Free Trade Agreement (FTA) dispute on Pacific salmon and herring was signed between Canada and the United States. The Export-at-Sea program became operational in March 1990 during the roe herring season and continues to operate during the 1990 salmon season (see selected program report page 114).

Environment

- Over the past year DFO has been increasingly involved in the delivery of federal environmental programs, particularly in dealing with emerging threats to the aquatic environment, such as dioxins. The department has also been deeply involved in reform of Environmental Assessment legislation and procedures and in their application to development projects. These results are detailed in each of the "Achievement" sections found within Section II.

Green Plan

- The department will contribute to the achievement of Canada's Green Plan through a three - part strategy to ensure the long term sustainability of the fisheries resource.

The department will:

a) develop a Sustainable Fisheries Policy and Action Plan;

b) take action both nationally and internationally to promote the sustainable use of Canada's fisheries resources; and

c) provide for a more consistent level of fish habitat protection across the country by improving the program capability where the Department manages the fishery and clarifying roles and responsibilities with those provinces who manage the freshwater fishery.

The department will also participate in multi-department initiatives on such issues as global warming, acid rain, environmental emergencies and the development of sustainable management in the Fraser River. Further details can be found in Selected Program reports (see page 111).

Science and Technology

- The Department is altering the manner in which it carries out its Science and Technology programs to focus on the need for a sound scientific basis to promote environmentally sustainable development and to increase the involvement of clients and scientific peers in the review of the Department's science programs. The latter shift in emphasis conforms with several of the recommendations of the Lortie report. Science priorities in the near-term will be dominated by urgent demands for increase stock assessments and related research but these demands must be balanced with other critical needs as identified in the "Areas of Focus" detailed in Section II, Analysis by Activity: Science Sector (see pages 43 to 45).

Quality Management Program

- Inspection Services will implement the Quality Management program on a compulsory basis, as a condition of federal registration, by April 1, 1991 (see page 118).

Canada-European Community Fisheries Relations

- Following diplomatic, public information and international law inititatives undertaken by Canada, the European community has moved partially towards improving conservation outside the 200-mile zone by agreeing to eight of the eleven conservation decisions taken by the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) for 1991. Canada has strongly objected to the European Community setting quotas for itself for three other stocks in the northwest Atlantic, including 2J3KL cod which is managed by Canada, and will continue to press the European Community to comply with all NAFO decisions in 1991. Further information can be found in Selected Program Reports (see page 119).

Barriers to Women in the Workforce

- A DFO Task Force was set up, under the chairmanship of the Senior Assistant Deputy Minister, to develop strategies for improving employment equity; reduce systemic barriers and provide opportunities for employee career development.

2. Financial Summaries

Figure 1: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Estimates 1990-91	Actual 1989-90
Science	**219,408**	210,905	201,442	197,814
Atlantic Fisheries	**136,377**	132,246	105,686	107,995
Pacific and Freshwater Fisheries	**103,927**	105,270	96,850	97,129
Inspection Services	**39,207**	39,024	33,644	32,486
International	**4,957**	4,709	4,684	4,785
Corporate Policy and Program Support	**256,697**	276,905	282,400	287,528
	760,573	769,059	724,706	727,737
Person-years*: Controlled by TB	**6,063**	6,097	5,939	6,002
Other	**10**	10	10	10
	6,073	6,107	5,949	6,012

* See Figure 61, page 93, for additional information on person-years.

Explanation of Change: The change from the 1990-91 Main Estimates to the 1990-91 Forecast is an increase of $44.3 million and 158 person-years while the change from the 1990-91 Forecast to the 1990-91 Estimates is a decrease of $8.4 million and 34 person-years.

($ M)

	Science	Atlantic	P & FF	Inspect.	Intern'l.	CPPS	Total
1990-91 Estimates to 1990-91 Forecast							
1990-91 Estimates	**201.4**	**105.7**	**96.9**	**33.6**	**4.7**	**282.4**	**724.7**
Increases (Decreases)							
National Biotechnology	0.3	—	—	—	—	—	0.3
Long Range Transport of Airborne Pollutants	2.6	—	—	—	—	—	2.6
Atlantic Fisheries Adjustment Program	8.5	18.5	—	—	0.1	(5.3)	21.8
Habitat Management	1.3	1.1	2.0	—	—	—	4.4
Canada/Nova Scotia Cooperation Agreement	—	1.7	—	—	—	—	1.7
Free Trade Agreement– Salmon & Herring	—	—	5.8	—	—	—	5.8
Food Inspection	—	—	—	6.1	—	—	6.1
Canadian Saltfish Corporation	—	—	—	—	—	15.0	15.0
Air Surveillance Program	—	9.8	0.9	—	—	(10.7)	—
Federal Sales Tax Extraction	(1.0)	(0.5)	(0.5)	(0.2)	(0.1)	(1.1)	(3.4)
1990-91 Budget Reduction to support Gulf Crisis	(2.0)	(3.8)	(1.3)	(0.3)	—	(3.7)	(11.1)
Salmonid Enhancement Program	—	—	1.6	—	—	—	1.6
Marine Products Research Development	—	0.1	—	—	—	—	0.1
Quebec Federal Fisheries Development Program	—	0.2	—	—	—	—	0.2

Explanation of Change (Cont'd)

	($ M)						
	Science	Atlantic	P & FF	Inspect.	Intern'l.	CPPS	Total
Small Craft Harbour– Sandspit, B.C.	—	—	—	—	—	0.3	0.3
Hydrographic Chart Printing	0.9	—	—	—	—	—	0.9
Various Minor Adjustments	(1.1)	(0.6)	(0.1)	(0.2)	—	—	(2.0)
Total Increases/(Decreases)	9.5	26.5	8.4	5.4	0.0	(5.5)	44.3
1990-91 Forecast	**210.9**	**132.2**	**105.3**	**39.0**	**4.7**	**276.9**	**769.0**
1990-91 Forecast to 1991-92 Estimates							
Increases (Decreases)							
Salary & Wages Contract Adjustment	11.0	5.0	2.7	2.7	0.1	3.9	25.4
Federal Sales Tax Extraction	(2.6)	(1.6)	(1.7)	(0.3)	—	(6.9)	(13.1)
Reversal of 1990-91 Federal Sales Tax Extraction	1.0	0.5	0.5	0.2	0.1	1.1	3.4
Reversal of 1990-91 Budget Reduction to Support Gulf crisis	2.0	3.8	1.3	0.3	—	3.7	11.1
Canada Nova Scotia Cooperation Agreement	—	0.4	—	—	—	—	0.4
Quebec Scientific Effort	0.7	—	—	—	—	—	0.7
Northern Oil & Gas Action Plan	0.6	—	—	—	—	—	0.6
Habitat Management Program	(1.3)	(1.1)	(2.0)	—	—	—	(4.4)
Atlantic Fisheries Adjustment Program	(1.3)	1.7	—	—	0.1	4.6	5.1
Scientific Recruitment	(0.3)	—	—	—	—	—	(0.3)
Great Lakes Action Plan	—	—	(0.1)	—	—	—	(0.1)
Inuvialuit Final Agreement	—	—	(0.6)	—	—	—	(0.6)
Long Range Transport of Airborne Pollutants	(2.6)	—	—	—	—	—	(2.6)
Nfld. Inshore Fish Development Program	—	(1.5)	—	—	—	—	(1.5)
St Lawrence Cleanup	(0.2)	(0.2)	—	—	—	—	(0.4)
Que. Essai & Experimentation Program	—	(0.3)	—	—	—	—	(0.3)
PEI Coop Agreement	—	1.0	—	—	—	—	1.0
NB Coop Agreement	—	(0.4)	—	—	—	—	(0.4)
Quebec ERDA	—	(2.5)	—	—	—	—	(2.5)
Dioxin / Furan	(1.0)	—	—	—	—	—	(1.0)
Energy R&D	(0.6)	—	—	—	—	—	(0.6)
Canadian Saltfish Corp.– Reduction	—	—	—	—	—	(15.0)	(15.0)
Long Term Capital Plan	—	—	—	—	—	3.0	3.0
Small Craft Harbour Sandspit, B.C.	—	—	—	—	—	0.4	0.4
Harbour Revitalization Program	—	—	—	—	—	(12.0)	(12.0)
Tuna Inspection	—	—	—	(1.0)	—	—	(1.0)
Food Inspection System	—	—	—	(0.8)	—	—	(0.8)
Various Minor Adjustments	3.1	(0.6)	(1.5)	(0.9)	—	(3.0)	(2.9)
Total Increases/(Decreases)	8.5	4.2	(1.4)	0.2	0.3	(20.2)	(8.4)
Total 1991-92 Estimates	**219.4**	**136.4**	**103.9**	**39.2**	**5.0**	**256.7**	**760.6**

Explanation of Change (Cont'd)

	(Person-Years)						
	Science	Atlantic	P & FF	Inspect.	Intern'l.	CPPS	Total
1990-91 Estimates	**2,163.0**	**1,041.0**	**850.0**	**526.0**	**17.0**	**1,342.0**	**5,939.0**
Increases/(Decreases)							
Long-range Transport of Airborne Pollutants	11.0	—	—	—	—	—	11.0
Atlantic Fisheries Adjustment Program	17.6	30.2	—	—	1.6	25.6	75.0
Habitat Management Program	4.0	6.5	9.5	—	—	—	20.0
Canada/Nova Scotia Cooperation Agreement	—	5.0	—	—	—	—	5.0
Free Trade Agreement	—	—	12.0	—	—	—	12.0
Food Inspection System	—	—	—	35.0	—	—	35.0
Air Surveillance Program	—	3.0	—	—	—	(3.0)	0.0
Total Increases/(Decreases)	32.6	44.7	21.5	35.0	1.6	22.6	158.0
1990-91 Forecast	**2,195.6**	**1,085.7**	**871.5**	**561.0**	**18.6**	**1,364.6**	**6,097.0**
Increases/(Decreases)							
Canada/Nova Scotia Cooperation Agreement Amendment	—	(5.0)	—	—	—	—	(5.0)
Quebec Scientific Effort	5.0	—	—	—	—	—	5.0
Habitat Management Program	(4.0)	(6.5)	(9.5)	—	—	—	(20.0)
Atlantic Fisheries Adjustment Program	4.4	8.8	—	—	0.4	(1.6)	12.0
Scientific Recruitment	(8.0)	—	—	—	—	—	(8.0)
Long-range Transport of Airborne Pollutants	(11.0)	—	—	—	—	—	(11.0)
Tuna Inspection	—	—	—	(4.0)	—	—	(4.0)
Food Inspection System	—	—	—	(3.0)	—	—	(3.0)
Shell Fish Monitoring	—	—	2.0	(2.0)	—	—	0.0
Canada France Boundary Dispute	—	—	(1.0)	—	1.0	—	0.0
Total Increases/(Decreases)	(13.6)	(2.7)	(8.5)	(9.0)	1.4	(1.6)	(34.0)
1991-92 Estimates	**2,182.0**	**1,083.0**	**863.0**	**552.0**	**20.0**	**1,363.0**	**6,063.0**

Figure 2: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90			
	Main Estimates	Total Available for Use	Actual	**Change**
Science	194,135	198,104	197,814	**(3,679)**
Atlantic Fisheries	100,351	108,549	107,995	**(7,644)**
Pacific and Freshwater Fisheries	92,460	97,877	97,129	**(4,669)**
Inspection Services	31,910	32,627	32,486	**(575)**
International	4,678	4,799	4,785	**(107)**
Corporate Policy and Program Support	296,526	292,673	287,528	**8,998**
	720,060	734,629	727,737	**(7,677)**
Revenues credited to the Consolidated Revenue Fund	38,236	38,733	43,572	**(5,336)**
Person-years*: Controlled by TB	5,994	6,004	6,002	**(8)**
Other	11	10	10	**(1)**
	6,005	6,014	6,012*	**(7)**

* See Figure 61, page 93, for additional information on person-years.

Explanation of Change

	($ M)						
	Science	Atlantic	P & FF	Inspect.	Intern'l.	CPPS	Total
1989-90 Estimates to Actuals							
1989-90 Estimates	**194.1**	**100.4**	**92.5**	**31.9**	**4.7**	**296.5**	**720.1**
Increases (Decreases)							
Salary & Wages Contract Adjustment	1.3	3.5	2.2	0.6	—	5.2	12.8
Northern Cod Stock Program	3.0	—	—	—	—	—	3.0
Canada/France Agreement	0.1	0.1	—	—	0.1	0.4	0.7
Dioxin/Furan Program	0.2	—	—	—	—	—	0.2
Ocean Drilling	0.2	—	—	—	—	—	0.2
Great Lakes Action Plan	0.4	—	—	—	—	—	0.4
Tanker Safety Panel	0.7	—	—	—	—	—	0.7
Inter Sector Adjustment	(2.2)	—	2.2	—	—	—	0.0
Quebec Coop Agreement	—	1.3	—	—	—	—	1.3
Prince Edward Island Coop Agreement	—	0.5	—	—	—	—	0.5
New Brunswick Agreement	—	1.0	—	—	—	—	1.0
Surveillance & Enforcement Activities	—	1.2	—	—	—	—	1.2
Sea Lamprey Control Program	—	—	0.4	—	—	—	0.4
Yukon Devolution	—	—	(0.1)	—	—	—	(0.1)
Queen Charlotte Region Development	—	—	—	—	—	0.2	0.2

Explanation of Change (Cont'd)

	($ M)						
	Science	Atlantic	P & FF	Inspect.	Intern'l.	CPPS	Total
Harbour Revitalization— Ste-Anne-des-Monts	—	—	—	—	—	0.2	0.2
Small Craft Harbours Program	—	—	—	—	—	(6.5)	(6.5)
Vessel Acquisition Strategy Plan	—	—	—	—	—	(8.0)	(8.0)
Vancouver Aquarium	—	—	—	—	—	(0.5)	(0.5)
Total Increases/(Decreases)	3.7	7.6	4.7	0.6	0.1	(9.0)	7.7
1989-90 Actual Expenditures	**197.8**	**108.0**	**97.2**	**32.5**	**4.8**	**287.5**	**727.8**

B. Background

1. Introduction

Canada is a coastal state with vital sovereign interests in three bordering oceans. Canada has the world's longest coastline and second largest continental shelf. Its 200-mile Exclusive Fishing Zone, declared in 1977, represents 27% of Canada's territory. Many major cities are coastal ports or are located on the St. Lawrence Seaway, the world's longest and most heavily used waterway. One-quarter of Canada's Gross National Product (GNP) is based on foreign trade, more than half of which is transported by water. Weather and climate, which are driven by ocean processes, determine the location and success of our important fishing, agriculture and forestry industries. Canada's fishing industry is a major exporter of fisheries products and the mainstay of hundreds of small communities in coastal areas. Canada is richly endowed with fresh water resources: 7 1/2% of the country's surface area is covered by freshwater, representing 16% of the world's total surface area of freshwater.

The clients of the Department are well defined and include:

The Canadian Public: which expects its fisheries resource and fish habitat to be managed responsibly and conserved for present and future generations. It also expects wholesome fish products, safe harbours, reliable navigational charts and a scientific capacity to deal with environmental and resource issues of local, regional, national and international concern.

The Fish Harvesting and Processing Sectors: including 95,000 commercial fishermen, 1,500 aquaculturists, 850 importers, 40,000 plant workers, over six million recreational fishermen, and Canada's native population. They expect a fair and equitable share of the fishery resource and involvement in regulations governing their activities.

The Ocean Manufacturing and Services Industries: with over 500 firms and 6,000 employees making major contributions to strategic sectors of the ocean economy such as offshore petroleum development. They expect leadership from the government in the development of Canada's oceans economy.

2. Mandate

While other government departments contribute to the management of Canada's water-based activities, Fisheries and Oceans is the only federal department with resource management responsibilities with a primary focus on water and the resources it contains. Fisheries and Oceans has responsibility for all matters respecting oceans not, by law, assigned to any other department.

Parliament's jurisdiction over sea coast and inland fisheries, public harbours and navigation in marine and inland waters is established by the Constitution Act. The direction and extent to which this responsibility is exercised by the federal government have been determined by judicial interpretation, by agreements with provinces and by the evolution of public policy. Some provinces have been delegated varying degrees of administrative responsibilities. In Section III of this document, the relationship between the Program's objective and those Acts which form the legislative base of the Department is illustrated (see page 124).

3. Program Objective

The objective of the Program is to undertake policies and programs in support of Canada's economic, ecological and scientific interests in the oceans and inland waters, and to provide for the conservation, development and sustained economic utilization of Canada's fisheries resources in marine and inland waters for those who derive their livelihood or benefit from these resources; and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting oceans. Sub-objectives for each activity are set out in Section II.

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Fisheries and Oceans Program is divided into six Activities which reflect the responsibilities within the Program and how it is managed to meet its stated objectives. Each Activity is divided into sub-activities to further refine the objectives and operation of the Program. Figure 3 outlines the current activities and sub-activities of the Program.

Figure 3: Activity Structure

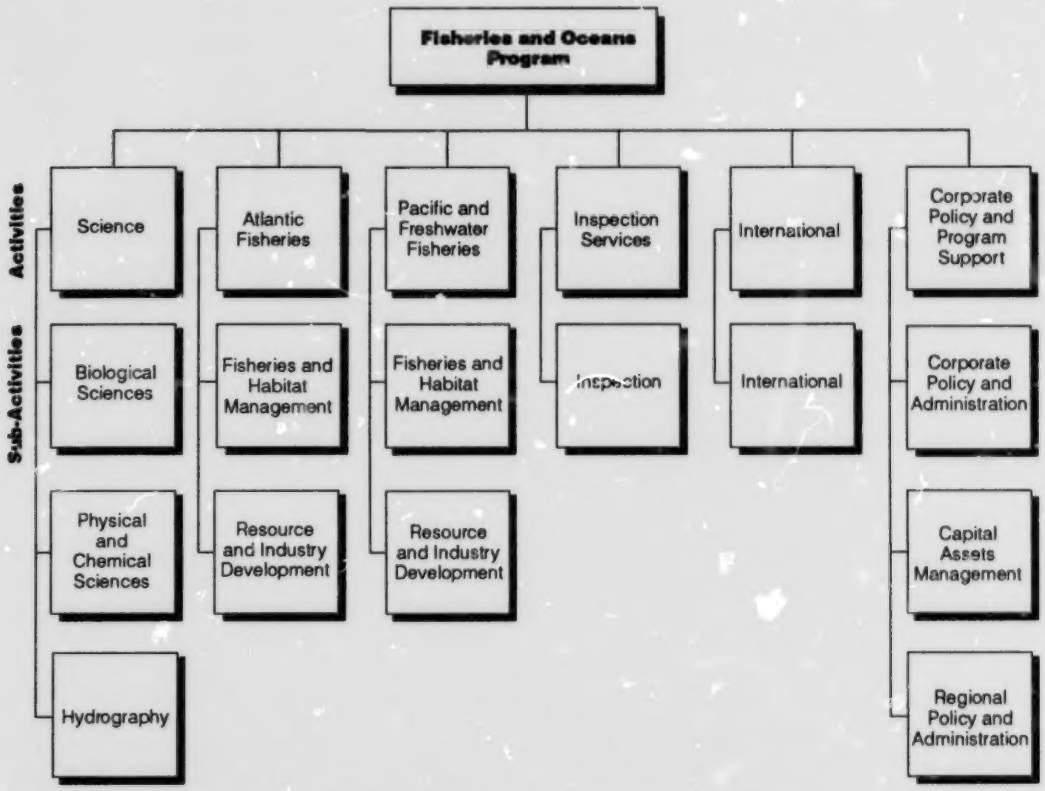

Organization Structure: The organizational structure of the Department groups operations into the following four discrete sectors to ensure that they are directed as national programs with clear and effective linkages to government priorities: Science, Atlantic Fisheries, Pacific and Freshwater Fisheries and Inspection. Science, Atlantic Fisheries and Pacific and Freshwater Fisheries sectors are directed by Assistant Deputy Ministers. Inspection is headed by the Senior Assistant Deputy Minister. In addition, departmental international activities are directed by an Assistant Deputy Minister. Responsibility for Corporate Policy and Program Support is shared by the Senior Assistant Deputy Minister, responsible for corporate and regulatory management and capital assets management, with an Assistant Deputy Minister responsible for policy and program planning.

The Program is delivered in the following six Fisheries and Oceans regions, each headed by a Regional Director General with regional headquarters located as indicated: Newfoundland Region— St. John's, Newfoundland; Scotia-Fundy Region— Halifax, Nova Scotia; Gulf Region— Moncton, New Brunswick; Quebec Region— Quebec City, Quebec; Central and Arctic Region— Winnipeg, Manitoba; and, Pacific Region— Vancouver, British Columbia.

The relationship between the departmental organization, the Activity structure and the 1991-92 resources is displayed in Figure 4.

Figure 4: 1991-92 Resources by Organization/Activity ($000s)

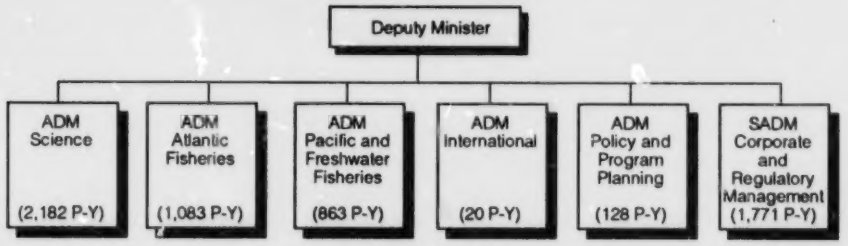

Science	219,408 (2,182 P-Y)						219,408 (2,182 P-Y)
Atlantic Fisheries		136,377 (1,083 P-Y)					136,377 (1,083 P-Y)
Pacific and Freshwater Fisheries			103,927 (863 P-Y)				103,927 (863 P-Y)
Inspection Services						39,207 (552 P-Y)	39,207 (552 P-Y)
International				4,957 (20 P-Y)			4,957 (20 P-Y)
Corporate Policy and Program Support					15,471* (128 P-Y)	238,896 (1,219 P-Y)	254,367 (1,347 P-Y)
Sub-total	219,408	136,377	103,927	4,957	15,471	278,103	758,243 (6,047 P-Y)
Corporate Executive						2,330 (16 P-Y)	2,330 (16 P-Y)
Total	219,408	136,377	103,927	4,957	15,471	280,433	760,573 (6,063 P-Y)

* ADM, Policy & Program Planning: this figure includes those resources devoted to the delivery of the regional statistics program and the H.Q. Communications function.

5. Nature of Activities

The Department's activities are operational, science-based, capital-intensive, highly decentralized and have significant economic and regional impacts as illustrated below:

Operational: The Department's scientists conduct research and provide scientific advice; fishery officers enforce regulations; fish inspection officers monitor fish and fish products; officials study proposals with a possible impact on fish habitat; staff at all levels consult with the public; hydrographers survey navigable waters and prepare and publish charts and other reference works; field staff manage the Fishing Vessel Insurance Program including the appraisal of vessels and the settlement of claims; and departmental officials negotiate land purchases and contract for the design, construction and maintenance of small craft harbour installations and shore facilities.

Science-based: Fisheries management requires a sound knowledge base of the factors influencing the abundance of fish stocks and their migratory and spawning habits; habitat management is based on research concerning the impact of physical and chemical changes on fish habitat; the health and safety of fish consumers calls for a knowledge of the levels of toxic substances in fish and fish habitat and the tests for such substances; the regulation of offshore petroleum development requires a broad array of information on current, ice and waves; and the nature of the Department's Science requires extensive cooperation internationally on matters such as global climate change.

Capital Intensive: The Department's extensive capital asset base (replacement value of over $4.7 billion) is integral to its operations. The assets range from 2,300 harbours to support and service commercial and recreational craft; 275 vessels - in support of science, research and enforcement activities, ranging from large scientific research ships to small fisheries management vessels; over 40,000 pieces of equipment - from Electronic Data Processing, to manage research and analysis data, to highly calibrated laboratory equipment for monitoring water quality or testing for contaminants; and, buildings and works at over 700 sites, from world class research centres, such as the Bedford Institute of Oceanography (BIO) and the Maurice Lamontagne Institute (MLI) in Quebec to support biological, physical, chemical sciences and oceanography, to enhancement facilities, in support of the Salmonid Enhancement Program (SEP).

Decentralized: To carry out its activities, the Department has a major presence throughout Canada; 86% of its staff is employed in the regions; apart from small craft harbours, there are approximately 1,000 regional and area offices, laboratories, field camps, hatcheries and other installations.

Economic and Regional Impacts: The Department directly affects the livelihood of Canadians, particularly in coastal communities: the conservation of the fisheries resource for present and future generations; the allocation of the fisheries resource among competing user groups; the construction and maintenance of small craft harbours; the inspection of fish and fish products; the generation of scientific information to assist in the regulation of offshore petroleum development and the transfer of technology to help build a viable oceans industry.

C. Planning Perspective

1. The Commercial Fisheries

Importance of the Fisheries: Commercial fishing is an important industry in the economies of coastal provinces, northern communities and parts of Quebec such as the North Shore and the Gaspé. The contribution of the commercial fisheries to provincial and regional economies is displayed in Figure 5.

Figure 5: Fisheries Contribution to the Canadian Economy (1989)

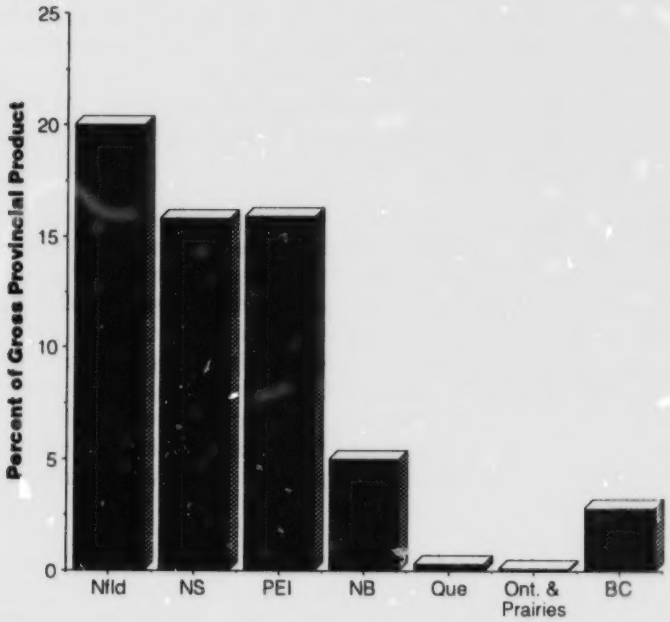

Commercial fishing activity is concentrated in communities along the Atlantic and Pacific coasts as well as around the Great Lakes and Lake Winnipeg. It provides employment for more than 150,000 people in harvesting and processing and is virtually the only economic activity in an estimated 1,500 communities. Figure 6 displays the employment in fisheries by province.

Figure 6: Employment in Fisheries (1989)

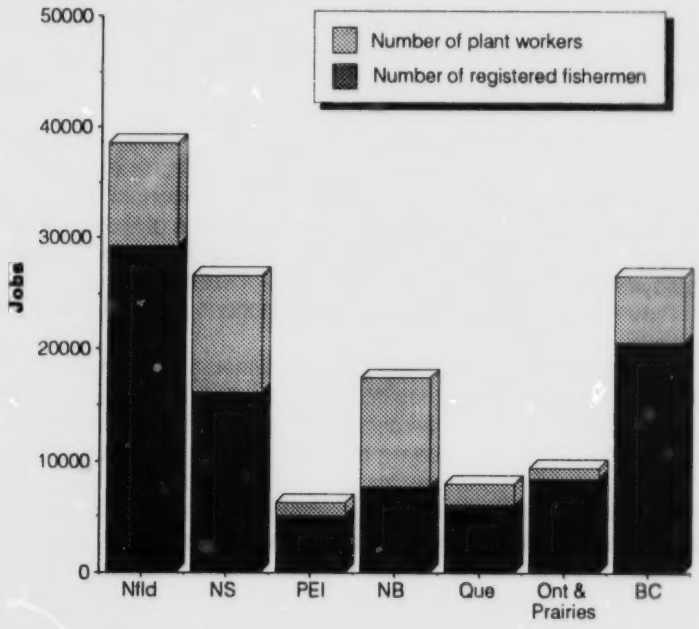

Value of Production: In 1989, industry production including aquaculture was valued at $3.06 billion, about 80 percent of which was exported – exports were valued at $2.4 billion. Exports to the United States alone totalled $1.3 billion. The distribution of Canadian fisheries products is graphically displayed in Figure 7. Canada ranks sixteenth in the world in terms of tonnage of fish landings but is a major world exporter of fish products.

Figure 7: Distribution of Canadian Fisheries Products* (1989)

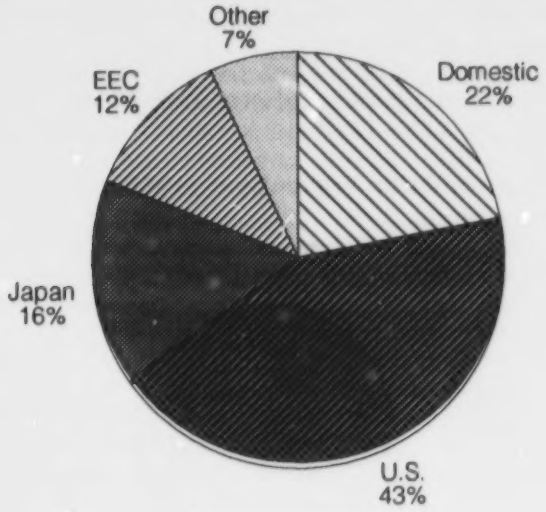

* Includes aquaculture

Atlantic: Atlantic Canada has the largest fishery with total production of $2.04 billion (including aquaculture) and exports of $1.57 billion in 1989. Groundfish accounts for 55 percent of total landings by volume. Approximately 95 percent of the 65,000 registered fishermen operate seasonally from privately owned vessels less than 100 feet in length and account for 60 percent of total landings by volume. The remaining fishermen operate year-round from company-owned fishing trawlers. The processing sector on the Atlantic coast employs upwards of 60,000 people and consists of over 900 establishments, of which only 35 percent operate year-round. Three integrated companies—National Sea Products (NSP), Fishery Products International (FPI) and Clearwater Fine Foods—account for well over 50 percent of production.

Pacific: On the Pacific Coast, the fishing industry employs 20,600 fishermen and 6,000 plant workers. Fishing activity is concentrated around the Lower Mainland and Prince Rupert. The production of the Pacific fishery in 1989 was valued at about $893 million (including aquaculture), with exports worth $714 million. The high level of exports in 1989 was accounted for by a significant increase in the shipment of farmed salmon production which accounted for an additional $75 million of production value. Salmon accounts for over 50 percent of total landings. The harvesting sector is composed largely of vessels under 100 feet in length and processing-sector ownership or financial control over segments of the fleet is significant. Processing occurs in approximately 183 plants, most of which are seasonal. B.C. Packers is the largest producer and accounts for 40 percent of regional sales. The major markets for Pacific region exports are Japan, Australia and Britain. A recently completed study shows that

the financial position of the industry has improved significantly in the past few years and is now very strong.

Inland: Inland fisheries generate about 8,400 harvesting jobs and 1,000 processing jobs. Approximately 40 percent of all inland fishermen and plant workers are native people. Inland fisheries generated production valued at about $130 million (including aquaculture) in 1989 of which 85 percent was exported to the United States. The predominant species are white-fleshed freshwater fish. Processing occurs at 203 plants, most of which are small packing operations. The major processor is the Freshwater Fish Marketing Corporation (FFMC), a federal crown corporation, headquartered in Winnipeg.

Figure 8 depicts the value of fisheries production in the Atlantic, Pacific and Inland fisheries.

Figure 8: Value of Fisheries Production* (1989)

* Includes aquaculture

Evolution: Until the 1960s, access to Canadian fisheries was open and there were few limitations on catch levels. Canada's fisheries at this time were characterized by excessive investment, low incomes to fishermen, low returns on investment and depleted stocks. Fishery managers in DFO addressed the problem by introducing gear restrictions and shortened seasons in an effort to obtain "maximum sustainable yields" from available stocks. In the 1970s, the Department succeeded in introducing "optimum sustainable yields" as the management objective.

The extension of fisheries jurisdiction to 200 miles in January, 1977 gave Canada almost full control over the fishery resources off the east and west coasts. Foreign fishing was largely phased-out and the allocations available for domestic fleets increased. Canadian industry reacted by increasing its capacity to maximize its share of the larger available resource. Because of the competitive nature of the fishery, this expansion quickly led to overcapacity in harvesting and processing, putting increased pressure on the resource.

In the early 1980s, the economic recession, coupled with high interest rates and weak prices, caused a crisis in the industry. The major firms found themselves in debt and on the verge of collapse.

The industry refinanced and restructured, largely through government intervention. On the Atlantic Coast, Fishery Products International was formed from four bankrupt groundfish companies. National Sea Products and Pêcheries Cartier also received public financial support during this time, in addition to support from the private sector. Pêcheries Cartier and Fishery Products International were subsequently privatized in 1986 and 1987, respectively.

In 1984, the Department introduced, on a five-year trial basis, a new system of Enterprise Allocation in the Atlantic offshore groundfishery. Under this system, individual companies are granted allocations of various fish stocks and encouraged to harvest them as economically as possible. The system has had a significant positive impact on the competitiveness of the Canadian offshore groundfish harvesting industry. It became permanent in 1989 and will continue in 1990 and future years. Individual quota management has also been introduced in a number of other Atlantic offshore fisheries. Also in 1984 with the creation of the Department's Quebec Region, DFO reestablished administrative responsibilities for marine fisheries.

On the Pacific coast, the federal government has undertaken a number of initiatives to stabilize and enhance Pacific fish resources. In March, 1985, Canada and the United States ratified a comprehensive Pacific Salmon Treaty. The Treaty seeks to encourage each country to conserve and enhance its salmon stocks by reducing interceptions, preventing overfishing and ensuring that each country receives the benefit of its own production efforts.

In October 1986, the Policy for the Management of Fish Habitat was announced. Its overall objective is a net gain in habitat productivity for Canada's fisheries resources through conservation, restoration and development of fish habitats. This is particularly important for salmon stocks.

In June 1987, a five-year, $208 million funding package for the Salmonid Enhancement Program (SEP) was implemented (SEP originated in 1977 and is aimed at augmenting wild stocks of Pacific salmon). A federal funding complement of more than $40 million a year was made through 1991 and beyond. In 1989, SEP began to place more emphasis on smaller-scale and habitat improvement projects, to benefit all salmonid species across a greater number of watersheds. Maximizing value received from enhancement expenditures was the objective for making SEP more responsive to fish production needs and for increasing SEP involvement in regional and area planning. Measures are also under way to optimize production through new biological research studies.

Current conditions in the Atlantic Region have prompted specific responses by government. Regional Task Forces were established in the areas most affected by both quota reductions in groundfish and the current market situation in the industry. The Harris Panel, conducted in Newfoundland, and the Haché Task Force, in the Scotia-Fundy Region, addressed the initial problem of groundfish resource declines which the industry faces. Out of these initiatives grew the Northern Cod Task Force with representatives from the Atlantic regions and Ottawa, and the Dunne Task Force in the Newfoundland Region. The Haché Task Force report made over 30 recommendations concerning the future of the groundfish fishery in Scotia-Fundy and work has begun on their implementation. The Harris Report made conservation-oriented recommendations which the Dunne Task Force responded to with suggested operational

measures to facilitate their implementation. The Northern Cod Task Force led to the Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP) which allocated $584 million over 5 years to three main objectives: rebuilding the fish stocks, adjusting to current realities and economic diversification.

Resource Outlook: After several years of optimism and promise of continued growth, some of the major groundfish stocks on the Atlantic coast have shown slow growth or decline. While the outlook for many groundfish stocks remains healthy, the short-term prospect for the region's most important cod stock, northern cod, is poor. Catches of the northern cod stock increased from 139,000 tonnes in 1978 to 258,000 tonnes in 1988. The Total Allowable Catch (TAC) of northern cod was cut 12 percent in 1989 to 235,000 tonnes and a further reduction to 197,000 tonnes was announced for 1990. Recent scientific advice suggests that the stock is smaller than was estimated in previous years. In December 1990, the Minister announced a new multi-year Groundfish Management Plan as the basis for sustainable fisheries in Atlantic Canada. The multi-year Plan calls for the TAC for northern cod to be set at 190,000 tonnes in 1991; 185,000 in 1992; and 180,000 in 1993.

Trends for the important Scotian Shelf cod and haddock stocks, which have declined in recent years, are not expected to improve in the short term. Haddock stocks in particular are low and will require reduction in fishing effort. There are also serious management problems with stocks that straddle the 200-mile limit. In addition, the snow crab stock in the Gulf of St. Lawrence is just beginning to recover, after having declined to an historic low in the recent past, and requires careful management. Landings in pelagic fisheries will continue to be variable because of uncertain stock recruitment and markets.

Resource prospects for major shellfish species are varied. Recent increased lobster landings are mainly the result of improved recruitment to the commercial stock. The Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA) Panel ruling in favour of U.S. regulations increasing minimum acceptable carapace size for the U.S. market makes for an uncertain Canadian lobster marketing outlook. The impact of somewhat lower prices for smaller lobster in non-U.S. markets may be offset by higher prices for large lobster in the U.S. Exporters are trying to develop new markets for lobster in Europe and expand the domestic market. Lobster prices are expected to remain depressed into 1991. Shrimp landings have more than doubled since 1984 and further increases in landings initially depend more on the economics of harvesting than on the availability of the resource. For snow crab, most concentrations of commercial importance are now exploited beyond target levels and future landings must be kept below the historical high levels seen in the early 1980s.

Herring catches from individual stocks have fluctuated widely over the years. Abundance of major Atlantic herring stocks is now high and these fisheries have provided good returns as a result of the strong demand in the Japanese roe market. Major downturns in the Japanese roe markets have had significant negative impacts on a previously stable situation.

The Atlantic salmon conservation strategy initiated in 1984 is proving very successful and, overall, the program seems to be meeting its objectives. The five-year program was completed in 1988 and a review of its results was carried out in 1989. A new five year program focussing on salmon conservation and development has been introduced.

In the Pacific, the "salmon cycle" can cause significant resource fluctuations from year to year. While salmon harvests have been increasing in the last fifteen years, they remain highly variable. During this period, harvests ranged from a maximum of 107,000 tonnes in 1985 to a low of 36,000 tonnes in 1975. The 1990 catch is estimated to be over 86,000 tonnes, nearly the

same as in 1989. The pink catches are expected to be reduced from the 1989 levels. This should be offset by an increased catch of higher value sockeye. Based on strong Fraser River returns, the sockeye catch is expected to be approximately 11.4 million pieces. Pink catches could range from 3 to 5 million fish with a 3.5 million chum harvest.

West coast herring stock assessments indicate a slight increase in stock strength to 192,900 tonnes from 190,300 tonnes in 1989. Based on scientific advice, the 1990 TAC has been established at 38,630 tonnes with 33,846 tonnes allocated to the roe herring fishery.

Pacific groundfish stocks generally remain in good condition and 1990 harvests will be similar to those in 1989 except in the halibut and Pacific hake fisheries. Halibut abundance has entered a natural decline after peaking in 1988 when landings were 7,802 metric tonnes. Approximately 5,142 metric tonnes were landed in 1989 and less will be landed in 1990. Pacific hake landings peaked in 1989 at 98,300 tonnes but, because of an unexpected decline in abundance, harvests in 1990 will not exceed 73,500 tonnes.

Halibut quotas for Canadian fishermen peaked in 1988 at 12.5 million pounds. Significantly lower quotas can be expected for the next few years.

Production in shellfish fisheries has grown substantially with landings of approximately 19,000 tonnes representing a 171% increase from 1981 landings of 7,000 tonnes. A trial program to implement individual quotas in the geoduck fishery was implemented in 1989 and similar arrangements are being explored for possible implementation in other shellfish fisheries.

Market Demand: Demand for fish products should continue to increase as the need for protein continues to grow. Markets are becoming more competitive as greater number of species and products are being offered to meet shifting consumer preferences. Markets once characterized by national borders have become international with buyers from many nations competing for supplies. The emergence of trade liberalization as well as political realignments, particularly in Europe, are creating new market conditions that will continue to evolve into the next century.

The United States remains the prime export market for Canadian fish and seafood. In 1989, 55% of all exports in terms of quantity were sent to the United States. The US exports were valued at $1.3 billion. While per capita consumption in this market levelled off during the latter part of the 1980's projections for moderate increases are expected to the year 2000. However the Canadian industry will have to emphasize product development and cost competitiveness if it is to maintain it's market share and remain profitable. The traditional commodity production (reliance on block production) will not appeal to the consumers of the 1990's. The success of export sales will continue to be based upon our ability to satisfy the increasingly sophisticated tastes of consumers, and to market such products, and commodities.

Industry Outlook: Following record price and revenue levels to fishermen recorded in the 1987/88 period, the fishery experienced a number of economic and biological shocks. Interest rates are higher, fuel costs have risen, the Canadian dollar has appreciated and the landed prices of most fish species have fallen. The current situation in the Persian Gulf could mean still higher costs of fuel and the current economic downturn may adversely affect demand for some fish products.

However, markets in the United States have been improving slowly for groundfish over the last year or so. Inventories of cod stocks are lower than they have been in many months.

This shortage of fish is having a positive effect on price. Despite these positive signs stock problems will continue to undermine industry performance in 1990.

On the west coast, after several years of rising salmon prices and strong profitability, companies face a period of uncertainty, reduced profitability and adjustment. In 1990, salmon prices continued to decline from the all-time high reached in 1988. Expectations are for prices to remain at these lower levels in the near future as a result of rapidly growing supplies from competitors' aquaculture production. Herring roe, the other staple of the west coast processing industry, had a poor year in 1989 due to high inventories and fluctuating consumption, but looks better for 1990. Finally, the removal of export restrictions on salmon and herring have further contributed to uncertainty.

2. The Aquaculture Industry

Over the past decade, aquaculture has seen considerable growth with commercial production concentrating on high value fish, shellfish and seaweed products for human consumption.

In Canada, large-scale commercial aquaculture production began in the 1950s with trout and oyster cultivation. Within the last fifteen years, the aquaculture industry has expanded considerably to include salmon, mussels and Arctic charr. In some regions, the aquaculture sector is diversifying into other species, with the commercialization of scallops and some marine plants. The value of production increased from $7.0 million in 1984 to $145 million in 1989.

Industry expansion, in terms of the value of aquaculture output, is illustrated in Figure 9. Recent forecasts suggest that the value of aquaculture production could rise from its current level of 3% of the landed value of Canadian fisheries to 25% or more by the year 2000.

Figure 9: Projected Canadian Aquaculture Production

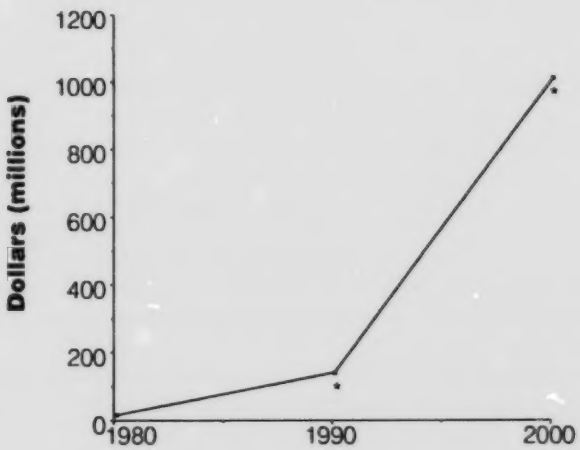

* Estimated high growth scenario

Aquaculture development has contributed to economic growth in Canada, particularly in coastal areas. In 1989 the salmon, oyster, mussel and trout farming sectors employed almost 1,900 direct full-time equivalent positions with many more during peak periods and in the aquaculture-related service and supply sector.

The marketing of some high-value cultured products, notably salmonids, has led to a universal increase in the consumption of these species and has sustained high demand for fresh salmon in key markets. However, intense international competition and rising aquaculture production levels are leading to declines for some species and restructuring and adjustment in some industry sectors. Positioning the Canadian aquaculture sector for the future requires a concerted effort on the part of industry in areas of product development, marketing, distribution, promotion and new market development.

3. The Oceans Sector

The oceans sector generates more than $6.4 billion of Canada's national product and more than 165,000 jobs. Figure 10 illustrates the components of this sector.

Figure 10: Oceans Sector — Value of Output by Industry Sub-sector

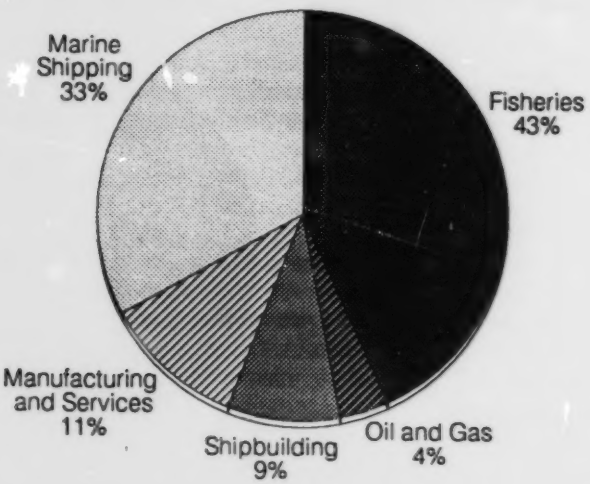

Oceans Manufacturing and Service Sub-sector: The Department has recently completed the first ever 1990 Survey of this sub-sector. This dynamic segment of Canada's oceans industries is comprised of approximately 440 companies employing some 8,100 persons. Sales of these companies in 1989 were approximately $763 million. Exports of oceans products and services in 1989 were more than $420 million, about 55 per cent of total revenues.

About one-third of oceans services and manufacturing firms are located on the Atlantic coast of Canada, one-third on the Pacific coast and one-third in Central Canada. The recently established National Marine Council is an important source of advice from this industry.

Canadian firms in this sub-sector have an international reputation for excellence in oceans-related science, technology and engineering. Products range from oceanographic and

hydrographic instruments to marine-related remote sensing, submersibles and seabed systems. An area of growing prominence is information related services, including data capture and data interpretation.

The offshore oil and gas industry is currently in a slump and this affects all parts of the oceans sector, however, the future for this industry is bright. The Hibernia oil field off the coast of Newfoundland will be one important catalyst in the revitalization of this sub-sector.

Science and Technology (S&T) Expenditures: Fisheries and Oceans research establishments have contributed significantly to the emergence of the oceans sector. The Bedford Institute of Oceanography in Nova Scotia and the Institute of Ocean Sciences in British Columbia are the two largest facilities. Most business S&T activity and expenditure occurs in central Canada. In particular, federal and business scientific expenditures have been low in Atlantic Canada. In contrast, most science and technology expenditures within the Department (about 75%) occur in the coastal areas of the country and have generated notable spin-off industries (see Figure 11).

Figure 11: Science and Technology Expenditures

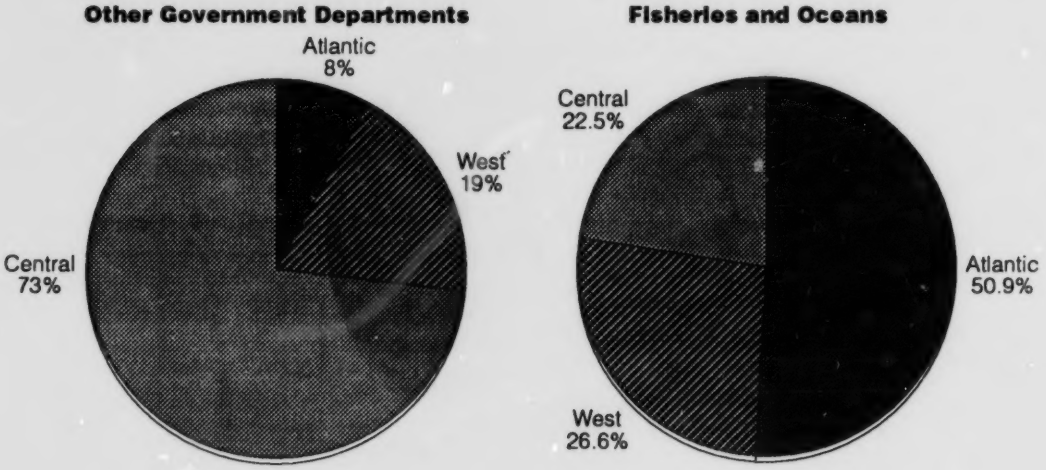

The richness of this sub-sector's potential and the range of oceans-related issues demands a coordinated approach to maximize economic benefits. In cooperation with other federal departments, DFO is promoting the strengthening of Canadian private sector expertise in oceans-related science, technology and engineering through support of industry-led projects advancing marine instrumentation, robotics and other technologies— e.g., Deep Oceans Logging Platform with Hydrographic and Instrumentation Navigation (DOLPHIN)/Swath mapping systems integration, electronic chart, global positioning, SWATH vessel, HYSUB 5000. As well, action will be taken to complete the outstanding initiatives of the 1987 Oceans Strategy Action Plan; including the Arctic Marine Conservation Strategy and creation of an international marine science organization for the North Pacific and the Bering Sea.

4. The Recreational Fisheries Industry

Canada's recreational fishing industry contributes greatly to the nation's social and economic development. Five and a half million Canadians and over 900,000 tourist anglers fished in marine and inland waters in 1985.

The waters off the Atlantic coast offer many recreational fishing opportunities, even though some of these remain underdeveloped. Anglers fish for bluefin tuna, as well as mackerel, cod, pollock, flounder and striped bass. On the Pacific coast, anglers fish mainly for chinook, coho and pink salmon. They also catch halibut, rockfish, lingcod and other saltwater species.

Significant as Canada's ocean fisheries are, 90 percent of recreational fishing takes place in freshwater because major population centres are inland. Anglers pursue about 50 species in freshwater such as trout, walleye, northern pike, bass, smelt and perch. Salmon, muskellunge and steelhead, a seagoing rainbow trout, are pursued by more experienced freshwater anglers. Anglers spent $4.4 billion in 1985 on goods and services directly related to recreational fishing. They spent about $2.5 billion of this total on food, lodging, travel, boat operations and fishing supplies. A further $1.9 billion was considered by them to be directly attributable to their recreational fishing activities. Visiting anglers spend over $520 million in Canada which contributed significantly to Canada's foreign exchange revenues from tourism.

The recreational fishing industry includes lodges; outfitting and guiding; charter boat operations; equipment manufacturers and retailers; boat and boating equipment suppliers; and a host of others across the country. The money anglers spend to go fishing supports over 40,000 jobs in Canada.

5. Initiatives

For 1991-92, the Department will carry out a number of long-term initiatives as outlined below:

Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP): On May 7, 1990, the federal government announced the Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP), a 5-year, $584 Million initiative designed to address the major challenges facing the Atlantic fishing industry: a declining resource base and chronic overcapacity in both the harvesting and processing sector. DFO's implementation will focus on the following three major new components of the program:

1) Rebuilding fish stocks (focus on northern cod):
   - implement new conservation measures to protect young fish;
   - expand surveillance, enforcement and dockside monitoring activities;
   - strengthen the observer program;
   - improve the accuracy of fisheries data; and
   - continue expanded science programs for Northern cod, Northern Gulf cod, Scotian Shelf groundfish and snow crab.

2) Adjusting to current realities:
   - implement, where feasible, Individual Quotas (IQs) in fisheries management;
   - develop a professionalization and certification program for fishermen to upgrade skill requirements; and
   - design and implement, in co-operation with the Atlantic provinces, an adjustment program for permanently laid-off older fish plant workers and trawlermen.

3) Economic Diversification - Continue to:

- promote domestic market growth;
- develop underutilized species;
- support aquaculture research and development; and
- promote fisheries development.

Oceans Development: DFO is acting to strengthen the federal commitment to sustainable development of Canada's oceans resources by putting forward a proposal for a Canada Oceans Act. In addition, the goals of the 1987 Oceans Strategy will be reviewed for the purpose of identifying new requirements and initiatives for promoting the wise use and development of Canada's ocean resources.

The development of an ocean-mapping capacity in the private sector will be advanced by completing the DOLPHIN/First Steps initiative. Canada's expertise in ocean-mapping will be enhanced through continued support of the Chair in Ocean Mapping at the University of New Brunswick.

Marine Science Strategic Plan: During the coming year the department will complete the development of, and public consultations on, the Marine Sciences Strategic Plan. This document, which will guide Public Sector involvement in marine sciences through the next two decades, is being developed under the auspices of the Interdepartmental Committee on Oceans (ICO) by a Working Group comprised of over a dozen federal departments and agencies with mandates related to the marine environment. Consultations with the fisheries and marine industries, universities and other levels of government have been extensive and will continue until completion of the final strategy during 1991-92.

Strengthened Inspection Services Program: The Department will continue an in-depth review of the Fish Inspection Regulations (initiated in 1990-91) in consultation with the processing industry, consumer organizations and provincial governments to ensure a regulatory framework which assures the health, safety and quality of Canadian and imported fish and fish products for Canadian consumers, allows for innovation in food processing technology and maximum value added for the resource while assuring ready access for Canadian fish products to competitive international markets. The review is expected to take approximately three years to complete.

Over four years to 1993/94, $21.3M and 35 person years (reducing to 28 person years in 1992/93) will be invested to strengthen key aspects of the response capability and overall scientific and technical capability of the Inspection Services Program. Of these resources, 28 person years and $5M will be a permanent enhancement to the Inspection Services Program.

The Department's response capability in cases of significant foodborne illness will be strengthened in order to better protect the health and safety of consumers of Canadian and imported fish and fish products. This will be accomplished via refinement of existing crisis management systems, the development of a National Management Information System and through a national training program for both inspection and laboratory personnel.

Finally, the overall scientific and technical capability of the Inspection Services Program will be enhanced via strategic capital investments in equipment and technical training for increased and enhanced detection of chemical and microbiological hazards in fish and fish products. Specific investments will be made during 1991-92 and 1992-93, allowing for a permanent enhancement of detection capability in terms of response time and the range and

extent of detection for more effective protection of consumer health and safety. Import surveillance will also be enhanced in Canada and abroad via international memoranda of understanding with foreign governments.

6. Update on Previously Reported Initiatives

The following is the status of initiatives identified in previous Expenditure Plans. A costing of the Previously Reported Initiatives is displayed in Figure 12.

Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty: This Treaty, signed in 1985 after 15 years of negotiation established fundamental principles for the conservation and management of pacific salmon stocks. During the first six years of Treaty implementation, the negotiation of new fishing regimes has often been difficult, however, progress has been made on a number of issues. During the 1989-90 meeting cycle, the Commission focused on coast-wide chinook ceilings, northern boundary fisheries and equity-related issues. Some significant progress was made in each of these areas which will help move forward in future negotiations. A major highlight of the 1990 fishing season was the record return of over 21 million sockeye to the Fraser River. This was the largest return since 1913 and resulted in record catches for Canadian fishermen. Under the terms of the Treaty arrangements for Fraser sockeye, negotiated in 1985, the U.S., catch was limited to 2.3 million sockeye salmon. Prior to the negotiation of the Treaty, the U.S. catch would have been about 5 million. These arrangements will expire at the end of the 1992 season and will have to be renegotiated.

Inuvialuit Final Agreement: On recommendations from the Fisheries Joint Management Committee (FJMC), the Department has initiated regulation changes to reflect the provisions of the Final Agreement on native fishing, commercial fishery boundaries and quotas on specific water bodies within the settlement area. The Department has also continued the consultation process established by the FJMC to investigate the possible harvest of a bowhead whale for subsistence use by the Inuvialuit of Aklavik. Initiatives forwarded by the FJMC to establish cooperative links with Alaskan native harvesters in regard to transboundary fish and marine mammal resources have been supported by the Department. A registration system for non-beneficiary sports fishermen has been jointly developed by the FJMC and DFO and is currently being implemented in the settlement area. The FJMC supports an annual harvest monitoring program and an annual community consultation effort to identify fisheries issues and develop assessment and management programs. The Department has received input from the FJMC to develop impact assessments on Beaufort Sea hydrocarbon drilling programs.

Implementation of Oceans Strategy: Many initiatives in the Oceans Strategy Action Plan have been implemented or are very close to being implemented and considerable progress has been made on others. The National Marine Council is in operation; a proposal for a Canada Oceans Act has been developed; an Oceans Technology Promotions Office has been created; a multi-year plan for federal marine science has been published; an international marine science organization for the North Pacific is close to creation; progress has been made in dealing with plastic debris in the oceans and with driftnet fishing; and some first steps, involving R&D contracts to the private sector, have been taken toward developing a technological capability to chart Canada's deep-ocean areas. The Oceans Strategy is now an integral part of the ongoing responsibilities of the department.

Figure 12: Cost of Previously Reported Initiatives

(thousands of dollars)	Cumulative Expenditures to March 31, 1990		Forecast 1990-91		**1991-92**		Future Years' Requirements	
	$	P-Y	$	P-Y	**$**	**P-Y**	$	P-Y
Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty	47,269	336	10,297	76	**10,297**	**76**	10,297 Ongoing	76
Inuvialuit Final Agreement	2,717	—	629	—	**—**	**—**	—	—
Implementation of Oceans Strategy	541	4	573	5	**555**	**5**	555	5

D. Program Effectiveness

Internal review, internal audit and program evaluation play an ongoing role in the review of program performance. DFO has a formal process of conducting periodic and objective evaluations of all of its activities not less than once every six years. The purpose of these evaluations is to review program rationale, effectiveness, impacts on the clients and the public, and alternatives. During 1990-91, the Department undertook several evaluation studies and the development of evaluation frameworks.

Program Evaluation Results

During 1990-91, the following major evaluation projects were under way or completed.

Aquaculture Research: Under DFO's Aquaculture Strategy, the Department is to continue with its responsibility to contribute scientific leadership to the expansion of Canada's aquaculture industry. The Department seeks to provide Canadian leadership in improving the industry's viability, minimizing risks and transferring technology and information. Areas of research include new candidate species, genetics, nutrition, physiology, fish diseases, and interaction between aquaculture and the aquatic environment.

An evaluation of the aquaculture research program began in late 1989-90 and is expected to be completed and reported to senior management by the end of 1990-91.

Pacific Licensing, Resource Allocation and Regulations Evaluation: The functions of Licensing, Resource Allocation, and Regulations Development are concerned with regulating access and participation in the fisheries, setting conditions under which the catch is taken, developing and implementing plans for the optimum utilization of the fishery resource, and developing and processing the regulations for the implementation of management decisions.

The evaluation report including conclusions and recommendations is expected to be competed by the end of 1990-91.

Arctic Research Evaluation: An evaluation study of DFO's Arctic Science program began in 1990-91 and is expected to be completed in early 1991-92.

Free Trade Agreement (FTA) on Pacific Salmon and Herring - Evaluation Framework: A description of the program to implement the Agreement is set out in the Selected Program Reports section.

An evaluation framework is accordingly being prepared and is expected to be finalized by the end of 1990/91.

The evaluation study will take place sometime prior to March 1993 and will assess the effectiveness of the FTA Settlement implementation program.

Communications Function: An evaluation of the departmental communications function was to have been undertaken and reported during 1990-91; however, an internal audit covering some of the same issues was scheduled for the same period. Accordingly, the evaluation study was not conducted.

Section II
Analysis by Activity

A. Science

Objective

To ensure that scientific information of high international standards is available to the Government of Canada for use in developing policies, regulations and legislation regarding the oceans and aquatic life, and to other government departments, private industry and the public for use in planning and carrying out aquatic activities; to provide and communicate a reliable scientific basis for the management of fisheries and fish habitat and for aquaculture; to acquire and communicate scientific information on the impact of deleterious substances on fish, fish habitat and aquatic ecosystems; to describe and understand the climate and processes of the ocean, their influence on fish stocks, and their interaction with the atmosphere; to describe and quantify marine environmental parameters relevant to marine engineering, transportation and other activities; to chart Canadian waters for the purpose of safe navigation and to facilitate fishing activities and to assist coastal and offshore development and other activities and interests; to develop and refine methodology and technology necessary to carry out the Department's scientific role and to transfer relevant technology to Canadian industry in order to develop the private sector's capability; and to facilitate and coordinate the Government's marine science programs in collaboration with interested departments through the Interdepartmental Committee on Oceans (ICO).

Description

The management of the Science Activity is achieved through three sub-activities: Biological Sciences, Physical and Chemical Sciences, and Hydrography:

Biological Sciences: This sub-activity is responsible for conducting stock assessments and related research on all major fisheries resource species in order to provide the scientific basis for managing the fishery resource for its sustained utilization. Research is also conducted on the dynamics of marine and freshwater ecosystems. In addition, this sub-activity is responsible for research and experimental development in order to provide the necessary scientific advice and services for aquaculture in Canada; for augmenting the production of wild stocks of fish, aquatic invertebrates and marine plants; and for curbing the introduction and spread of communicable fish diseases. In the area of fish habitat, this sub-activity is responsible for the development of scientific knowledge and the provision of scientific advice and services needed for managing the habitat of fish, aquatic invertebrates, marine mammals and marine plants.

Physical and Chemical Sciences: This sub-activity is responsible for the Department's physical oceanographic research program and related data management in support of the management of fisheries resources, offshore development, climate prediction, marine services, coastal engineering, defence and shipping. Research subventions and ship support to universities are reported under this heading. The chemical sciences component of this sub-activity includes research and monitoring relating to the distribution, pathways and fate of chemicals in marine and freshwater ecosystems, the controlling processes, and the toxicity of chemicals to aquatic organisms and ecosystems effects for the purpose of anticipating and

responding to chemical crises and providing advice to the Department's fish habitat managers and to other regulatory agencies.

Hydrography: The Canadian Hydrographic Service (CHS) is responsible for conducting field surveys and gathering relevant data on tide, water levels and currents for compiling and publishing accurate charts and navigational publications for Canadian and adjacent international waters. In addition, the CHS participates with Energy, Mines and Resources Canada in geophysical mapping and prepares the resulting geophysical maps for those engaged in offshore development and for maritime boundary negotiations. Technology is developed in order to increase the accuracy and efficiency of data collection and chart production. Developments in technology are subsequently transferred to the private sector, where feasible.

Resource Summaries

The Science Activity represents approximately 28.8% of the Department's total 1991-92 operating expenditures and 36.0% of the total person-years.

Figure 13: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**		Forecast 1990-91		Estimates 1990-91	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Biological Sciences	**126,192**	**1,166**	119,907	1,181	110,788	1,149
Physical and Chemical Sciences	**51,575**	**541**	51,331	538	51,544	538
Hydrography	**41,641**	**475**	39,667	476	39,110	476
	219,408	**2,182**	210,905	2,195	201,442	2,163

Details on the year-over-year changes for the Science Activity can be found in Section I, Figure 1, pages 11 to 13.

Figure 14: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Biological Sciences	110,547	111,220	109,086
Physical and Chemical Sciences	46,696	45,860	46,270
Hydrography	40,571	41,024	38,779
	197,814	198,104	194,135
Person-Years	2,124	2,153	2,179

Performance Information and Resource Justification

The results of work by this Activity are:

- increased understanding and the provision of scientific information, advice and services related to: the biology and exploitation of fishery resources; marine and freshwater ecology and habitat; aquaculture and resource development. These results are applied towards the effective management of the fishery resource and its habitat;

- increased understanding of ocean phenomena/processes and the effects of contaminants on aquatic organisms and ecosystems and the provision of related scientific information, data, and advice, in support of the management and development of freshwater and marine resources;

- production of up-to-date navigational charts, ocean maps and related navigational publications and advice on Canadian and adjacent international waters; and

- the development of technology relevant to all three sub-activities and the trar sfer of proven new technology to Canadian industry, particularly in the areas of aquaculture and resource development, ocean sciences, hydrography and charting.

The results of this Activity are further elaborated upon in Figure 15.

Figure 15: Science Results Spectrum

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Biological Sciences		
Annual stock assessments of all major exploited stocks of fish, invertebrates, marine mammals and marine plants.		Opportunities are created for sustained economic utilization and development of aquatic renewable resources (applies to all Biological Sciences outputs).
	Informed decision-making by fishery managers, the fishing industry, regulatory and marine agencies and the general public is facilitated.	
Scientific information and advice on the status of stocks, on forecast yields and on the impact of various exploitation options for all major fisheries resource species.		Adequate information and increased understanding of the fisheries resource, fish habitat and aquatic processes are available for informed decision-making (applies to all Biological Sciences outputs).
Studies on the dynamics of freshwater and marine ecosystems of importance to Canada's fisheries.	Improved knowledge base is provided to forecast abundance of species of interest to Canada's fisheries.	
Methodology and scientific advice relevant to the assessment of impacts of and actual damage to populations of fish, invertebrates and marine mammals resulting from habitat alterations.	Adequate knowledge and methodology is available for conservation, restoration and development of fish habitat.	Canada's position in international negotiations is strengthened and its international relations potential enhanced.
New and improved technologies relevant to intensive production of fish, invertebrates and marine plants.	Clients have access to appropriate technologies for aquaculture and resource development.	The technological capability of Canada's aquaculture and resource development is increased.
Fish health certification of stocks to be transferred between watersheds, provinces and countries.	Introduction and spreading of communicable fish disease to wild stocks is curbed.	The health of wild and cultured stocks of fish, invertebrates and marine plants is safeguarded.
Archives of scientific data and scientific, technical and general publications on the fisheries resource, aquaculture and resource development, and fish habitat.		

Figure 15: Science Results Spectrum (Cont'd)

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Physical and Chemical Sciences		
Scientific, technical and general publications on ocean phenomena and processes.	Increased understanding of ocean processes and environment is conveyed to society.	Canada contributes and gains access to international pool of scientific knowledge.
Collections and archives of publications and unprocessed oceanographic data.	Long-term records of oceanographic conditions and variability are available for scientific analysis and engineering studies.	Opportunities are created for development and sustained economic utilization of aquatic and marine resources.
Data products (tables, atlases, special studies, etc.).	Information is available for improved weather forecasting and more productive marine operations.	Greater advantages can be taken of Canada's marine interests.
Scientific and engineering consultations, advice and interpretations, including scientific reviews of Environmental Impact Statements and requests for ocean dumping permits.	Increased knowledge is available to the Government and private sector to facilitate informed decision making and establishment of regulations and policies.	Knowledge is available for improved protection of the aquatic and marine environments. Higher degree of safety is achieved in shore-based and off-shore operations.
Information and reports on the condition of Canada's marine and fresh water as they relate to fisheries.	Awareness of the effects of industrial contaminants on commercial fish stocks.	Health of Canada's marine and freshwater is safeguarded.
Contributions to Canada's national and international responsibilities and interests in ocean resources.	Canada's international interests are better articulated, including assertion of jurisdiction.	Canada's position in international negotiations is strengthened and its international relations enhanced.
New/improved equipment and methods for ocean science.	Clients, mainly within industry, have access to appropriate ocean related technology.	Opportunities are created for the strengthening of a technology-intensive ocean industry in Canada.
Hydrography		
Navigational charts and related publications (Sailing Directions, Small Craft Guides).	Users of Canada's navigable waters have adequate navigational information, as required under the Canada Shipping Act.	Maritime interests (shipping, offshore exploration fishing, etc.) are conducted with a higher degree of safety.

Figure 15: Science Results Spectrum (Cont'd)

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Tidal, current and water level data.	Shore-based and offshore developments have necessary information about tides, currents, water levels and depths.	Accurate vertical data are available for nautical charts; mariners have adequate information in order to optimize ship draught; data are available for marine scientific and engineering projects.
Hydrographic data for boundary delimitation.	Canada's jurisdictional marine limits are better defined.	Canada's position in international negotiations on navigational matters is strengthened.
Offshore natural resources maps.	Industry has available better information about marine non-renewable resource potential.	Opportunities are created for the development and utilization of Canada's non-renewable resources.
New/improved equipment and methods for hydrographic surveys and chart preparation.	Canadian industry has access to new/improved hydrographic and charting technology for economic utilization.	Opportunities are created for the development of Canadian industrial capability in hydrography and charting within domestic and international markets.

Achievements of the Science sector for 1989-90 and 1990-91 to date are displayed in Figure 16.

Figure 16: Science Achievements

Activity Area	Achievement
Communications	Consultations with fishermen about the data from the commercial fisheries before they are used in stock assessment is being introduced systematically and assessment results will be reviewed with the industry before the conclusions are finalized. In general, greater use was made of the mass media in all regions as a vehicle for effective communication with clients and the general public including the development of a video to explain the stock assessment process. On another front a client consultation workshop was held for Science Sector's intra-departmental and external clients, to obtain input for the development of a Marine Science Strategic Plan (MSSP) which will define the challenges and lay the groundwork for planning programs in the marine sciences for the next 20 years.
Resource Assessment	To support the fisheries management responsibilities, biological data was collected and scientific advice on the stocks was provided for most exploited stocks of fish, marine invertebrates and marine mammals in the Atlantic, Pacific and Arctic waters of Canada.

Figure 16: Science Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievement
Northern Cod	In response to recommendations of the external Review Panel on Northern Cod, initiated steps to enhance the reliability of scientific advice on the status of this major stock. Steps taken include increased trawl survey coverage, greater automation of shipboard sampling, use of improved mathematical models for stock assessment, expansion of the index fishermen program for data on fishing effort, and various biological studies on the migration and population parameters of the Northern cod stock.
Oceans Strategy	A Memorandum to Cabinet proposing a Canada Oceans Act (COA) was drafted and circulated to other Government Departments for comment in January 1990. An interdepartmental briefing was held in February 1990 and consultations are continuing. The MSSP mentioned above passed through the stages of internal review to first draft form as a discussion paper for member departments of the Inter-departmental Committee on Oceans (ICO). Based on comments received, a second draft has been prepared and is out for comment prior to finalization as a public discussion paper to be released by ICO in 1990-91. An Oceans Technology Promotion Fund of $50,000 was identified in April to ease the transition of several projects to alternate funding sources following cessation of the UP funding mechanism. These funds were used to support the development of a dichotomous Northern Pike rehabilitation model based on the habitat suitability index; an acoustic Doppler current profiler test unit; a fluorescence-based fiber optic dissolved oxygen sensor; and the First Steps Oceans Mapping Initiative. In each case, the technology was transferred to the private sector through subsequent contracts. A draft discussion paper involving a Sector policy for the transfer of technology to the private sector has been developed. Intra-departmental consultations are in progress. With the demise of CPDL and the return of technologies to originating departments, the subject of new systems/infrastructures is also being addressed.
Environment and Health	A departmental document was developed setting out the responsibilities for toxic chemical issues within the Department. The science strategy document on toxic chemicals was used in a departmental submission to Environment Canada (EC) for incorporation into the Environmental Agenda. Several related toxic chemical initiatives were undertaken including successful submissions for additional multi-year funding for dioxin analyses, Great Lakes Water Quality and the St. Lawrence Estuary. The development of a national framework for marine environmental quality (MEQ) was initiated as a joint effort co-chaired by DFO and EC under the auspices of the Interdepartmental Committee on Oceans. The federal framework was completed on schedule and awaits the approval of the ICO at its next session.

Figure 16: Science Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievement
Harmful Marine Algae	As a result of the discovery of a new marine toxin in Canada, a DFO national advisory group on marine phycotoxins was established. It analyses relevant issues, reviews DFO scientific programs in this area and develops advice on scientific aspects. Through the newly instituted annual Canadian Workshop on Harmful Marine Algae, it provides a communications link between regions and agencies.
Climate Change	DFO Science continued to take the lead in the Canadian contribution to the two major international ocean programs relating to climate change. For both programs the Department has acted as a catalyst in involving the Canadian academic community. Natural Science and Engineering Research Council (NSERC) has now approved multi-year funding for the university World Oceans Circulation Experiment (WOCE) program and the university Joint Global Ocean Flux Study (JGOFS) program is expected to be considered by NSERC during the coming year. DFO is pursuing additional resources for climatic impacts research and modelling through the "Environmental Agenda". An A-base resource program has already been developed. DFO scientists are well placed in the international organizations of the two programs. The first North Atlantic cruise of the Joint Global Ocean Flux Study, on the role of oceans in moderating changes in the "greenhouse" gases, was completed successfully.
Ocean Ecology	Joint fisheries/oceanographic studies on the Pacific coast were undertaken on the marine survival of salmon from Barkley Sound, on the ecology of the La Perouse Bank, and on Hecate Strait and the Gulf of Georgia.
Aquaculture	Science initiatives for the Aquaculture Strategy were finalized through public consultations. The initiatives include minimizing risks in aquaculture, improving economic viability of operations, and transferring technology and information. Research priorities include disease control, new aquaculture species, genetics, biotechnology, and environmental impacts of aquaculture operations. Arrangements have been completed for transferring the operation of the DFO Atlantic salmon demonstration farm, near St. Andrew's N.B., to the New Brunswick Salmon Growers Association. A study was undertaken to determine the feasibility and potential sites for a Pacific Coast aquaculture demonstration farm. Continued transfer of technology on aquaculture of Arctic charr. Continued experiments on grow-out of Atlantic Halibut and Japanese Scallop and on seasonal condition of Japanese and rock scallops. Administered and initiated procedures to review and amend the Fish Health Protection Regulations, and maintained the National Registry of Fish Diseases.
Habitat Science	Provided scientific data, analysis and advice on fish habitat issues. Maintained focus on acid rain studies through continuation of the bio-monitoring program in eastern Canada, monitoring the recovery phase of an experimentally acidified lake in NW Ontario, and studies on acid rain on metals uptake in fish.

Figure 16: Science Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievement
Great Lakes	Continued gathering data and preparation of Remedial Action Plans under the Great Lakes Water Quality Agreement, specifically regarding Hamilton Harbour, Bay of Quinte and Severn Sound. Research was done on the distribution of zebra mussels in the lower Great Lakes, and on their impact on reef-spawning fish.
Science Data for Resource Management	Progress has been made in improving information infrastructure with the development of a proposal for an Inland Waters, Coastal and Oceans Information Network (ICOIN). A forum was held on June 13-14, 1989 to explore this concept. Proceedings are now published. A number of contracts to further develop the concept were awarded as well as the establishment of an Atlantic ICOIN Task Force focusing on the Halifax Harbour cleanup activities. Additional regional ICOIN Task Forces are being established to implement aspects of the concept.
Arctic	The Science Sector is contracting for an evaluation of Arctic Science programs which is to be completed in 1990-91. Assistance was provided to Pacific and Freshwater Fisheries (P&FF) in revising the Arctic Marine Conservation Strategy (AMCS) in light of feedback from public consultations.
St. Lawrence Clean-Up	Work on the impact of contaminants on the fish communities of the St. Lawrence River is integrated with activities of the Environment Canada St. Lawrence Centre. DFO monitored the environmental quality, studied impacts of contaminants on mechanisms of bacterial production, performed autopsies on beluga carcasses, and conducted an aerial survey of the beluga population.
Dioxin/Furan Research Program	National Dioxin Program fish and shellfish sampling at all 47 Canadian pulp mills using chlorine bleaching has been completed. Over the past two years, results of the program have been released to the public on eleven separate occasions, reflecting results for more than 900 samples from British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Quebec, New Brunswick, Nova Scotia, Newfoundland and the Northwest Territories. The completion of analysis and release of Ontario data will complete the fish screening sampling program at Canadian pulp mills using chlorine bleaching processes, and the in-depth study at the marine pulp mill site at La Tugue, Quebec. An in-depth study at the marine pulp mill site in Howe Sound, British Columbia, will continue into 1991/92. During 1990/91, program provided for sampling at Burrard Inlet in B.C., and in the St. Lawrence River in Quebec. Domestic and foreign products sampling for public assurance purposes was initiated in the first year of a two year program. Research on the behaviour of these contaminants' in the environment proceeded, with a primary focus on determining how they may continue to affect fisheries now that many of the industrial sources are coming under control. The federal government has also taken steps to establish a dioxin lab on the west coast to serve the demand for federal research on this topic, and to maintain quality control over samples submitted to the private sector for analysis.

Figure 16: Science Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievement
North Pacific Marine Science Forum	The creation of an international scientific forum for marine sciences in the North Pacific and Bering Sea was advanced through a meeting of the five participating countries to discuss the Draft Articles of the Convention. The few unresolved issues are being considered by the member countries in preparation for initialing in December 1990.
Implementation of the Nechako agreement	In accordance with the 1987 agreement with ALCAN Ltd., DFO is conducting remedial measures research on salmon over-wintering habitat in the Nechako River. Long-term salmon stock and habitat monitoring programs are in progress to develop the data base necessary for overall program evaluation.
High Seas Driftnets	Canadian observers were placed on Japanese high seas squid driftnet fishing vessels to monitor this fishery and to gather scientific data for determining what future measures should be taken to eliminate the destructive aspects of this fishery. A research cruise to the squid fishery area in the Pacific was conducted in 1989 to study the dynamics and distribution of catches.

Figure 17: Biological Sciences Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Program Focus
Resource Assessment and Related Research	Acquire relevant scientific information and provide credible, accurate and timely scientific advice and forecasts on the status of fish populations (diadromous and freshwater fish, groundfish, invertebrates, marine mammals, and pelagic fish) in response to ongoing fishery management requirements; and, in eastern Canada, implement year two of the Science initiatives in the Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP) and the Quebec Fisheries Adjustment Program (QFAP), i.e. programs on northern cod, Scotian Shelf groundfish, grey seals and sealworm, Gulf snow crab, northern Gulf cod, and underutilized species. Play a leading role in national research projects in support of the international Joint Global Ocean Flux Study. In collaboration with other Sectors, examine alternative management policies to achieve sustainable development of the fisheries. Continue to carry out research on Phycotoxin-producing marine algae, broadening the program on the Pacific coast as well as stimulating development of improved bioassay procedures, reference materials and calibration standards. Conduct research and provide professional expertise in support of international activities, including international fisheries management, transboundary stocks, the driftnet issue and negotiations on an International Convention on Bio-diversity.

Figure 17: Biological Sciences Areas of Focus in 1991-92 (Cont'd)

Activity Area	Program Focus
	Continue research on factors influencing the survival of young fish with respect to understanding variability in, and forecasting recruitment to, populations of important commercial species. This will include consideration of factors relevant to impact of climate change.
Aquaculture and Enhancement	Within available resources, conduct research in aquaculture sciences, and transfer appropriate domestic and imported technologies to the aquaculture industry and enhancement programs; implement responses to DFO's Aquaculture Strategy, Program Evaluation and Audit, and implement year two of the Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP) Aquaculture Science program; continue the process of amending fish health protection regulations, particularly in the areas of imports; minimize risk of crossbreeding of cultured stocks with wild stocks; monitor wild and cultured stocks of finfish and shellfish for diseases; and conduct biotechnology research in aquaculture under the National Biotechnology Strategy. Supplement natural Atlantic salmon production through regional enhancement programs, in cooperation with the resource management and habitat protection efforts and, where possible, involving the private sector and agencies such as Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA), Canadian Employment and Immigration Commission (CEIC), etc.
Habitat Assessment and Related Research	Provide habitat research and related scientific advice in support of the application of the provisions of the Fisheries Act, the implementation of the Department's Policy for the Management of Fish Habitat, and DFO's compliance with the Order-in-Council governing Environmental Assessment and Review Process (EARP).

Figure 18: Physical and Chemical Sciences Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Program Focus
Fisheries	Analyze environmental processes and conditions and their link to the long-term renewal of marine fish stocks, the maintenance of fish habitat, and the impacts on aquaculture operations.
Climate Research	Undertake physical and chemical marine environmental studies on the continental shelves and adjacent waters to improve understanding of atmosphere/ocean interactions and prediction of climate change.
Contaminants and Toxicology	Implement the Toxicology and Contaminants Science strategy. Continue research and monitoring responsibilities under the 1987 Protocol to the Canada/U.S. Great Lakes Water Quality Agreement, particularly with respect to toxic chemical contamination of fish and fish habitat. Implement new studies under the Great Lakes Preservation Program. Carry out research studies on the effects of contaminants on fish, aquatic organisms and marine mammals. Undertake increased research and monitoring under the St. Lawrence River Clean-Up Program. Implement an action plan to deal with the problem of plastic debris and driftnets in the oceans.

Figure 18: Physical and Chemical Sciences Areas of Focus in 1991-92 (Cont'd)

Activity Area	Program Focus
Ocean Physics and Information	Improve the provision of real-time information for the forecasting of waves, currents, storm surges, ice and icebergs. Continue research on the development and improvement of ocean circulation models required to further understand fish recruitment and the role of oceans in climate change. Accelerate development of an ocean information system with emphasis on numerical modeling, remote sensing, networking and artificial intelligence.
Ocean Technology	Continue to develop physical, chemical and biological sensors and oceanographic equipment, and foster the transfer of this technology to the private sector.

Figure 19: Hydrography Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Program Focus
Charts and Publications	Continue to ensure that up-to-date charts, sailing directions, small craft guides and tide and current tables are available at all times for vessels operating in Canadian waters. Continue the program of the conversion of all charts to metric, bilingual format and to the North American Datum 1983.
Surveys	Undertake revisory surveys, including investigations of reported hazards to navigation. Carry out coastal surveys in high priority areas in the Atlantic provinces, on the B.C. coast, the Arctic, in the St. Lawrence Gulf and River and in inland waters.
Technological Development	Continue to develop a hydrographic development program aimed at improving technology and methodology for managing a large hydrographic database and accelerating the hydrographic survey program and production of paper and electronic charts, with emphasis on the following: evaluation of the Global Positioning System; the implementation of computer-assisted cartographic techniques; the development of Deep Oceans Logging Platform with Hydrographic and Instrumentation Navigation (DOLPHIN) for coastal and offshore surveys; the development of the Through-Ice-Bathymetry System; fostering the transfer of new/improved technology to the private sector.

In the case of Hydrography, milestones and achievements can also be described in quantitative terms, as shown in Figure 20. The production and distribution of navigational charts, publications, geoscience maps and other information account for 38% of total resources, while data collection (field surveys and tidal measurements) accounts for 51%, and technology development and transfer, 11%.

Figure 20: Hydrography Output Highlights for 1991-92

Activity Area	Milestones/Achievements		
Charts and Publications			
Navigational charts	New Charts	New Editions	Reprints
Atlantic Coast	12	3	16
St. Lawrence/Quebec	4	1	3
Inland Waters	8	6	29
Pacific Coast	9	20	26
Arctic	3	1	2
Total	36	31	76

Publications

Tides, Currents and Water Levels	6 Volumes of 1992 Tide/Current Tables
Sailing Directions	3 English, 2 French editions
Small Craft Guides	2 English, 2 French editions
Notices to Mariners	500
Ocean Maps	18 Maps in digital form

Data Collection

Field Surveys	Location
Atlantic Coast	Bonavista Bay & Notre Dame Bay, Nfld Labrador Coast, Scotian Shelf, Ecum Secum to Beaver Harbour, N.S., Sweep surveys of harbours, revisions.
St. Lawrence River & Gulf	Port of Montreal, Varennes, Mingan, Anticosti Island.
Pacific Coast	Queen's Sound, Fraser River, Revisions in Mathieson Channel and Queen Charlotte Islands.
Arctic	Dolphin and Union Strait, Queen Maud Gulf, Arctic Islands, Baffin Island, Pond Inlet and Admiralty Inlet.
Inland Waters	Point Petre to Prince Edward Bay, Coburg, (Lake Ontario), Southern Georgian Bay, Lake Temiskaming, selected harbours in the Great Lakes.
Tides, Currents, Water Level Measurements	Surface currents in northern B.C. waters, estuarine modeling of the Fraser River, currents in Active Pass, B.C., Pond Inlet (Arctic).
	Maintenance and data collection of the Permanent Gauging Network and data collection from temporary gauges in areas of field survey operations.

B. Atlantic Fisheries

Objective

To conserve, protect, develop and enhance the fishery resource base and its habitat; to provide for the management, allocation and control of the commercial, native and recreational fisheries in marine and inland waters; to maintain and develop benefits from the use of the resource; and to provide services and infrastructure in support thereof.

Description

This Activity encompasses: all federal fisheries and habitat management and development functions in the Atlantic zone and the waters adjacent to Newfoundland, Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island and Quebec, and within and adjacent to Canada's 200-mile fisheries zones on the Atlantic Coast, including the river systems and lakes in all of those provinces except Quebec; the planning and execution of those functions through which the Department manages the fisheries resource and the primary sector of the Atlantic fishing industry.

The management of the Atlantic Fisheries Activity is achieved through two sub-activities: Fisheries and Habitat Management, and Resource and Industry Development.

Fisheries and Habitat Management: The principal endeavour of this sub-activity is the management of fisheries resources which are exploited for subsistence, commercial, native and recreational purposes. In Atlantic Canada, approximately one hundred stocks (shellfish, anadromous, groundfish and pelagic species) are managed. The majority of these stocks are groundfish and pelagics for which Total Allowable Catch limits (TACs) are set for each fishing zone on the basis of scientific advice developed on each stock's individual dynamics (i.e., growth, mortality and fecundity rates, etc.). The management of so many stocks of fish which migrate throughout defined fishing zones and the establishment of TACs for each stock or complexes of stocks on a zonal basis indicates the complexity of fisheries management on the Atlantic coast. The extension of fisheries jurisdiction to 200 miles in January 1977 gave Canada almost full control over the fishery resources off the east coast. Foreign fishing was largely phased-out and the allocations available for domestic fleets increased as depicted in Figure 21 (see page 49).

The development and implementation of an annual fishing plan for each fishery requires a broad mix of resources. Following the research necessary to understand the dynamics of the stocks involved and their current status under the Science Activity, extensive consultations are required to set the appropriate allocations. Consultations are held as required from the community level to the regional and sector level. Regulatory decisions must be communicated and explained to participants by fishery officers and through the media.

Enforcement of the regulations requires the use of patrol boats able to operate in inshore or offshore areas, aircraft and observers aboard participating vessels. Enforcement activity is also carried out at landing sites ranging in size from small community facilities to large trawler plants. Data on catch and fishing effort must be collected, processed and disseminated. Appropriate communication facilities must be in place to coordinate operational activities. Economic analysis must be carried out to determine the impact of regulatory measures and assess the need for options for a change in coming seasons.

Monitoring, control and surveillance programs have several components (land, sea, air, on site) and also include the level of penalty imposed for apprehended violators (fines, confiscations, licence suspensions, imprisonment). There is a link between the penalty likely to be imposed and the perceived chance of detection and apprehension. Changes in the level of penalties may lead to changes in levels of illegal activity and thereby affect the deployment of resources.

Work is carried out in the following areas:

- licensing is a vehicle for control of the fishery which limits entry to the fishery;
- resource allocation involves the protection of enough biomass for self generation of stocks and the division of harvestable surpluses amongst user groups in order to ensure an orderly and equitable harvest;
- regulations are developed, amended and processed following consultations within the Department, with other departments and with industry to assess their impact and to determine alternatives;
- monitoring, control and surveillance includes measures to protect the resource from over-fishing, ensure an orderly and equitable harvest amongst licensees and maintain catches within the TAC; also includes protection of the resource against illegal use by non-licensed persons;
- habitat management involves achieving the Department's habitat objectives which are to bring about a net gain in productive capacity through conservation, restoration and development with no net loss for projects with destructive potential. This involves liaison and coordination with other federal departments, provincial governments, government agencies and the private sector. Additional policy and program response is developed to respond to habitat issues of national prominence such as toxic chemicals; and
- other operational endeavours include planning and communications involving the associated management activities at regional and headquarters levels.

Resource and Industry Development: Resource and Industry Development activities are generally characterized as assistance to private sector efforts to reduce harvesting costs, increase the exploitation of under-utilized species and upgrade product quality, as authorized under the Fisheries Development Act. Contributions may include providing staff and expertise to assist these efforts. The major portion of this work takes place under Economic and Regional Development Agreements (ERDAs). Work is carried out in the following areas:

- technology research and development is undertaken through which new technological needs of the industry are identified and their potential applications are matched to existing problem areas. Specific technology applications are developed, through private sector and industry organizations and evaluated for application to sectors of the fishing industry;
- technology transfer consists of transfer of Research and Development (R&D) results through workshops, on-site demonstrations, direct technical advice to industry, technical video productions and publications to targeted groups;

- identification of infrastructure required to meet forecasted levels of fishing activity in specific geographic locations. This serves as a basis for formulating proposals for special development programs such as ERDAs and for commenting on applications to other funding agencies for fisheries related projects. This includes the operation of the Newfoundland Bait Service which is a commitment under the Terms of Union with Newfoundland and provides an average of 3,400 tonnes of bait;

- provision of support to experimental fisheries and to the aquaculture industry in an effort to diversify and expand the benefits from the resource. This also includes development, planning and implementation of new fisheries; and

- development/administration of ERDA Co-op fisheries subsidiary agreements.

Figure 21: Atlantic Groundfish Quota Allocations

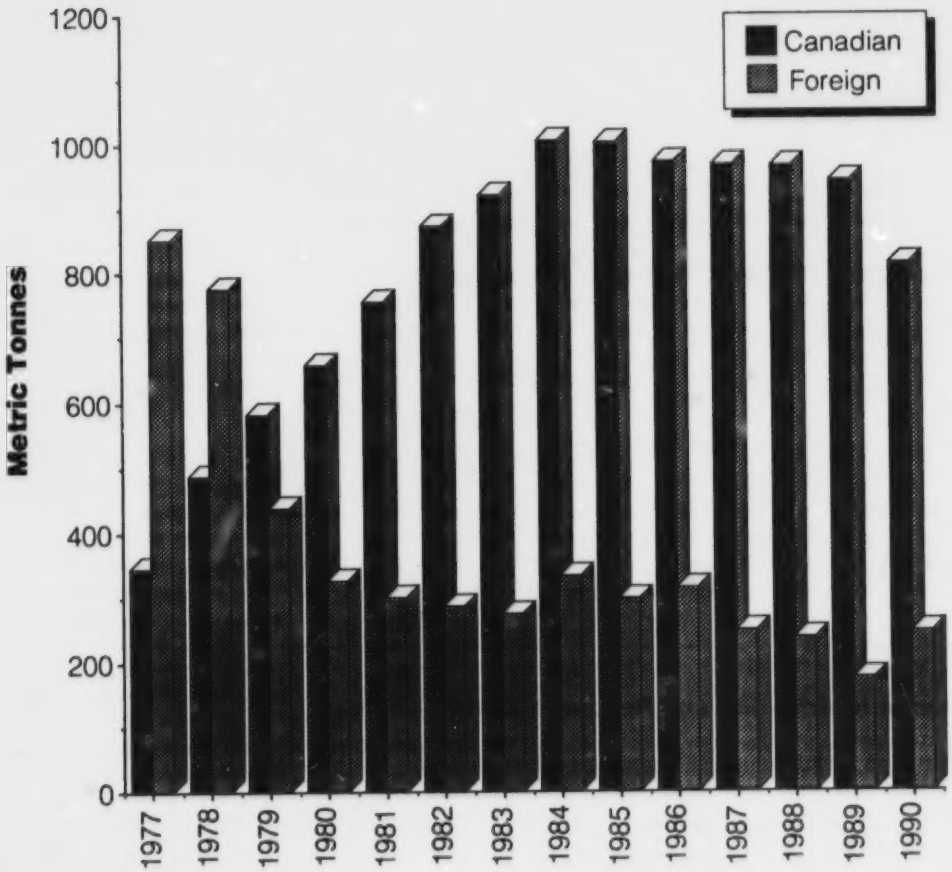

Resource Summary

The Atlantic Fisheries Activity represents approximately 17.7% of the Department's total 1991-92 operating expenditures and 17.9% of the total person-years.

Figure 22: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**		Forecast 1990-91		Estimates 1990-91	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Fisheries and Habitat Management	**108,688**	**997**	97,069	988	75,904	955
Resource and Industry Development	**27,689**	**86**	35,177	98	29,782	86
	136,377	**1,083**	132,246	1,086	105,686	1,041

Details on the year-over-year changes for the Atlantic Fisheries Activity can be found in Section I, Figure 1, pages 11 to 13.

Figure 23: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Fisheries and Habitat Management	78,805	79,062	72,071
Resource and Industry Development	29,190	29,487	28,280
	107,995	108,549	100,351
Person-Years	1,058	1,044	1,042

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken by the Atlantic Fisheries Activity results in:

- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fishing plans for each stock or complex of stocks;
- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fish habitat management plans and policies;

- allocation of agreed portions of the Total Allowable Catch to various sub-groups of commercial, native and recreational fishermen;
- rebuilding of depleted or endangered fish stocks through application of enhancement technology and habitat rehabilitation;
- enhancement of increased exploitation opportunities for commercial, recreational and native food fishermen, resulting in improved economic returns;
- protection of stocks through enforcement activities and issuance of licences to ensure orderly and equitable harvest of fishery resources;
- new economic benefits for the industry from under-utilized and non-utilized species, discarded raw material and aquaculture production;
- additional benefits for the industry from value-added processing;
- reduced operating and capital costs for vessel and plant operations and increased quality of fish products; and
- conservation of the resource base through improved technology.

The results for this Activity are illustrated in Figure 24.

Figure 24: Atlantic Fisheries Results Spectrum

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Fisheries and Habitat Management		
Development of fishing plans and management strategies.	Allocation of resource among user groups.	Stable fishing sector.
Establish TACs and fishing arrangements (domestic/foreign) and regulations to carry out management strategies and issuance of licences and registration (vessels and fishermen).	Controlled access to resource.	Orderly harvesting and equitable sharing of catch.
Enforcement of regulations and management measures.	Enforcement of allocation and access to stocks.	Conservation of fishery resource and habitat.
Monitoring and surveillance of activities (land, sea, air, and on-site).	Maintain fish stocks.	Conservation of fishery resource and habitat.
Development, project authorization, habitat area plans, agreements and restoration and development projects.	No net loss of productive capacity. Increased productive capacity.	Conservation of fishery resource and habitat.

Figure 24: Atlantic Fisheries Results Spectrum (Cont'd)

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Resource and Industry Development		
Infrastructure	Financial and technical assistance.	Reduced harvesting costs.
Technology research and development.		Improved processing capability.
Technology transfer		Upgraded product quality.
Development of fishing – underutilized species – aquaculture	Creation of new fisheries.	Increased economic opportunities from under-utilized species.
Development and administration of special development programs, i.e., ERDA fisheries subsidiary agreements.	Conservation of resource base through implementation technology.	

Achievements of the Atlantic Fisheries Activity for 1989-90 and 1990-91 to date are shown in Figure 25.

Figure 25: Atlantic Fisheries Achievements

Activity Area	Achievement
Fisheries Management	The 1990 Atlantic Groundfish Management Plan was completed and released. New regulatory measures went into effect December 7, 1989. A proposed licensing policy for handliners was drafted. The Bluefin tuna management plan introduced a more flexible allocation of resources. A management plan for rock crab in the Gaspé was developed and a 2-year management plan for Gulf shrimp was initiated. A 10-year ITQ program has been implemented for the Gulf-based 50'-65' groundfish fleet, with a monitoring and control component. A pilot Enterprise Allocation (EA) program has been implemented for the Gulf midshore snow crab fishery. An assessment of the opportunities for implementation of Individual Quota (IQ) or Individual Transferable Quota (ITQ) programs for other mobile fleets has been undertaken in the Gulf of the St. Lawrence and for the Scotian shelf.
Fish Habitat Management	Studies were undertaken on habitats of the St. Lawrence River. A number of habitat restoration projects were carried out in cooperation with community groups and businesses.
Underutilized Fisheries	Long-term regional policies on underutilized species have been developed and were the object of consultations with industry and fishermen. A workshop was held in Scotia Fundy region and fisheries were implemented for quahaugs, hagfish, dogfish, sea urchins and silver hake. In Quebec region a workshop was held to promote the new fisheries and a multi-year plan is now available. An assessment of the developmental commercial fishery of offshore clams on Banquereau Bank was completed.

Figure 25: Atlantic Fisheries Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievement
Licensing	Revisions were made to the new Atlantic Fisheries Licensing Policy and refinements were made to the new vessel replacement rules. A number of additional experimental licences were issued throughout the Atlantic zone.
Resource Protection, Monitoring, Control and Surveillance	Full observer coverage at industry cost was introduced in the northern shrimp fishery commencing May 1989. Common approaches were investigated for establishing mandatory weigh-out and plant audit systems, and the development of a forensic enforcement program and Remote Electronic Monitoring System (REMS) proposal. Surveillance was increased on capelin, salmon, tuna, supplementary crab and otter trawl fisheries in Newfoundland. In Scotia-Fundy, field enforcement activities were concentrated on groundfish mobile fleet and inter-regional bluefin tuna fishery. Contract air surveillance services for the Newfoundland and Scotia-Fundy regions replaced tracker surveillance commencing March 1990 and has more than doubled effective air hours. In Quebec, fisheries surveillance was oriented towards groundfish, crab and lobster. Efforts were made to develop native fisheries in Northern Quebec through ERDA. Several informatics projects were undertaken to improve fisheries enforcement data bases. These included the development of an information system relating to foreign fisheries and the initiation of a weekly reporting system for fishery officers.
Marine Mammal Management	Studies continued on habitats of the St. Lawrence River and projects aimed at informing the public, including activities specifically geared towards St. Lawrence Belugas. The first Northern-Quebec beluga management plan was implemented in 1990-91. DFO coordinated the annual harp seal hunt.
Diversification of the Resource Base	A number of efforts were made to investigate alternative fishing opportunities, such as the adaptation of BC roe on kelp techniques for fleets facing resource shortages in certain traditional fisheries. Options were developed in conjunction with the Stein Task Force to address 2J3KL cod Total Allowable Catch (TAC) reduction. Experimental fishing licences were issued to two NS based offshore scallop vessels to fish for Icelandic scallops in 3Ps.
Native Fisheries	In conjunction with the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) and the provinces, DFO developed and refined fishery based developmental opportunities for SW New Brunswick native communities, with emphasis on outfitting and guiding operations and encouraging native participation in advisory committees. This also included the development of a long-term management package for native fisheries and the renewal of five native special food fishery licences and cooperative self enforcement agreements. Efforts were made to develop native fisheries in Northern Quebec through the Economic and Regional Development Agreement (ERDA). A land claims review team began negotiations on proposed Labrador Inuit Association interim measures. Kingsclear conversion to an angling fishery proceeded on target.

Figure 25: Atlantic Fisheries Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievement
Consultative Mechanisms	DFO consulted with the industry and provincial governments to improve committee structures and processes in the advisory process. The concept of zonal/river management was introduced for salmon on an experimental basis on three rivers in the Gulf Region.
Resource and Industry Development	The Newfoundland Inshore Fisheries Development Agreement is at the mid-point of its five year mandate. It is being well received by its clients and is generating some positive effects on the inshore sector of the Newfoundland Fisheries. In 1990, the federal government entered into a five-year cooperation agreement under the umbrella of the Economic Regional Development Agreement (ERDA) with the Province of Nova Scotia. Numerous projects are underway under the Canada/ New Brunswick Cooperation Agreement, including: rockweed study; vessel hold upgrading; floating weir project; underutilized species harvesting projects; inshore/offshore square mesh studies and trials; degradability of gillnets experiments; and shrimp and groundfish separator trawls. Canada and P.E.I. also signed a five year cooperation agreement in 1989. Aquaculture dominated most activities with such projects as Oyster Enhancement, Shell Bed Cultivation and the Aquaculture Diagnostic Services set up at the Atlantic Veterinarians College. Fish quality improvement method and provision for proper infrastructure are also important elements of the coop agreement. In Quebec, economic development under the Essais et Experimentation program is a success, with 40 proposals being received. 23 offers were made and 10 are still under study. Under the development program, 11 projects are being implemented.
Aquaculture	Memoranda of Understanding on aquaculture were negotiated with provinces. Under the NB Cooperation Agreement and the Atlantic Fisheries Adjustment Program, 15 projects have been approved. In Scotia Fundy Region, 185 aquaculture leases/licences and experimental permits have been processed.

Particular areas of focus for Atlantic Fisheries and Habitat Management and Resource and Industry Development for 1991-92 are shown in Figure 26.

Figure 26: Atlantic Fisheries Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Areas of Focus
Commercial Fisheries	Complete consultations and begin implementation of the recommendations of the Northern Cod Review Panel, the Implementation Task Force on Northern Cod, and the Scotia Fundy Groundfish Task Force.
	Emphasize the needs of the inshore fisheries in allocating funding from Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP) and Federal/Provincial fisheries development agreements.
	Development and initiation of fishermen's professionalization program.
	Arrange for priority access by active fishermen to new opportunities for under and unutilized species .
Consultation Process	Develop comprehensive assessment of all Atlantic Fisheries consultative bodies and options for renewal of consultative process.
Environmental Issues: Habitat Management	In cooperation with the Pacific and Freshwater Fisheries (P&FF) Sector, develop a new habitat management program, including a referral process.
Marine Mammals	Continue work of joint Science/Atlantic Fisheries marine mammal working group on whale watching, marine mammal by-catch and whale stranding guidelines.
	Develop communications plan on DFO management of marine mammals.
	Implement the Beluga Management Plan for Northern Quebec.
Aboriginal Fisheries: Indian Fisheries	In cooperation with other government agencies (e.g., Atlantic Canada Opportunities (ACOA), Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) develop aboriginal fishing plans.
	Promote fisheries based native economic development initiatives.
Land Claims	Work with DIAND and define formal consultation process for dealing with third parties affected by land claims process.
	Continue negotiating Labrador Inuit and conseil Attikamek-Montagnais (CAM land claims, and James Bay and Northern Quebec agreement (JBNQA)) - renewal.
Recreational Fisheries	Examine implications of growing activity in marine recreational fishing.
	Revitalize inland recreational fisheries.
Aquaculture	Develop a proposal assessment system for aquaculture projects in cooperation with other government departments to ensure that only viable projects receive permits, government assistance, etc.

C. Pacific and Freshwater Fisheries

Objective

To conserve, protect, develop and enhance the fishery resource base and its habitat; to provide for the management, allocation and control of the commercial, Native and recreational fisheries in marine and inland waters; to maintain and develop benefits from the use of the resource; and to provide services and infrastructure in support thereof.

Description

This Activity encompasses all federal fisheries and habitat management and development functions in the Pacific and Arctic Oceans, British Columbia, the Yukon and Northwest Territories, Alberta, Saskatchewan, Manitoba and Ontario. This includes management in Canadian portions of trans-boundary rivers, shared management of interception fisheries in international waters and management of the Native, recreational and commercial fishing effort, except where authority has been delegated to the provinces or territories for the management of inland fisheries. It also includes the direction of the Department's national habitat management functions.

The Pacific coast fisheries extend to the 200 mile limit off the shores of British Columbia, and from the Canada-U.S. boundary with Alaska in the north to the drainage basin of the Fraser River in the south. The Pacific fishery is dominated by salmon which in 1988 accounted for approximately 60% of the total landed value of $533 million. Herring, mainly roe herring, accounted for 15% and groundfish for 15% with shellfish and the remainder making up the balance. Pacific fisheries account for 30% of the value of Canadian Fishery Products, valued at $1 billion annually. The B.C. commercial fishery employs approximately 28,000 people directly in harvesting and processing activities. Over 300,000 recreational anglers participate in the sports fishery, generating employment and income in support of industries such as charter operations, boat building, equipment supply and tourism. Also, a significant portion of the approximately 65,000 status Indians in British Columbia depend on the salmon resource as a source of both food and employment.

The exploitation of fish and marine mammals has been a dominant activity during the entire period of human development in the Canadian Arctic. Fish and marine mammal resources serve several functions in the social, cultural and economic life of Northerners, particularly Indians and Inuit. The resources are harvested for domestic, commercial and recreational purposes. On average, each Indian and Inuit consumes about 85 kg of fish. In addition, each Inuit consumes about 57 kg of seal meat and 26 kg of whale meat annually. While economic value has been difficult to estimate for the Canadian Arctic, the domestic fishery has recently been estimated at $11.0 million, the commercial fishery $1.6 million (landed values), and the recreational fishery (including all money spent by recreational anglers in the Canadian Arctic) about $15.6 million; the total estimated value is $28.2 million for fresh and marine waters.

Canada's inland waters support a commercial fishery of over 52,000 tonnes and a landed value of over $91 million. The fisheries resource also provides close to 50 million days of recreational fishing with an annual harvest estimated to be greater than the commercial harvest. The recreational fishery in Ontario is the largest and most valuable in Canada. Attracting over 3 million resident and non-resident anglers annually, it sustains an important component of Ontario's multi-billion dollar tourist industry and provides regional income and employment to between 10 and 15 thousand people.

The Pacific and Freshwater Fisheries Activity is divided into two sub-activities: Fisheries and Habitat Management and Resource and Industry Development.

Fisheries and Habitat Management: Work undertaken by this sub-activity is essential to the conservation and protection of fisheries and habitat resources exploited for subsistence, commercial and recreational purposes. Work is carried out in five areas:

- resource allocation covers activities that ensure optimum resource utilization through the development of fishing plans and harvesting arrangements through consultation and negotiation, both domestically and internationally. Collection and analysis of harvest data and stock assessment permits in-season management and the development of the following year's fishing plan;

- licensing is the vehicle for regulating participation in and access to the fishery and is required for limiting the number of fishing vessels and their catching power. Activities include issuance of licences, licence conditions and registrations, processing of licence transfers and licence appeals and the development of licence policy and guidelines;

- monitoring, control and surveillance ensures compliance with Canadian legislation and habitat and fisheries policies, including allocated quotas, licensing conditions, terms and conditions of habitat authorizations, as well as detecting and deterring unlicensed/unauthorized fishing activity by domestic as well as foreign nationals within the 200-mile zone;

- regulations development provides for the development and processing of regulations necessary for carrying out management of the fisheries resource, including impact evaluations of legislation and regulations, production of annual regulatory plans and drafting of regulations; and

- fish habitat management includes operational, regulatory, consultative and advisory activities consistent with maintaining the natural productive capacity of fish habitats. This includes project and referral assessments, integrated resource planning and public education.

Resource and Industry Development: This sub-activity is an integral part of management initiatives to rebuild Pacific salmon and Great Lakes fish stocks through a combination of fishery management strategies, salmonid enhancement, habitat rehabilitation and predator control. Work is carried out in three areas:

- stock enhancement creates harvestable surpluses in known stock fisheries where natural stock rebuilding is ineffective because of environmental conditions, habitat loss or other factors. This is done by releasing hatchery-raised fish from 33 major facilities, 25 Community Economic Development facilities and approximately 800 Public Involvement Projects.

- rehabilitation of wild stocks restores wild Pacific salmonid stocks, where environmental conditions permit, by stream clearance, the installation of fishways and of groundwater-fed side channels which improve spawning and rearing habitat, and by lake enrichment. The Sea Lamprey Control Program helps to restore Great Lakes fish stocks through the application of lampricides

to eradicate larval lamprey and through the construction of low-head sea lamprey barriers to prevent the upstream migration of spawning sea lamprey.

- new fisheries are created in locations where natural stocks have been exhausted beyond the point of natural regeneration, or where stocks have not been fully developed because of barriers to migrating fish such as impassable falls. Other efforts to support the development of this new fisheries industry include the conclusion of agreements with the provinces to streamline the licensing process for aquaculture operations, and to coordinate federal/ provincial efforts.

Resource Summaries

The Pacific and Freshwater Fisheries Activity represents approximately 13.8% of the Department's total 1991-92 operating expenditures and 14.2% of the total person-years.

Figure 27: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**		Forecast 1990-91		Estimates 1990-91	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Fisheries and Habitat Management	**62,364**	**639**	61,915	647	54,497	626
Resource and Industry Development	**41,563**	**224**	43,355	224	42,353	224
	103,927	**863**	105,270	871	96,850	850

Details on year-over-year changes for the Pacific and Freshwater Fisheries Activity can be found in Section I, Figure 1, pages 11 to 13.

Figure 28: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Fisheries and Habitat Management	56,209	56,802	52,280
Resource and Industry Development	40,920	41,075	40,180
	97,129	97,877	92,460
Person-Years	858	856	857

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken by this Activity results in:

- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fishing plans for each stock or complex of stocks;
- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fish habitat management plans and policies;
- allocation and controlled harvesting of agreed portions of the Total Allowable Catch, internationally and domestically, to various sub-groups of commercial, Native and recreational fishermen;
- rebuilding of depleted or endangered fish stocks through the application of enhancement technology and habitat rehabilitation;
- enhancement of increased exploitation opportunities for commercial, recreational and Native food fishermen, resulting in improved economic returns; and
- protection of stocks through enforcement activities and issuance of licences to ensure orderly conservation and equitable harvest of fishery resources.

The following are potential indicators which might be suitably applied to measure the effects of the Pacific and Freshwater Fisheries programs:

- key indicators of more fish are a direct measure of fish stock abundance by species and areas over years, as well as catch per unit effort;
- equitable allocation of fishing opportunities could be measured by assessing actual catch by user groups and determining if inequities arise from either not limiting the catching power of fishing vessels, not limiting the number of fishing vessels or not complying with regulations;
- key indicators for maintaining and rebuilding stocks are actual versus target catches and in the case of salmon, escapement trends;
- indicators for global impacts (achieved jointly with other departmental activities) such as increased socio-economic benefits to participants, include landed value of catch over years (see Figures 29 and 30);
- the success of the salmonid enhancement program could be measured by examining the contribution of enhanced salmonids to the Pacific catch (see Figure 31 and 32); and
- decreases in sea lamprey populations and increased benefits from Great Lakes fisheries give some indication of the success of the program.

The results of this Activity are illustrated in Figure 33.

Figure 29: Landed Value of Freshwater Fish in Great Slave Lake

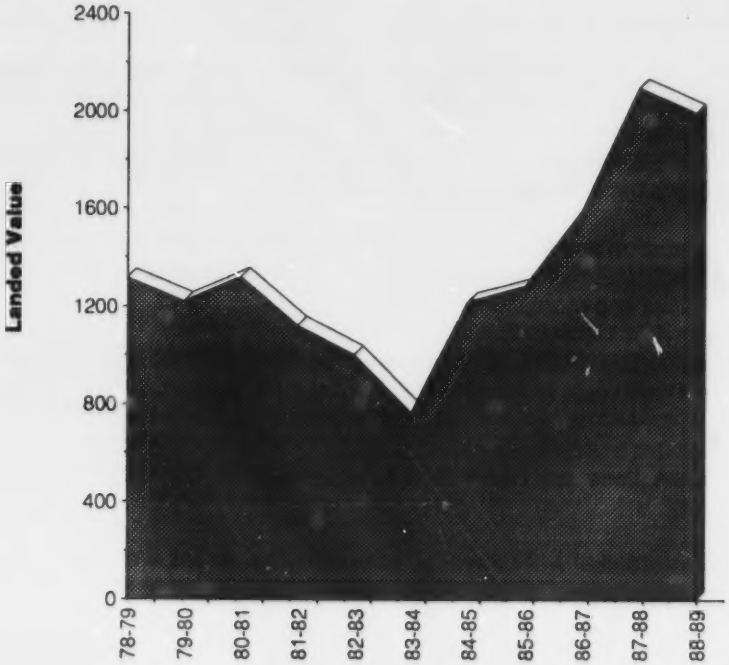

Figure 30: Commercial Fish Landings — 1988

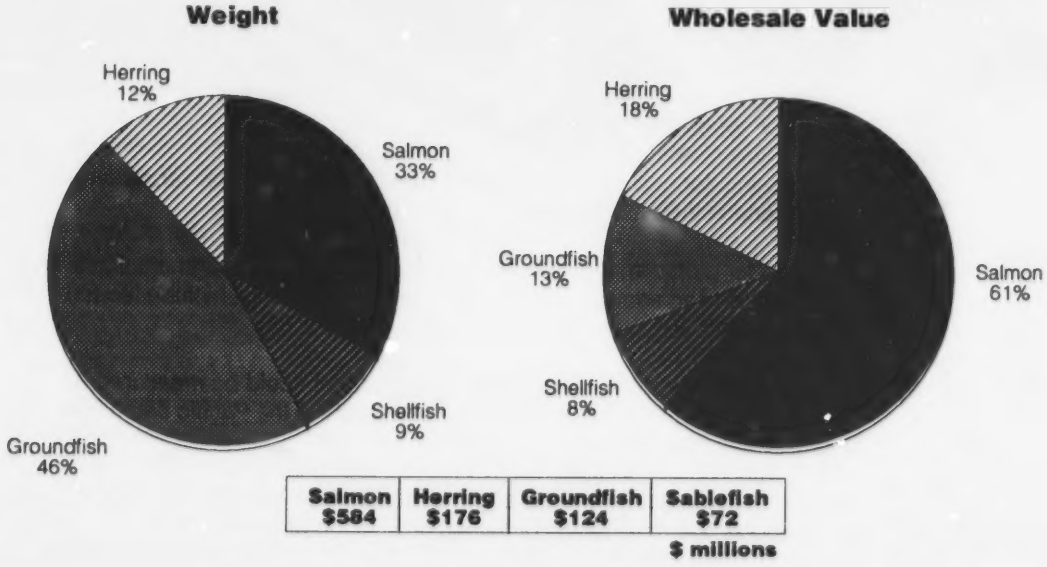

Figure 31: Contribution of Enhanced Salmon to the Pacific Catch

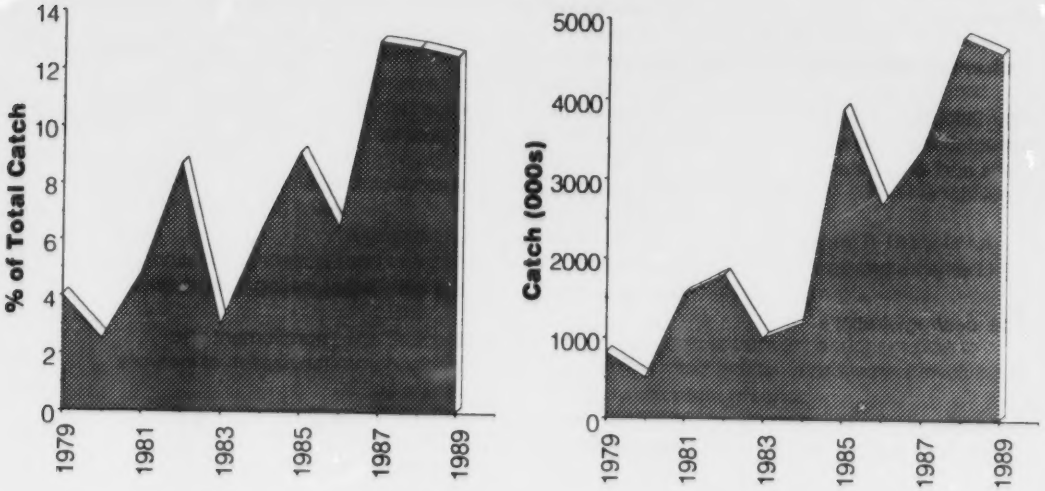

Figure 32: 1989 Pacific Salmon Releases — All Federal SEP Facilities

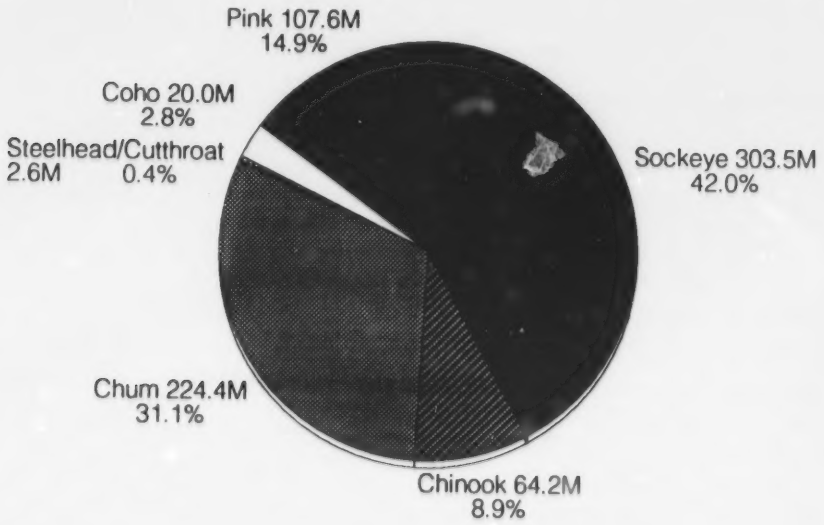

Figure 33: Pacific and Freshwater Fisheries Results Spectrum

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Fisheries and Habitat Management		
International and domestic expectations, fishing plans and associated regulations.	Maintenance and rebuilding of stocks.	Healthy fishery resource base (more fish).
	Equitable allocation among users.	Equitable allocation of fishing opportunities.
Licences/registrations.		Improvement and stabilization of incomes.
Enforcement of management policies and legislation.	Development of new fisheries.	
Implementation plans for new fisheries.		
Development, project authorizations, habitat area plans and cooperative agreements.	No net loss of productive capacity.	
Resource and Industry Development		
Production of fish.	Development of new fisheries.	Increased resource base.
Control of predator species.	Rehabilitation of fish stocks.	
Restoration.	Increase productive capacity.	

Achievements of the Pacific and Freshwater Fisheries Activity in 1989-90 and 1990-91 to date are shown in Figure 34.

Figure 34: Pacific and Freshwater Fisheries Achievements

Activity Area	Achievements
Resource Management and Protection	Fishing plans for the various sectors were developed through extensive consultations with the fishing industry and fisheries were carried out according to the plans. 1989-90 was a successful and better than average fishing season for most fishermen. Guidelines were implemented for the live-capture of beluga whales. A negotiated settlement of the Free Trade Agreement (FTA) salmon and herring trade dispute with the United States was implemented for the 1990 fishing season. The Salmonid Enhancement Program underwent a reorientation to emphasize smaller-scale projects and habitat improvement involving 8,500 members of community volunteer groups. Observer programs were developed and implemented for both foreign and domestic fisheries. A chinook conservation stamp program in the sport fishery and a log book program in the commercial fishery were introduced. In 1989-90 the value of the test fisheries paid for in fish on the Pacific coast was $2,413,000 for the herring fishery and $1,036,000 for the salmon fishery.
Allocation Policies	Herring Spawn-on-Kelp special licences were created and made available to native groups. These licences will provide approximately $4-5 million in economic benefits to Natives.
Sustainable Development	An Office of Sustainable Development was established, and a national sustainable fisheries policy and action plan are under development.
Industry Viability	Individual quotas were established in both the geoduck and sablefish fisheries, and "limited entry" licensing was introduced in the prawn, crab, sea urchin and sea cucumber fisheries. A new roe herring licensing policy was developed which will allow entrants into the roe herring fishery without increasing the size of the fleet. This new Policy has been sought by the fishing industry for many years.
Native Fisheries	A National Aboriginal Fisheries Task Group was established under the direction of a National Steering Committee at the Assistant Deputy Minister level to develop a long-term Native Fisheries Strategy. A revised Government position for the management and enhancement of salmon fisheries was prepared jointly by Fisheries and Oceans and Indian and Northern Affairs to support the negotiation of the Nisga'a land claim. A co-operative program of Native economic initiatives was put in place.

Figure 34: Pacific and Freshwater Fisheries Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievements
Jurisdictional Clarification	An agreement was signed with the Yukon Territory in April 1989 to delegate responsibility for managing freshwater fisheries to the Territorial Government.
Arctic Conservation and Allocation	Special quotas for Natives to hunt beluga whales were allocated to three S.E. Baffin Island communities to maintain the traditional subsistence harvest yet provide for conservation of a rapidly declining stock. In anticipation of the settlement of land claims in the Eastern Arctic and the MacKenzie corridor, work began to increase the participation of advisory bodies in the Great Slave Lake fishery and in the Nunavut in decisions regarding the allocation and use of fisheries resources.
International	Efforts continued to finalize negotiations with the U.S. of Annex IV chapters of the Pacific Salmon Treaty. The Pacific Salmon Commission is continuing to explore ways to streamline the negotiating process. Increased funding was secured for the implementation of the Great Lakes Action Plan. The operating budget for the Great Lakes Fishery Commission was augmented by $420K for 1989-90 and by $840K for future years to maintain Sea Lamprey Control activities.
Habitat Management	Significant progress was made in furthering policy directions for habitat including the development of an interim No Net Loss Procedural Guide and a draft Compliance Policy for the Habitat Provisions of the Fisheries Act. Environmental Assessment and Review Program (EARP) reform was managed through detailed discussions and negotiations with Federal Environmental Assessment and Review Office (FEARO) on the content and objectives of the proposed Environmental Assessment Act. Integration of habitat into fisheries management objectives proceeded with the development of zonal plans concepts for Atlantic salmon and closer cooperation with Salmonid Enhancement Program (SEP). Progress towards achieving a "Net Gain" in habitat productive capability was achieved through partnerships with Wildlife Habitat Canada, Ducks Unlimited and Atlantic Development. The policy and program impacts resulting from the Oldman River Dam decision were managed, directives issued and interim resource relief secured.

Particular areas of focus for Pacific and Freshwater Fisheries for 1991-92 are shown in Figure 35.

Figure 35: Pacific and Freshwater Fisheries Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Areas of Focus
Fisheries Management	Continue efforts to introduce and evaluate long-term strategic changes to present fisheries management structures to promote a more self-reliant industry, equitable allocation amongst users and a healthy, growing fisheries resource. Continue efforts to complete fisheries agreements with inland provinces.
Native Fisheries	In line with recent court decisions and the Government's priority on land claims: • implement strategies for Native cooperative management and an equitable Native food fishery; and • assist in the resolution of Native land claims.
Environment	Develop departmental procedures and prepare the department to implement the requirements of the Canadian Environmental Assessment Act (Bill C-78).
Green Plan	The Fish Habitat Management Strategy proposed under the Green Plan sets out actions which will protect and restore fish habitat. DFO will ensure that the "No Net Loss" principle is fully implemented with respect to development plans and activities that have the potential to damage fish habitat. This will be done in consultation with provincial governments to improve the level of habitat protection across the country through a more consistent application of the fisheries act. DFO will work together with Environment Canada, the province of BC, communities and industry to develop a Fraser River Basin Action Plan. The plan will build on the work of the Fraser River Estuary Management Program, establishing targets and schedules for remedial action plans including clean up of Burrard Inlet. DFO will contribute a comprehensive program science, regulatory action and physical restoration to enhance the productivity of the Fraser River Basin. DFO, in cooperation with the provinces, territories, the commercial, recreational and native fishing communities and other interested parties, will develop a National Sustainable Fisheries Policy and Action Plan. International efforts to promote sustainable fisheries include a high-level initiative to alert leaders of other nations to the serious, long-term consequences of over-fishing outside the Canadian 200 mile limit.
Sustainable Development	Develop a policy framework and operating principles to guide DFO and clients on ensuring a sustainable fisheries resource.
Arctic	Undertake initiatives to conserve and protect the Arctic fisheries resource.

D. Inspection Services

Objective

To provide reasonable assurance that fish and fish products for domestic and export trade meet Canadian and/or foreign country grade, handling, identity, process, quality and safety standards.

Description

Inspection Services is responsible for the development and implementation of national policies, regulations and procedures to ensure that Canadian produced fish and fish products meet appropriate grade, handling, identity, process, quality and safety standards, and that imported fish and fish products meet minimum standards of identity, quality and safety.

Authority for these responsibilities is derived from the Fish Inspection Act and Regulations, Management of Contaminated Fisheries Regulations and Sections of the Food and Drug Regulations and Consumer Packaging and Labelling Regulations. Enforcement of provincial fish inspection legislation is also carried out in all provinces except Manitoba and Quebec.

This combined legislative base gives the Department a mandate to inspect all fish and fish products intended for export from Canada or for inter-provincial trade, all fish and fish products imported into Canada, and most fish and fish products for intra-provincial trade.

Inspection Services sets standards for fish products and facilities, inspects fish and fish products against these standards to determine acceptability of products for sale in Canada and in foreign markets. Industry facilities are inspected to determine the degree of compliance with construction, equipment and operating requirements.

In the domestic fishery, vessels, unloading, handling and transport facilities and processing establishments are inspected to ensure operators employ good handling and sanitary practices and use proper equipment to promote preservation of fish quality. Landed fish are inspected to ensure absence of taint, decomposition and unwholesomeness, and are monitored for compliance with dockside grade standards where such are employed by industry. Finished products are inspected for identity, quality and safety standards. Fish products are certified for export in compliance with Canadian and/or foreign requirements.

The Department also inspects imported fish products for compliance with regulatory quality, safety and identity standards and, where practicable, undertakes the establishment of bilateral agreements with those foreign inspection agencies whose technical competence in fish product inspection has been demonstrated. Inspections of products involve either sensory testing of colour, odour, texture, flavour or appearance and chemical, microbiological or physical inspection, as appropriate. Canned products are also examined for container integrity, Clostridium botulinum being the main concern.

An extensive molluscan shellfish program is in place to prevent the marketing of unsafe or unwholesome molluscan shellfish. This program involves surveys and classification of molluscan shellfish growing areas by Environment Canada, monitoring of the shellfish for the presence of Paralytic Shellfish Poison and other toxins, and initiation of closures of harvesting areas as required. Surveillance of growing areas is undertaken by Fisheries and Habitat

Management Division of Fisheries and Oceans Canada. A Canada-U.S. agreement on the control of molluscan shellfish harvesting, shipping and processing is an important part of this program. Shellfish agreements also exist with New Zealand, Japan and Korea.

Inspection Services conducts annually approximately 13,000 inspections of fishing vessels, 18,000 inspections of fish processing plants and approximately 3,000 inspections each of unloading sites and vehicles. The Activity is delivered via six regional offices and 24 inspection laboratories employing a total staff of approximately 561 including 143 laboratory staff and approximately 320 field inspectors. Beneficiaries of the Activity include Canadian consumers, as well as the fishing industry which benefits from standards in exploiting domestic as well as foreign markets. Approximately 80% of domestic production is exported while approximately 50% of fish and fish products consumed by Canadians is imported.

Resource Summaries

The Inspection Services Activity represents approximately 5.1% of the Department's total 1991-92 operating expenditures and 9.1% of the total person-years.

Figure 36: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**		Forecast 1990-91		Estimates 1990-91	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Inspection Services	**39,207**	**552**	39,024	561	33,644	526
	39,207	**552**	39,024	561	33,644	526

Details on year-over-year changes for the Inspection Activity can be found in Section I, Figure 1, pages 11 to 13.

Figure 37: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
Inspection Services	32,486	32,627	31,910
	32,486	32,627	31,910
Person-Years	516	522	531

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken by this Activity results in the assurance that Canadian produced fish and fish products meet appropriate grade, handling, identity, process and quality standards, and that imported fish and fish products meet minimum standards of identity, quality and safety.

The results for this Activity are illustrated in Figure 38.

Figure 38: Inspection Services Results Spectrum

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Development, testing and interpretation of standards, specifications and regulations.	Assurance that Canadian fish and fish products meet standards.	The safety of consumers is protected.
Inspection of products and facilities and enforcement of regulations and standards.	Imported products meet minimum standards for identity, quality and safety.	Quality standards of the marketplace are met.
Development of Good Manufacturing Practices (GMPs) in consultation with industry.	Uniform application of standards and procedures to all segments of the industry.	Markets are maintained, demand is expanded and new markets are accessed.
Monitoring the operation of in-plant quality control systems and the achievement of good manufacturing practices.	Industry has avenue to provide input to policies and standards.	Improved industry productivity, profitability, and stability.
Monitoring the voluntary grading by industry of domestic raw material and finished products.	Reduced waste of the resource and increased product yield.	
Investigation of consumer complaints.		
Certification of products for export.		
Workshops and dissemination of information.		

Key areas in Inspection Services have been selected for performance reporting.

Ratings of Processing Facilities: The Department inspects and rates processing operations to determine compliance with standards of operation, construction, sanitation and hygiene. Each plant may have several processing operations subject to inspection and specific regulations depending on the number of product forms it produces e.g., frozen, fresh, salted, pickled. Deficiencies are classified as minor, major, serious or critical. An "A" rating represents a few minor deficiencies, while a "D" rating represents serious or critical deficiencies which can result in closure of the operation or registration withdrawal. As of March 31, 1990, of those

operations inspected, 90% were rated either "A" or "B" against production operations standards (Schedule II, Fish Inspection Regulations). As of March 31, 1990, of those operations inspected in relation to Schedule I, Fish Inspection Regulations (construction and equipment standards), 91% rated either "A" of "B".

With the issuance of updated inspection manuals the Department has made a concerted effort to ensure consistency and uniformity in inspection ratings across the country. Figure 39 shows the trends in industry compliance with Schedule I, construction and equipment standards.

Figure 39: Plant Operations Ratings (for construction and equipment standards)

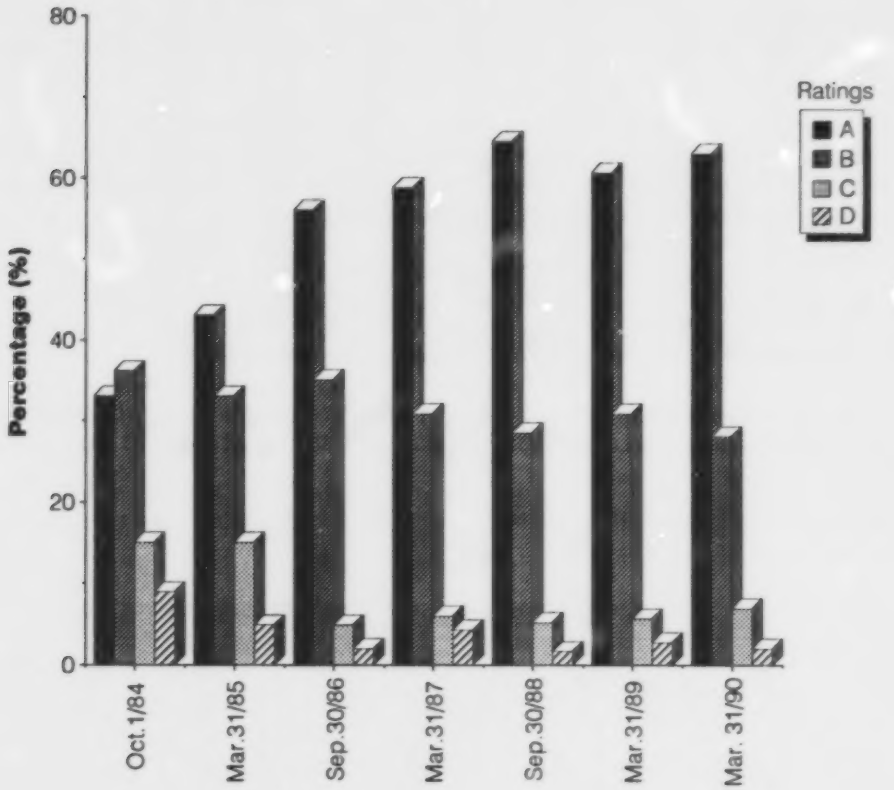

Rating of Fishing Vessels and Unloading, Holding, Handling and Transportation Practices: Fishing vessels and unloading, holding, handling and transportation practices are also inspected to determine compliance with standards and to establish the level of ongoing inspection work. These standards are designed to ensure that fishing vessels are properly constructed, equipped and operated and that fish are handled in a way that preserves fish quality. Due to the redirection of program resources over the past three years to crisis areas (tuna and molluscan shellfish) it has been necessary to rationalize inspection effort in these areas on the basis of a problem-driven rather than a comprehensive approach.

Inspection of Domestic and Imported Fish Products: The Department inspects both domestic and imported fish and fish products. Domestic products are inspected less frequently than imported products due to the frequent inspections of conditions within domestic facilities and of the raw material used in production. During 1990-1991 the Department introduced on a voluntary basis, an in-plant Quality Management Program (QMP) for the domestic processing industry following regulatory approval. The program will be established on a compulsory basis in 1991-92. The QMP will increasingly shift responsibility for quality management to the private sector while providing added assurance that Canadian fish and fish products meet Canadian regulatory requirements for safety, quality and fair marketing. The program has been developed in consultation with the industry (see selected Program Reports, page 118).

Products are also certified for export. In 1990-91, 19,208 certificates were issued for Canadian fish and fish products. These certificates facilitate Canadian producers of fish and fish products access to international markets. In addition, in 1989-90, 4.3 million kilograms of domestic product was ordered destroyed due to non-compliance as compared with 2.9 million kilograms in 1988-89.

For imports, inspection frequency is related in part to compliance. Any product that has previously failed inspection is placed on the Mandatory Inspection List and must pass four consecutive subsequent inspections before that product reverts to routine monitoring. On a routine basis one in five shipments of each product type is inspected.

An Offshore Inspection Program was established in 1988 to help focus inspection effort resulting in a reduction in inspection effort for products covered by bilateral Memoranda of Understanding. To date, three such Memoranda have been signed for canned tuna with Japan and Thailand and for canned tuna and shrimp with the Philippines.

Figure 40 shows the trends for the import inspection program and provides a year over year comparison of inspected and rejected product in relation to all products imported.

Figure 40: Import Inspection Program, All Products

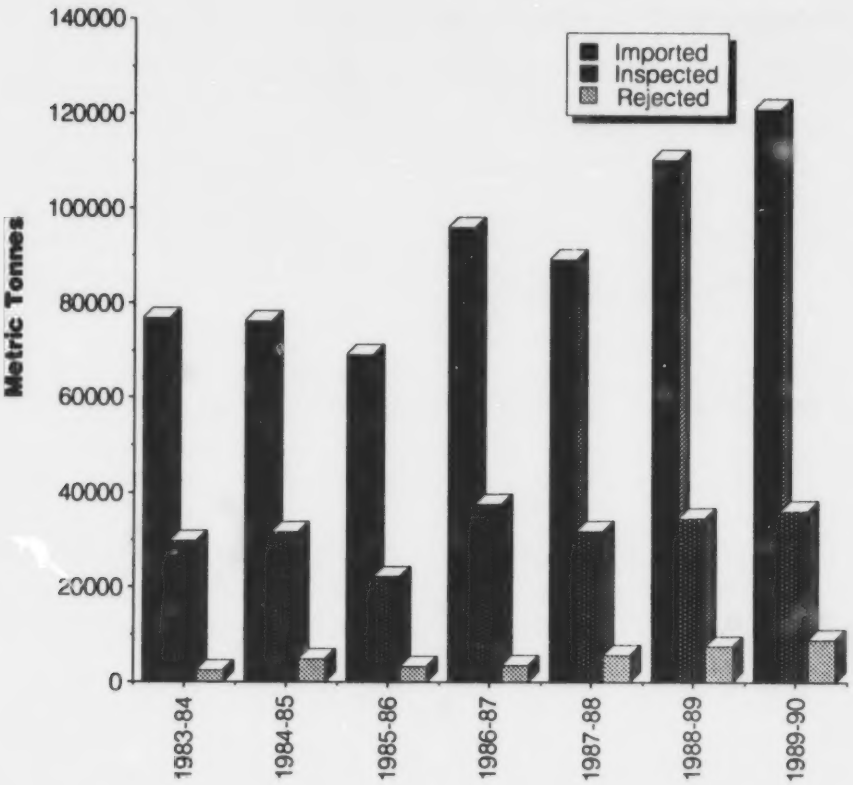

Achievements of the Inspection Activity in 1989-90 and 1990-91 to date are shown in Figure 41.

Figure 41: Inspection Services — Achievements

Activity Area	Achievements
In-Plant Quality Management Program (QMP)	Quality Management Program introduced on a voluntary basis in the domestic fish processing industry in support of greater industry responsibility and accountability for quality management.
National Audit/Control Capability	Developed a national audit and control approach to ensure uniform delivery of the Program for domestic production.
Cost-Recovery	Cost recovery program for export certification under development - introduced cost-recovery for inspection manuals.
Enforcement	Developed an enhanced enforcement approach to ensure a uniform and consistent application across the domestic industry.
Offshore Inspection Program	Initial offshore inspections undertaken for purposes of the Memorandum of Understanding signed with the Philippines.

Figure 41: Inspection Services — Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievements
Regulatory Review	Initiated a review of the Fish Inspection Regulations in light of Canada's international trade obligations including the Canada-U.S. Trade Agreement and Europe 1992.
Interdepartmental Harmonization	Memorandum of Understanding signed with Agriculture Canada on co-operation and roles and responsibilities in dual purpose plants. Procedural agreements reached with National Health and Welfare re joint inspections and regulatory requirements. Memorandum of Understanding signed with Revenue Canada, Customs and Excise on detention of import products, and with Environment Canada re Canadian Shellfish Sanitation Program.
Automated National Management Information System	Implemented an automated MIS for the import inspection program. Initiated design for the remaining components of the program.
Intergovernmental Harmonization	Agreement with B.C. Department of Fisheries regarding complimentary regulations for an inspection regime for finfish aquaculture. Agreement with Quebec Department of Agriculture, Fisheries and Food to better coordinate inspection activities.
National Training Program	20 of 60 National Inspection Training Program Modules completed. Modules for the Quality Management Program completed and field personnel trained.
National Inspection Standards	Issued four manuals to ensure uniform and consistent program delivery: fish product standards and methods (including 10 product standards); facilities inspection; Good Manufacturing Practices (GMPs) for lobster, crab and shrimp; and GMPs for pasteurization and smoked fish in progress. Evaluation of an improved statistical sampling approach completed.
Listeria Monocytogenes	Surveillance program introduced for ready-to-eat foods.
Inspection Regime for Finfish Aquaculture	Monitoring program initiated for the detection of therapeutic drugs in commercial farm fish.
Elimination of Technical Non-tariff Barriers to Trade	Reviewed Canada's regulatory requirements for fish and fish products in relation to Canada's major trading partners (U.S., EEC) in order to achieve harmonization of inspection systems. Initiation of revision to Codex Alimentarius Commission food standards by federal working group chaired by DFO.
Organization Review	Completed organizational review and obtained additional resources to enhance the response capability and scientific and technical capability of the Program.

Particular areas of focus for 1991-92 for this Activity are shown in Figure 42.

Figure 42: Inspection Services — Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Milestones/Achievements
In-Plant Quality Management Program (QMP)	Implement Quality Management Program on a compulsory basis to increase industry responsibility for quality control.
Enforcement	Implement an enhanced, consistent enforcement approach with increased emphasis on compliance with the Fish Inspection Regulations.
Uniform Consistent Program Delivery	Implement a national QMP audit policy to ensure uniform and consistent program delivery.
	Continuation of development and implementation of national inspection policies and procedures, product standards and analytical methods.
Cost-Recovery	Review Inspection Services Program for cost recovery potential including development of a cost recovery program for export certification.
Offshore Inspection Program	Develop further Memoranda of Understanding (MOUs) with foreign governments based on the potential for increased cost-effectiveness of the Import Program.
	Implement an inspection regime pursuant to the MOU with the Government of the Philippines for canned tuna and shrimp.
Human Resource Development	Implementation of human resource plans and initiatives in relation to gender balance issues, Public Service 2000 and the need to upgrade the Scientific and technical capability of the Program.
Interdepartmental Harmonization	Continue development and implementation of MOUs with other federal food inspection agencies to more clearly define roles/ responsibilities and to avoid duplication.
Intergovernmental Harmonization	Development and implementation of MOUs with provincial governments including Manitoba.
National Management Information System	Development of an automated national management information system for operational and management needs including increased response capability to food safety issues.
Scientific and Technical Capability	Undertake strategic investments in scientific and technical equipment for enhanced detection of risks to health and safety from both domestic and imported fish and fish products.

E. International

Objective

To advance Canada's international fisheries interests in conservation and trade.

Description

This activity encompasses the conduct of international relations to advance Canada's fisheries conservation and trade interests, and maximize allocations to Canadians from internationally managed fish stocks with External Affairs and other government departments, including the negotiation and administration of international treaties and agreements affecting conservation, allocations and trade, the conduct of bilateral and multilateral fisheries relations with other countries, as well as the formulation and representation of fisheries conservation, allocation and trade positions.

International focuses on three main subject areas: Atlantic Fisheries, Pacific Fisheries and Trade Policy. International is accountable for policies, strategies and programs aimed at advancing, developing and protecting Canadian fisheries' conservation and trade interests, and maximizing allocations to Canadians from internationally managed fish stocks through international fisheries relations and the settlement of issues related to maritime boundary disputes. The trade objectives include lowering tariffs and reducing non-tariff barriers, expansion of access to foreign markets, provision of advice to the Department of External Affairs in current General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) Multilateral Trade Negotiations and Canada-U.S. Free Trade Agreement discussions.

The Department participates in eight bilateral and multilateral scientific and conservation fisheries organizations. Payments to these organizations (which amount to approximately 60% of the total budget for international activities) are non-discretionary obligations on behalf of Canada pursuant to various treaties and in support of Canada's foreign policy objectives (see Figure 48, page 80). These payments must be made in the currencies in which they are levied and are thus subject to unforeseeable currency fluctuations. The remaining 40% of the operating budget is applied primarily to consultation and negotiation expenses associated with the conduct of international fisheries relations.

Resource Summaries

The International Activity represents less than 1% of the Department's total 1991-92 operating expenditures and total person-years.

Figure 43: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**		Forecast 1990-91		Estimates 1990-91	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
International	**4,957**	**20**	4,709	19	4,684	17
	4,957	**20**	4,709	19	4,684	17

Details on year-over-year changes for the International Activity can be found in Section I, Figure 1, pages 11 to 13.

Figure 44: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Total Available for Use	Main Estimates
International	4,785	4,799	4,678
	4,785	4,799	4,678
Person-Years	19	21	20

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken in this Activity results in:

- the advancement of Canadian interests through multilateral or bilateral cooperation in scientific assessment, management, protection and conservation of Canada's fisheries resources through international negotiations;
- conservation and allocations of internationally managed fish stocks which migrate through international waters, and reduction of loss of Canadian origin anadromous fish to high seas interception fisheries, through implementation of bilateral agreements and participation in multilateral commissions and organizations;
- defence of Canadian sovereignty through negotiation of fishing boundary disputes, assisting enforcement against illegal foreign fishing in Canadian or treaty waters, and resolution of boundary conflict issues;
- enhancement of Canada's international trade in fish and seafood products with the European Community (EC), the U.S., Japan and other trading partners through bilateral and multilateral market access negotiations; and
- protection of Canadian fisheries' trade interests through participation in Canada-U.S. Free Trade Agreement working groups and dispute settlement panels, GATT Multilateral Trade Negotiating Groups and the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) Fisheries Committee.

The results of this Activity are illustrated in Figure 45.

Figure 45: International Results Spectrum

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Consultations with fishermen, processors, traders and governments.	Industry input to Canada's positions in international negotiations.	Improved advice in implementation of international aspects of the Department's mandate.
Bilateral and multilateral negotiations. Monitoring and advising on the implementation of international agreements.	International agreements to conserve fish stocks and obtain allocations for Canada to settle fishboundary disputes, to reduce tariff and non-tariff barriers and to promote wider market access for Canadian fish and fish products.	Conservation and allocation to Canada of fish stocks of importance to Canada. Protection of Canadian fisheries interests in international boundary disputes.
Participation in international fisheries commissions, and unilateral and multilateral trade organizations.	Improved exchange of scientific information and international measures for conservation and management of fisheries and allocations to Canadian fishermen.	Implementation of Canadian conservation and allocation goals and trade interests.
Development of advice and positions for Canada/U.S. trade negotiations and GATT/Multilateral Trade Negotiations.	Improved trade flows with fewer impediments.	Increased trade with the U.S. and EC at lower tariff levels, improvement of tariff treatment and fewer non-tariff barriers among GATT member nations. Expanded industry access to new and existing markets. Lessened pressures for access to Canadian resources in return for market access.
Restriction on high seas fishing in the Northwest Atlantic and the North Pacific Oceans.	Increased Canadian fishing opportunities - protection of Canadian origin and straddling stocks.	Conservation of Canadian stocks and enhanced environmental protection.

Achievements of the International Activity for 1989-90 and 1990-91 to date are shown in Figure 46.

Figure 46: International Achievements

Activity Area	Achievement
North Atlantic Fisheries Organization (NAFO)/ Foreign Overfishing	A high level political initiative was undertaken involving discussions of the overfishing problem between leaders of the European Community (EC), Canadian Ministers and the Prime Minister. An international expert on the Law of the Sea, Mr. Alan Beesley, was appointed Ambassador for Marine Conservation. As a result of these and other efforts, the EC's unilateral quotas for some of the Northwest Atlantic stocks for 1990 were reduced to levels close to the quotas set for the EC by NAFO. At the 1990 Annual NAFO meeting the EC supported, instead of opposing, most of the NAFO decisions. The range of problems with the EC has been narrowed although significant issues remain in dispute.
Canada-France	International coordinated the department's contribution to the work of an interdepartmental team which prepared the first written pleadings in the Canada-France boundary arbitration. Implementation of the interim fisheries agreement continued in 1990.
Trade Negotiations	Negotiations with Japan resulted in liberalization of Japan's import quota and licensing system for seafood products. Canada tabled proposals in the GATT for maximum liberalization of international fisheries trade through global free trade in fish products on a reciprocal basis and presented specific tariff and non-tariff requests to over 30 countries. A working group on inspection related trade barriers was established.
East Coast -U.S.	Dialogue with the U.S. was initiated through an industry-government conference on fishery management practices to explore the potential for Canada-U.S. cooperation in the management of the Gulf of Maine stocks.
International Science	Progress in strengthening international understanding of fisheries and oceanographic developments in the North Pacific Ocean was made through the achievement of substantial agreement among Canada, the U.S.A., the U.S.S.R., Japan, and the People's Republic of China on a draft convention for a North Pacific Marine Science Organization. A multilateral meeting was held in 1990 which finalized the convention, subject to approval by governments.
Driftnets	Scientific monitoring and enforcement agreements were conducted with Japan to curtail the operations of its North Pacific high seas squid driftnet fleet. Canada also was a key co-sponsor of the United Nations General Assembly resolutions in 1989 and 1990 calling for a moratorium on driftnet fishing by mid 1992 unless or until effective conservation measures are taken to prevent unacceptable impacts on living marine and wildlife resources.
Enforcement	New initiatives were undertaken during 1989-90 to explain Canada's position and to inform the public regarding the Dixon Entrance boundary issue. These initiatives included the development of guidelines for fishermen operating in Dixon Entrance, the holding of a public meeting on the issue, and a broadcast stating the Canadian position by the Canadian Coast Guard.

Figure 46: International Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievement
	An agreement was negotiated with the US under which each country will prosecute its own nationals for fishing illegally in the other country's waters, if they evade arrest in that other country.
Pacific Salmon Treaty	The new management regime for the Fraser River contributed to the strongest Fraser River sockeye run since 1913. Canada and the U.S. agreed to a schedule for resolution of the "equity issue" with regard to levels of intercepted fish Progress was made toward a Yukon salmon agreement evidenced by the reaching of a tentative agreement concerning rebuilding and stock stabilization objectives for Canadian-origin salmon stocks from the Yukon River.
New North Pacific Anadromous Species Convention	A draft convention to prohibit high seas salmon fishing in the North Pacific was discussed at an initial meeting in Ottawa. Canada, the U.S., Japan and the U.S.S.R. participated.
Canada-USA Free Trade Agreement (FTA) – Salmon and Herring	Negotiations were concluded with the U.S. to resolve a dispute under the FTA regarding Canadian landing requirements for west coast salmon and herring. New Canadian regulations were implemented to provide a portion of Canadian catches that may be purchased by U.S. buyers at sea. In addition, an export permit requirement was instituted for roe herring.
– Lobsters	In conjunction with External Affairs, a challenge under the FTA was initiated against new U.S. size restrictions on imports of live lobster. The challenge was not, however, successful. Canada rejected proposals made by private sector groups to alter its lobster conservation management regime to conform with U.S. practice.

Particular areas of focus for 1991-92 for this Activity are shown in Figure 47.

Figure 47: International Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Area of Focus
Canada-France Boundary Issue	Coordinate fisheries input into Canadian written and oral pleadings within the Canada-France boundary arbitration.
Northwest Atlantic Fisheries Organization — Foreign Overfishing	Continue high level political and public information campaigns against foreign overfishing in the Northwest Atlantic by both EC vessels and vessels from countries which are not members of NAFO. Pursue the long term legal initiative to develop new and more effective rules of international law applicable to high seas fishing that will ensure conservation of living marine resources through the recognition of special rights, duties and interests of coastal states and the authority of regional fisheries management organizations.

Figure 47: International Areas of Focus in 1991-92 (Cont'd)

Activity Area	Area of Focus
	Strengthen NAFO through initiatives inter alia to improve surveillance and control in the NAFO Regulatory Area and to eliminate fishing by non-members of NAFO.
U.S. By-catches of Pacific Halibut	Seek improved U.S. management controls to reduce high levels of halibut by-catches by the Alaskan trawl fishing fleet.
Driftnets	Continue to work through both bilateral and multilateral channels, including the United Nations, to implement the U.N. resolutions' call for moratoria on large-scale pelagic driftnet fishing, in the absence of effective conservation and management measures.
International Trade Negotiations	Engage in bilateral negotiations, including under the FTA, and use GATT/OECD fora to seek removal of tariff and non-tariff barriers which will remain after conclusion of current round of MTN. Assess Canadian interest and participation in any negotiations related to a possible trilateral USA/Mexico/Canada free trade agreement.
Eastern European Countries and Cuba	Review relationships with an emphasis on maintaining stability and furthering trade in fish within a changing political environment.
North Pacific Marine Science Organization	Finalize convention text and bri.ig it into force.
Canada-U.S. Enforcement Agreement	Implement regulations and procedures to bring the agreement into force.
Fish Trade with the USA	Monitor the activities of US Fishery Management Councils in order to identify conservation-based fisheries management proposals which incorporate trade-restrictive elements which would limit imports of fish and fish products from Canada, with particular attention to proposals affecting lobster and swordfish. Press forward with tariff reduction acceleration requests, alleviation of U.S. sanitary and health barriers and seek reduction of U.S. subsidies particularly at the state level.
North Pacific Anadromous Species Convention	Continue to work with the USA, the USSR and Japan to develop a new convention for the conservation of salmon in the North Pacific Ocean.

To protect and advance Canadian fisheries' interests, and in cooperation with External Affairs, the Department currently conducts foreign fisheries relations and provides funding, strategic advice and recommendations for executive decision-making with respect to the international fisheries commissions and organizations presented in Figure 48.

Figure 48: International Fisheries Commissions and Organizations, Objectives and Payments

Organization/Commission	Commission Objective
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)	Conservation, restoration, rational management and sharing of fish stocks in the Northwest Atlantic; international cooperation with respect to the resource (1990-91 forecast expenditures $374,000).
North Atlantic Salmon Conservation Organization (NASCO)	Conservation, restoration, enhancement, rational management and sharing of North Atlantic salmon stocks (1990-91 forecast expenditures $87,000).
Pacific Salmon Commission (PSC)	Conservation, restoration, enhancement, rational management and sharing of Northeast Pacific salmon stocks. Establishment of salmon management and enhancement programs to reduce interceptions, to prevent overfishing and to secure for each country benefits equivalent to the production of salmon from its own waters (1990-91 actual expenditures $725,000).
International North Pacific Fisheries Commission (INPFC)	Conservation and rational management of the high seas salmon stocks of the North Pacific Ocean; reduction of foreign interceptions of North American salmon and curtailment of their sale abroad (1990-91 actual expenditures $157,000).
International Convention for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT)	Conservation, restoration, rational management and sharing of tuna-like species in the Atlantic Ocean and adjacent seas (1991-91 forecast expenditures $24,000).
International Council for the Exploration of the Sea (ICES)	Encouragement and coordination of studies of the marine environment and living resources of the North Atlantic Ocean and provision of scientific advice, on request, to member governments, groups of member governments or international commissions (1990-91 actual expenditures $117,679).
International Pacific Halibut Commission (IPHC)	Conservation, restoration, rational management and sharing of halibut resources in the Pacific Ocean (1990-91 forecast expenditures $942,000).
Great Lakes Fishery Commission (GLFC)	Study of the Great Lakes fisheries; installation of devices and application of lampricides in the Convention area and related tributaries for lamprey control; and provision of a forum for the development of fisheries management programs (1990-91 forecast expenditures $335,000 (International's Administrative component)).
International Fisheries Commissions Pension Society (IFCPS)	Administration of pension and related benefit policies for employees and dependents of international fisheries commissions established and maintained by Canada and the U.S. in line with their prevailing employee benefit plans.

F. Corporate Policy and Program Support

Objective

To provide executive direction and coordination and corporate administrative services and human resource planning in support of the Program; to direct acquisition and provide the framework for management of capital resources and assets for the Program; to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting ocean affairs; to provide assessment, analysis and policy and program planning advice respecting the current and future direction of Canadian fisheries and oceans interests; and to develop and promulgate the Department's national regulations and to direct the Department's enforcement activities.

Description

The Corporate Policy and Program Support Activity consists of three sub-activities: Corporate Policy and Administration, Capital Assets Management, and Regional Policy and Administration.

Corporate Policy and Administration: This sub-activity includes the offices of the Minister and the Deputy Minister; the corporate units reporting to the Senior Assistant Deputy Minister, Corporate and Regulatory Management, with the exception of Inspection, which is included under the Inspection Activity in Section D, the corporate units reporting to the Assistant Deputy Minister, Policy and Program Planning and the Director General, Communications. Figure 49 shows the percentage of resources allocated to the corporate units within Corporate Policy and Administration.

The functions carried out by the Senior Assistant Deputy Minister with respect to this sub-activity are of a coordinating and service nature to ensure the Department manages through a well organized and coherent process and is provided with the information needed for planning, control and decision making. This sub-activity also includes the Senior Assistant Deputy Minister's responsibilities and the associated costs respecting the policy direction of the fisheries management regulations and enforcement and training function (other costs related to the delivery of the Department's regional regulations and enforcement activities are included with the Atlantic Fisheries and Pacific and Freshwater Fisheries Activities). The following corporate functions report to the Senior ADM under the Corporate Policy and Administration sub-activity: Finance & Planning, Informatics and Administration; Personnel, including Human Resource Planning; Internal Audit; Evaluation; and Regulations and Enforcement.

The Assistant Deputy Minister, Policy and Program Planning is responsible for Strategic Policy and Planning, and Economic and Commercial Analysis. Strategic Policy and Planning includes policy development coordination, strategic planning, federal/provincial relations and Native fisheries policy. Economic and Commercial Analysis encompasses analysis in support of policy development as well as market analysis and intelligence, administration of the Fishing Vessel Insurance Program and the Fisheries Improvement Loans Act and the provision of policy analysis and advice with respect to the Fisheries Prices Support Board, the Canadian Saltfish Corporation and the Freshwater Fish Marketing Corporation. This function is also responsible for policy development regarding oceans and with respect to recreational fisheries.

The Communications function is responsible for the Department's corporate communications activities, including the development of communications strategies and efforts in support of initiatives of all sectors, as well as scientific publications.

Figure 49: Corporate Policy and Administration

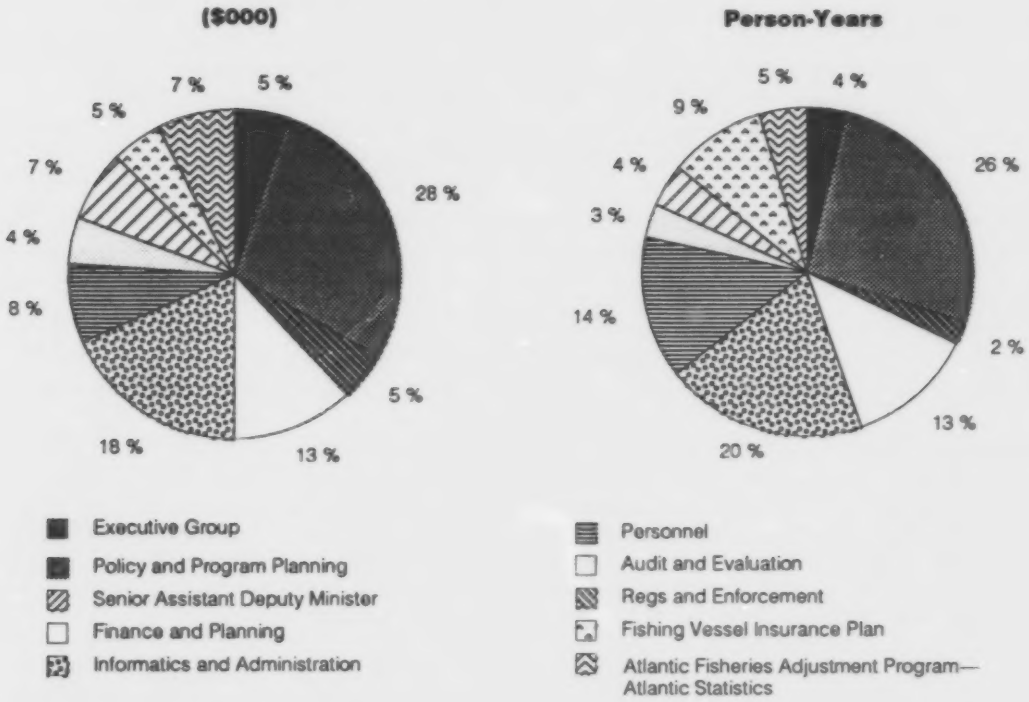

Capital Assets Management: The management of the Department's capital assets is under the direction of the Senior Assistant Deputy Minister (SADM), Corporate and Regulatory Management. The entire asset inventory, composed of harbours, vessels, equipment, and buildings and works, has a replacement value of over $4.7 billion. Each asset is an essential tool in the delivery of the Department's three key program areas - fisheries management, inspection and science.

The current asset base is comprised of: 1,500 commercial and 800 recreational harbours for small craft, providing services for approximately 70,000 commercial fishermen and 35,000 fishing vessels, and representing 5 per cent of all recreational berths in Canada; a marine fleet of 23 major vessels over 30 metres in length, 50 minor vessels between 13 and 30 metres in length, and 202 small vessels between 7 and 13 metres in length, as well as, 1500 smaller craft; 11 major scientific buildings, and over 700 smaller facilities and offices; plus an equipment inventory containing over 40,000 items, including vehicles, EDP and scientific equipment.

Further information concerning the management of the Department's capital assets is contained in Section III, Capital Expenditures, page 95.

The Capital Assets Management sub-activity is responsible for:

- development and implementation of a long-term plan for a national system for small craft harbours to support commercial fishing and recreational boating.

including maintenance, renovation and acquisition of harbours and harbour facilities, and their divestiture, where cost efficient; and

- development and execution of long- and short-term policies, plans and budgets for the acquisition, maintenance, management, use and disposal of departmental capital assets to meet program needs cost effectively. This sub-activity also includes costs related to major vessel and real property acquisition, major construction activities, and the purchasing and contracting of commodities and services. Regional resources dedicated to the management of assets are included in the sub-activity dealing with Regional Policy and Administration, as are the costs of shared-use assets such as, data processing installations and office buildings supporting more than one activity. The costs related to the acquisition of all other classes of assets and the costs of asset maintenance and operation are reported with the activity supported by the assets.

Figure 50: Capital Assets Management

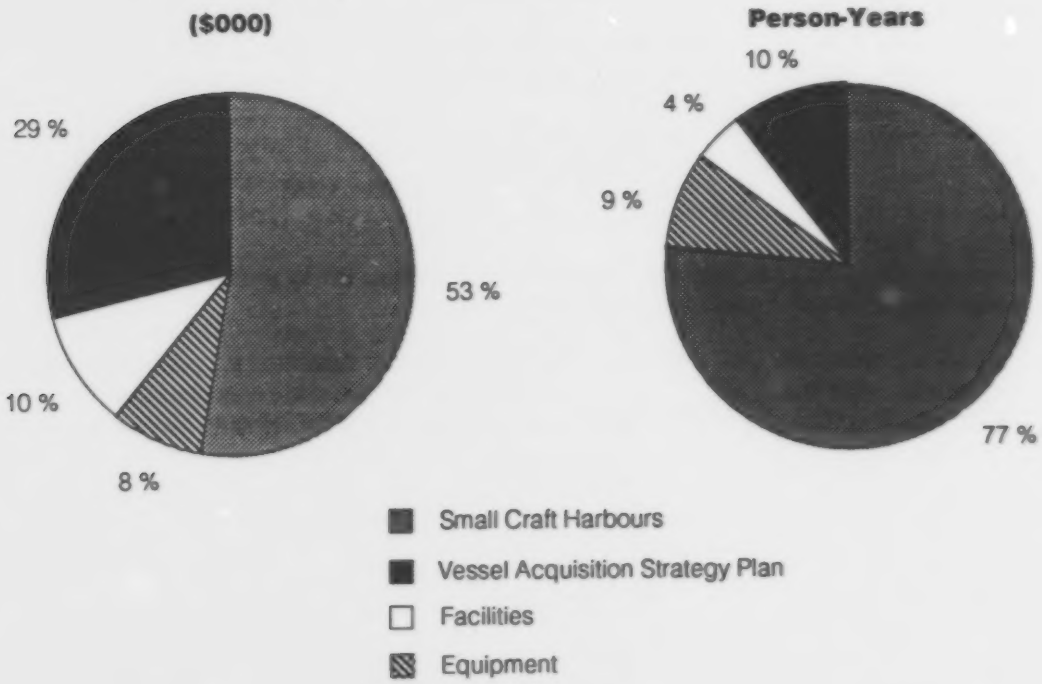

Regional Policy and Administration: This sub-activity includes the offices of the Department's six regional Directors General and the regional executive of the Department, and the provision of administrative and support services such as management, finance and planning, personnel and communication services to the Program at the regional level.

The total resources devoted to these activities are $67.9 million and 834 person-years. Regional Administration utilizes approximately 28% of the financial resources and 35% of the person-years. Vessel and Facility Administration accounts for approximately 58% of the

financial resources and 50% of the person-years and Program Coordination and Economics accounts for approximately 14% of the financial resources and 15% of the person-years.

Resource Summaries

The Corporate Policy and Program Support Activity represents approximately 33.9% of the Department's total 1991-92 operating expenditures and 22.5% of the total person-years.

Figure 51: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**		Forecast 1990-91		Estimates 1990-91	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Corporate Policy and Administration	**43,798**	**413**	60,018	403	54,709	400
Capital Assets Management	**144,985**	**116**	156,474	114	167,278	114
Regional Policy and Administration	**67,914**	**834**	60,413	848	60,413	828
	256,697	**1,363**	276,905	1,365	282,400	1,342

Details on the year-over-year changes to the Corporate Policy and Program Support Activity can be found in Section I, Figure 1, pages 11 to 13.

The largest part of the resources within this Activity are dedicated to operational delivery in the regions, leaving only $38,455 and 354 person-years for corporate executive direction and coordination, and corporate administrative services as demonstrated in Figure 52.

Figure 52: 1991-92 Regional Distribution of Corporate Policy & Program Support

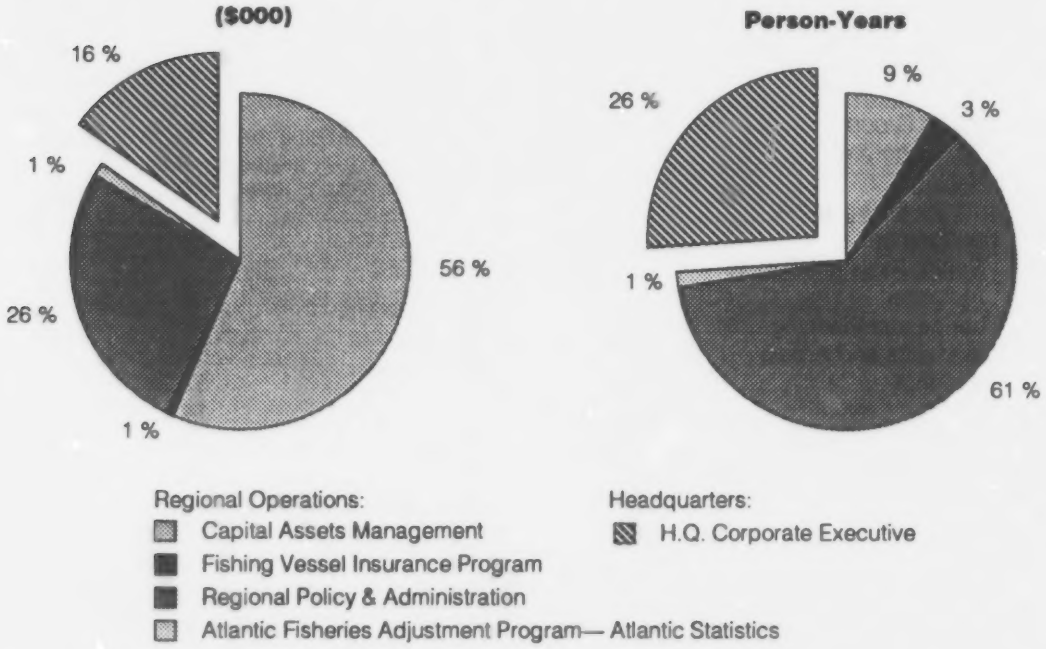

Figure 53 provides further details on the distribution of resources by major sub-activity elements.

Figure 53: 1991-92 Resources by Major Sub-Activity Elements

	($ 000s)	Person-Years
Corporate Policy & Administration		
Executive Group	2,330	16
Policy & Program Planning	12,310	108
Corporate & Regulatory Management		
Senior Assistant Deputy Minister	2,112	9
Finance and Planning	5,253	52
Informatics and Admin	8,069	81
Personnel	3,438	57
Audit and Evaluation	1,911	14
Regs and Enforcement	3,034	17
Fishing Vessel Insurance Plan*	2,181	39
Atlantic Fisheries Adjustment Program		
Atlantic Statistics*	3,160	20
Sub-total	**43,798**	**413**
Capital Assets Management*		
Small Craft Harbours	74,485	89
Vessel Acquisition Strategy Plan	44,779	12
Facilities	14,500	5
Equipment	11,221	10
Sub-total	**144,985**	**116**
Regional Policy & Administration	**67,914**	**834**
Total	**256,697**	**1,363**

* Fishing Vessel Insurance Plan, Atlantic Fisheries Adjustment Program, Atlantic Statistics and Capital Assets Management Resources in these three program areas, although managed centrally, are expended in, or on behalf of the regions.

Figure 54: 1989-90 Financial Performance

(Thousands of dollars)		1989-90 Actual	1989-90 Total Available for Use	1989-90 Main Estimates
Corporate Policy and Administration		46,262	51,330	45,706
Capital Assets Management		165,112	165,451	191,965
Regional Policy and Administration		76,154	75,892	58,855
		287,528	292,673	296,526
Person-Years*:	Controlled by Treasury Board	1,427	1,408	1,365
	Other	10	10	11
		1,437	1,418	1,376

* See Figure 61, page 93, for additional information on person-years.

Performance Information and Resource Justification

The Corporate Policy and Program Support Activity is directed towards achieving the objectives of the Department and its program sectors. Thus, the key results achieved through this Activity are subsumed in the program effects achieved by each of the Department's sectors. The overall effectiveness of this Activity can best be measured in terms of the success in achieving the Program's overall objectives and in undertaking the initiatives in this document.

Figure 55: Corporate Policy and Program Support Results Spectrum

Activities Undertaken	Services Provided	Key Results
Departmental strategic policy formulation and management of corporate directions.	Development, communication and implementation of corporatedirections to effect corporate mandate and priorities..	Improved capacity to anticipate and respond to changing circumstances; better coordination of inter and intra departmental activities in support of DFO and Government priorities.
Provision of fisheries statistics and economic analysis.	Information and data base to assist in decision making.	Improved information base on the status of the fishing industry and advice on implications of possible changes.
Provision of integrated management systems, services, advice and controls in support of the Department's planning, monitoring and reporting process.		Enhanced capacity to align operations to Ministerial and Government priorities, to address changing operational and program needs and to facilitate the management of operations.

Figure 55: Corporate Policy and Program Support Results Spectrum (Cont'd)

Activities Undertaken	Services Provided	Key Results
Provision of support for the maintenance, deployment and operation of capital assets, e.g., vessels used by sectors in delivering their programs.	Optimized acquisition, deployment and utilization of resources in delivery of the Department's programs.	
Custody of major shared-use assets, e.g., office buildings and data processing installations supporting more than one sector or Activity.	Stewardship of shared-use departmental assets.	
Construction, maintenance and upgrading of small craft harbours facilities.	Infrastructure in support of safe access to the fisheries resource and recreational waters.	Increased opportunities for commercial and recreational use of the fisheries resource and recreational waters.

Achievements of the Corporate Policy and Administration sub-activity for 1989-90 and 1990-91 to date are displayed in Figure 56.

Figure 56: Corporate Policy and Administration Achievements

Activity Area	Achievements
Policy and Program Planning	Amendments to the Fisheries Act dealing with increased penalties for fisheries and habitat violations and other changes necessary to respond to today's complex and dynamic fisheries were introduced to Parliament in 1990. Through the Atlantic Fisheries Adjustment Program provided funding for the ongoing domestic generic promotion of seafood and sponsored a market study on an Atlantic fishery underutilized species, redfish. Implemented the first year of the Fisheries Data component of the Atlantic Fisheries Adjustment Program. This initiative will increase the reliability and timing of fisheries data by strengthening verification, implementing a new zonal informatics system and strengthening ongoing operations and functional direction. Completed, in conjunction with other sectors, a strategic study of the feasibility of alternative approaches to the management of fisheries, with special focus on individual transferable quotas (ITQs). Publication and release of: "Cultivating the Future: An Aquaculture Strategy for the 90's"; and "Profile of Federal Aquaculture Activities", and " Long Term Production Outlook for the Canadian Aguaculture Industry."

Figure 56: Corporate Policy and Administration Achievements (Cont'd)

Activity Area	Achievements
	Prepared a National Action Agenda on sustainable recreational fisheries, based on extensive public consultation, as the foundation for cooperative commitment by all interested parties. Executed and published the result of the first-ever survey of Canadian oceans manufacturing and services industries to assess the structure and value of this sector. Established a DFO led Senior Inter-departmental Committee on Fisheries Market Development to coordinate the activities of several departments and agencies (Fisheries and Oceans, Industry Science and Technology, External Affairs and International Trade, Atlantic Opportunities and Western Diversification) to coordinate and monitor fisheries market development initiatives. A General Fisheries Agreement and a Recreational Fisheries Agreement were concluded with the Province of Prince Edward Island. Memoranda of Understanding on Statistics, Research and Development, and Inspection were signed with the Province of Quebec.
Corporate & Regulatory Management	Management information systems in support of decision making were strengthened through the completion of essential elements of phase II of the Financial Management Information system, improvements to the planning and accountability process and systems, and the implementation of improvements to management reporting. The management of informatics was improved through the development and approval of an Informatics Management Plan. Key investments were made to strengthen the informatics infrastructure and the development of communication networks throughout the department.

Particular areas of focus for 1991-92 for this sub-activity are as follows:

Figure 57: Corporate Policy and Administration Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Area of Focus
Policy and Program Planning	Coordinate DFO's participation in the implementation phase of the federal Green Plan, including the implementation of major new program initiatives.
	Continued implementation of the Fisheries Data component of the Atlantic Fisheries Adjustment Program to increase the reliability and timing of fisheries data and provide for better management of the fisheries.
	Develop DFO program commitments to implement the National Action Agenda that will include partnerships with non-government groups and initiatives to improve management of preferred recreational species such as Atlantic salmon, chinook salmon and coho salmon.
	Coordinate the implementation of the strategy for aquaculture to address the scientific, environmental, marketing and inspection requirements of this industry for the 1990's.
	Promote improved design of individual quota management programs and increased use of this approach, particularly with quota transferability, in suitable fisheries.
	Examine potential for and impacts of changes in regulations to permit greater flexibility in industry's choices of harvesting and processing technologies (e.g., Factory Freezer Trawlers).
	Finalize aquaculture agreements with Ontario and the Prairie Provinces.
	Develop the oceans component of the government's environment commitment.
	Implement the 1990 Survey of Recreational Fisheries.
	Plan the 1991 Surveys for Atlantic Fishermen, Pacific Fishermen and Pacific Costs and Earnings.
	Implement the national aquaculture data system and publish 1990 aquaculture statistics.
Corporate and Regulatory Management	In support of Public Service 2000 and as recommended at the Department's "Beneath the Veneer" conference, to address the Barriers to Women (the "turning point" initiative) by enhancing the process aimed at providing women the capacity to improve their ability to compete for management positions. Internal initiatives are being undertaken such as: the creation of a national strategic overview and action plan, a career development training package to assist women and other development equity target groups, a career diversification program, the development of specific training programs to involve women in non-traditional activities such as Inspection and Fisheries Officers and the creation of an inventory of women at or below the Senior Management level.

Achievements of the Capital Assets Management sub-activity for 1989-90 and 1990-91 to date are displayed in Figure 58.

Figure 58: Capital Assets Management Achievements

Activity Area	Achievement
Small Craft Harbours	The Harbour Revitalization Program will be completed. Five hundred and fifty-six (556) projects will have been implemented and will improve the capability of the program to provide for the safety of people and vessels; avoid disruption at fishing harbours, and undertake preventive maintenance at harbours. A total of 19 additional Fishing Harbour Authorities were established and it is expected that more will be established before the end of 1990/91.
Capital Assets	Began implementing the capital reinvestment strategy for vessel and facility renewal and conducted vessel and facility operating studies to ensure an economic balance between repair, maintenance, replacement, and operation of these major assets. The operations studies reviewed the adequacy of DFO's major assets in terms of program need and accepted norms.

Particular areas of focus for 1991-92 for the Capital Assets Management sub-activity are displayed in Figure 59.

Figure 59: Capital Assets Management Areas of Focus in 1991-92

Activity Area	Area of Focus
Small Craft Harbours	Complete the study of alternatives for greater public, municipal and provincial participation in recreational small craft harbours.
Capital Assets	Continue implementation of the Departmental Capital Reinvestment Strategy and address outstanding Departmental priorities in critical asset areas related to health and safety, the environment , accessibility and energy conservation.

Additional performance information is set out in Section III.

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

The expenditures of the Fisheries and Oceans Program are presented by object in Figure 60.

Figure 60: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Personnel			
Salaries and wages	**297,458**	279,452	267,658
Contributions to employee benefit plans	**46,098**	43,330	39,122
Other personnel costs	**5,190**	4,442	11,647
	348,746	327,224	318,427
Goods and services			
Transportation and communication	**41,706**	37,460	34,540
Information	**5,941**	5,076	4,278
Professional and special services	**83,617**	78,371	75,049
Ship charters	**22,665**	22,193	12,541
Other rentals	**15,040**	15,158	15,659
Maintenance of Small Craft Harbours	**34,260**	30,304	19,781
Other purchased repair and upkeep	**21,571**	21,764	20,429
Fuel	**14,227**	13,622	10,210
Other utilities, material and supplies	**44,261**	42,553	37,336
International commissions— Canada's share	**—**	2,750	2,667
Other subsidies and payments	**1,433**	7,179	2,508
	284,721	276,430	234,998
Total operating	**633,467**	603,654	553,425
Capital			
Construction and acquisition of land, buildings and works	**62,949**	87,808	96,370
Construction and acquisition of machinery and equipment	**41,017**	57,438	59,163
All other expenditures	**—**	—	5,569
Total capital	**103,966**	145,346	161,102
Transfer payments	**23,140**	20,059	13,210
Total expenditures	**760,573**	769,059	727,737

2. Personnel Requirements

Figure 61: Person-Year Requirements by Activity

	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Estimates 1990-91	Actual 1989-90
Authorized Person-Years— Controlled by Treasury Board				
Science	**2,182**	2,195	2,163	2,124
Atlantic Fisheries Management	**1,083**	1,086	1,041	1,058
Pacific and Freshwater Fisheries Management	**863**	871	850	858
Inspection Services	**552**	561	526	516
International	**20**	19	17	19
Corporate Policy and Program Support	**1,363**	1,365	1,342	1,427
	6,063	6,097	5,939	6,002
Other Person-Years— Not Controlled by Treasury Board				
Corporate Policy and Program Support	**10**	10	10	11
	10	10	10	11

Figure 62: Details of Personnel Requirements

	Person-Years Controlled by Treasury Board*				
	Estimates 91-92	Current Forecast 90-91	Actual 89-90	Average Salary Range	1991-92 Salary Provisions
Management	**154**	149	150	59,900-132,700	82,467
Scientific and Professional					
Biological Science	**423**	427	439	19,674-68,563	51,938
Chemistry	**29**	35	32	18,666-66,672	45,530
Economics, Sociology and Statistics	**57**	56	55	20,000-79,367	55,017
Engineering and Land Survey	**104**	101	97	27,613-74,810	59,717
Physical Science	**76**	77	78	21,430-73,473	57,695
Scientific Regulation	**121**	112	107	18,114-63,825	50,657
Scientific Research	**335**	341	315	34,343-83,351	66,699
Other	**23**	23	14	20,623-60,147	50,230
Administration and Foreign Service					
Administrative Services	**240**	229	228	17,470-72,817	44,685
Commerce	**121**	112	104	17,637-72,787	61,559
Computer Systems Administration	**136**	145	122	23,310-73,032	46,645
Financial Administration	**69**	69	69	15,516-69,789	50,597
Information Services	**42**	47	40	17,329-61,839	47,602
Organization and Methods	**1**	2	3	17,121-67,800	52,291
Personnel Administration	**72**	68	67	16,390-67,273	49,129
Program Administration	**183**	180	183	17,470-72,817	50,059
Purchasing and Supply	**42**	39	40	16,292-68,218	41,704
Technical					
Drafting and Illustration	**104**	118	127	19,852-51,443	39,051
Electronics	**81**	80	81	20,736-66,964	48,024
Engineering and Scientific Support	**671**	668	678	17,919-64,912	43,168
General Technical	**749**	734	743	16,124-71,058	39,311
Primary Products Inspection	**217**	218	218	24,617-60,791	37,666
Ships' Officers	**330**	341	355	25,218-67,311	38,452
Social Science Support	**92**	88	73	16,124-73,716	39,536
Other	**4**	4	4	18,136-59,161	37,933
Administrative Support					
Clerical and Regulatory	**560**	567	558	16,504-40,509	27,532
Data Processing	**37**	43	43	17,165-47,383	31,139
Secretarial, Stenographic, and Typing	**237**	258	258	16,356-40,768	28,443
Other	**7**	13	15	16,163-40,612	31,338
Operational					
General Labour and Trades	**153**	163	167	19,889-49,692	33,964
General Services	**107**	104	85	16,989-51,984	31,338
Heating Power and Stationary Plants Operations	**18**	21	21	24,167-48,482	31,731
Ships' Crew	**464**	461	428	28,044-39,744	32,404
Other	**4**	4	5	18,979-62,637	38,023
	6063	6,097	6002		43,284

	Other Person-Years*				
	Estimates 91-92	Current Forecast 90-91	Actual 89-90	Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provisions
Management	**3**	3	3	59,000-132,700	102,400
Program Administration	**7**	7	7	17,470-72,817	48,331
	10	10	10		

* **Person-Years** — refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Ministers' staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group as at October 1, 1990. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowances for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Capital Expenditures

The Department of Fisheries and Oceans' (DFO) mandate gives it the lead federal responsibility for the management of Canada's fishery and ocean resources. This requires expertise in biology, oceanography and hydrography; conservation, development and economic utilization; and protection and enhancement of the environment. These diverse functions are supported by a large, technical and scientific asset base, with a current replacement value of over $4.7 billion, making it the third largest asset base in the federal government.

The asset base is composed of a wide range of items, including more than 2,300 harbours for small craft (valued at $2.5 billion); 275 ships (valued at $1.1 billion) - from large research vessels to small fisheries management vessels; over 700 facilities (valued at $0.9 billion) - from major laboratories to fish camps; and over 40,000 pieces of equipment (valued at $0.27 billion) - from vehicles (1,360) and computer equipment to office furniture.

Figure 63: DFO Capital Asset Profile

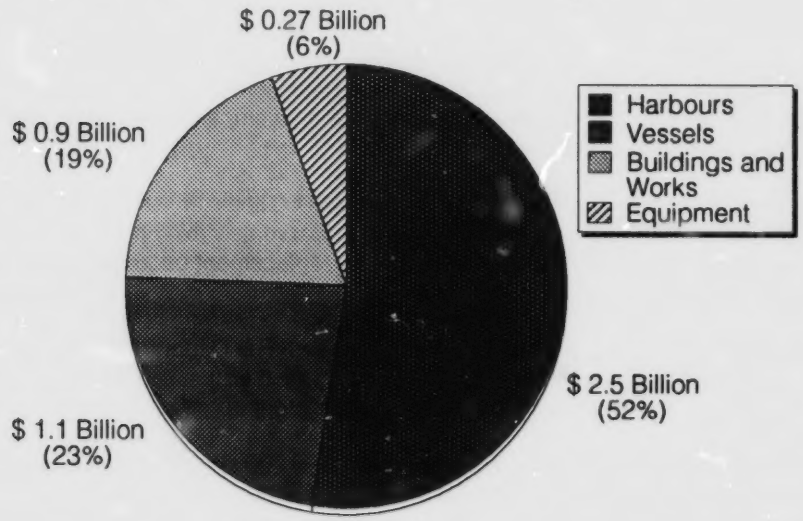

The asset base has evolved over time to its present level, primarily as a result of the Department's mandate, priorities and program requirements. In 1986, a concerted effort was made by the Department to consolidate regional information in each of the four asset categories, (vessels, real property, moveable assets and vehicles), and to implement specific management and control measures. Significant progress has been made on this initiative, to the point where capital requirements are now systematically documented, and policies and procedures are in place to ensure the effective and efficient definition of requirements related to the acquisition, use, maintenance and disposal of assets.

Given the critical requirement for program personnel to have the right tools at their disposal to carry out their functions, the management of capital assets plays an integral part in the overall management structure of the Department of Fisheries and Oceans, and the results achieved by the program. The assets are managed over the medium-term on a portfolio basis using life-cycle information, across the Sectors to ensure peak performance. The goal is to assign the highest priority to maintaining and conserving existing resources and assets and, using approved indicators and priorities, to determine when it is cost effective and efficient to refit, replace or dispose of them.

Successive recent years of restraint aggravated the pressures on capital asset funding requirements and resulted in widespread capital shortfalls. With minimal resources, planned maintenance was often neglected resulting in considerable deterioration of the asset base. Treasury Board (TB) was advised of the severity of the problem in 1990-91 and approved resources under the government's capital reinvestment strategy to address the problem. The Department has made significant progress on implementing this reinvestment strategy for vessel and facility renewal.

Small Craft Harbours (SCH) will have completed its implementation of the Harbour Revitalization Program where supplementary capital funding ($131 million) was used to clear up a large backlog of damaged facilities at different harbours across Canada.

A major audit of SCH facilities has just been completed and will be used to assess financial requirements for the next five (5) years.

The Fisheries and Oceans fleet (275 vessels), comprised of both Science and Fisheries Management vessels, is an ageing fleet. Current capital resources, while insufficient to eliminate the current "overage" problem in the short- or medium-term, will result in a fleet with an even age distribution by the year 2015.

The equipment inventory contains more than 40,000 items, in various categories, and includes EDP, vehicles and laboratory equipment. Approximately thirty per cent (30%) of the equipment inventory (by value) has been identified for replacement because of age and obsolescence.

There are 1,360 vehicles in the Departmental fleet. The Department is currently implementing a three (3) year vehicle renewal program which addresses the backlog of replacements due, and an updated vehicle fleet management approach.

The Departmental facility inventory (approximately 700 sites and $0.9 billion replacement value) is in the first year of a facility reinvestment strategy whereby needed repairs are carried out according to government priorities of health, safety, security, the environment, accessibility and facility integrity. In addition, preventive maintenance programs are being

installed at the Department's major facilities. Once facility repair and maintenance requirements have been met, needed facility replacements and expansions will be phased in over time.

The program expenditures by Activity are summarized in Figure 64.

Figure 64: Distribution of Capital Expenditures by Activity

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**	Forecast 1990-91	Estimates 1990-91	Actual 1989-90
Science	**7,849**	21,084	9,056	11,851
Atlantic Fisheries	**2,777**	7,942	3,010	7,719
Pacific and Freshwater Fisheries	**7,491**	10,103	7,394	8,445
Inspection Services	**1,970**	4,867	727	1,150
International	**—**	10	—	7
Corporate Policy and Program Support	**83,879**	101,340	124,464	131,931
	103,966	145,346	144,651	161,103

Figure 65 identifies capital construction or acquisition projects by province, for which the estimated total cost equals or exceeds $250,000 per project.

Figure 65: Details of Capital Projects Over $250,000

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1991	**Estimates 1991-92**	Future Years' Requirements
1. Science					
Newfoundland					
HUDSON	10,270	9,466	9,446	**—**	—
Quebec					
CALANUS (replacement)	4,325	3,462	2,094	**1,300**	68
Maurice Lamontagne Institute (MLI)					
- Wastewater treatment	1,500	980	861	**—**	—
- Salt water intake	450	504	461	**43**	—
- Uninterrupted power supply (UPS)	—	500	500	**—**	—
British Columbia					
MAXWELL (replacement)	19,500	19,500	19,500	**—**	—
R.B.YOUNG (RICHARDSON)	5,700	5,700	5,700	**—**	—
Headquarters					
Canadian Hydrographic Services (CHS) computer	766	766	766	**—**	—
2. Atlantic					
Newfoundland					
Computer upgrade	—	600	—	**600**	—

Figure 65: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1991	**Estimates 1991-92**	Future Years' Require-ments
FREDERICK G. CREED	—	3,000	3,000	**—**	—
Radio equipment	1,302	1,200	906	**77**	217
Prince Edward Island					
BADGER BAY (replacement)	7,646	7,075	1,375	**3,300**	2,400
New Brunswick					
CHRISTIE BAY (replacement)	—	1,300	1,050	**250**	—
Radio equipment	791	1,062	516	**45**	501
Nova Scotia					
Computer upgrade	—	600	—	**600**	—
Radio equipment	708	1,110	288	**270**	552
Quebec					
Radio equipment	219	431	238	**49**	144
3. Pacific and Freshwater					
Manitoba, Ontario and N.W.T.					
Radio equipment	338	393	259	**50**	84
British Columbia					
ARROW POST (replacement)	—	7,500	887	**4,807**	1,806
Pacific Biological Station (PBS) - chemical storage	—	—	—	**250**	—
Radio equipment	1,631	1,984	1,004	**380**	600
Reef class vessels	—	580	6,500	**6,330**	—
Salmonid Enhancement Program (SEP)					
Chilliwack Pink Enhancement	1,700	1,600	75	**1,000**	525
Cowichan Hatchery Expansion	1,572	2,040	1,340	**700**	—
Fraser River Fish Passage	—	1,200	—	**—**	1,200
Mitchell Channel/Flow Control	1,566	1,568	368	**—**	1,200
Nimpkish Hatchery	—	2,500	—	**350**	2,150
Washwash/Inziana Spawning Channel	2,576	2,577	76	**—**	2,501
4. Corporate and Regulatory					
Newfoundland					
Communications infrastructure	—	600	350	**250**	—
New Brunswick					
Communications and informatics infrastructure	—	750	300	**450**	—
St Andrews Biological Station (SABS)	—	—	—	**255**	—
Nova Scotia					
Bedford Institute of Oceanography (BIO) - electrical upgrade/repair	—	650	550	**100**	—

Figure 65: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1991	**Estimates 1991-92**	Future Years' Requirements
Manitoba					
Experimental Lakes Area (ELA)					
- hydro	—	1,200	—	—	1,200
- reconstruction	—	4,000	—	—	4,000
- road upgrade	—	600	—	—	600
Freshwater Institute (FWI)					
- facility upgrading	279	279	279	—	—
- health and safety	739	739	739	—	—
Resolute Bay					
- jetty	610	—	—	**210**	400
- new construction	816	—	—	—	816
Small Craft Harbours*					
Harbour Revitalization Program					
Newfoundland	24,991	28654	27,154	**1,500**	—
Prince Edward Island	3,026	3,022	3,022	—	—
Nova Scotia	27,431	37954	27,954	—	—
New Brunswick	10,745	10,744	10,744	—	—
Quebec	26,578	26,446	236,446	—	—
Ontario	24,633	23,503	23,503	—	—
Manitoba	1,855	1,766	1,766	—	—
Saskatchewan	1,006	1,086	1,086	—	—
Alberta	3,671	3,830	3,830	—	—
British Columbia	21,057	24,157	24,157	—	—
SCH Specific Projects					
Newfoundland					
Bauline—Wharf Construction	650	530	530	—	—
Eddies Cove (East)—Wharf Reconstruction	340	369	369	—	—
Fermeuse—Wharf construction	—	500	500	—	—
Flatrock—Wharf Construction	650	768	768	—	—
Fortune-Fisherman's—Wharf reconstruction	—	2,000	250	**1750**	—
Foxtrap—Breakwater Extension	600	565	565	—	—
Foxtrap—Road Construction	—	400	400	—	—
Grates Cove—Breakwater Construction	1,364	1,551	1,551	—	—
Holyrood—Breakwater Construction	460	355	355	—	—
Isle aux Morts—Wharf Construction	2,066	2,103	2,103	—	—
Lower Island Cove—Breakwater Construction	1,231	1,149	1,149	—	—
Musgrave Harbour—Basin Dredging	560	580	580	—	—
Musgrave Harbour—Basin Dredging	—	275	275	—	—
Petty Harbour—Wharf reconstruction	—	314	254	**60**	
Port au Choix—Wharf Extension	773	792	792	—	—
Port Saunders-Basin Construction	1238	1311	1311	—	—
Sandy Cove—Breakwater Repairs	—	423	200	**223**	—
St. John's (Prosser's Rock) —Harbour Development	8,000	8,000	7,250	**750**	—
St. Shott's—Breakwater Construction	2,039	2,188	2,188	—	—
St. Shott's—Wharf Extension	—	1,500	650	**850**	—

Figure 65: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1991	**Estimates 1991-92**	Future Years' Requirements
Prince Edward Island					
Red Head—Wharf Reconstruction	662	661	601	**60**	—
Stanley Bridge—Harbour Development	—	300	300	**—**	—
Nova Scotia					
Baileys Brook (Lismore)—Breakwater Reconstruction	—	295	295	**—**	—
Bear Point—Wharf Extension	336	324	264	**60**	—
Big Tancook Island—Wharf Repairs	978	823	823	**—**	—
Cripple Creek—Wharf Extension	283	293	293	**—**	—
Forbes Point—Wharf Extension	341	360	310	**50**	—
Freeport (South Cove)—Wharf Construction	773	812	812	**—**	—
Glace Bay—Breakwater Demolition	400	335	335	**—**	—
John Voglers Shore—Wharf Reconstruction	787	823	823	**—**	—
Little River Harbour—Wharf Extension	650	903	903	**—**	—
Little Tancook—Wharf Reconstruction	622	681	681	**—**	—
Lower East Pubnico—Breakwater Extension	1,000	1,133	920	**213**	—
Newellton—Breakwater Construction	1,570	1,618	1,618	**—**	—
Pictou Island—Wharf Reconstruction	319	430	430	**—**	—
Port Medway-Wharf Reconstruction	1,506	1,751	1,246	**505**	—
Sambro—Basin Dredging	315	282	282	**—**	—
South Side—Breakwater Extension	295	347	347	**—**	—
West Head—Breakwater Construction	890	1,241	1,241	**—**	—
New Brunswick					
Alma—Wharf Construction	320	583	361	**222**	—
Anse Bleu (Blue Cove)—Breakwater Reconstruction	1,185	1,061	1,061	**—**	—
Ingall's Head—Deck Reconstruction	—	413	290	**123**	—
Leonardville—Wharf Repairs	782	799	799	**—**	—
Little Shippegan-Wharf Construction	390	497	497	**—**	—
Lower Caraquet (Bas Caraquet)—Wharf Construction	—	900	900	**—**	—
Pointe Sapin—Channel Dredging	—	400	400	**—**	—
St. Thomas—Wharf Repairs	—	250	70	**180**	—
Val Comeau—Channel Dredging	270	335	335	**—**	—
White Head—Deck Reconstruction	300	391	391	**—**	—
White Head—Deck Reconstruction	—	585	435	**150**	—
Quebec					
Bagotville (La Baie)—Wharf Reconstruction	672	522	522	**—**	—
Baie Trinite—Wharf Construction	2,865	3,039	3,039	**—**	—
Blanc Sablon—Grand quai—Wharf Repairs	—	400	100	**300**	—
Cap Chat—Nouveau havre					
—Breakwater extension	—	400	400	**—**	—
—Basin Dredging	—	365	365	**—**	—
Grosse Ile (Cap Dauphin)—Launch Facility Construction	—	270	270	**—**	—

Figure 65: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1991	**Estimates 1991-92**	Future Years' Requirements
Harrington Harbour—Skidway/lipway Reconstruction	582	620	620	—	—
Havre St. Pierre—Launch Facility Construction	—	259	259	—	—
Ile d'Entree—Wharf Repairs	—	470	250	**220**	—
L'Anse-a-Brillant—Wharf Repairs	425	425	425	—	—
Les Escoumins—Wharf Construction	1,490	1,820	1,480	**340**	—
Millerand—Breakwater Construction	—	3,210	1,200	**2,010**	—
Paspebiac-quai des pecheurs—Wharf Reconstruction	—	1,040	1,040	—	—
Rimouski-Est—Service area reconstruction	300	314	314	—	—
Riviere au Tonnerre—Wharf Reconstruction	1,203	1,089	1,089	—	—
Rivière St-Paul—Wharf Construction	—	1,989	1,989	—	—
Sillery—Wharf Construction	—	1,007	1,007	—	—
Ste-Anne-des-Monts—Harbour Development	7,500	7,664	7,664	—	—
Ontario					
Bronte (Oakville)—Breakwater Construction	3,434	3,434	3,434	—	—
Dunnville—Harbour Construction	600	600	—	—	—
Jordan Harbour—Harbour Development	3,370	3,342	3,342	—	—
Meaford—Basin Dredging	—	490	490	—	—
Saskatchewan					
Palliser Regional Park—Harbour Development	725	1,024	804	**220**	—
Alberta					
Innisfree—Harbour Development	250	337	337	—	—
British Columbia					
Campbell River—Breakwater Construction	3,992	4,139	4,139	—	—
Comox—Breakwater Extension	2,215	3,072	1,372	**1,700**	—
Crescent Beach—Channel Dredging	1,134	1,215	1,215	—	—
Gibson's—Breakwater Reconstruction	—	335	335	—	—
Kitimat (MK Bay)—Breakwater Construction	511	632	632	—	—
Kitimat (MK Bay)—Breakwater Construction	500	539	53	—	—
Kuskanook—Breakwater construction	1,150	2,014	2,014	—	—
Peachland—Breakwater Construction	650	714	714	—	—
Penticton (Okanagan Lake)—Basin Dredging	299	494	494	—	—
Powell River—Wharf Repairs	253	251	251	—	—
Prince Rupert (Port Edward) —Facility Approach Construction	276	354	354	—	—
Salmon Arm—Breakwater Construction	1,601	1,664	1,664	—	—
Snug Cove—Basin dredging	990	2,100	2,100	—	—
Steveston (Gulf of Georgia) —Fire protection installation	250	709	705	—	—
Steveston (Paramount)—Harbour Development	1,114	898	898	—	—

* With respect to Small Craft Harbours projects, under the Revitalization Program and the Regular Program, the following should be noted:

(i) A substantial number of Small Craft Harbour projects involve a blend of both capital and operating resources. The figures above reflect only capital resources. The specific breakdown of capital and operating resources to be expended on each project is determined as projects are developed; and

(ii) The above table displays only approved capital projects. For the Harbour Revitalization Program, the above table displays the 'block' of capital resources set aside for a particular province which is reflective of the management regime established under the Harbour Revitalization Program.

4. Transfer Payments

Grants and contributions make up 3% of the 1991-92 Main Estimates of the Program. Figure 66 presents a summary of all grants and contributions.

Figure 66: Details of Grants and Contributions

(dollars)	**Estimates 1991-92**	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Grants			
Science			
Grants to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	**758,000**	758,000	668,375
	758,000	758,000	668,375
Corporate Policy and Program Support			
Grants to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	**200,000**	—	—
	200,000	—	—
Total grants	**958,000**	758,000	668,375
Contributions			
Science			
Contribution to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	**—**	116,000	23,924
	—	116,000	23,924
Atlantic Fisheries			
Contribution under the Fishery Subsidiary Agreement for development of the Nova Scotia fisheries	**1,515,000**	610,000	—
Contribution to the Canadian Sealers Association to further develop, detail and implement the long term strategy for the east coast sealing industry	**—**	200,000	200,000

Figure 66: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	**Estimates 1991-92**	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Contributions under the Eastern Quebec Development Plan	—	—	1,063,000
Contributions under the Quebec Fishery Subsidiary Agreement for Development of Quebec Fisheries	—	2,425,000	2,244,337
Contributions under the Canada-Quebec Subsidiary Agreement on the Economic Development of the regions of Quebec to implement a fisheries and aquaculture testing and experimentation program	**2,540,000**	3,280,000	456,554
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program to Provide Alternative Employment Opportunities	—	2,474,000	—
Contributions under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for Resource Conservation	**7,000,000**	446,000	—
Contribution under the Atlantic Fisheries Adjustment Program for Assistance to the Sealing Industry	**225,000**	300,000	—
Contributions under the Canada-New Brunswick Economic and Regional Development Agreement on fisheries development	**1,550,000**	1,685,000	599,896
Contributions under the Canada-Prince Edward Island Economic and Regional Development Agreement on fisheries development	**785,000**	335,000	150,000
Contributions under the Newfoundland Inshore Fisheries Development Subsidiary Agreement	**2,705,000**	2,780,000	2,341,758
Contribution to the Alliance des pêcheurs commerciaux du Quebec for the start-up costs associated with the transfer of Quebec bait and ice infrastructure	—	—	150,000
Contribution to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	**1,062,000**	1,287,000	1,263,371
	17,382,000	15,822,000	8,468,916
Pacific and Freshwater Fisheries			
Contribution to the Joint Secretariat Inuvialuit Renewable Resource Committees	—	285,000	273,600
Contribution to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	—	138,600	182,075

Figure 66: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	**Estimates 1991-92**	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Contribution to the Government of Yukon Territory to assume day-to-day management of freshwater fisheries	**250,000**	138,600	182,075
	250,000	423,600	455,675
International			
Contributions to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	**—**	—	37,000
	—	—	37,000
Corporate Policy and Program Support			
Contributions to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	**300,000**	289,000	240,000
Contributions in support of harbour development, infrastructure, marine works and repairs at non-federal harbours	**2,900,000**	2,650,000	2,672,274
Contributions to Harbour Authorities for the management of Scheduled Commercial Fishing Harbours in accordance with the Fishing and Recreational Harbours Act and Regulations	**—**	—	551,972
Contribution under Atlantic Fisheries Adjustment Program to the Canadian Seafood Advisory Council (CASAC)	**350,000**	—	—
	3,550,000	2,939,000	3,464,246
Statutory Items			
(S) Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	**1,000,000**	1,000,000	91,470
Total contributions	**22,182,000**	19,300,600	12,541,231
Total grants and contributions	**23,140,000**	20,058,600	13,209,606

Class grant and contribution authorities have been established under which payments not exceeding $100,000 and $200,000 for each specific grant or contribution, respectively, may be authorized by the Department. Figure 67 presents a summary of grants and contributions for 1991-92 under the class grant and contribution authority.

Figure 67: Details of Class Grants and Contributions

(dollars)	Estimates 1991-92
Grants	
Science	
Membership Fee - International Hydrographic Organization	35,000
Intergovernmental Oceanographic Trust Fund	15,000
Canadian universities and scholarships to individual research investigators in support of marine and aquatic research and fisheries and marine economic research	610,000
Grant to biology students capable of taking instruction and working in the French language	48,000
Grant to the University of New Brunswick for the establishment of a chair in Ocean Mapping	50,000
	758,000
Corporate Policy and Program Support	
Grants to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans related issues	200,000
	200,000
Total grants	958,000
Contributions	
Atlantic Fisheries	
Contribution for Atlantic Fisheries Technological Development and Information Transfer	1,062,000
	1,062,000
Corporate Policy and Program Support	
Contribution to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans related issues	300,000
	300,000
Total contributions	1,362,000

5. Revenue

Revenues are generated through charges for regulatory and other services provided to the public by the Department.

Figure 68 provides details on the sources of revenue generated by the Department which are credited to the Consolidated Revenue Fund and not available for use by the Program.

Figure 68: Revenue by Class

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**	Forecast 1990-91	Estimates 1990-91	Actual 1989-90
Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund				
User fee revenue				
Fisheries Harvest Management				
Commercial licences	**9,796**	9,792	10,998	9,580
Foreign licences	**11,450**	11,450	9,025	9,337
Sportfish licences	**4,400**	4,401	4,200	4,303
Fish Inspection Services				
Import inspection licences, fees and charges	**1,468**	1,371	1,469	811
Lab tests and analyses	**22**	22	22	15
Industrial Development Services to the Fishing Industry				
Sale of fish and eggs	**300**	375	300	99
Sale of bait	**850**	850	850	541
Rental of insulated containers	**—**	—	—	19
Small Craft Harbour revenue	**4,068**	4,430	4,605	5,228
Hydrographic Products				
Sale of charts and publications	**2,000**	2,000	1,700	1,786
Science Services				
Charges for oceanographic services	**11**	6	13	22
Other User Fee Revenue				
Access to Information	**—**	—	—	—
Rental of land, buildings and equipment	**465**	465	453	477
Other services and service fees	**79**	79	60	57
Miscellaneous	**38**	38	36	383
	34,947	35,279	33,731	32,658
Other Revenue				
Refund of previous years' expenditures	**1,000**	1,000	1,000	2,022
Fines and forfeitures	**2,000**	2,000	2,000	2,158
Return on investment	**2,500**	2,500	2,500	6,734
	5,500	5,500	5,500	10,914
	40,447	40,779	39,231	43,572

6. Loans, Investments and Advances

The various loans and advances currently outstanding are summarized in Figure 69. The interest collected from loans is credited to the Consolidated Revenue Fund.

Figure 69: Outstanding Loans and Advances

(thousands of dollars)		1989-90		1990-91	1991-92
Debtor and Purpose	Balance March 31/89	New Loans/ (repayments)	Balance March 31/90	New Loans/ (repayments)	New Loans (repayments)
Loans to Crown Corporations					
Canadian Saltfish Corporation					
Capital asset loan	—	—	1,000.0	—	—
Loan requirement	—	1,000.0	—	500.0	—
Repayment	—	—	—	(150.0)	(250.0)
Working capital loan	41,000.0	—	43,000.0	—	—
Loan requirement	—	85,000.0	—	22,000.0	19,000.0
Repayment	—	(83,000.0)	—	(18,000.0)	(15,500.0)
Freshwater Fish Marketing Corporation					
Capital asset loan	—	—	—	—	—
Loan requirement	—	—	—	2,000.0	5,000.0
Repayment	—	—	—	(1,000.0)	(2,000.0)
Working capital loan	16,500.0	—	22,155.8	—	—
Loan requirement	—	32,900.0	—	15,000.0	10,000.0
Repayment	—	(27,244.2)	—	(21,000.0)	(10,000.0)
Other loans, advances, loan guarantees					
Loans to groundfish processors*	34.8	(16.1)	18.7	—	—
Loans to haddock fishermen*	1,353.0	—	1,353.0	—	—
Working capital loans to ice affected fish plants	85.6	(18.6)	67.0	—	—
Advances to Canadian producers of frozen groundfish*	304.5	(41.3)	263.2	(29.8)	—
Loan guarantees under the Fisheries Improvements Loan Act	n/a	n/a	n/a	1,000.0**	1,000.0**

* Referred to Department of Justice for remedial action
** Potential requirements

7. Net Cost of Program

The 1991-92 Main Estimates include only those expenditures to be charged to its voted and statutory authorities. Other cost items, as well as revenue, must be considered when describing the Program on a full-cost basis.

Figure 70: Estimated Net Cost of Program for 1991-92

(thousands of dollars)	**1991-92**	1990-91
Operating expenditures	**633,467**	563,946
Capital expenditures	**103,966**	144,651
Grants and contributions	**23,140**	16,109
Main Estimates	**760,573**	724,706
Services received without charge		
Accommodation — from Public Works Canada	**19,324**	18,277
Cheque issue services — from Supply and Services	**613**	608
Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and costs — from Treasury Board Secretariat	**11,277**	10,548
Employer's share of compensation costs — from Labour Canada	**903**	822
	32,117	30,255
Total program cost	**792,690**	754,961
Less: Revenues credited directly to the Consolidated Revenue Fund*	**40,447**	39,231
Estimated net program cost	**752,243**	715,730

* Figure 68 on page 106 provides details on user fee and other revenue credited to the Consolidated Revenue Fund.

B. Fisheries and Oceans' Fleet

Fisheries and Oceans operates an extensive marine fleet made up of its own vessels and chartered vessels. The vessels are used for biological sciences, fisheries management, physical and chemical sciences, hydrographic surveys, and also the provision of ship support to the programs of other departments, agencies and institutions. Included is the provision of a search and rescue capability. The total operating cost of the marine fleet in 1990-91 was estimated to be $65 million and 785 person years with an additional $10 million in vessel charters.

There are approximately 275 vessels in the fleet of Fisheries and Oceans. Figure 71 shows particulars of the major ships in the fleet.

Figure 71: Major Vessels of Fisheries and Oceans

Name	Primary Purpose	Year Built	Life Expectancy	Vessel Length (metres)	Home Port
LEONARD J. COWLEY	Fisheries patrol	1985	35	72	St. John's, Nfld.
CAPE ROGER	Fisheries patrol	1977	25	62	St. John's, Nfld.
WILFRED TEMPLEMAN	Fisheries research	1982	25	51	St. John's, Nfld.
MATTHEW	Hydrography/Oceanography	1990	25	51	St. John's, Nfld.
CHEBUCTO	Fisheries patrol	1966	35	55	Dartmouth, N.S.
CYGNUS	Fisheries patrol	1982	25	62	Dartmouth, N.S.
LOUISBOURG	Fisheries patrol	1977	20	37	Dartmouth, N.S.
A. NEEDLER	Fisheries research	1982	25	50	Dartmouth, N.S.
E.E. PRINCE	Fisheries research	1966	25	40	Dartmouth, N.S.
BAFFIN	Hydrography/Oceanography	1956	35	87	Dartmouth, N.S.
DAWSON	Oceanography/Hydrography	1967	30	65	Dartmouth, N.S.
HUDSON	Oceanography/Hydrography	1963	40	91	Dartmouth, N.S.
F.C.G. SMITH	Hydrography	1986	25	30	Dartmouth, N.S.
PIERRE FORTIN	Fisheries patrol	1975	30	30	Quebec, Que.
LOUIS M. LAUZIER	Oceanography/Hydrography	1977	20	37	Quebec, Que.
BAYFIELD	Limnology/Hydrography	1960	22	31	Burlington, Ont.
LIMNOS	Limnology/Hydrography	1968	30	45	Burlington, Ont.
JAMES SINCLAIR	Fisheries patrol	1981	20	37	Sidney, B.C.
TANU	Fisheries patrol	1968	35	52	Sidney, B.C.
W.E. RICKER	Fisheries research	1978	25	55	Nanaimo, B.C.
PARIZEAU	Hydrography/Oceanography	1967	35	65	Sidney, B.C.
VECTOR*	Oceanography	1967	35	40	Sidney, B.C.
JOHN P. TULLY	Hydrography/Oceanography	1985	25	69	Sidney, B.C.

* VECTOR Mid-Life Refit is scheduled for delivery in 1991-92.

C. Selected Program Reports

The following are presented to provide additional information on selected key initiatives being undertaken within the Department. An update has been provided, where warranted, on some of the selected program reports found in previous Expenditure Plans.

1. Atlantic Fisheries Adjustment Program

Background: On May 7, 1990 the federal government announced the Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP), a 5 year, $584 million initiative designed to address the major challenges facing the Atlantic fishing industry: a declining resource base and chronic overcapacity in both the harvesting and processing sectors. The Program comprises three major elements.

1) Rebuilding Fish Stocks ($150 M)

To rebuild fish stocks, DFO will significantly expand scientific research, implement new conservation measures to protect young fish, expand surveillance and enforcement and dockside monitoring activities, strengthen the observer program, improve the accuracy of fisheries data, increase the involvement of fishermen in scientific research, and amend the Fisheries Act to increase penalties for fisheries and habitat violations and strengthen regulations

where required. While a number of stocks have been targeted, northern cod, is the primary focus of DFO's efforts.

2) Adjusting to Current Realities ($130 M)

This component is oriented primarily towards establishing a new $120 M program for older fish plant workers and trawlermen to assist them in the event of lay-offs from plant closures resulting from Total Allowable Catch (TAC) declines. As well, this component supports the introduction of Individual Quotas in fisheries management and the development of a professionalization and certification program for fishermen which will upgrade skill requirements and eventually become a pre-requisite for licensing.

3) Economic Diversification ($146 M)

This element of AFAP is composed of programs to diversify within fisheries ($50 M), beyond the fisheries ($90 M) and to conduct a sector campaign geared to Canadian fish produce market expansion ($6 M). Responsibility for these endeavours are shared by DFO, Atlantic Canada Opportunities Agency and ISTC respectively.

Previously announced components of AFAP included $130 million for short term adjustment measures (CEIC programming) and $28 million for intensified aerial surveillance (for further details see Selected Program report on Air Surveillance, page 120).

Accomplishments*:

Rebuilding Fish Stocks

- Enhanced scientific programs are underway for Northern Cod, Northern Gulf Cod, Scotia Shelf Groundfish, Gulf Snow Crab, and Grey Seals;
- specific resource conservation measures have been recommended in the Haché and Dunne Reports following extensive consultation with industry and the public. Implementation of numerous conservation initiatives are expected over the 1991 and 1992 fishing seasons;
- significantly increased observer coverage has already been put in place for the major fisheries;
- surveillance and enforcement have been strengthened through Amendments to the Fisheries Act which increase penalties and thereby deter illegal fishing (amendements were given Royal Assent January 17, 1991), greater aerial surveillance in all Atlantic Canada, greater surveillance support from the Canadian Coast Guard, increased sea patrols both inshore and offshore, and increased use of seasonal fishery officers; and
- considerable progress on curtailment of foreign overfishing was made at the North Atlantic Fisheries Organization (NAFO) meetings, in September, and has been supplemented by ongoing efforts of Ministers, MP's and industry representatives to lobby European Community (EC) countries to abide by NAFO quotas.

Adjusting to current realities

- The Plantworker's Adjustment Program ($120 M) is under development. Consultations with provincial governments and industry representatives on program design have been ongoing since July 1990. It is expected that federal/ provincial agreements to complement the program will be struck early in 1991; and

- in the harvesting sector ($10 M), DFO has developed dockside monitoring programs in select Individual Quota (IQ) fisheries in Scotia-Fundy and Gulf. Consultations are underway also with the union and fishermen's groups to develop professionalization training for Atlantic fishermen, which will eventually become a condition of licensing.

Economic diversification

- In DFO's Program to Diversify within the Fisheries Sector ($50 M) over 50 projects from all Atlantic provinces have been approved representing funding of approximately $8 million in support of a total project value of $19 million. A number of these, notably the Shippagan Marine Centre, Seafreez and the Canadian Seafood Advisory Council, represent major initiatives.

* Developments on these initiatives are ongoing, therefore elements of this text may be outdated by the date of release.

2. Green Plan

Under the Green Plan, the Department will establish a three-part strategy to ensure the long term sustainability of the fisheries resource:

1. By 1992, the federal government will develop, in cooperation with all interested parties (provinces, territories, the commercial, recreational and native fishing communities and others) a National Sustainable Fisheries Policy and Action Plan.

2. To better protect fish and fish habitat throughout Canada, a variety of scientific and regulatory measures will be put in place, including: implementation in 1991 of a Compliance Policy for the fish habitat management provision of the Fisheries Act; implementation of the No Net Loss principle for the fish habitat; development in cooperation with the provinces and territories of a federal authorization scheme; expanded scientific assessment, monitoring and research on toxic substances in aquatic ecosystems and their effect on fish and fish habitat; and the creation of partnerships with provincial and territorial governments to provide a more consistent level of fish habitat protection throughout the country.

3. Action will be taken to promote sustainable fishing practices in Canadian fisheries and internationally-e.g. introduction of more selective, environmentally less damaging gear; concerted action to reduce foreign overfishing and to eliminate the use of driftnets in all fisheries.

The Department will also contribute to the achievement of the federal action programme laid out in the Green Plan through its participation in multi-department initiatives on such issues

as global warming, acid rain, environmental emergencies and the sustainable management of the Fraser River

3. Cooperation Agreements

In 1984, the federal government entered into five-year Subsidiary Agreements on Fisheries Development under the Economic Regional Development Agreements (ERDAs) with Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island. The intent was to enhance the viability and stability of the fishing industry, thereby contributing to the development of these provinces. The federal government committed a total of $52.5 million to the three sub-agreements while the three provinces contributed a total of $31 million.

In 1989, the federal government entered into five-year cooperation agreements under Economic Regional Development Agreements (ERDAs) on fisheries development with Prince Edward Island and on fisheries development and aquaculture with New Brunswick. The federal government committed a total of $19.2 million to the two agreements while the two provinces contributed a total of $11 million.

In 1990, the federal government entered into a five-year cooperation agreement under the umbrella of the Economic Regional Development Agreement (ERDA) on fisheries development with the Province of Nova Scotia. The federal government contributed a total of $4.8 million while the province's contribution was $3.2 million. The duration and size of financial commitments for these cooperation agreements are displayed in Figure 72.

Figure 72: Duration and Size of Financial Commitment

Province	Date Agreement Signed	Termination Date	Share ($Million) Federal/Provincial		Total
New Brunswick	Nov 3, 1989	March 31, 1994	11.7	7.9	19.6
P.E.I.	Oct 20, 1989	March 31, 1994	7.5	3.1	10.6
Nova Scotia	July 3, 1990	March 31, 1994	4.8	3.2	8.0

Implementation: The responsibility for implementing the three cooperation agreements rests with management committees composed of two federal and two provincial representatives in each province. The committees are responsible for administration and management of the agreements, for communication of activities undertaken through the agreements and for coordinating the agreements with other federal and provincial programs.

Objectives: The objectives of the New Brunswick and Prince Edward Island cooperation agreements are:

- to establish the implementation framework to enhance the quality of fish and seafood products resulting in increased trade opportunities and product competitiveness;
- to improve the efficiency of the fishing and fish processing industry;
- to increase productivity;

- to enhance and diversify the resource base, resulting in a diversified rural economy and broadened investment, thereby strengthening the fishing industry of the province and its contribution to the economy; and

- to set out measures to be undertaken by Canada and the provinces in support of fisheries and aquaculture development.

The objectives of the Nova Scotia cooperation agreement are:

- to move toward a self-sustaining entrepreneurial environment in the fishing industry with the long term result of more successful small and medium-sized fisheries businesses;

- more lasting employment opportunities and increased earned income resulting from fisheries employment;

- to enhance the fisheries resource base, seafood production and markets;

- to improve the conservation of fish stocks and their habitat, especially for groundfish, thereby improving the viability of the Fishing Industry;

- to further develop existing products and markets and to increase their competitiveness;

- to upgrade existing and develop appropriate new technologies and human resources in the industry; and

- to develop the Native fisheries base thereby strengthening the financial position of the provincial fishing industry as a whole, including fishermen and processors of the province and their contribution to the economy.

Accomplishments: The Newfoundland Inshore Fisheries Development Agreement is at the mid-point of its five-year mandate. It is being well received by its clients and is generating some positive effects on the inshore sector of the Newfoundland Fisheries.

Numerous projects are underway under the Canada/New Brunswick Cooperation Agreement, including: rockweed study; vessel hold upgrading; floating weir project; underutilized species harvesting projects; inshore/offshore square mesh studies and trials; degradability of gillnets experiments; and shrimp and groundfish separator trawls.

The Canada /Nova Scotia Cooperation Agreement was initiated in the fall of 1990. An aquaculture development plan has been initiated in Yarmouth County and a sportfish survey commenced. There are also a number of projects underway in the area of technology development and upgrading.

Under the Canada/P.E.I. Cooperation Agreement aquaculture dominated most activities with such projects as Oyster Enhancement, Shell Bed Cultivation and the Aquaculture Diagnostic Services set up at the Atlantic Veterinarians College. Fish quality improvement method and provision for proper infrastructure are also important elements of the coop agreement.

In Quebec, economic development under the Essais et Experimentation program is a success, with 40 proposals being received. 23 offers were made and 10 are still under study. Under the development program, 11 projects are being implemented.

4. Free Trade Agreement— Salmon and Herring

Background: On February 22, 1990, a negotiated settlement of the Free Trade Agreement (FTA) dispute on Pacific Salmon and Herring was signed between Canada and the United States. This was the first dispute resolved under the Free Trade Agreement. The FTA Panel confirmed Canada's right to verify catch reporting and to conduct biological sampling. Canada will allow direct sea export on up to 20 percent of the total allowable catch of salmon and herring from designated areas in 1990 and 25 per cent from 1991 to 1994. The FTA settlement can be extended by mutual consent or cancelled by either party on six months notice and is subject to review by the Canada/U.S. Trade Commission in 1993.

Program Description: The coast is divided into three "export zones" each of which will have an allocation of the total allowable catch that is available for export. Previously there was a 100 per cent landing requirement for conservation and management regions. Now, in order to verify the catch and to gather biological data, the department will ensure that at-sea samplers will be on all vessels involved in the fishery. Increased enforcement patrols by fishery officers and additional inshore air surveillance will deter illegal exports from Canadian waters. The Department will charter patrol vessels during the peak fishing periods as support for the Pacific Region fleet. Strong sanctions such as licence suspensions, vessel confiscation and increased financial penalties will help ensure compliance.

All vessels used for at-sea exports must carry Fisheries and Oceans' observers and meet certain criteria to obtain a licence such as:

- Canadian ownership and registration and possession of a valid "D" category fish packing licence;
- capability of providing accommodation and meals for the appropriate number of DFO observers/samplers (one representative for roe herring and three for salmon), and proper equipment and lighting to permit visual inspection and sampling during loading operations; and
- certified weighing devices, properly fitted holds, adequate storage capacity for samples and adequate lighting to operate after dark.

To implement the agreement, amendments to the Pacific Commercial Salmon Fishery Regulations and the Pacific Herring Regulations have been made which allow licensed vessels to engage in at-sea export. The Department of External Affairs introduced a companion amendment to the Export Control List which will require exporters to the U.S. of unprocessed roe herring to have an export permit.

The Department of Fisheries and Oceans is committed to ensuring that the export system is operated in an open and fair manner consistent with the terms of the Canada/United States Trade Agreement, while at the same time not compromising its conservation and management responsibilities.

Figure 73: Resources for At-Sea Export System Implementation

Program Component	$ 000	P-Y
Export Vessel Licence System		
Licensing, export system and sampling coordination, data collection and analysis	430	2.5
At-sea sampling	1,470	1.0
Enforcement Patrols		
Fishery Officers	1,275	8.5
Air Surveillance (inshore)	400	–
Vessel Charters	2,265	–
Total Cost	**5,840**	**12.0**

Implementation to Date: Implementation of the program for the at-sea exports of salmon and herring is proceeding and all vessels are required to participate, meet certain criteria, obtain a licence, and carry departmental observers.

Twenty-two applications for at-sea export licences have been received. Eleven applicants have been issued licences and four vessels are actively involved in the program. To date, 4,253 tonnes of unprocessed salmon have been exported to the United States. Of this total, 551 tonnes have been at-sea exports with the balance exported after passing through a Canadian landing station.

It is expected that as more firms establish commercial relationships with U.S. processors, become familiar with the at-sea exports program, and acquire suitable vessels, the number of participants will continue to increase.

5. Individual Vessel Quotas (IVQ) / Sablefish Management

Pacific Coast sablefish fishermen proposed that the Department institute an Individual Vessel Quota (IVQ) program to overcome the dangers and waste caused by short fishery openings. The Department responded by introducing a two-year experimental program for the 1990 and 1991 seasons. Under the plan, each of the 48 sablefish licence holders have been assigned an annual share, or individual quota, of the Total Allowable Catch (TAC), which they may fish at any time during the open season.

The program objective is to overcome the disadvantages of short, intense fisheries and to evaluate the benefits that IVQs will provide to this important British Columbia groundfish fishery.

Figure 74: Sable Fish — Increased Catching Capacity

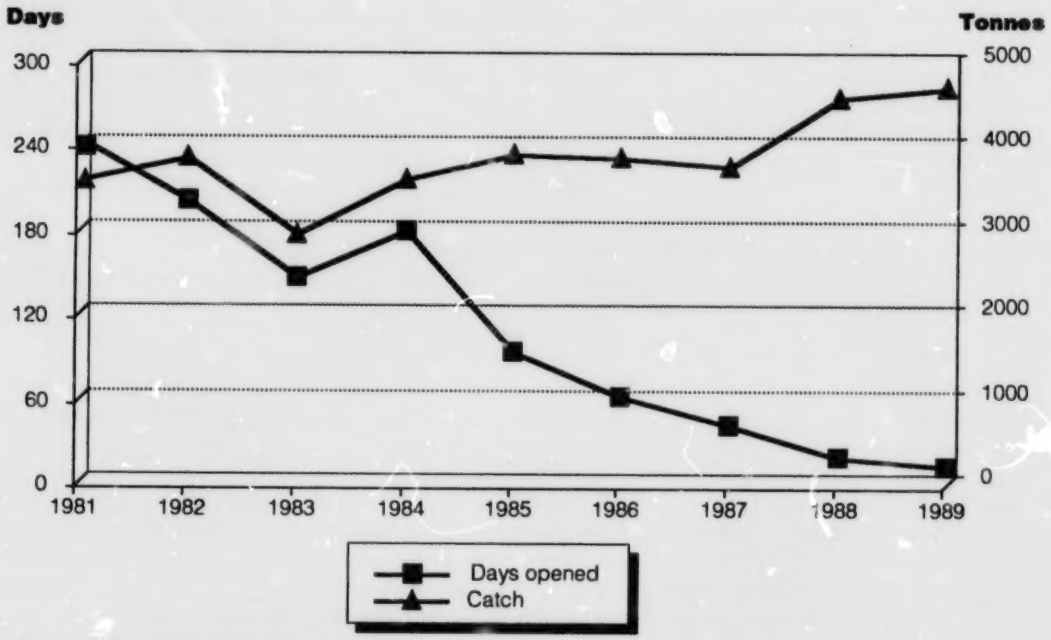

Source: DFO Offshore Division

Program Benefits: Previously, the efficiency of the sablefish fleet required that the fishing season be severely limited to ensure stock conservation. In 1989, the sablefish fleet fished 14 days and landed 10.4 M lbs valued at approximately $19 M. Under the IVQ program, the open season will be extended from March 1 until each vessel has taken its quota within the calendar year.

Benefits resulting from extending the season include:

- restraining over-capitalization by reducing the intensely competitive, "olympic style" nature of the fishery;
- reducing the pace of the fishery which will allow fishermen adequate time to handle and pack the fish and thus assure optimum quality;
- eliminating the incentive to fish during hazardous weather, thereby promoting a safer fishery for both vessels and crew;
- improving the ability to manage the fishery to the Total Allowable Catch;
- reducing the fleet operating costs through a more efficient utilization of labour and capital; and
- reducing "high-grading" (the dumping of smaller fish as larger, higher value fish are harvested).

Program Management: The foundation of the management plan is the comprehensive monitoring and enforcement of the fishery which is required to ensure compliance with quotas, and the establishment of user pay principles. The sablefish licence holders have agreed to bear the costs of the monitoring program which are estimated at $ .25 million for set-up, implementation, operation and program evaluation.

The monitoring program for the fishery includes:

- mandatory daily logbooks;
- sale slips for all landings;
- designated landing ports;
- dockside monitoring tied to a landing verification system; and
- buying stations/plants monitoring and submitting accurate records of purchased sablefish.

Program Support: Supporting the move to an IVQ fishery are the Sablefish Advisory Committee and more than 90 percent of all sablefish licence holders. The Minister's senior advisory committee, the Pacific Regional Council (PARC), unanimously endorsed the IVQ concept on January 16, 1990.

This two-year pilot will provide an unprecedented opportunity to assess the Individual Vessel Quotas in a Pacific coast finfish fishery, while ensuring resource conservation and administrative simplicity.

6. Enhancement of the National Fish Inspection Program

Background: In 1990-91, the federal government allocated new resources for the enhancement of the federal food inspection system to streamline the responsiveness of the federal departments to instances of foodborne illness and food related problems such as consumer fraud, quality and safety, and to strengthen the scientific and technical capability of the food inspection system vis à vis new chemical and microbiological threats facing the food supply.

The Department of Fisheries and Oceans received $21.3 M and 35 person years (reducing to 28 person years in 1992-93) over a four year period ending in 1993-4. Of these resources, 28 person years and $5 M will augment the budget of the Inspection Services Program to address these issues on a permanent basis.

Enhancement of Emergency Response Capability: The emergency responsiveness of the Program will be enhanced via the establishment of a national management information system to provide inspection coverage and frequency information needed on an immediate basis during emergency situations involving suspected or confirmed foodborne illness. Existing regional systems vary and are limited for national coordination of problem situations.

A national training program for both inspection and laboratory personnel in up-to-date more technically sophisticated standards is required to ensure national uniformity and consistency, more effective national direction of the program, and greater detection capability.

Problem Prevention— Increased Inspection Capacity with Enhanced Scientific and Technical Support: Because strategic investments in problem prevention are a more cost-effective approach to food safety than crisis management, three preventative measures are being undertaken to increase scientific and technical capability of the program in the face of increasing threats to food safety posed by environmental pollution, chemical use and technological innovation in food processing.

Obsolete and deteriorated laboratory equipment and facilities are being upgraded to strengthen and increase hazard detection capability for new, low level contaminants, for newly discovered risks to health and for risk assessment for new hazards and to develop new methods to support sensory inspection procedures.

A regulatory regime for finfish aquaculture has been developed as part of the Department's National Aquaculture Strategy to ensure the safe use of drugs in finfish aquaculture. Appropriate standards and methods for the detection of the use of pharmaceuticals in aquaculture are being developed. Inspection is currently being carried out for two of the first prevalent drugs, oxytetracylene and Rommet 30.

In order to address the increasing risk posed by a rapidly growing volume and changing complexity of imported fish and fish products resulting from the increased liberalization and globalization of trade, the Department is stepping up import inspection at key ports of entry to extend inspection coverage, especially for high risk products. In addition, the Offshore Inspection Program, by which international memoranda of understanding are developed for preferred inspection status for product and plants which consistently comply with Canadian Good Manufacturing Practices and regulations, is being extended to include additional countries and products. This will allow for a focusing of effort on the highest risk areas and will increase the overall effectiveness of the Inspection Services Program

7. Quality Management Program

Background: During 1990-91, the Department introduced on a voluntary basis, an in-plant Quality Management Program (QMP) for the domestic processing industry. The program will be established on a compulsory basis in 1991-92, pending regulatory approval. The QMP will increasingly shift responsibility for quality management to the private sector while providing added assurance that Canadian fish and fish products meet Canadian requirements for safety, quality and fair marketing. The program will result in a significant change in delivery of the National Fish Inspection Program. The Department's role will shift to one of monitoring and auditing industry's compliance towards areas of highest risk. This redirection of effort is also intended to increase the overall effectiveness of the Fish Inspection Program. The QMP has been developed in consultation with the fish processing industry.

Status: To date, the Department has introduced the QMP to industry through a series of meetings across the country with associations representing fish processors and through meetings and correspondence with individual plants. Field inspection staff have been trained in the QMP approach. Consumer organizations have also been consulted. Currently, over half the federally registered plants have an approved QMP submission outlining their plans for quality management or are actively preparing submissions.

With the introduction of the QMP on a compulsory basis, i.e. as a condition of federal registration, reporting for purposes of Part III in 1992-93 on industry compliance with regulations will change from the current presentation of information regarding compliance with Schedules I

and II of the Fish Inspection Regulations to reporting on Quality Management Ratings. The Quality Management Program will include monitoring of Critical Control Points in all process operations, including raw and finished product by Fisheries and Oceans inspectors to ensure compliance with the Fish Inspection Regulations incorporating Schedules I and II. A QMP rating will replace the Schedules I and II. All three ratings (Schedules I and II and QMP) will be presented in the Expenditure Plan for 1992-93. However, in the Expenditure Plan for 1993-94 only the QMP rating will appear. The QMP rating will provide a comprehensive and superior indicator of compliance with the Regulations and the degree to which a plant is in control of its production processes to ensure safe, wholesome, and fairly marketed products and will reflect a shift in policy focusing on increasing industry responsibility for quality control.

The introduction of the Quality Management Program will result in a more cost-effective approach to inspection as inspection coverage and frequencies will be determined on the basis of compliance history and risk assessment. In addition, an enhanced enforcement stance will be taken to ensure compliance with the Regulations.

8. Canada–European Community Fisheries Relations

Fundamental differences between the European Community (EC), representing notably Spain and Portugal, and the other Contracting Parties in NAFO, including Canada, over management of fishery resources in the Northwest Atlantic, continue to prevail. Since 1986, the EC refusal to comply with the NAFO conservation decisions, combined with its establishment of unilateral quotas well above the EC's NAFO quotas, have provoked sharp public reactions in Canada.

NAFO was established in 1979 following extension of the Canadian zone to 200 miles, to manage those fisheries in the Northwest Atlantic which are beyond the Canadian fisheries zone. The effectiveness of NAFO has been reduced by the EC's refusal to comply with NAFO decisions.

The EC supported the NAFO conservation framework until 1986, when Spain and Portugal joined the Community and when significant overfishing began. Since then, the EC has misused the objection procedure in the NAFO convention to evade compliance with NAFO management decisions and to permit unrestricted fishing by Spain and Portugal in the northwest Atlantic.

To halt overfishing in the NAFO area by foreign fleets, Canada adopted a fisheries relations policy in 1986, the main components of which are:

- withholding of access to Canadian waters and ports to fishing vessels from states which do not cooperate with Canada and NAFO on conservation;
- improving surveillance and enforcement along the 200-mile limit;
- increasing penalties for violations; and
- taking steps to strengthen NAFO.

A high-level diplomatic and political initiative to convince the EC of the urgent need to comply with NAFO decisions was undertaken in 1989 and a comprehensive public information campaign in Canada and Europe was launched to support these efforts. Bilateral and multilateral legal efforts are underway on building international recognition of coastal state rights

in the management of fish stocks that straddle their 200 mile limits. The position of Ambassador for Marine Conservation was established to coordinate these efforts.

Current Status: Efforts during 1988 and 1989 produced some positive results. The EC reduced its 1990 unilateral quotas for some key stocks. Useful discussions took place with the EC Fisheries' Commissioner during a recent visit to Canada. Canadian and EC officials met to explore a number of topics, including scientific cooperation, cooperation on enforcement, and joint efforts to eliminate non-member fishing in the NAFO area.

The 1990 Annual Meeting of NAFO was the most productive meeting since 1985, due to changes in the EC position and Canadian flexibility in response. The EC subsequently accepted the NAFO decisions on eight of the eleven conservation measures adopted by NAFO for 1991.

The EC supported the establishment of a NAFO working group on improving surveillance and enforcement in the NAFO area and a NAFO Standing Committee on eliminating fishing in the NAFO area by vessels from countries which are not members of NAFO.

Canada's position is that a satisfactory fisheries relationship could be restored between Canada and the EC when the EC complies with NAFO conservation decisions. It is no longer Canadian policy to enter into fisheries agreements involving fish allocations in the Canadian zone in exchange for market access for Canadian fish products.

Course of Action: The government will continue its high level diplomatic and public information campaigns against foreign overfishing in the northwest Atlantic by both EC vessels and vessels from countries which are not members of NAFO.

The government will also pursue the long term legal initiative to develop new and more effective rules on international law applicable to high seas fishing that will recognize (a) the special rights, duties and interests of coastal states, particularly with respect to stocks which straddle 200 mile fishing limits and (b) the authority of regional fisheries management organizations, such as NAFO, for conservation of living marine resources.

9. Air Surveillance

On October 26, 1989, the Minister announced that the federal government was allocating an additional $28 million to contract for fisheries air surveillance on the Atlantic and Pacific coasts of Canada.

The additional funding will effectively double the number of hours of fixed wing surveillance from 1989-90 to 1990-91. As well, the use of the search radars, with which all the fixed wing aircraft are equipped, will also enhance overall enforcement effectiveness.

Aircraft provide an effective presence (deterrence value) on the fishing ground. The use of aircraft to detect concentrations of fishing vessels (foreign and domestic) and fishing gear, provides the opportunity to deploy patrol vessels in a timely and cost effective manner by directing them to these vessels.

Aircraft surveillance is particularly effective in monitoring and deterring incursions by foreign vessels in boundary areas. As well, air surveillance is useful in monitoring foreign fishing activities outside the Canadian 200 mile zone in the NAFO regulatory area.

The air surveillance program will fulfill two purposes:

- replace the air surveillance capability previously provided by the Department of National Defence's Tracker Aircraft; and

- allow for increased monitoring of domestic and foreign fisheries, particularly on the grounds of the northern cod, Scotia Fundy groundfish fisheries and Pacific coast salmon fisheries.

The surveillance and enforcement program monitors Canadian and foreign vessels in order to ensure they comply with Canadian fisheries regulations, an essential step towards the protection and conservation of Canada's aquatic resource.

The Department is continuing to improve its air surveillance capability in conjunction with the contractors to stay on the leading edge of technology in the field of fisheries surveillance and enforcement.

10. Operational Indicators

Background: To provide an improved basis for internal decision making and reporting to central agencies, effectiveness indicators will be developed for each of its major sectors / areas of activity.

Process: The Department has begun developing effectiveness indicators on a trial basis to highlight accomplishments in a few key areas rather than to provide an exhaustive measure of effectiveness in the activity.

Initially, they will be used on a trial basis. As an example, four indicators developed for the Atlantic fisheries are shown in Figure 75. The Department will select certain fisheries on which to base the reporting against the indicators as well as preliminary qualitative and quantitative targets for the critical success factors. While the attainment of these targets (e.g. an improvement of a certain percent in the deterrence effect of the Department's enforcement in a certain fishery) are a measure of the Department's effectiveness, it is recognized that external factors, over which the Department has little or no control, can also affect the outcome.

Having set preliminary targets at the beginning of the fiscal year, the Department will gather information on the results of its activities as they relate to the indicators, and measure the results at the end of the year. The results, based on a variety of information sources such as catch and economic statistics, opinion surveys of fishermen and other participants in the fishing industry, will include not only statistical findings but also narrative explanations as to the possible reasons for the results noted.

The development and use of these indicators will be an evolving process. At the end of each reporting cycle, the indicators and targets will be assessed and revised as necessary for future years.

Figure 75: Effectiveness Indicators

Objective: Atlantic Sector

To conserve, protect, develop, and enhance the fishery resource base and its habitat; to provide for the management, allocation and control of the commercial, Native and recreational fisheries in marine and inland water, to maintain and develop benefits from the use of the resource; and to provide services and infrastructure thereof;

Work Activity: Resource and Industry Development

To assist fishing and fishing related activities in the private sector to reduce harvesting costs, increase the exploitation of underutilized species, provide support to the aquaculture industry and upgrade product quality, as authorized under the Fisheries Development Act. The major portion of work takes place under ERDAs and the regular Atlantic Fisheries Development Program.

Expected Key Results: *(Effectiveness indicator)*	**Critical Success Factor:**
1. The degree to which the following have been met: Actual total catch vs. TAC for 2 to 4 major stocks in each Sector. *Sector 1: Newfoundland and Labrador* *Sector 2: Gulf of St. Lawrence and 3Pn;* *Sector 3: Scotian Shelf and Gulf of Maine*	1. Actual total catch and TAC amounts are getting closer.
2. Enforcement: Changes in deterrence effect in fisheries for the key stocks mentioned in indicator 1. above.	2. Deterrence effect of surveillance effort directed toward each stock is deemed adequate by enforcement managers and by fishermen.
3. Projects and value in projects aimed at the development of a viable aboriginal commercial and food fisheries including aquaculture projects.	3. Annual targets are set in terms of numbers and value of projects and those targets are attained. Progress is made in the development of viable aboriginal commercial and food fisheries including aquaculture projects.
4. Effectiveness of the consultation and allocation process measured in terms of: • industry commitment and adherence • industry agreement that the pain of downsizing is being shared equitably; • industry agreement that access to fish resources is being shared equitably.	4. Evaluations by outside consultants indicate: • industry commitment and adherence to the plan; • industry agreement that the pain of downsizing is being shared equitably; • industry agreement that access to fish resources is being shared equitably.

D. Index of Selected Program Reports from Previous Expenditure Plans

1989-90 Expenditure Plan

1. First round of the ERDAs (Economic and Regional Development Agreements)
2. Seal Management
3. Sea Lamprey Control Program
4. Salmonid Enhancement Program
5. Enhanced Molluscan Shellfish Monitoring, Surveillance Enforcement and Research
6. Fishing Vessel Insurance Plan
7. Oceans Development

1990-91 Expenditure Plan

1. Cooperation Agreements
2. Geoduck Management
3. Salmonid Enhancement
4. Canada-European Community Fisheries Relations
5. Air Surveillance
6. Sampling Program for Dioxins and Furans
7. Long Range Transport of Airborne Pollutants (LRTAP)

E. Relationship of Program Objective to Legislation

Legislative Base	Program Objective
Government Organization Act (1979) - Section 5 Fisheries Act (RSC 1970 CF - 14)	To undertake policies and programs in support of Canada's economic, ecological and scientific interests in the oceans and inland waters, and to provide for the conservation, development and sustained economic utilization of Canada's fisheries resources in marine and inland waters for those who derive their livelihood or benefit from these resources; and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting oceans.
Government Organization Act (1979) - Section 5 Canada Shipping Act requires use of DFO/CHS charts	To ensure that scientific information of the highest international standards is available to the Government of Canada for use in developing policies, regulations, and legislation regarding the oceans and aquatic life, and to other government departments, private industry and the public for use in carrying out aquatic activities.
Fisheries Act Coastal Fisheries Protection Act Fisheries Development Act	To conserve, protect, develop and enhance the fishery resource base and its habitat, and to provide for the management, allocation and control of the commercial, native and recreational fisheries in marine and inland waters to maintain and develop benefits from the use of the resource, and to provide services and infrastructure in support thereof.
Fisheries Act Fish Inspection Act	To provide assurance that fish and fish products for domestic and export trade meet Canadian and/or foreign country grade, handling, identity, process, quality and safety standards.
International Conventions and Treaties	To advance Canada's international fisheries interests in conservation and trade.
Government Organization Act Fishing and Recreational Harbours Act Fisheries Improvement Loans Act Appropriations Acts re: Fishing Vessel Insurance Plan	To provide executive direction and coordination, corporate administrative services and human resource planning in support of the Program, and to direct the acquisition and to provide the framework for the management of capital resources and assets for the Program, and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting ocean affairs, and to provide assessment, analysis and policy and program planning and advice respecting the current and future direction of Canadian fisheries and oceans interests, and to develop and promulgate the Department's national regulations and the direction of the Department's enforcement activities.
Fisheries Prices Support Act Coastal Fisheries Protection Act North Pacific Fisheries Convention Act Northern Pacific Halibut Fisheries Convention Act Northwest Atlantic Fisheries Convention Act Pacific Salmon Fisheries Convention Act	

Glossary

Aquaculture	The cultivation of aquatic life (plants, shellfish and finfish)
Biodegradable	Material that when lost or discarded has a relatively high decomposition rate.
Biomass	The abundance, in tonnes, of a stock. Also known as stock size.
Bycatch	The unintentional catch of one species when the target is another.
Catch monitoring	Activities required to record the quantities of fish being caught and landed by the fishery.
Catch rate	Volume of fish caught per amount of fishing effort expended.
Discarding	The intentional dumping of unwanted fish at sea.
Dragger	Fishing vessel less than 100 feet in length which catches fish with a trawl.
Effort controls	Regulatory measures used to limit the use of fishing effort.
Enterprise Allocation (EA)	Quota allocated to an enterprise (company).
Exploitation	The harvesting of fish.
Fishing capacity	The ability of a fishing vessel or fleet to catch fish.
Fishing effort	Fishing activity measured in units of time (hours, days).
Fixed gear	Fishing equipment which catches fish passively, i.e., longlines, traps and gillnets.
Fleet sector	A group of fishing vessels with common characteristics.
Flounder	Collective term used to describe the flatfish species of groundfish, i.e., plaice, sole, winter flounder, yellowtail, etc.
Full- and part-time fishermen	Full-time fishermen are individuals who normally fish all or most of the season available to them in their localities. Those who fish for shorter periods are referred to as part-time fishermen.
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade. A multi-lateral treaty, the basic aim of which is to liberalize world trade and place it on a more secure basis. At present, 98 governments subscribe to the Agreement.

Gillnet	A long rectangular net, usually anchored near the ocean bottom, which catches fish by entanglement or snaring at the gills. If the net becomes separated from its surface buoy it can continue to "fish" indefinitely without being retrieved. This is called "ghost-fishing".
Ghost-fishing	See Gillnet.
Groundfish	Collective term used to describe species that feed near the ocean bottom. The principal species include cod, haddock, redfish, pollock and flounder.
Highgrading	The discarding of lower valued fish in preference for higher valued fish.
Individual Quota (IQ)	Quantity of fish allocated on an annual basis to either a vessel or person.
Individual Transferable Quota (ITQ)	Individual quota which can be transferred to others in the fishery.
Inshore	Fleet sector consisting mostly of independently owned vessels under 100 feet in length, supplying small independently owned processing plants.
Juvenile	Fish too young to spawn.
Longline	A line of baited hooks, anchored to the ocean bottom and retrieved at intervals by a vessel called a longliner.
Marine	A salt water environment (as opposed to fresh water).
Mobile gear	Fishing equipment towed behind a vessel in active pursuit of fish (see trawl).
NAFO Divisions	Fishing zones off Canada's east coast established by NAFO and identified by alpha-numeric codes.
Northern cod	Popular term for the cod population found from the northern half of the Grand Banks to the Hamilton Inlet Bank off Labrador (NAFO Divisions 2J, 3KL).
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)	An international organization responsible for providing management advice on fisheries of interest to Canada and member states.
Offshore	Fleet sector consisting of vessels greater than 100 feet in length and usually owned by vertically-integrated companies with large processing plants.

Overfishing	Harvesting activity by fishing fleets which catches quantities of fish in excess of the TAC.
Population	Synonymous with stock.
Quotas	Quantities of fish allocated to various fleets, the sum of which equals the TAC.
Recruitment	The entry into the stock of young fish which have grown to a harvestable size.
Stock assessment	The scientific activity conducted to determine the size and potential yield of a fish stock.
Stock	A group of fish of the same species which live and reproduce within a defined geographical area and generally do not mix with those in other areas.
Survey	Fishing for research purposes to determine characteristics of fish populations.
Sustainable Fisheries	Stewardship of the fisheries resource and the fish habitat resource base to provide for the social and economic needs of the present in a way that future generations may meet their own needs.
Tonne (t)	Metric ton. One thousand kilograms (2204 lbs). The standard unit of volume in fisheries statistics. It is abbreviated as t.
Total Allowable Catch (TAC)	For each distinct stock of fish, an annual determination of a total maximum permitted catch level.
Trawl	A bag-like fishing net which captures fish by being towed behind the vessel along the ocean bottom.
Trip limit	Amount of fish permitted to be caught during one trip.
Underutilized Species	Species of known or unknown quantities which have the potential to be more fully exploited on a commercial and marketable basis by Canadian fishing enterprises.

A

Acid Rain, *9, 10, 41, 112*
Air Surveillance, *11, 12, 13, 110, 114, 120, 121, 123*
Aquaculture, *21, 22, 26, 27, 30, 32, 34, 36, 37, 41, 44, 49, 51, 52, 54, 55, 58, 72, 88, 90, 112, 113, 118, 122*
Arctic Marine Conservation Strategy, *42*
Atlantic Fisheries Adjustment Program, *9, 11, 13, 24, 29, 43, 54, 88, 90, 109*
Arctic Research Evaluation, *33*

B

Barriers to Women in the workplace, *10, 90*

C

Canada/France, *14, 77, 78*
Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty, *23, 31, 64, 78*
Canadian Saltfish Corporation, *11, 12, 81*
Climate research, *10, 19, 34, 38, 41, 44*
Cooperation Agreements, *11, 12, 13, 14, 54, 112, 113, 123*
Commercial fisheries, *19, 39, 55*
Contaminants, *19, 36, 38, 42, 44, 118*
Canada-European Community Relations, *10, 123*

D

Dioxin and furan research, *9, 12, 14, 40, 42, 77, 123*

E

Enforcement, *14, 19, 29, 38, 47, 50, 51, 53, 59, 62, 66, 68, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 86, 109, 110, 114, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124*
Enterprise Allocation, *23*
Economic and Regional Development Agreement (ERDA), *48, 49, 52, 53, 54, 112, 122, 123*
European Community, *10, 75, 77, 119, 120*
Environment, *9, 42, 65, 79, 80, 90, 95, 96, 111, 112, 113, 118, 120*
Environment Canada, *66, 72*

F

Fisheries Act, *44, 64, 88, 109, 110, 111, 124*
Fisheries Development Act, *48, 122, 124*
Fisheries Improvement Loans Act, *81, 124*
Fisheries Prices Support Board, *81*
Fishing Vessel Insurance Program, *18, 81*
Foreign overfishing, *77, 78, 110, 120*
Freshwater Fish Marketing Corporation, *22, 81*
Free Trade Agreements, *9, 11, 12, 33, 74, 75, 79, 114*

G
GATT, *74, 75, 76, 77, 79*
Geoduck, *25, 63, 123*
Great Lakes Action Plan, *64*
Green Plan, *9, 65, 90, 111*

H
Habitat protection, *44, 111*
Harbour Revitalization Program, *12, 91, 96, 102*
High seas driftnet fishing, *43, 77, 79, 111*
Hydrography, *34, 35, 36, 38, 45, 46*

I
Interdepartmental Committee on Oceans, *30, 34, 40*
Inuvialuit Final Agreement, *31*
Individual Vessel Quotas, *115, 116, 117*
Individual Quotas, *23, 29, 52, 63, 90, 110, 111*
Individual Transferable Quotas, *52, 88*

J
Joint Global Ocean Flux Study, *41, 43*

L
Licensing, *32, 48, 52, 53, 57, 58, 63, 77, 110, 111*
Long Range Transport of Airborne Pollutants, *11, 12, 13, 123*

M
Marine science, *28, 30, 31, 34, 39, 43, 77*
Molluscan shellfish, *66, 67, 69, 123*

N
National Fish Inspection Program, *30, 117, 118*
Native fisheries, *53, 63, 65, 81, 113*
Nechako Agreement, *43*
Northern cod, *14, 24, 29, 40, 43, 55, 110, 121*
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO), *10, 77, 78, 80, 110, 119, 120*

O
Oceans strategy, *28, 30, 31*
Oceans technology, *40*
Offshore development, *34, 35*
Offshore Inspection Program, *70, 71, 73, 118*
Operational Indicators, *59, 121, 122*

P

Pacific Salmon Commission, *64, 80*
Policy for the Management of Fish Habitat, *23, 44*

Q

Quality Management Program, *10, 70, 71, 72, 73, 118, 119*

R

Recreational Fisheries, *29, 47, 56, 81, 89, 90, 122*
Revenue, *25, 105, 106, 108*
Revenue Canada, *72*

S

Salmonid Enhancement Program, *19, 23, 59, 63, 123*
Sea Lamprey Control Program, *14, 57, 59, 64, 80, 123*
Seal management, *123*
Small craft harbours, *19, 86, 91, 96, 101, 102*
Sustainable fisheries, *24, 63, 65, 111*
Science and Technology, *10, 28, 89*

T

Task forces, *10, 23, 24, 42, 53, 55*
Total Allowable Catch, *24, 47, 51, 59, 114, 115, 116*

U

Underutilized species, *30, 48, 51, 52, 54, 55, 113, 122*

W

World Ocean Circulation Experiment, *41*

Pêches et Océans

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1992-III-56
ISBN 0-660-56316-9

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Pêches et Océans

Préface

Ce Plan de dépenses est conçu pour servir de document de référence. Il contient donc plusieurs niveaux de détails pour répondre aux besoins variés de ses utilisateurs.

Le Plan comprend trois sections. La section I présente un aperçu du Programme et un résumé des plans actuels et de leur rendement. Pour les personnes qui désirent plus de détails, la section II indique pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui justifient les ressources demandées. La section III fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales dont le lecteur aura peut-être besoin pour mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée de précisions sur l'autorisation de dépenser de la Partie II du Budget et du Volume II des Comptes publics. Le lien est ainsi assuré avec les autres documents budgétaires et cela facilite l'évaluation du rendement financier du Programme au cours de l'année écoulée.

La structure par activité du Ministère est décrite à la section I, pages 17 et 19. Le présent Plan de dépenses contient de l'information dans le cadre de cette structure par activité.

Ce document vise à permettre un accès facile à des renseignements précis. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section; le tableau des besoins financiers présenté à la section I comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent plus particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 5
B. Emploi des autorisations de 1989-1990 7

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992 et rendement récent
1. Points saillants 9
2. Sommaires financiers 11
B. Contexte
1. Introduction 16
2. Mandat 17
3. Objectif du Programme 17
4. Organisation du Programme en vue de son exécution 17
5. Nature des activités 19
C. Perspective de planification
1. Pêche commerciale 21
2. Industrie aquicole 28
3. Secteur des océans 30
4. Industrie de la pêche récréative 32
5. Initiatives 32
6. État des initiatives annoncées antérieurement 34
D. Efficacité du Programme 35

Section II
Analyse par activité

A. Sciences 37
B. Pêches de l'Atlantique 53
C. Pêches dans le Pacifique et en eaux douces 65
D. Services d'inspection 77
E. Affaires internationales 87
F. Politiques intégrées et soutien de programmes 95

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Profil des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 108
2. Besoins en personnel 109
3. Dépenses en capital 111
4. Paiements de transfert 120
5. Recettes 124
6. Prêts, dotation en capital et avances 125

7. Coût net du Programme 126
B. Flottille de Pêches et Océans 126
C. Rapports sur certains programme
1. Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique 127
2. Plan vert 129
3. Ententes de coopération 130
4. Accord de libre-échange - saumon et hareng 132
5. Contingents individuels / gestion de la morue charbonnière 134
6. Amélioration du Programme national d'inspection du poisson 136
7. Programme de gestion de la qualité 138
8. Relations Canada-Communauté européenne en matière de pêche 139
9. Surveillance aérienne 140
10. Indicateurs du rendement 141
D. Index de Rapports sur certains programmes tirés de Plans de dépenses précédents 144
E. Liens entre les objectifs du Programme et la loi 145

Glossaire 146

Index 149

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 — Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		**Budget principal 1991-1992**	Budget principal 1990-1991
	Pêches et Océans		
1	Dépenses de fonctionnement	**587 318**	521 794
5	Dépenses en capital	**103 966**	144 651
10	Subventions et contributions	**22 140**	15 109
(L)	Ministre des Pêches et Océans — Traitement et allocation pour automobile	**51**	49
(L)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux entreprises de pêche	**1 000**	1 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**46 098**	42 103
	Total du Ministère	**760 573**	724 706

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédits (en dollars)		**Budget principal 1991-1992**
Pêches et Océans		
1	Pêches et Océans — Dépenses de fonctionnement, participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part desdites commissions dans les programmes à frais partagés.	**587 318 000**
5	Pêches et Océans — Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale.	**103 966 000**
10	Pêches et Océans — Subventions inscrites au Budget et contributions.	**22 140 000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal 1991-1992**					
	Années-personnes autorisées*	Budgétaire			**Total**	Budget principal 1990-1991
		Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Sciences	2 182	210 801	7 849	758	**219 408**	201 442
Pêches de l'Atlantique	1 083	116 218	2 777	17 382	**136 377**	105 686
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces	863	96 186	7 491	250	**103 927**	96 850
Services d'inspection	552	37 237	1 970	—	**39 207**	33 644
Affaires internationales	20	4 957	—	—	**4 957**	4 684
Politiques intégrées et soutien de programmes	1 363	168 068	83 879	4 750	**256 697**	282 400
	6 063	633 467	103 966	23 140	**760 573****	724 706
Années-personnes autorisées en 1990-1991	5 939					

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 61, page 109. En vertu de la politique du Conseil du trésor, aux fins d'illustration dans le reste de ce plan de dépenses, les données sur les années-personnes traduisent à la fois celles qui sont "autorisées" (contrôlées par le Conseil du trésor) et les "autres" (non contrôlées par le Conseil de trésor).

** Total des ressources: inclue les paiements statutaires.

B. Emploi des autorisations de 1989-1990 — Volume II des Comptes publics

Crédit	(dollars)	Budget principal	Total disponible	**Emploi réel**
	Budgétaire			
	Pêches et Océans			
1	Dépenses de fonctionnement, participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes au montant de la quote-part desdites commissions pour les projets à frais partagés	490 517 000	514 427 400	**513 152 806**
5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	168 424 000	161 527 601	**161 102 630**
10	Subventions inscrites au Budget et contributions	20 264 500	18 310 200	**13 118 136**
(L)	Ministre des Pêches et Océans —Traitement et allocation pour automobile	47 800	48 367	**48 367**
(L)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux entreprises de pêche	1 000 000	91 470	**91 470**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 807 000	39 122 000	**39 122 000**
(L)	Jugements de la Cour fédérale	—	548 652	**548 652**
(L)	Remboursement des montants attribués aux recettes des années précédentes	—	553 345	**553 345**
	Total du Programme— Budgétaire	**720 060 300**	**734 629 035**	**727 737 406**

Emploi des autorisations de 1989-1990 — Volume II des Comptes publics (Suite)

Crédit	(dollars)	Budget principal	Total disponible	**Emploi réel**
	Non budgétaire			
L38b	Aide au Régime d'assurance des bateaux de pêche sous forme d'avances	—	150 000	—
L23b	Prêts à l'Office canadien du poisson salé et garanties d'emprunts en vertu de la Loi sur le poisson salé	—	9 000 000	**3 000 000**
L30b	Prêts à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et garanties d'emprunts en vertu de la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce	—	13 500 000	**5 655 819**
	Total du Programme — Non budgétaire	**—**	**22 650 000**	**8 655 819**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992 et rendement récent

1. Points saillants

Les points saillants ci-dessous exposent les plans du Programme des pêches et océans pour 1991-1992 et font un bref rappel des réalisations récentes.

Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA)

- Le 7 mai 1990, le gouvernement fédéral annonçait la mise sur pied du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, pour résoudre les principaux problèmes touchant l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, soit un déclin du capital-ressources et une surcapacité chronique dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation. Le ministère continuera d'appliquer ce programme en 1991-1992 par la mise en oeuvre d'une entente fédérale mixte sur le Programme d'adaptation des travailleurs d'usine, la réalisation de progrès en ce qui concerne la conversion des engins de pêche pour améliorer la conservation, la mise sur pied, en consultaion avec l'industrie et les syndicats, d'un programme de professionalisme des pêcheurs, la recherche scientifique accélérée sur la morue du Nord, l'application améliorée des règlements, l'application de systèmes d'information statistique dans des points principaux de l'Atlantique et la diversification économique intensive des pêcheurs. On trouve plus de détails sur ce programme à la section "Initiatives" (page 32) et à la section "Rapports sur certains programmes" (page 127).

Accord de libre-échange — Programme des exportations en mer

- Le 22 février 1990, le Canada et les États-Unis signaient un règlement négocié du différend qui les opposait concernant l'application de l'Accord de libre-échange au saumon et au hareng du Pacifique. On a commencé à appliquer le programme d'exportation en mer en mars 1990, durant la saison de pêche du hareng rogué, et il se poursuit pour la pêche du saumon en 1990 (pour un complément d'information, voir la section "Rapports sur certains programmes", page 132).

Environnement

- Au cours de l'année, le MPO a pris une part de plus en plus active à l'application de programmes fédéraux relatifs à l'environnement, surtout en ce qui concerne de nouvelles menaces pour le milieu aquatique comme les dioxines. Le ministère a joué un rôle important dans la réforme des mesures législatives et des procédures qui concernent les évaluations environnementales et leur application aux projets de développement. Ces résultats sont exposés dans chacune des sections consacrées aux "Réalisations" de la Section II.

Plan vert

- Pour contribuer à la réalisation du Plan vert, le MPO adoptera une stratégie en trois points axée sur la pérennité des ressources halieutiques. Le Ministère:

a) élaborera une politique sur les pêches durables et un plan d'action connexe;

b) prendra des mesures, tant au Canada qu'à l'étranger, pour promouvoir des méthodes d'exploitation des ressources halieutiques canadiennes permettant d'en assurer la durabilité;

c) assurera un niveau plus uniforme de protection de l'habitat du poisson à l'échelle du pays en améliorant sa propre capacité d'appliquer ses programmes là où il gère les pêches et en précisant les rôles et les responsabilités avec les provinces qui gèrent la pêche en eau douce.

Le MPO se joindra également à d'autres ministères sur divers fronts : réchauffement planétaire, pluies acides, urgences environnementales, l'élaboration d'une gestion durable du Fraser, etc. Voir à ce sujet la section "Rapports sur certains programmes" (page 129).

Science et technologie

- Le MPO modifie la façon dont il applique ses programmes de S&T pour que les efforts soient concentrés sur le besoin d'un bon fondement scientifique pour favoriser le développement durable du point de vue environnemental, et accroître la participation des clients et des pairs scientifiques à la revue de ses programmes scientifiques. Ce changement de cap est conforme à plusieurs des recommandations du rapport Lortie. À court terme, les priorités scientifiques seront dominées par des demandes urgentes d'évaluations additionnelles des stocks et de recherche connexe, mais ces demandes doivent être harmonisées avec d'autres besoins critiques donnés dans les "Faits marquants" de la Section II, Analyse par activité, secteur des Sciences (voir pages 48 à 50).

Programme de gestion de la qualité

- À compter du 1er avril 1991, les Services d'inspection appliqueront le Programme de gestion de la qualité comme une condition essentielle d'immatriculation au niveau fédéral (voir page 138).

Relations Canada-Communauté européenne en matière de pêches

- Comme suite aux initiatives lancées sur divers fronts (diplomatie, information publique, droit international) par le Canada, la Communauté européenne a posé un geste pour l'accroissement des mesures de conservation hors de la zone des 200 milles en acceptant huit des onze décisions prises par l'OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest) pour 1991. Le Canada s'oppose fermement à ce que la Communauté européenne s'accorde elle-même des contingents pour trois autres stocks du nord-ouest de l'Atlantique, y compris la morue de 2J3KL, stock géré par le Canada. Les autorités canadiennes continueront d'inciter la Communauté

européenne à respecter toutes les décisions de l'OPANO en 1991. Pour un complément d'information, voir la section "Rapports sur certains programmes" (page 139).

Obstacles à l'avancement professionnel des femmes

- Le Ministère a créé un groupe de travail présidé par le sous-ministre adjoint principal, qui est chargé d'élaborer des stratégies pour promouvoir l'équité en matière d'emploi, éliminer les obstacles systémiques et favoriser l'avancement professionnel du personnel féminin.

2. Sommaires financiers

Tableau 1: Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**	Prévu 1990-1991	Budget des dépenses 1990-1991	Réel 1989-1990
Sciences	**219 408**	210 905	201 442	197 814
Pêches de l'Atlantique	**136 377**	132 246	105 686	107 995
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces	**103 927**	105 270	96 850	97 129
Services d'inspection	**39 207**	39 024	33 644	32 486
Affaires internationales	**4 957**	4 709	4 684	4 785
Politiques intégrées et soutien de programmes	**256 697**	276 905	282 400	287 528
	760 573	769 059	724 706	727 737
Années-personnes*:				
Contrôlées par C.T.	**6 063**	6 097	5 939	6 002
Autres	**10**	10	10	10
	6 073	6 107	5 949	6 012

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 61, page 109.

Explication de la différence: La différence entre le Budget de dépenses principales de 1990-1991 et les prévisions de 1990-1991 est une augmentation de 44,3 millions de dollars et de 158 années-personnes, tandis que la différence entre les prévisions de 1990-1991 et le Budget de 1990-1991 est une diminution de 8,4 millions de dollars et 34 années-personnes.

(en millions de dollars)

	Sciences	Atlantique	PPED	Inspect.	Aff. int.	PISP	Total
Budget des dépenses de 1990-1991 en regard des prévisions de 1990-1991							
Budget des dépenses de1990-1991	**201.4**	**105.7**	**96.9**	**33.6**	**4.7**	**282.4**	**724.7**
Augmentations (diminutions)							
Biotechnologie nationale	0.3	—	—	—	—	—	0.3
Transport à distance des polluants atmosphériques	2.6	—	—	—	—	—	2.6
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique	8.5	18.5	—	—	0.1	(5.3)	21.8
Gestion de l'habitat	1.3	1.1	2.0	—	—	—	4.4
Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse	—	1.7	—	—	—	—	1.7
Accord de libre-échange - saumon et hareng	—	—	5.8	—	—	—	5.8
Inspection des aliments	—	—	—	6.1	—	—	6.1
Office canadien du poisson salé	—	—	—	—	—	15.0	15.0
Programme de surveillance aérienne	—	9.8	0.9	—	—	(10.7)	—
Prélèvement de la taxe de vente fédérale	(1.0)	(0.5)	(0.5)	(0.2)	(0.1)	(1.1)	(3.4)
Réduction budgétaire 1990-1991 à l'appui de la crise dans le Golfe	(2.0)	(3.8)	(1.3)	(0.3)	—	(3.7)	(11.1)
Programme de mise en valeur des salmonidés	—	—	1.6	—	—	—	1.6
Développement et recherche des produits marins	—	0.1	—	—	—	—	0.1
Programme fédéral de développement des pêches du Québec	—	0.2	—	—	—	—	0.2
Port pour petits bateaux - Sandspit (C.-B.)	—	—	—	—	—	0.3	0.3
Impression des cartes nautiques	0.9	—	—	—	—	—	0.9
Divers rajustements mineurs	(1.1)	(0.6)	(0.1)	(0.2)	—	—	(2.0)
Total des augmentations (diminutions)	9.5	26.5	8.4	5.4	0.0	(5.5)	44.3
Prévisions pour 1990-1991	**210.9**	**132.2**	**105.3**	**39.0**	**4.7**	**276.9**	**769.0**
Augmentations (diminutions)							
Rajustement des contrats salariaux	11.0	5.0	2.7	2.7	0.1	3.9	25.4
Prélèvement de la taxe de vente fédérale	(2.6)	(1.6)	(1.7)	(0.3)	—	(6.9)	(13.1)

Explication de la différence (Suite)

(en millions de dollars)

	Sciences	Atlantique	PPED	Inspect.	Aff int.	PISP	Total
Prévisions de 1990-1991 en regard du budget des dépenses pour 1991-1992							
Annulation du prélèvement de la taxe de vente fédérale pour 1990-1991	1.0	0.5	0.5	0.2	0.1	1.1	3.4
Annulation de la réduction budgétaire de 1990-1991à l'appui de la crise dans le Golfe	2.0	3.8	1.3	0.3	—	3.7	11.1
Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse	—	0.4	—	—	—	—	0.4
Effort scientifique du Québec	0.7	—	—	—	—	—	0.7
Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord	0.6	—	—	—	—	—	0.6
Programme de gestion des habitats	(1.3)	(1.1)	(2.0)	—	—	—	(4.4)
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique	(1.3)	1.7	—	—	0.1	4.6	5.1
Recrutement scientifique	(0.3)	—	—	—	—	—	(0.3)
Plan d'action des Grands Lacs	—	—	(0.1)	—	—	—	(0.1)
Convention définitive des Inuvialuit	—	—	(0.6)	—	—	—	(0.6)
Transport à distance des polluants atmosphériques	(2.8)	—	—	—	—	—	(2.8)
Programme de développement des pêches côtières de Terre-Neuve	—	(1.5)	—	—	—	—	(1.5)
Assainissement du Saint-Laurent	(0.2)	(0.2)	—	—	—	—	(0.4)
Programme Essais et expérimentation du Québec	—	(0.3)	—	—	—	—	(0.3)
Entente de coopération avec l'île-du-Prince-Édouard	—	1.0	—	—	—	—	1.0
Entente de coopération avec le Nouveau-Brunswick	—	(0.4)	—	—	—	—	(0.4)
EDÉR - Québec	—	(2.5)	—	—	—	—	(2.5)
Dioxines et furannes	(1.0)	—	—	—	—	—	(1.0)
R-D énergétique	(0.6)	—	—	—	—	—	(0.6)
Office canadien du poisson salé - réduction	—	—	—	—	—	(15.0)	(15.0)
Plan d'immobilisations à long terme	—	—	—	—	—	3.0	3.0
Port pour petits bateaux - Sandspit (C.-B.)	—	—	—	—	—	0.4	0.4
Programme de relance des ports	—	—	—	—	—	(12.0)	(12.0)
Inspection du thon	—	—	—	(1.0)	—	—	(1.0)
Système d'inspection du poisson	—	—	—	(0.8)	—	—	(0.8)
Divers rajustements mineurs	3.1	(0.6)	(1.5)	(0.9)	—	(3.0)	(2.9)
Total des augmentations (diminutions)	8.5	4.2	(1.4)	0.2	0.3	(20.2)	(8.4)
Budget des dépenses totales pour 1991-1992	**219.4**	**136.4**	**103.9**	**39.2**	**5.0**	**256.7**	**760.6**

Explication de la différence (Suite)

	(Années-personnes)						
	Sciences	Atlantique	PPED	Inspect.	Aff int.	PISP	Total
Budget des dépenses de 1990-1991 en regard des prévisions de 1990-1991							
Budget des dépenses de 1990-1991	**2 163.0**	**1041.0**	**850.0**	**526.0**	**17.0**	**1 342.0**	**5 939.0**
Augmentations/(diminutions)							
Transport à distance des polluants atmosphériques	11.0	—	—	—	—	—	11.0
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique	17.6	30.2	—	—	—	25.6	75.0
Gestion de l'habitat	4.0	6.5	9.5	—	—	—	20.0
Entente de coopération Canada-Nouvelle-écosse	—	5.0	—	—	—	—	5.0
Accord de libre-échange -saumon et hareng	—	—	12.0	—	—	—	12.0
Inspection du poisson	—	—	—	35.0	—	—	35.0
Programme de surveillance aérienne	—	3.0	—	—	—	(3.0)	0.0
Total des augmentations (diminutions)	32.6	44.7	21.5	35.0	1.6	22.6	156.0
Prévisions pour 1990-1991	**2 195.6**	**1 085.7**	**871.5**	**561.0**	**18.6**	**1 364.6**	**6 097.0**
Prévisions de 1990-1991 en regard du budget des dépenses pour 1991-92							
Augmentations/(diminutions)							
Entente de coopération Canada-Nouvelle-écosse	—	(5.0)	—	—	—	—	(5.0)
Effort scientifique du Québec	5.0	—	—	—	—	—	5.0
Programme de gestion des habitats	(4.0)	(6.5)	(9.5)	—	—	—	(20.0)
Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique	4.4	8.8	—	—	0.4	(1.6)	12.0
Recrutement scientifique	(8.0)	—	—	—	—	—	(8.0)
Transport à distance des polluants atmosphériques	(11.0)	—	—	—	—	—	(11.0)
Inspection du thon	—	—	—	(4.0)	—	—	(4.0)
Système d'inspection des aliments	—	—	—	(3.0)	—	—	(3.0)
Suivreillance des mollusques	—	—	2.0	(2.0)	—	—	0.0
Litige frontalier entre le Canada et la France	—	—	(1.0)	—	1.0	—	0.0
Total des augmentations (diminutions)	(13.6)	(2.7)	(8.5)	(9.0)	1.4	(1.6)	(34.0)
Budget des dépenses de 1991-1992	**2 182.0**	**1 083.0**	**863.0**	**552.0**	**20.0**	**1 363.0**	**6 063.0**

Tableau 2: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990			
	Budget principal	Total disponible	Réel	**Différence**
Sciences	194 135	198 104	197 814	**(3 679)**
Pêches de l'Atlantique	100 351	108 549	107 995	**(7 644)**
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces	92 460	97 877	97 129	**(4 669)**
Services d'inspection	31 910	32 627	32 486	**(576)**
Affaires internationales	4 678	4 799	4 785	**(107)**
Politiques intégrées et soutien de programmes	296 526	292 673	287 528	**8 998**
	720 060	734 629	727 737	**(7 677)**
Recettes portées au crédit du Trésor	38 236	38 733	43 572	**(5 336)**
Années-personnes[1]:				
Contrôlées par CT	5 954	6 054	6 052	**2**
Autres	111	110	110	**(0)**
	6 065	6 164	6 162	**2**

[1] Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 61, page 109.

Explication de la différence

	(en millions de dollars)						
	Sciences	Atlantique	PPED	Inspect.	Aff. int.	PISP	Total
Budget des dépenses principales de 1989-1990 en regard des dépenses réelles							
Budget des dépenses principales de 1989-1990	**194.1**	**100.4**	**92.5**	**31.9**	**4.7**	**296.5**	**720.1**
Augmentations (diminutions)							
Rajustement des contrats salariaux	1.3	3.5	2.2	0.6	—	5.2	12.8
Stock de morues du Nord	3.0	—	—	—	—	—	3.0
Accord Canada-France	0.1	0.1	—	—	0.1	0.4	0.7
Dioxines et furannes	0.2	—	—	—	—	—	0.2
Forages en mer	0.2	—	—	—	—	—	0.2
Plan d'action des Grands Lacs	0.4	—	—	—	—	—	0.4
Commission sur la sécurité des pétroliers	0.7	—	—	—	—	—	0.7

Explication de la différence (suite)

(en millions de dollars)

	Sciences	Atlantique	PPED	Inspect.	Aff. int.	PISP	Total
Rajustement intersectoriel	(2.2)	—	2.2	—	—	—	0.0
Entente de coopération avec le Québec	—	1.3	—	—	—	—	1.3
Entente de coopération avec l'Île-du-Prince-Édouard	—	0.5	—	—	—	—	0.5
Entente de coopération avec le Nouveau-Brunswick	—	1.0	—	—	—	—	1.0
Activités de surveillance et d'observation de la loi	—	1.2	—	—	—	—	1.2
Programme de lutte contre la lamproie marine	—	—	0.4	—	—	—	0.4
Dévolution de pouvoirs au Yukon	—	—	(0.1)	—	—	—	(0.1)
Développement de la région des Îles-de-la-Reine-Charlotte	—	—	—	—	—	0.2	0.2
Relance du port de Sainte-Anne-des-Monts	—	—	—	—	—	0.2	0.2
Programme des ports pour petits bateaux	—	—	—	—	—	(6.5)	(6.5)
Plan stratégique d'acquisition de bateaux	—	—	—	—	—	(8.0)	(8.0)
Aquarium de Vancouver	—	—	—	—	—	(0.5)	(0.5)
Total des augmentations (diminutions)	3.7	7.6	4.7	0.6	0.1	(9.0)	7.7
Dépenses réelles en 1989-1990	**197.8**	**108.0**	**97.2**	**32.5**	**4.8**	**287.5**	**727.8**

B. Contexte

1. Introduction

Le Canada est un État côtier qui possède des intérêts souverains vitaux dans les trois océans qui le bordent. Le Canada a le plus long littoral du monde et le deuxième plus grand plateau continental. Sa zone de pêche côtière de 200 milles, annoncée en 1977, représente 27 % du territoire canadien. Nombre de grandes villes sont des ports de mer ou sont situées le long de la voie maritime du Saint-Laurent, la plus longue voie navigable du monde et la plus utilisée. Le commerce extérieur représente le quart du Produit national brut (PNB) du Canada, et plus de la moitié se fait par transport maritime. Le climat est influencé par les processus marins, ce qui détermine l'emplacement et le succès de nos importantes industries halieutiques, agricoles et forestières. L'industrie halieutique du Canada exporte un fort pourcentage de ses produits et constitue le pilier de l'économie de centaines de petites localités des régions côtières. Le Canada abonde aussi en eaux douces: celles-ci représentent 7,5 % de la superficie du pays et 16 % de la superficie totale d'eaux douces au monde.

Les clients du Ministère sont bien définis et comprennent nommément:

Le public canadien qui s'attend à ce que les ressources halieutiques du pays et leur habitat soient gérés convenablement et conservés pour les générations actuelles et futures. Ce public mise sur des produits de qualité, des ports sécuritaires, des cartes marines fiables et des compétences scientifiques pour traiter des questions touchant l'environnement et les ressources d'intérêt local, régional, national et international.

Les secteurs de l'exploitation et de la transformation du poisson qui comprennent 95 000 pêcheurs commerciaux, 1 500 aquiculteurs, 850 importateurs, 40 000 travailleurs d'usines, plus de six millions de pêcheurs sportifs et la population autochtone. Toutes ces personnes s'attendent à une part équitable de la ressource halieutique et comptent participer à l'élaboration des règlements régissant leurs activités.

Le secteur de la fabrication et celui des services avec plus de 500 sociétés et 6 000 employés contribuant énormément aux secteurs stratégiques de l'économie océanique comme l'exploitation pétrolière offshore. Ils s'attendent à ce que le gouvernement fasse preuve de leadership dans le développement de l'économie du Canada fondée sur les océans.

2. Mandat

Bien que d'autres ministères participent à la gestion des activités aquatiques du Canada, Pêches et Océans est le seul ministère du gouvernement fédéral dont la raison d'être soit la gestion de l'eau et des ressources qu'elle contient, ainsi que la gestion de ces ressources. Pêches et Océans est responsable de toutes les questions concernant les océans qui ne relèvent pas d'un autre ministère en vertu d'une loi.

L'Acte constitutionnel détermine la compétence du Parlement en matière de pêches maritimes et côtières, de ports publics et de navigation dans les eaux marines et intérieures. L'orientation et la portée de cette responsabilité sont déterminées par l'interprétation de la loi, par des accords avec les provinces et par l'évolution de la politique gouvernementale. Des responsabilités administratives ont été déléguées à certaines provinces à divers degrés. La section III du présent document illustre les liens qui existent entre l'objectif du Programme et les lois qui constituent le fondement législatif du Ministère (voir page 145).

3. Objectif du Programme

L'objectif du Programme est de réaliser des politiques et des programmes à l'appui des intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et des eaux intérieures, et prendre des mesures pour la conservation, le développement et l'utilisation économique soutenue des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, à l'intention de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux océans. Les sous-objectifs de chaque activité sont décrits dans la section II.

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure par activité: Le Programme des Pêches et des Océans est divisé en six activités qui correspondent aux responsabilités définies et à la façon de gérer ce Programme pour atteindre les objectifs énoncés. Chaque activité est divisée en sous-activités qui traitent plus en profondeur les objectifs et le fonctionnement du Programme. Le tableau 3 décrit les activités et sous-activités actuelles du Programme.

Tableau 3: Structure par activité

Organisation: L'organisation du Ministère regroupe les opérations en quatre secteurs afin de garantir qu'elles sont administrées comme des programmes nationaux dont les liens avec les priorités du gouvernement sont clairs et efficaces: Sciences, Pêches de l'Atlantique, Pêches

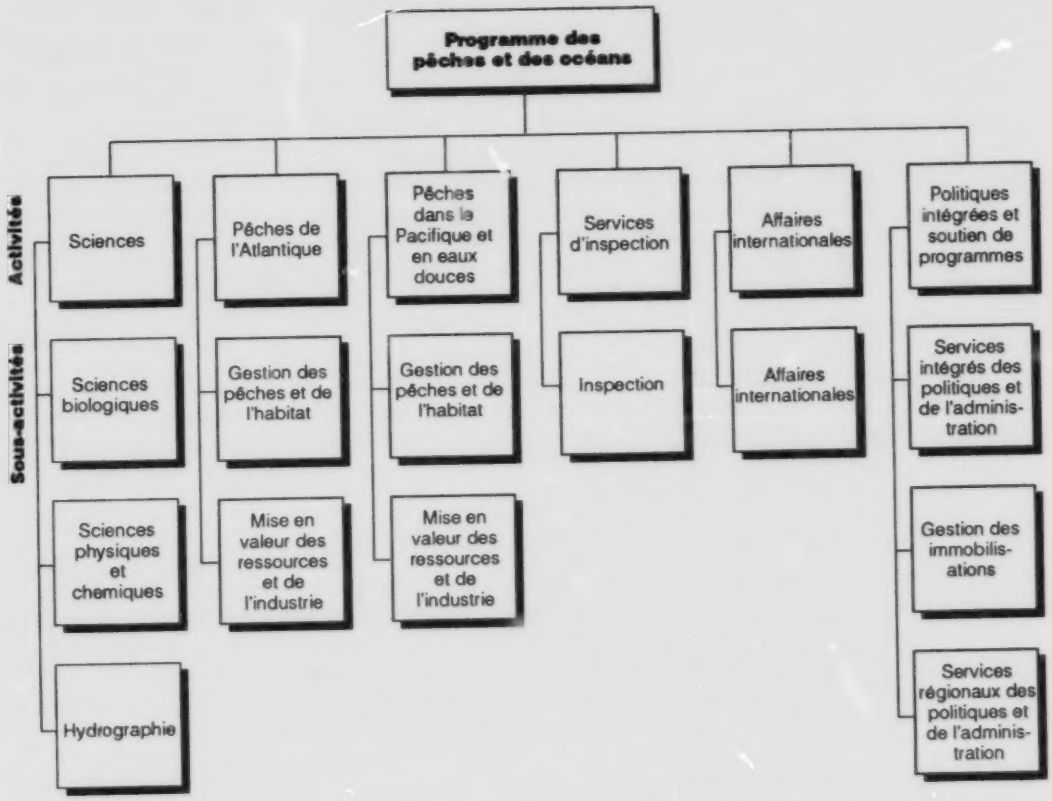

dans le Pacifique et en eaux douces et Services d'inspection. Les Sciences, les Pêches de l'Atlantique et les Pêches dans le Pacifique et en eaux douces relèvent de sous-ministres adjoints. L'Inspection relève du sous-ministre adjoint principal. De plus, les activités internationales du Ministère sont dirigées par un sous-ministre adjoint. La responsabilité des Politiques intégrées et soutien de programmes est partagée entre le sous-ministre adjoint principal, qui est responsable des services intégrés de gestion et de réglementation de même que de la gestion de l'actif immobilisé, et un sous-ministre adjoint responsable de la planification des politiques et des programmes.

Le Programme est réalisé dans les six régions suivantes de Pêches et Océans, dont chacune est dirigée par un directeur général régional. Les administrations régionales se trouvent aux endroits suivants: région de Terre-Neuve, St. John's (Terre-Neuve); région de Scotia-Fundy, Halifax (Nouvelle-Écosse); région du Golfe, Moncton (Nouveau-Brunswick); région du Québec, Québec (Québec); région du Centre et de l'Arctique, Winnipeg (Manitoba) et région du Pacifique, Vancouver (Colombie-Britannique).

Le rapport entre l'organisation du Ministère, la structure par activité et les ressources de 1991-1992 est indiqué au tableau 4.

Tableau 4: Ressources par organisation et par activité pour 1991-1992 (en milliers de dollars)

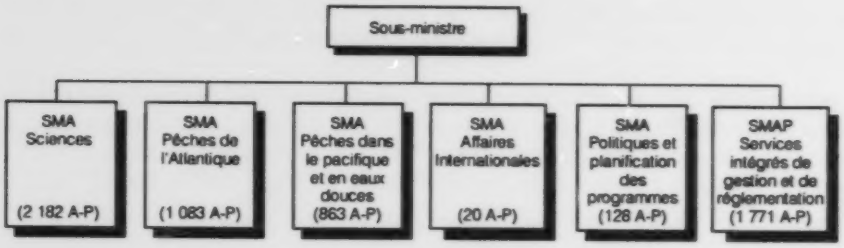

							Total des activités
Sciences	219 408 (2 182 A-P)						219 408 (2 182 A-P)
Pêches de l'Atlantique		136 377 (1 083 A-P)					136 377 (1 083 A-P)
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces			103 927 (863 A-P)				103 927 (863 A-P)
Services d'inspection						39 207 (552 A-P)	39 207 (552 A-P)
Affaires internationales				4 957 (20 A-P)			4 957 (20 A-P)
Politiques intégrées et soutien de programmes					15 471 * (128 A-P)	238 896 (1 219 A-P)	254 367 (1 347 A-P)
Sous-total	219 408	136 377	103 927	4 957	15 471	278 103	758 243 (6 047 A-P)
Services intégrés de direction						2 330 (16 A-P)	2 330 (16 A-P)
Total	219 408	136 377	103 927	4 957	15 471	280 433	760 573 (6 063 A-P)

* SMA, Politiques et planification des programmes : ces données englobent les ressources consacrées à l'exécution du programme des statistiques régionales et à la fonction Communications à l'administration centrale.

5. Nature des activités

Les activités du Ministère sont opérationnelles, reposent sur des bases scientifiques, sont caractérisées par l'importance de l'actif immobilisé, sont hautement décentralisées et s'accompagnent d'importantes répercussions économiques et régionales.

Volet opérationnel: Les scientifiques du Ministère mènent des recherches et donnent des conseils d'ordre scientifique; les agents des pêches appliquent les règlements; les agents

d'inspection du poisson contrôlent la qualité du poisson et des produits de la pêche; les fonctionnaires étudient les propositions pouvant se répercuter sur l'habitat du poisson; les employés de tous niveaux consultent le public; les hydrographes effectuent des levés sur les eaux navigables en plus de préparer et de publier des cartes et autres documents de référence; le personnel itinérant gère le Régime d'assurance des bateaux de pêche, ce qui comprend l'expertise des bateaux accidentés et les règlements de sinistres et les agents du Ministère négocient l'achat de terrains et l'adjudication de contrats pour la conception, la construction et l'entretien des ports pour petits bateaux et des installations portuaires.

Volet scientifique: La gestion des pêches nécessite une bonne connaissance des facteurs influant sur l'abondance des stocks de poissons et leurs habitudes en matière de reproduction et de migration, la gestion de l'habitat est fondée sur la recherche relative à l'impact des changements physiques et chimiques sur l'habitat du poisson; la protection du consommateur nécessite une connaissance des quantités de toxines dans le poisson et l'habitat du poisson et des tests de détection à cet égard; l'exploitation pétrolière off-shore exige de vastes connaissances des courants, des glaces, des vagues; enfin, la collaboration internationale est essentielle aux activités scientifiques du Ministère, par exemple en ce qui concerne les changements climatiques planétaires.

Importance des immobilisations: Les activités du Ministère reposent sur un imposant actif immobilisé (valeur de remplacement supérieure à 4,7 milliards de dollars), de nature fort diversifiée : 2 300 ports qui assurent soutien et services aux bateaux commerciaux ou de plaisance; 275 navires (aussi bien de grands navires de recherche scientifique que des petites embarcations servant à la gestion des stocks) servant à réaliser des études et des recherches ou à faire observer la loi; plus de 40 000 appareils (matériel informatique pour traiter les données de recherche et d'analyse, instruments de laboratoire ultra-modernes pour contrôler la qualité de l'eau ou détecter la présence de contaminants, etc.); des immeubles et des ouvrages disséminés en plus de 700 endroits (depuis des établissements scientifiques de calibre international comme l'Institut océanographique de Bedford et l'Institut Maurice-Lamontagne au Québec où sont effectuées des recherches biologiques, physiques, chimiques et océanographiques, jusqu'aux installations soutenant le Programme de mise en valeur des salmonidés).

Décentralisation: Le Ministère est présent dans toutes les régions du pays; en effet, 86 % du personnel est employé dans les régions. Hormis les ports pour petits bateaux, on compte environ 1 000 bureaux régionaux, bureaux de secteurs, laboratoires, chantiers, établissements piscicoles et autres installations.

Répercussions économiques et régionales: Le Ministère influe directement sur le mode de vie des Canadiens, particulièrement dans les régions côtières: la conservation de la ressource halieutique pour les générations actuelles et futures; la répartition de la ressource entre divers groupes d'utilisateurs; la construction et l'entretien de ports pour petits bateaux; l'inspection du poisson et des produits de la pêche; la production de renseignements scientifiques sur la réglementation de l'exploitation pétrolière en mer et le transfert technologique visant à constituer une industrie océanique viable.

C. Perspective de planification

1. Pêche commerciale

Importance de la pêche: L'industrie de la pêche commerciale est importante pour l'économie des provinces côtières, des régions du Nord et de certaines régions du Québec comme la Côte-Nord et la Gaspésie. Le tableau 5 montre la contribution des pêches commerciales à l'économie des provinces et des régions.

Tableau 5: Contribution des pêches à l'économie canadienne

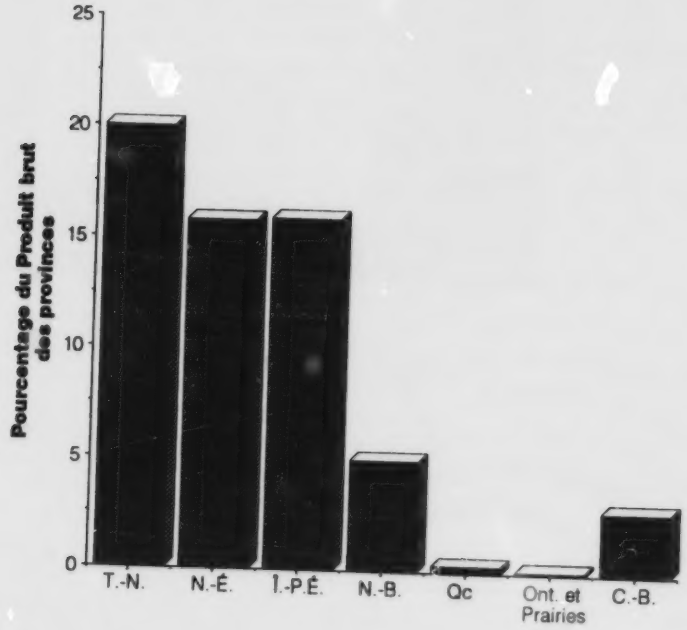

La pêche commerciale est surtout pratiquée le long des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, de même qu'autour des Grands lacs et du lac Winnipeg. Elle génère plus de 150 000 emplois dans les secteurs primaire et secondaire et constitue à toutes fins pratiques la seule activité économique dans quelque 1 500 localités. Le tableau 6 ventile le nombre d'emplois reliés à ce secteur d'activité, par province.

Tableau 6: Emplois dans le secteur des pêches (1989)

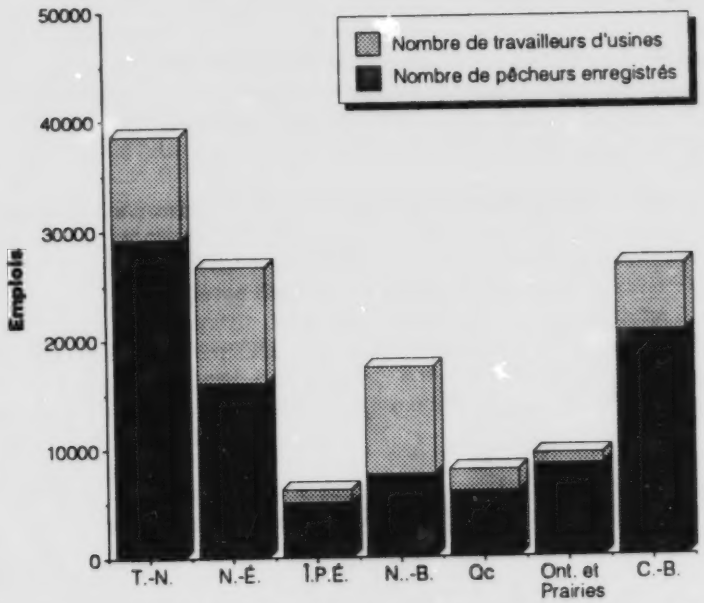

Valeur de production: En 1989, la production de l'industrie - y compris l'aquiculture - se chiffrait à 3,06 milliards de dollars, et environ 80 % des produits ont été exportés, pour une valeur de 2,4 milliards de dollars. Les exportations vers les États-Unis totalisaient à elles seules 1,3 milliard de dollars. Le tableau 7 illustre la répartition des produits de la pêche canadiens. Le Canada est seizième au monde pour ce qui est des tonnes de poissons débarquées, mais c'est un des plus grands exportateurs de produits de la pêche.

Tableau 7: Distribution des produits de la pêche canadiens* (1989)

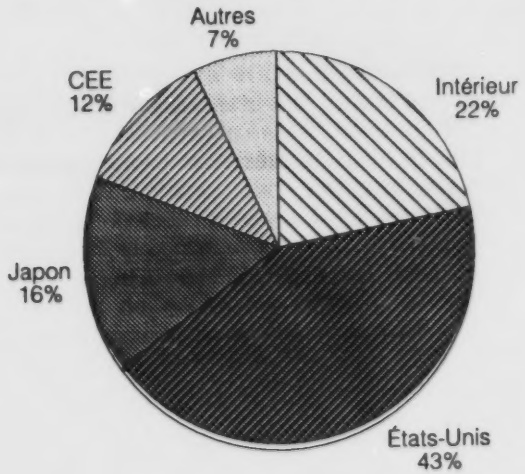

* y compris l'aquiculture

Atlantique: Les pêcheries de l'Atlantique sont les plus importantes du pays; en 1989, leur production totale (y compris l'aquiculture) a atteint 2,04 milliards de dollars, et les exportations, 1,57 milliard de dollars. Le poisson de fond représente 55 % du volume total des débarquements. Environ 95 % des 65 000 pêcheurs enregistrés sont des pêcheurs saisonniers qui travaillent à bord d'embarcations privées de moins de 100 pieds de longueur et qui rapportent 60 % du volume total des débarquements. Les autres pêcheurs travaillent toute l'année à bord de chalutiers appartenant à des entreprises de pêche. Le secteur de la transformation sur la côte atlantique emploie plus de 60 000 personnes et compte plus de 900 établissements, dont seulement 35 % sont en activité toute l'année. Trois sociétés intégrées - la National Sea Products (NSP), la Fishery Products International (FPI) et la Clearwater Fine Foods - sont responsables de bien au-delà de 50 % de la production totale.

Pacifique: L'industrie de la pêche sur la côte du Pacifique emploie 20 600 pêcheurs et 6 000 travailleurs d'usines. L'activité de pêche s'exerce principalement autour du Lower Mainland et de Prince Rupert. La production du Pacifique en 1989 a atteint environ 893 millions de dollars (incluant la production aquicole) et la valeur des exportations s'est chiffrée à 714 millions de dollars. Le niveau élevé des exportations en 1989 s'explique par une augmentation appréciable des envois de saumon d'élevage, qui a relevé de 75 millions de dollars la valeur des exportations. Le saumon représente plus de 50 % du volume total des débarquements. Le secteur de l'exploitation se compose en grande partie de bateaux de moins de 100 pieds et une bonne partie de la flottille appartient au secteur de la transformation qui est responsable de sa gestion financière. On dénombre 183 usines de transformation, dont la plupart sont exploitées de façon saisonnière. Le plus grand producteur, la B.C. Packers, accapare 40 % des ventes régionales. Les principaux débouchés pour les produits du Pacifique sont le Japon, l'Australie et la Grande-Bretagne. Une étude récente révèle que la situation financière de l'industrie s'est beaucoup améliorée ces dernières années et qu'elle est très solide maintenant.

Pêches de l'intérieur: Les pêches de l'intérieur génèrent environ 8 400 emplois dans le secteur de l'exploitation et 1 000 autres dans celui de la transformation. Environ 40 % de tous les pêcheurs de l'intérieur et travailleurs d'usines sont des autochtones. La production des pêches de l'intérieur a atteint 130 millions de dollars en 1989 (en incluant l'aquiculture) et 85 % des produits ont été exportés aux États-Unis. Le poisson maigre d'eau douce est l'espèce prédominante. On compte 203 usines de transformation dont la plupart sont de petites usines d'emballage. Le plus grand transformateur est l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED), société d'État dont l'administration centrale est située à Winnipeg.

Le tableau 8 montre la valeur de production des pêches de l'Atlantique, du Pacifique et de l'intérieur.

Tableau 8: Valeur de production des pêches* (1989)

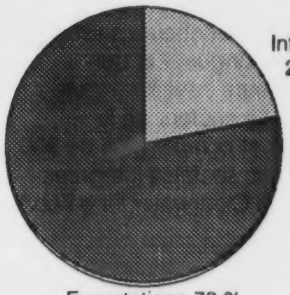

Exportations 78 %

Atlantique 2,04 milliards de dollars

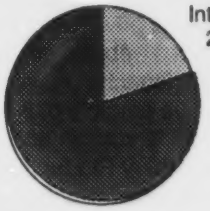

Exportations 80 %

Pacifique 892 millions de dollars

Exportations 85 %

Pêches de l'intérieur
130 millions de dollars

* y compris l'aquiculture

Évolution: Jusqu'aux années 60, la pêche était gérée comme ressource en copropriété; l'accès était tout à fait libre et il y avait peu de restrictions quant aux niveaux des prises. La pêche au Canada était alors caractérisée par des investissements excessifs, de faibles revenus pour les pêcheurs, un mauvais rendement des investissements et l'épuisement des stocks. Les gestionnaires des pêches du Ministère ont abordé le problème en interdisant certains engins et en écourtant les saisons de pêche en vue d'obtenir des rendements maximaux soutenus des stocks disponibles. Dans les années 70, le Ministère a réussi à imposer des rendements optimaux soutenus en guise d'objectif de gestion.

L'extension de la zone de compétence jusqu'à 200 milles en janvier 1977 a donné au Canada presque plein contrôle sur les ressources halieutiques des côtes est et ouest. La pêche étrangère a été presque complètement éliminée, et les allocations aux flottilles canadiennes ont augmenté . L'industrie canadienne a réagi en augmentant sa capacité de prise d'une ressource plus abondante qu'auparavant. Étant donné la nature compétitive de la pêche, cette expansion s'est vite traduite par une surcapacité dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation, d'où la pression accrue exercée sur la ressource.

Au début des années 80, la récession économique, alliée à des taux d'intérêt élevés et à la baisse des prix, a provoqué une crise au sein de l'industrie. Les grandes sociétés étaient sérieusement endettées et au bord de la faillite.

L'industrie a trouvé de nouvelles sources de financement et s'est restructurée, grâce surtout à l'intervention du gouvernement. Sur la côte atlantique, la société Fishery Products International s'est formée à partir de quatre sociétés en faillite. La National Sea Products et les Pêcheries Cartier ont aussi reçu un appui financier du gouvernement au cours de cette période en plus d'un appui du secteur privé. Les Pêcheries Cartier et la Fishery Products International ont été privatisées en 1986 et 1987 respectivement.

En 1984, le Ministère a instauré un projet-pilote quinquennal, soit un nouveau système d'allocations aux entreprises, pour la pêche hauturière des poissons de fond de l'Atlantique. En

vertu de ce programme, divers stocks de poissons sont alloués à des entreprises individuelles, qui sont encouragées à les exploiter le plus économiquement possible. Cette pratique a eu des effets bénéfiques sur la compétitivité de l'industrie canadienne de la pêche hauturière du poisson de fond, et elle sera maintenue en permanence pour 1990 et les années subséquentes. On a également implanté la gestion par contingent individuel dans diverses autres pêches hauturières de l'Atlantique. De même suite à la création de la région du Québec par le Ministère en 1984, le MPO a rétabli les responsabilités administratives pour les pêches marines.

Sur la côte du Pacifique, le gouvernement fédéral a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à stabiliser et à mettre en valeur les stocks de poissons du Pacifique. En mars 1985, le Canada et les États-Unis ont ratifié un traité relatif au saumon du Pacifique en vertu duquel chaque pays est encouragé à conserver et à valoriser ses stocks de saumons en réduisant les interceptions, en évitant la surpêche et en s'assurant que chacun tire parti de ses efforts de production.

En octobre 1986, la Politique de gestion de l'habitat du poisson a été divulguée. Son objectif est un gain net global de la productivité des habitats pour les ressources halieutiques du Canada par la conservation, la reconstitution et la valorisation des habitats du poisson. Cela revêt une importance particulière pour les stocks de saumon.

En juin 1987, un budget quinquennal de 208 millions de dollars était accordé au Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS). Ce programme, qui a vu le jour en 1977, vise à augmenter les populations sauvages de saumon du Pacifique.. Le gouvernement fédéral fournira plus de 40 millions de dollars par an jusqu'en 1991 et après. En 1989, le PMVS a commencé à mettre l'accent sur des projets de moindre envergure et des sujets d'amélioration des habitats, pour que toutes les espèces de salmonidés d'un plus grand nombre de bassins hydrographiques puissent en profiter. L'optimisation du rendement par rapport aux dépenses est l'objectif qu'on a poursuivi en rendant le PMVS plus conforme aux besoins en matière de production piscicole et en le faisant participer davantage à la planification régionale et sectorielle. De plus, des mesures ont été prises en vue d'optimiser la production par le biais de nouvelles études biologiques.

Les conditions qui prévalent actuellement dans la région de l'Atlantique ont incité le gouvernement à agir. Des groupes de travail régionaux ont été créés dans les secteurs les plus touchés à la fois par la réduction des contingents de poissons de fond et par la dépression actuelle du marché. La Commission Harris (à Terre-Neuve) et le Groupe de travail Haché (région Scotia-Fundy) ont examiné le problème initial de l'amenuisement des populations de poissons de fond. Cet examen a entraîné la création du Groupe d'examen de la morue du nord (au sein duquel étaient représentées les régions de l'Atlantique et d'Ottawa) et du Groupe de travail Dunne, dans la région de Terre-Neuve. Dans son rapport, le Groupe de travail Haché formulait plus d'une trentaine de recommandations sur l'avenir de la pêche des poissons de fond dans la région Scotia-Fundy; on a déjà commencé à les appliquer. Quant à la Commission Harris, elle a mis de l'avant des recommandations sur la conservation de la ressource, auxquelles le Groupe de travail Dunne a donné suite en proposant des mesures opérationnelles visant à en faciliter l'application. Les travaux du Groupe d'examen de la morue du nord ont mené à l'implantation du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, dont le budget quinquennal de 584 millions de dollars servira à réaliser trois grands objectifs : reconstituer les stocks, adapter l'industrie à la conjoncture actuelle et favoriser une diversification économique.

Tendances au niveau des ressources: Après plusieurs années d'optimisme et la promesse d'une croissance continue, certains stocks importants de poissons de fond sur la côte

atlantique ont augmenté très lentement, ou baissé. Bien que les perspectives pour de nombreux stocks de poissons de fond restent bonnes, les perspectives à court terme pour la morue du nord, le stock de morue le plus important de cette région, ne sont guère reluisantes. Les prises de morue du nord sont passées de 139 000 tonnes en 1978 à 258 000 tonnes en 1988. Le total des prises admissibles (TPA) de morue du nord a été réduit de 12 % en 1989 pour atteindre 235 000 tonnes, et une autre réduction à 197 000 tonnes a été annoncée pour 1990. De récentes études laissent supposer que le stock est de beaucoup inférieur à ce qu'on avait estimé au cours d'années précédentes. En décembre 1990, le Ministre a annoncé l'adoption d'un nouveau plan pluriannuel de gestion des poissons de fond, qui servira de fondement à la promotion des pêches durables dans le Canada atlantique. Ce plan prévoit que le TPA pour la morue du nord sera fixé à 190 000 tonnes en 1991, à 185 000 tonnes en 1992 et à 180 000 tonnes en 1993.

Les tendances au niveau des stocks importants de morue et d'aiglefin de la plate-forme Scotian, qui ont baissé au cours des dernières années, ne devraient pas s'améliorer à court terme. Les stocks d'aiglefin, en particulier, sont à un bas niveau et exigeront une diminution de l'effort de pêche. Les stocks qui chevauchent la limite des 200 milles posent également de sérieux problèmes de gestion. De plus, le stock de crabe des neiges du golfe du Saint-Laurent commence à peine à se reconstituer après avoir atteint un plancher record ces dernières années, et il faudra le gérer prudemment. Les débarquements de poissons pélagiques continueront de fluctuer, étant donné l'incertitude des marchés et du recrutement des stocks.

Les perspectives pour les principales espèces de crustacés sont variées. L'augmentation récente des débarquements de homard résulte notamment d'un meilleur recrutement des stocks commerciaux. La décision rendue par le Groupe de règlement des différends concernant l'accord de libre-échange en faveur de la réglementation américaine augmentant la taille minimum acceptable de la carapace pour le marché américain brouille les perspectives commerciales du homard canadien. L'impact exercé par la baisse du prix des petits homards sur les marchés non américains pourrait être contrebalancé par les prix plus élevés versés aux États-Unis pour les homards de grande taille. Les exportateurs tentent de trouver de nouveaux débouchés pour le homard en Europe et de développer le marché canadien. On s'attend à ce que le marché du homard demeure déprimé en 1991. Les débarquements de crevettes ont plus que doublé depuis 1984 et les débarquements futurs sont plutôt liés à l'aspect économique de l'exploitation qu'à l'abondance de la ressource. Pour ce qui est du crabe des neiges, la plupart des concentrations d'importance commerciale ont été exploitées au-delà des niveaux prévus et les débarquements futurs doivent être tenus en-deçà des records atteints au début des années 80.

Les prises de hareng de stocks individuels ont varié considérablement au cours des ans. Les principaux stocks de hareng de l'Atlantique sont maintenant très abondants et ont donné lieu à une pêche très rentables étant donné la forte demande de rogue sur le marché japonais. De fortes baisses du marché japonais de la rogue ont nui considérablement à une situation jusque-là stable.

La stratégie de conservation du saumon de l'Altantique, adoptée en 1984, s'avère très concluante et, en général, le programme semble atteindre ses objectifs. Il s'agit d'un programme quinquennal qui a pris fin en 1988 et dont les résultats ont été examinés en 1989. On a lancé un nouveau programme quinquennal axé sur la conservation et la valorisation du saumon.

Sur la côte du Pacifique, le "cycle du saumon" peut entraîner d'importantes fluctuations de la ressource d'une année à l'autre. Bien que les prises de saumon aient connu une hausse au cours des 15 dernières années, elles demeurent fortement variables; en effet, durant cette période elles ont varié de 107 000 tonnes en 1985 à 36 000 tonnes en 1975. Pour 1990, les prises sont évaluées à plus de 86 000 tonnes, soit environ le niveau de 1989. Les prises de saumon rose devraient baisser par rapport aux niveaux de 1989, ce qui devrait être équilibré par une prise plus abondante de saumon rouge de plus grande valeur. Si l'on se fie aux fortes remontes observées dans le fleuve Fraser, la prise de saumon rouge devrait atteindre environ 11,4 millions de poissons, celle du saumon rose trois à cinq millions et celle du saumon kéta 3,5 millions.

Les évaluations des stocks de hareng sur la côte ouest indiquent une légère augmentation des stocks, soit 192 900 tonnes par rapport aux 190 300 tonnes de 1989. Conformément aux recommandations scientifiques, le TPA de 1990 a été fixé à 38 630 tonnes, dont 33 846 tonnes pour la pêche du hareng plein.

Les stocks de poissons de fond du Pacifique restent généralement en bon état et les récoltes de 1990 seront sensiblement les mêmes qu'en 1989 sauf pour le flétan et le merlu du Pacifique. La quantité de flétan s'est mise à baisser normalement après avoir atteint un niveau record en 1988, lorsque les débarquements avaient atteint 7 802 tonnes métriques. Quelques 5 142 tonnes métriques ont été débarquées en 1989; les débarquements de 1990 devraient être moindres. Les débarquements de merlu du Pacifique ont atteint un nouveau sommet en 1989, soit 98 000 tonnes de poissons, mais étant donné une baisse imprévue du stock, les récoltes de 1990 ne dépasseront pas 73 500 tonnes.

Les contingents de flétan des pêcheurs canadiens ont atteint un plafond en 1988, en l'occurrence 12,5 millions de livres. On peut s'attendre à des contingents beaucoup plus bas au cours des prochaines années.

La production de mollusques et de crustacés a augmenté sensiblement, et les débarquements d'environ 19 000 tonnes représentant une augmentation de 171 % par rapport aux débarquements de 7 000 tonnes de 1981. Un programme-pilote visant à instaurer des contingents individuels pour la pêche du panopea du Pacifique a été lancé en 1989 et des dispositions analogues sont à l'étude en vue d'une application possible du programme à d'autres pêches de mollusques et de crustacés.

Demande du marché : La demande de produits de la mer devrait continuer de suivre l'augmentation des besoins en protéines. La diversification des espèces et des produits offerts pour répondre à l'évolution des goûts des consommateurs accroît la compétitivité des marchés. On assiste à une internationalisation des marchés jusque-là délimités par les frontières nationales sont devenus maintenant internationaux, les produits offerts faisant l'objet d'une concurrence entre divers pays. La libéralisation des marchés et les réalignements politiques (particulièrement en Europe) créent de nouvelles règles du jeu qui continueront d'évoluer jusqu'au siècle prochain.

Les États-Unis demeurent le principal marché d'exportation pour les poissons et les produits de la mer canadiens. En 1989, 55 % des exportations (sur le plan quantitatif) ont pris la direction des États-Unis, soit une valeur d'environ 1,3 milliard de dollars. Bien que la consommation individuelle dans ce marché ait plafonné vers la fin des années 80, on prévoit un relèvement modéré pour l'année 2 000. Cependant, pour conserver sa part du marché et demeurer rentable, l'industrie canadienne devra faire plus d'efforts quant à l'offre de nouveaux

produits et à la compétitivité de ses coûts. Les produits traditionnels (production en blocs) ne correspondront plus à la demande des années 90. Le succès des exportations continuera de reposer sur la satisfaction des goûts toujours plus sophistiqués des consommateurs, et sur la mise en marché de produits appropriés.

Perspectives de l'industrie : Après les records enregistrés en 1987-1988 quant aux prix et aux revenus des pêcheurs, l'industrie a subi plusieurs chocs économiques et biologiques. Les taux d'intérêts ont augmenté, le carburant coûte plus cher, le dollar canadien s'est apprécié et le prix au débarquement de la majorité des espèces a chuté. La crise du Golfe Persique pourrait faire encore grimper les coûts du carburant, tandis que le ralentissement économique actuel pourrait réduire la demande de certains produits de la mer.

Cependant, depuis un an environ on observe un lent relèvement des marchés américains pour le poisson de fond. Les réserves de blocs de morues sont à leur plus bas niveau depuis de nombreux mois. Cette pénurie de poissons influence positivement les prix. Malgré ces signes positifs, les problèmes d'approvisionnement continuent de miner le rendement de l'industrie pour 1990.

Sur la côte ouest, après plusieurs années caractérisées par une augmentation constante des prix du saumon et une forte rentabilité, les entreprises affrontent une période d'incertitude, d'adaptation et de moindre rentabilité. En 1990, les prix du saumon ont poursuivi leur déclin par rapport aux records de 1988. Les prix devraient demeurer à ces bas niveaux dans le court terme, étant donné la rapide montée de la concurrence offerte par les aquiculteurs. L'industrie de la rogue de hareng, l'autre produit de base du secteur de la transformation sur la côte ouest, a connu une année médiocre en 1989 en raison de l'abondance des réserves et de la fluctuation de la consommation, mais la situation semble s'améliorer en 1990. Enfin, l'élimination des restrictions à l'exportation du saumon et du hareng vient assombrir davantage le climat d'incertitude.

2. L'industrie aquicole

L'aquiculture a connu une très forte expansion au cours des dix dernières années, la production commerciale portant notamment sur l'élevage de poissons de haute valeur, de mollusques, de crustacés et d'algues marines pour consommation humaine.

Au Canada, l'aquiculture commerciale à grande échelle a débuté dans les années 50 avec l'élevage de la truite et des huîtres. L'industrie acquicole a beaucoup évolué depuis 15 ans et s'applique maintenant à d'autres espèces comme le saumon, les moules et l'omble chevalier. Dans certaines régions, le secteur aquicole s'est diversifié et s'intéresse maintenant aux pétoncles et à certaines plantes marines. La valeur de la production est passée de 7 millions de dollars en 1984 à 145 millions de dollars en 1989.

La valeur de la production aquicole en tant que baromètre de l'expansion industrielle est illustrée au tableau 9. De récentes prévision révèlent que la valeur de la production aquicole pourrait passer de son niveau actuel de 3 % de la valeur au débarquement des pêches canadiennes à 25 % ou plus d'ici l'an 2000.

Tableau 9: Prévisions de la production aquicole au Canada

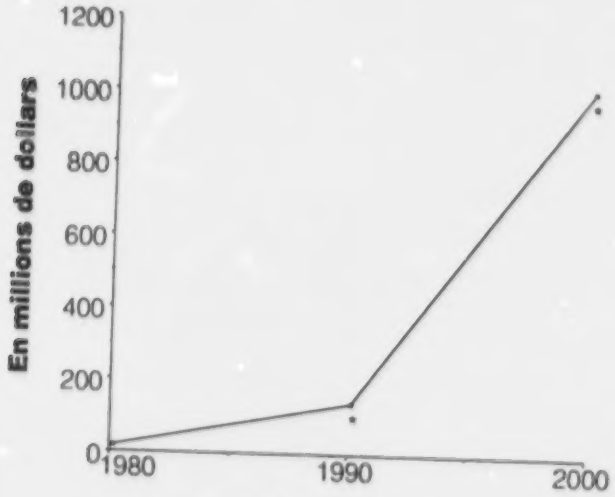

* Estimation de l'industrie

L'expansion de l'aquiculture a été un facteur de croissance économique au Canada, particulièrement dans les régions côtières. En 1989, les entreprises d'élevage du saumon, des huîtres, des moules et de la truite fournissaient directement l'équivalent de presque 1 900 emplois à temps plein, ce nombre étant beaucoup plus élevé en haute saison et quand on englobe le secteur des approvisionnements et des services liés à l'aquiculture.

La mise en marché de certains produits de haute valeur, notamment les salmonidés, a entraîné une augmentation mondiale de la consommation de ces espèces et soutenu forte demande de saumon frais sur des marchés-clés. Cependant, l'intensité de la concurrence internationale et la hausse de la production aquicole se traduisent par un déclin pour certaines espèces et par la restructuration et l'adaptation de certains secteurs de l'industrie. Le positionnement de l'industrie aquicole canadienne en fonction de l'avenir exigera un effort concerté de la part de l'industrie dans les domaines du développement de produits, du marketing, de la distribution, de la promotion et de la recherche de nouveaux débouchés.

3. Secteur des océans

La part du produit national de notre pays attribuable au secteur océanique s'élève à plus de 6,4 milliards de dollars et l'on y trouve plus de 165 000 emplois. Le tableau 10 indique les composantes du secteur en question.

Tableau 10: Secteur des océans — Production des sous-secteurs

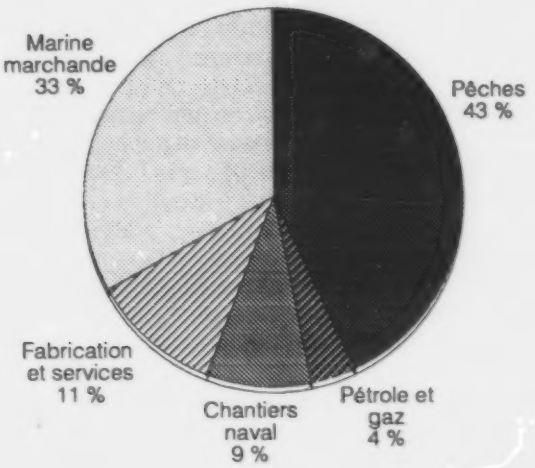

Sous-secteur de la fabrication et des services : Le MPO a récemment effectué le tout premier relevé de ce sous-secteur. Ce dynamique segment de l'industrie océanique canadienne compte environ 440 entreprises, où travaillent quelque 8 100 personnes. Leurs ventes ont totalisé environ 763 millions de dollars en 1989, et leurs exportations de produits et services dépassaient les 420 millions de dollars, soit 55% des recettes totales.

Un tiers environ des services océaniques et des entreprises manufacturières sont localisés sur la côte atlantique du Canada, un tiers sur la côte du Pacifique et l'autre tiers dans le centre du Canada. Le nouveau Conseil national des affaires maritimes constitue, au nom de l'industrie, un important organe consultatif.

Les sociétés canadiennes dans le sous-secteur de la fabrication et des services ont une renommée internationale dans les domaines des sciences, de la technologie et du génie océaniques. Les produits vont des instruments océanographiques et hydrographiques à ceux qui sont employés en télédétection marine, aux submersibles et aux appareils servant à étudier le fond marin. Les services d'information dans le domaine des océans sont de plus en plus importants et cela comprend la saisie et l'interprétation des données.

L'industrie pétrolière et gazière off-shore est en crise et cela a une influence considérable sur tout le secteur océanique, toutefois, l'avenir de cette industrie semble être assurée. Le puits de pétrole Hibernia sur la côte de Terre-Neuve sera un important catalyseur dans la revitalisation de ce sous-secteur.

Dépenses pour les sciences et la technologie (S&T): Les établissements de recherche de Pêches et Océans ont contribué énormément à l'évolution de cette industrie. Ces établissements sont concentrés également mais non pas exclusivement à l'Institut océanographique de Bedford, en Nouvelle-Écosse, et à l'Institut des sciences de la mer, en Colombie-Britannique. L'activité et les dépenses dans les secteurs des sciences et de la technologie s'exercent principalement dans le centre du Canada. Ainsi, les secteurs public et privé ont affecté peu de fonds à l'activité scientifique dans l'Atlantique canadien. Par contre, les trois quarts des sommes que le Ministère consacre aux activités scientifiques et technologiques sont acheminées vers les régions côtières du pays et y ont entraîné la création d'industries satellites (voir tableau 11).

Tableau 11: Dépenses pour les sciences et la technologie

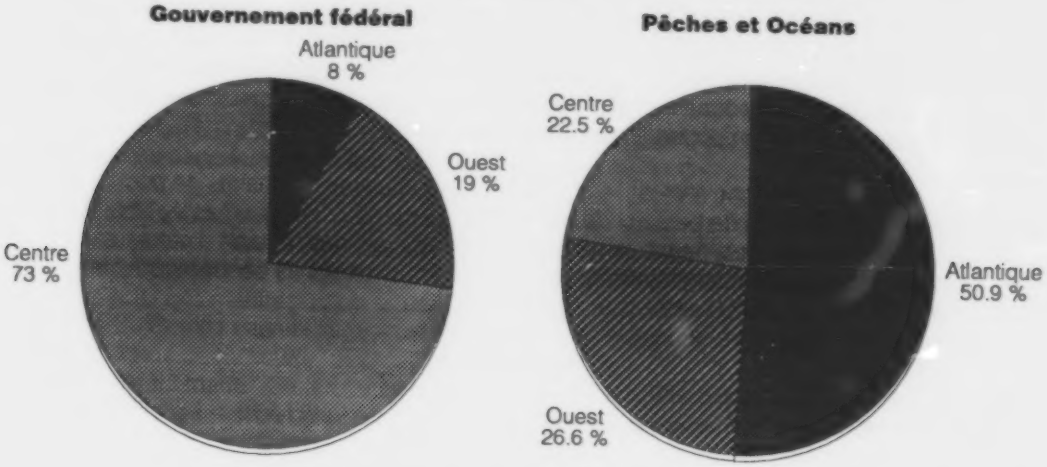

Le vaste potentiel du sous-secteur des sciences et de la technologie et toute la gamme des questions exigent une approche coordonnée en vue de maximiser les bénéfices économiques. De concert avec d'autres ministères fédéraux, le MPO cherchera à renforcer les compétences du secteur privé dans le domaine des sciences, de la technologie et du génie maritimes en appuyant divers projets de l'industrie sur la promotion des instruments de marine, de la robotique et d'autres techniques, p. ex. l'intégration des systèmes de cartographie réalisés à l'aide du DOLPHIN et du SWATH, la production de cartes électroniques, le positionnement global, de même que les bateaux SWATH et HYSUB 5000. De plus, des mesures seront prises en vue de terminer les initiatives en suspens dans le cadre du Plan d'action afférent à la Stratégie de 1987 sur les océans, notamment la Stratégie de conservation du milieu marin arctique et l'établissement d'un organisme international des sciences de la mer pour le Pacifique nord et la mer de Béring.

4. Industrie de la pêche récréative

L'industrie de la pêche récréative au Canada contribue puissamment au développement socio-économique du pays. En 1985, 5 500 000 Canadiens et plus de 900 000 touristes étrangers se sont adonnés à la pêche récréative dans nos eaux marines et nos eaux douces.

Les eaux au large de la côte atlantique offrent de nombreuses possibilités de pêche récréative, bien que certaines d'entre elles soient encore sous-développées. Dans cette région, les pêcheurs sportifs recherchent le thon rouge, de même que le maquereau, la morue, la goberge, le flétan et le bar d'Amérique. Sur la côte du Pacifique, les saumons quinnat et coho de même que le saumon rose sont les espèces de prédilection des pêcheurs sportifs, qui prisent également le flétan, le bar, la morue-ligne et d'autres espèces d'eau salée.

Malgré l'importance de la pêche marine au Canada, 90 pour cent de la pêche récréative est pratiquée en eaux douces parce que les grandes agglomérations sont situées à l'intérieur des terres. Les pêcheurs sportifs recherchent une cinquantaine d'espèces dulcicoles comme la truite, le doré jaune, le grand brochet, l'achigan, l'éperlan argenté et la perchaude. Les plus expérimentés s'adonnent à la pêche du saumon, maskinongé et de la truite arc-en-ciel, une espèce anadrome. En 1985, les pêcheurs sportifs ont dépensé 4,4 milliards de dollars en biens et services se rapportant directement à la pêche récréative, dont environ 2,5 milliards de dollars pour la nourriture, l'hébergement, les déplacements en bateau et l'équipement de pêche. Ils estiment en outre dépenser un montant supplémentaire de 1,9 milliard de dollars pour leur sport. Quant aux pêcheurs sportifs étrangers, ils ont dépensé chez nous plus de 520 millions de dollars, soit une importante injection de devises.

L'industrie de la pêche récréative englobe les propriétaires de chalets de pêche, les pourvoyeurs, les exploitants de bateaux de louage, les guides, les fabricants et les détaillants d'équipement, les fournisseurs de bateaux et d'équipement nautique, et bien d'autres encore d'un bout à l'autre du pays. L'argent dépensé par les pêcheurs sportifs pour pratiquer leur loisir préféré soutient plus de 40 000 emplois au Canada.

5. Initiatives

En 1991-1992, le MPO réalisera un certain nombre d'initiatives à long terme :

Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA): Le 7 mai 1990, le gouvernement fédéral annonçait la mise sur pied du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, doté d'un budget de 584 millions de dollars sur cinq ans pour résoudre les principaux problèmes touchant l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, soit un déclin du capital-ressources et une surcapacité chronique dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation. L'action du MPO s'articulera principalement autour de trois grandes composantes du programme :

1) Reconstitution des stocks de poissons (surtout la morue du nord)
   - adopter de nouvelles mesures de conservation pour protéger les juvéniles;
   - accroître les activités de surveillance, d'observation de la loi et de contrôle à quai;
   - renforcer le programme des observateurs;
   - améliorer la précision des données sur les pêches;
   - élargir les programmes scientifiques concernant la morue du nord, les stocks de morue du nord du Golfe, les poissons de fond de la plate-forme Scotian et le crabe des neiges.

2) Adaptation à la conjoncture actuelle :
   - implanter, quand c'est possible, des contingents individuels en gestion des pêches;
   - mettre sur pied un programme de professionnalisation et d'accréditation des pêcheurs, pour accroître leurs aptitudes;

- concevoir et appliquer, de concert avec les provinces de l'Atlantique, un programme d'adaptation pour les personnes plus âgées licenciées en permanence des usines de transformation et des chalutiers.

3) Diversification économique - Continuer de :
   - promouvoir la croissance du marché canadien;
   - valoriser les espèces sous-utilisées;
   - soutenir la recherche-développement aquicole;
   - promouvoir le développement des pêches.

Mise en valeur des océans : Le MPO s'efforce de raffermir l'engagement fédéral quant au développement durable des ressources océaniques canadiennes en proposant une Loi sur les océans du Canada. En outre, on révisera les objectifs de la Stratégie sur les océans (1987), afin de déterminer les nouveaux besoins et les nouvelles initiatives nécessaires pour promouvoir une utilisation et une valorisation judicieuses des ressources océaniques nationales.

La réalisation du projet "DOLPHIN/Premières étapes" aidera le secteur privé à acquérir une capacité de cartographie océanique. On continuera de soutenir la chaire en cartographie océanique à l'Université du Nouveau-Brunswick, ce qui permettra de faire progresser les compétences canadiennes en la matière.

Plan stratégique sur les sciences marines : Au cours de l'année à venir, le Ministère mettre la dernière main au Plan stratégique sur les sciences marines et achèvera les consultations publiques y afférentes. Ce document, qui orientera l'activité du secteur public dans les sciences marines au cours des deux prochaines décennies, est préparé sous les auspices du Comité interministériel sur les océans par un groupe de travail représentant plus d'une douzaine de ministères et organismes fédéraux dont les activités touchent l'environnement marin. On a tenu avec les intéressés (industrie des pêches, industrie de la mer, universités, autres paliers de gouvernement) des consultations approfondies qui se poursuivront jusqu'au parachèvement de la stratégie, en 1991-1992.

Consolidation du Programme des services d'inspection : Le MPO poursuivra l'examen approfondi (amorcé en 1990-1991) du Règlement sur l'inspection du poisson, de concert avec le secteur de la transformation, les associations de protection du consommateur et les gouvernements provinciaux, de façon à assurer l'existence d'un cadre réglementaire qui garantit la salubrité et la qualité des poissons et des produits de la mer canadiens et importés pour les consommateurs canadiens, à encourager l'innovation dans les techniques de conditionnement et à optimaliser la valeur rajoutée de la ressource, tout en aidant les produits canadiens à percer les marchés internationaux. Cet examen devrait durer environ trois ans.

Sur une période de quatre ans s'achevant en 1993-1994, 21,3 millions de dollars et 35 années-personnes (ce nombre étant réduit à 28 en 1992-1993) seront injectés dans le renforcement de certains aspects-clés de la capacité de réaction et des compétences scientifiques et techniques générale du Programme des services d'inspection. De ces ressources, 28 années-personnes et 5 millions de dollars seront ajoutés à la dotation permanente du Programme.

Le MPO renforcera sa capacité de réagir aux cas importants d'intoxication alimentaire, pour mieux protéger la santé et la sécurité des consommateurs de poissons et de produits de la mer canadiens et importés. Les mesures suivantes seront prises : perfectionnement des

systèmes existants de gestion de crise, création d'un Système national d'information de gestion et adoption d'un programme national de formation pour les inspecteurs et le personnel de laboratoire.

Enfin, on relèvera l'ensemble la capacité scientifique et technique du Programme des services d'inspection en consacrant judicieusement des ressources à l'acquisition de matériel et de formation technique qui permettront une meilleure analyse chimiques et microbiologique des poissons et des produits de la mer. Les investissements spécifiques effectués en 1991-1992 et 1992-1993 permettront d'améliorer en permanence notre capacité de détection, tant au niveau du temps de réaction qu'à celui de l'amplitude et de la portée. Par ailleurs, des protocoles d'entente internationaux assureront une meilleure surveillance des importations au Canada et à l'étranger.

6. État des initiatives annoncées antérieurement

Les paragraphes ci-dessous font le point sur des initiatives annoncées dans des Plans de dépenses précédents. Le tableau 12 en précise les coûts.

Traité Canada-États-Unis sur le saumon du Pacifique : Ce traité, signé en 1985 après quinze ans de négociations, a donné lieu à l'adoption de principes fondamentaux concernant la conservation et la gestion des stocks de saumon du Pacifique. Durant les six premières années de l'application du Traité, la négociation de nouveaux régimes de pêche s'est souvent avérée ardue, mais des progrès ont été réalisés dans certains dossiers. Les réunions tenues en 1989-1990 par la Commission ont principalement porté sur le plafonnement des prises de saumon quinnat sur l'ensemble de la côte, sur les prises dans le secteur de la limite nord et sur des questions d'équité. Chacun de ces points a fait l'objet de projets significatifs qui feront progresser les négociations futures. La saison de pêche 1990 s'est distinguée par la plus forte montaison de saumons rouges dans le fleuve Fraser depuis 1913, soit plus de 21 millions d'individus; les pêcheurs canadiens ont enregistré un record de prises. Conformément aux dispositions conclues en 1985 sous l'égide du Traité à l'égard du saumon rouge, les prises américaines étaient plafonnées à 2,3 millions de saumons. N'eût été du Traité, les prises américaines auraient avoisiné les 5 millions. Ces dispositions expireront à la fin de la saison 1992 et devront être renégociées.

Convention définitive des Inuvialuit : Sur la foi de recommandations formulées par le Comité mixte de gestion de la pêche (CMGP), le Ministère a entrepris de modifier la réglementation en fonction des dispositions de la Convention concernant la pêche autochtone, la délimitation des pêcheries commerciales et l'établissement de contingents sur certains plans d'eau du secteur régi par la Convention. Par ailleurs, le MPO a poursuivi les consultations amorcées par le CMGP sur l'opportunité d'autoriser les Inuvialuit d'Aklavik à abattre une baleine boréale pour fins de subsistance. Le MPO a donné son appui aux initiatives effectuées par le CMGP pour nouer des liens de coopération avec des autochtones de l'Alaska au sujet des populations transfrontalières de poissons et de mammifères marins. Le CMGP et le MPO ont conjointement mis au point un système d'enregistrement pour les pêcheurs sportifs non bénéficiaires, qui est actuellement appliqué dans le secteur régi par la Convention. Le CMGP soutient un programme de surveillance des prises annuelles, ainsi qu'une série annuelle de consultations communautaires visant à mieux cerner les problèmes en matière de pêches et à élaborer des programmes d'évaluation et de gestion. Enfin, le CMGP a remis au MPO un document sur l'évaluation des incidences environnementales des forages en mer de Beaufort.

Mise en oeuvre de la Stratégie sur les océans : Bon nombre d'initiatives découlant du Plan d'action de la Stratégie sur les océans ont été appliquées ou sont sur le point de l'être, et plusieurs autres sont l'objet de progrès notables. Le Conseil national des affaires maritimes est entré en activité; un projet de Loi sur les océans du Canada a été préparé; l'Office de promotion de la technologie des océans a été créé; on a publié un plan pluriannuel sur l'activité fédérale dans les sciences marines; un organisme international voué à l'étude océanologique du Pacifique nord verra bientôt le jour; on travaille à régler le problème des débris plastiques et celui des filets dérivants; enfin, des premiers pas ont été effectués (notamment la passation de contrats de R-D avec le secteur privé) pour mettre en place une capacité technologique de cartographie des zones océaniques profondes du Canada. La Stratégie sur les océans fait maintenant partie intégrante du mandat permanent du Ministère.

Tableau 12 : Coût des initiatives annoncées antérieurement

(en milliers de dollars)	Dépenses cumulatives au 31 mars 1990		Prévu 1990-1991		**1991-1992**		Besoins des années futures	
	$	A-P	$	A-P	**$**	**A-P**	$	A-P
Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique	47 269	336	10 297	76	**10 297**	**76**	10 297 courant	76
Convention définitive des Inuvialuit	2 717	—	629	—	**—**	**—**	—	—
Mise en oeuvre de la stratégie sur les océans	541	4	573	5	**555**	**5**	555	5

D. Éfficacité des programmes

L'efficacité du programme est continuellement jaugée au moyen d'examens internes, de vérifications internes et d'évaluations de programme. Le MPO s'est doté d'un processus officiel en vertu duquel toutes ses activités sont évaluées objectivement au moins une fois aux six ans. Ces évaluations portent sur la raison d'être du programme, son efficacité, ses effets sur les clients et le public, et les options de rechange. En 1990-1991, le MPO a entrepris plusieurs études d'évaluation et a dressé divers cadres d'évaluation.

Résultats des évaluations de programme

En 1990-1991, on a poursuivi ou achevé les grandes études d'évaluation suivantes :

Recherche aquicole : La stratégie aquicole du MPO lui confère le mandat de continuer d'exercer un leadership scientifique dans le développement de l'industrie aquicole canadienne. Le MPO s'efforce donc de jouer un rôle de meneur pour améliorer la viabilité de l'industrie, réduire les risques au minimum et voir au transfert de la technologie et de l'information. Voici

quelques-uns des domaines de recherche : nouvelles espèces candidates, génétique, nutrition, physiologie, ichtyopathologie, interaction entre l'aquiculture et le milieu aquatique.

Le programme de recherche aquicole du MPO a commencé à être évalué vers la fin de 1989-1990; on s'attend à ce que l'étude soit achevée et qu'un rapport soit remis à la haute direction pour la fin de 1990-1991.

Évaluation des allocations, de la délivrance de permis et des règlements pour le Pacifique : Ce secteur d'activité a les responsabilités suivantes : réglementer l'accès et la participation aux pêches; fixer les conditions de capture des prises; dresser et appliquer des plans pour une utilisation optimale des ressources halieutiques; élaborer et traiter la réglementation nécessaire à l'application des décisions de gestion.

Un rapport d'évaluation, assorti de conclusions et de recommandations, devrait paraître pour la fin de 1990-1991.

Évaluation des recherches sur l'Arctique : On a entrepris en 1990-1991 une évaluation sur le programme scientifique du MPO concernant l'Arctique; le tout devrait être prêt au début de 1991-1992.

Application de l'Accord de libre-échange aux prises de saumon et de hareng du Pacifique - cadre d'évaluation : La section "Rapports sur certains programmes" décrit le programme mis sur pied pour appliquer l'accord.

Un cadre d'évaluation devrait être achevé vers la fin de 1990-1991.

L'évaluation se déroulera avant mars 1993 et portera sur l'efficacité du programme de mise en oeuvre du règlement du différend relatif à l'Accord de libre-échange.

Fonction des communications: On avait prévu d'évaluer les communications au Ministère et d'en faire rapport en 1990-1991; toutefois, une vérification interne portant sur certaines des mêmes questions était prévue pour la même période. L'évaluation n'a donc pas été entreprise.

Section II
Analyse par activité

A. Sciences

Objectif

Faire en sorte que des données scientifiques répondant à des normes internationales élevées puissent être mises à la disposition du gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration de politiques, de règlements et de lois sur les océans et les organismes aquatiques ainsi qu'à celle d'autres ministères du gouvernement, du secteur privé et du public aux fins de la planification et de la réalisation d'activités aquatiques; fournir une base de données scientifiques fiables pour la gestion des pêches et de l'habitat du poisson ainsi que pour l'aquiculture; rassembler et transmettre des données scientifiques sur l'effet de certaines substances dangereuses sur le poisson, l'habitat du poisson et les écosystèmes aquatiques; décrire et comprendre l'influence du climat et des processus océaniques sur les stocks de poissons, et leur interaction avec l'atmosphère; décrire et quantifier divers paramètres concernant le milieu marin susceptibles d'être utiles dans les domaines du génie maritime, du transport, etc.; cartographier les eaux canadiennes pour que la navigation s'effectue dans des conditions sécuritaires et faciliter les activités de pêche ainsi que les projets de développement et autres activités dans les eaux côtières et hauturières; mettre au point et perfectionner les méthodes et techniques dont a besoin le Ministère pour remplir son rôle scientifique et faire connaître certaines techniques à l'industrie canadienne afin d'améliorer le potentiel du secteur privé; faciliter le déroulement et la coordination des programmes du gouvernement touchant les sciences de la mer de concert avec les ministères intéressés, par l'entremise du Comité interministériel sur les océans (CIO).

Description

La gestion de l'activité scientifique se fait par l'entremise de trois sous-activités, à savoir les Sciences biologiques, les Sciences physiques et chimiques et l'Hydrographie:

Sciences biologiques: Cette sous-activité est responsable de l'évaluation des stocks et de la recherche connexe sur toutes les espèces principales qui composent la ressource afin de fournir une base scientifique pour gérer cette ressource en vue de son utilisation soutenue. Elle est en outre responsable de la recherche sur la dynamique des écosystèmes marins et dulcicoles ainsi que de la recherche et du développement expérimental qui permettront d'offrir des conseils et des services scientifiques aux aquiculteurs canadiens, d'augmenter la production des stocks sauvages de poissons, d'invertébrés aquatiques et de plantes marines et de prévenir l'apparition et l'éclosion de maladies contagieuses du poisson. Dans le domaine de l'habitat du poisson, cette sous-activité est responsable de l'acquisition du savoir et de la prestation de conseils et de services scientifiques nécessaires à la gestion du poisson, des invertébrés aquatiques, des mammifères marins et des plantes marines.

Sciences physiques et chimiques: Cette sous-activité est responsable du programme de recherche en océanographie physique et de la gestion des données connexes afin d'étayer la gestion des ressources halieutiques, le développement des régions extra-côtières, les prévisions atmosphériques, les services maritimes, les travaux côtiers, la défense et le transport maritime. Les subventions à la recherche et l'appui des navires aux universités sont consignés dans cette rubrique. La composante sciences chimiques s'occupe de la recherche et du

contrôle relatifs à la répartition, au cheminement et au sort des produits chimiques dans les écosystèmes marins et dulcicoles, des processus de contrôle et de la toxicité des produits chimiques sur les organismes aquatiques et les écosystèmes afin de prévoir les situations d'urgence, d'y faire face et de conseiller les gestionnaires de l'habitat aquatique au MPO et les autres organismes de réglementation.

Hydrographie: Le Service hydrographique du Canada (SHC) est chargé d'effectuer des levés sur le terrain et de recueillir des données pertinentes sur les marées, les niveaux d'eau et les courants aux fins de la compilation et de la publication de cartes exactes et d'autres documents concernant la navigation dans les eaux canadiennes et les eaux internationales adjacentes. Par ailleurs, le SHC participe avec Énergie, Mines et Ressources Canada à la préparation de cartes géophysiques à l'intention de ceux qui participent au développement des régions extra-côtières ainsi qu'à la négociation des frontières maritimes. Des techniques sont élaborées afin d'améliorer la précision et l'efficacité de la saisie des données et de la production de cartes. Les nouvelles techniques sont ensuite communiquées au secteur privé, le cas échéant.

Sommaires des ressources

L'activité Sciences représente environ 28,8 % des dépenses de fonctionnement et 36,0 % des années-personnes qui ont été consenties au Ministère pour 1991-1992.

Tableau 13: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**		Prévu 1990-1991		Budget des dépenses 1990-1991	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Sciences biologiques	**126 192**	**1 166**	119 907	1 181	110 788	1 149
Sciences physiques et chimiques	**51 575**	**541**	51 331	538	51 544	538
Hydrographie	**41 641**	**475**	39 667	476	39 110	476
	219 408	**2 182**	210 905	2 195	201 442	2 163

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Sciences, voir la Section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 14: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses
Sciences biologiques	110 547	111 220	109 086
Sciences physiques et chimiques	46 696	45 860	46 270
Hydrographie	40 571	41 024	38 779
	197 814	198 104	194 135
Années-personnes	2 124	2 153	2 179

Données sur les années-personnes et justification des ressources

Résultats des travaux découlant de cette activité :

- meilleure compréhension et fourniture d'informations, de conseils et de services scientifiques concernant les aspects biologiques et l'exploitation des ressources halieutiques, l'écologie et les habitats des milieux marins et d'eau douce, l'aquiculture et la mise en valeur des ressources. Ces résultats servent à gérer judicieusement les ressources halieutiques et leurs habitats;

- meilleure compréhension des phénomènes et des processus océaniques et des effets des contaminants sur les organismes et les écosystèmes aquatiques et communication d'information, de données et de recommandations scientifiques connexes afin d'appuyer la gestion et la mise en valeur des ressources marines et dulcicoles;

- production de cartes de navigation, de cartes des océans et de publications connexes et conseils sur les eaux du Canada et les eaux internationales avoisinantes;

- mise au point de techniques liées aux trois sous-activités et transfert de techniques éprouvées à l'industrie canadienne, notamment dans les domaines de l'aquiculture et de la mise en valeur des ressources, de l'océanologie, de l'hydrographie et de la cartographie.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette activité sont présentés de façon plus détaillée au tableau 15.

Tableau 15: Survol des résultats scientifiques

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Sciences biologiques		
Évaluations annuelles de tous les principaux stocks exploités de poissons, d'invertébrés, de mammifères marins et de plantes marines.	Facilite la prise de décisions éclairées par les gestionnaires des pêches, l'industrie de la pêche, les agences de la marine et de réglementation et le public en général.	Permet une utilisation économique soutenue et le développement de ressources aquatiques renouvelables (s'applique à toutes les activités des Sciences biologiques).
Information et recommandations scientifiques sur l'état des stocks, les rendements prévus et l'effet des diverses options d'exploitation des principales ressources halieutiques.		
Études sur la dynamique des écosystèmes marins et dulcicoles qui sont importants pour pêche au Canada.	Les clients disposent d'une meilleure base de connaissances qui permet de prédire l'abondance d' espèces pouvant intéresser le pêcheurs canadiens.	Information adéquate et meilleure compréhension des ressources halieutiques, de l'habitat du poisson et des processus aquatiques, ce qui facilite la prise de décisions éclairées (s'applique à toutes les activités la des Sciences biologiques)
Méthodologies et avis scientifiques pertinents pour l'évaluation de l'incidence des dommages réels et virtuels aux populations de poissons, d'invertébrés et de mammifères marins par suite de la détérioration de l'habitat.	Connaissances et méthodologies appropriées pour la conservation, le rétablissement et l'aménagement de l'habitat du poisson.	La position du Canada dans les négociations internationales est renforcée et ses relations internationales sont améliorées.

Tableau 15: Survol des résultats scientifiques (suite)

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Techniques nouvelles et améliorées de production intensive de poissons, d'invertébrés et de plantes marines.	Les clients ont accès à des techniques d'aquiculture et de développement des ressources appropriées.	Accroissement de la capacité technologique du développement de l'aquiculture et des ressources au Canada.
Délivrance de certificats de santé du poisson pour les stocks devant être transférés entre bassins hydrographiques, provinces et pays.	Freine la propagation de maladies transmissibles aux stocks sauvages.	La santé des stocks sauvages et des stocks d'élevage de poissons, d'invertébrés et de plantes marines est assurée.
Collections de données et de publications scientifiques, techniques et générales sur les ressources halieutiques, l'aquiculture et la mise en valeur des ressources ainsi que sur l'habitat du poisson.		
Sciences physiques et chimiques		
Publications scientifiques, techniques et générales sur les phénomènes et les processus océaniques.	Meilleure compréhension du milieu et des processus océaniques au sein de la population.	Le Canada contribue à la banque internationale de connaissances scientifiques et y a accès.
Collections de publications et de données océanographiques non traitées.	Des donnés sur les conditions océanographiques et les changements sur une longue période sont disponibles pour les analyses scientifiques et les études techniques.	Des occasions sont créées pour la mise en valeur et l'utilisation économique soutenue des ressources aquatiques et marines.
Produits de données (tableaux, atlas, études spéciales, etc.).	De l'information permettant d'améliorer les prévisions météorologiques et la productivité des activités en mer est disponible.	On pourra exploiter davantage les intérêts du Canada en matière d'océans.

Tableau 15: Survol des résultats scientifiques (suite)

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Consultations, recommandations et interprétations scientifiques et techniques comprenant l'examen scientifique d'énoncés des incidences environnementales et des demandes de permis pour l'immersion de déchets en mer.	Plus de connaissances disponibles pour le gouvernement et le secteur privé, ce qui facilite la prise de décisions éclairées et l'élaboration de règlements et de politiques.	Des connaissances permettant d'améliorer la protection des environnements aquatiques et marins sont disponibles. Plus grande sécurité dans les activités à terre et en mer.
Information et rapports sur l'état des eaux marines et dulcicoles au Canada en ce qui a trait aux pêches.	Compréhension des effets des contaminants industriels sur les stocks de poissons commerciaux.	Préservation assurée des eaux marines et des eaux douces canadiennes.
Contributions aux responsabilités et intérêts nationaux et internationaux du Canada en ce qui concerne les ressources océaniques.	Les intérêts internationaux du Canada sont mieux énoncés, y compris l'affirmation de sa compétence.	La position du Canada dans les négociations internationales est renforcée et ses relations internationales sont améliorées.
Méthodes et appareils nouveaux et améliorés pour les sciences océaniques.	Les clients, principalement ceux de l'industrie, ont accès à une technologie appropriée concernant les océans.	Des possibilités sont créées pour renforcer au Canada une industrie océanique axée sur la technologie.
Hydrographie		
Cartes de navigation et publications connexes (Instructions nautiques, Guides du plaisancier). comme l'exige la Loi sur la marine marchande du Canada.	Les utilisateurs des eaux navigables du Canada disposent de renseignements adéquats sur la navigation plus sécuritaire.	Les activités maritimes (transport, exploration off-shore, pêche, etc.) sont effectuées de façon
Données sur les marées, les courants et les niveaux d'eau.	Les participants à divers projets à terre et en haute mer ont les données dont ils ont besoin sur les marées, les courants, les niveaux d'eau et la profondeur.	Des données de canevas altimétrique sont disponibles pour les cartes nautiques; les navigateurs ont des données adéquates pour optimiser leur tirant d'eau; des données sont disponibles pour les projets scientifiques et techniques.

Tableau 15: Survol des résultats scientifiques (suite)

Données hydrographiques pour la délimitation des frontières.	Les limites maritimes canadiennes sont mieux définies.	La position du Canada lors de négociations internationales sur les questions de navigation est renforcée.
Cartes des ressources naturelles au large.	L'industrie dispose de meilleures renseignements sur le potentiel des ressources marines non renouvelables.	Des possibilités sont créées en ce qui concerne la mise en valeur et l'utilisation des ressources non renouvelables du Canada.
Méthodes et appareils nouveaux et améliorés pour les levés hydrographiques et la préparation des cartes.	L'industrie canadienne a accès à des techniques nouvelles ou améliorées en matière d'hydrographie et de préparation de cartes, ce qui permet une utilisation plus économique des ressources.	Des possibilités sont créées en ce qui concerne le développement de la capacité industrielle canadienne en matière d'hydrographie et de cartographie, tant au pays qu'à l'étranger.

Les réalisations de l'activité des Sciences en 1989-1990 et en 1990-1991 jusqu'à aujourd'hui sont présentées au tableau 16.

Tableau 16: Réalisations du secteur des Sciences

Secteur d'activité	Réalisations
Communications	On a commencé à consulter systématiquement les pêcheurs au sujet des prises commerciales, avant d'utiliser ces données dans l'évaluation des stocks; de plus, les résultats des évaluations seront revus avec l'industrie avant la formulation des conclusions finales. En général, on a davantage recouru aux médias d'information dans toutes les régions pour communiquer avec les clients et le grand public; on a notamment préparé un vidéo sur le processus d'évaluation des stocks. Par ailleurs, on a tenu un atelier pour consulter les clients internes et externes du secteur des Sciences sur l'élaboration du Plan stratégique des sciences marines, qui définira les défis à relever et amorcera la planification des programmes concernant les sciences marines pour les vingt prochaines années.
Évaluation des ressources	Le secteur a appuyé les responsabilités en matière de gestion des pêches par la collecte de données biologiques et la prestation de recommandations scientifiques sur l'état des stocks les plus exploités de poissons, d'invertébrés et de mammifères marins dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique.
Morue du nord	Comme suite aux recommandations du Groupe d'examen sur la morue du nord, on a pris des mesures pour accroître la fiabilité des recommandations scientifiques sur l'abondance de cet important stock. Ces mesures comprennent : davantage de levés au chalut, une plus grande automatisation de l'échantillonnage à bord, l'amélioration des modèles mathématiques servant à l'évaluation des stocks,

Tableau 16: Réalisations du secteur des Sciences (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
	l'expansion du programme d'indexation des données des pêcheurs sur l'effort de pêche, et la réalisation de diverses études biologiques sur la migration et la démographie de la morue du nord.
Stratégie sur les océans	Un mémoire au Cabinet proposant une Loi sur les océans du Canada a été préparé et distribué aux autres ministères fédéraux, pour commentaires, en janvier 1990. On a tenu une séance d'information interministérielle en février 1990, et les consultations se poursuivent. Le Plan stratégique sur les sciences marines mentionné ci-dessus a franchi les étapes de l'examen interne et a été soumis, sous forme de document de travail provisoire, aux ministères membres du Comité interministériel sur les océans. Comme suite aux commentaires reçus, on a préparé une seconde ébauche qui est actuellement examinée par les intéressés. La version finale sera publiée par le CIO sous forme de document de travail public, en 1990-1991. En avril, on a constitué un fonds pour la promotion de la technologie des océans, doté d'un budget de 50 000 $, pour adoucir la transition de plusieurs projets à d'autres sources de financement, suite à la disparition du programme des propositions spontanées. Cet argent a servi à financer l'élaboration d'un modèle dichotomique de rétablissement du grand brochet selon un index d'adéquation de l'habitat; un prototype de courantomètre à effet Doppler acoustique; un capteur d'oxygène dissous à fibres optiques à fluorescence; et le programme de cartographie océanique "Première étapes". Dans chaque cas, on a subséquemment transféré la technologie au secteur privé par le truchement de contrats. On a préparé un document de travail provisoire sur la politique à observer pour le transfert de technologie au secteur privé. Des consultations interministérielles ont lieu actuellement. Avec la disparition de la SCBEL et le retour des technologies aux ministères d'origine, on examine également la question des nouveaux systèmes/ infrastructures.
Environnement et santé	On a préparé un document sur la répartition des responsabilités, au sein du Ministère, quant aux produits chimiques toxiques. Le document sur la stratégie scientifique concernant les produits chimiques toxiques a été utilisé dans le cadre du mémoire soumis à Environnement Canada en vue d'être intégré au Plan d'action environnemental. Plusieurs initiatives concernant les produits chimiques toxiques ont été entreprises, y compris la présentation de requêtes au Conseil au Trésor subséquemment approuvées pour la majoration du budget pluriannuel alloué à la détection des dioxines, à la qualité de l'eau des Grands lacs et à l'estuaire du Saint-Laurent. Le MPO et Environnement Canada ont joint leurs efforts, sous l'égide du Comité interministériel sur les océans, pour élaborer un cadre national sur la qualité de l'environnement marin. Ce cadre a été achevé dans les prévus et sera soumis au CIO à sa prochaine réunion.

Tableau 16: Réalisations du secteur des Sciences (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
Algues marines nocives	Suite à la découverte d'une nouvelle toxine marine au Canada, le Ministère a créé un groupe consultatif national sur les phycotoxines marines. Ce groupe analyse les problèmes pertinents, passe en revue les programmes scientifiques du MPO dans ce domaine et sert d'organe consultatif scientifique. Il joue le rôle d'intermédiaire entre les régions et les organismes par le biais des nouveaux ateliers annuels sur les algues marines nocives.
Changement climatique	Le secteur des Sciences a continué de dominer la contribution canadienne aux deux principaux programmes internationaux d'océanologie touchant le changement climatique. Le MPO a servi de catalyseur pour la participation de la communauté scientifique canadienne à ces deux programmes. Le Conseil de Recherches en Science Naturelles et en Génie a maintenant approuvé un budget pluriannuel pour l'Expérience sur la circulation océanique mondiale (ECOM), et il devrait se pencher au cours de l'année prochaine sur l'Étude conjointe du flux des océans du globe (ECFOG) . Le MPO cherche à obtenir des ressources supplémentaires, par le truchement du Plan d'action environnemental, pour effectuer des travaux de recherche et de modélisation sur l'évolution du climat. Un programme doté de ressources votées a déjà été mis au point. Les scientifiques du MPO occupent une place de choix au sein des organisations internationales responsables des deux programmes. La première expédition de recherche dans l'Atlantique Nord effectuée dans le cadre de l'Étude sur la circulation océanique mondiale, et portant sur le rôle des océans dans la modération des changements se produisant dans les gaz à effet de serre, a été couronnée de succès.
Écologie des océans	Sur la côte du Pacifique, on a entrepris des études communes (pêches et océanographie) sur la survie en mer du saumon provenant du détroit Barkley, sur l'écologie du banc La Perouse, sur le détroit Hecate et sur le golfe de Georgie.
Aquiculture	Des consultations publiques ont permis de mener à terme les initiatives du secteur des Sciences concernant la stratégie aquicole. Parmi ces initiatives : réduction des risques, amélioration de la rentabilité économique des entreprises, transfert de la technologie et de l'information. Les priorités de recherche comprennent la répression des maladies, l'élevage de nouvelles espèces, la génétique, la biotechnologie, et l'impact environnemental des activités aquicoles. On a pris des dispositions pour transférer à l'Association des salmoniculteurs du Nouveau-Brunswick l'exploitation de l'entreprise-pilote d'élevage du saumon de l'Atlantique fondée par le MPO près de Saint-Andrews (N.-B.). En Colombie-Britannique, on a entrepris une étude pour déterminer la faisabilité et l'emplacement potentiel d'une entreprise-pilote de démonstration de l'aquiculture sur la côte du Pacifique.

Tableau 16: Réalisations du secteur des Sciences (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
	On a poursuivi le transfert de technologie sur l'élevage de l'omble de l'Arctique. On a également poursuivi les expériences sur l'élevage du flétan de l'Atlantique et du pétoncle japonais, et sur les conditions saisonnières du pétoncle japonais et du hinnite géant. Enfin, on a adopté une marche à suivre sur l'examen et la modification du Règlement sur la protection de la santé du poisson, et l'on a tenu à jour le Registre national d'ichtyopathologie.
Habitats	Fourniture d'informations, d'analyses et de recommandations scientifiques sur les problèmes liés à l'habitat du poisson. Les pluies acides sont demeurées dans notre point de mire, par la poursuite du programme de bio-surveillance dans l'est du Canada, par la surveillance du rétablissement d'un lac artificiellement acidifié dans le nord-ouest de l'Ontario, et par la réalisation d'études sur l'ingestion de métaux par les poissons.
Grands lacs	On a continué de recueillir des données et de préparer des plans d'action correctifs sous l'égide de l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands lacs, plus particulièrement pour le port de Hamilton, la baie de Quinte et le détroit Severn. Des recherches ont été consacrées à la distribution des dreissenas polymorphes dans les Grands lacs d'aval et à leur effet sur les poissons qui fraient dans les récifs.
Données scientifiques pour la gestion des ressources	L'élaboration d'une proposition pour la création d'un Réseau d'information sur les eaux intérieures, les côtes et les océans constitue un pas en avant dans l'amélioration de l'infrastructure informationnelle. Un forum a eu lieu sur cette question les 13 et 14 juin 1989, dont les actes sont maintenant publiés. Divers contrats ont été accordés pour approfondir ce projet, et l'on a constitué un groupe de travail s'intéressant spécialement à la décontamination du port de Halifax. D'autres groupes de travail sont mis sur pied pour divers volets de ce projet.
Arctique	Le secteur des Sciences fait évaluer à contrat, pour 1990-1991, ses programmes scientifiques dans l'Arctique. On a aidé le secteur des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces (PPED) à réviser la stratégie de conservation du milieu arctique marin, à la lumière des commentaires formulés lors des consultations publiques.
Assainissement du Saint-Laurent	Les travaux concernant l'impact des contaminants sur les communautés halieutiques du Saint-Laurent sont intégrés aux activités du Centre Saint-Laurent, qui relève d'Environnement Canada. Le MPO a surveillé la qualité de l'environnement, étudié l'effet des contaminants sur les mécanismes de production de bactéries, fait l'autopsie de carcasses de bélugas, et effectué un recensement aérien de la population de bélugas.

Tableau 16: Réalisations du secteur des Sciences (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
Programme de recherche sur dioxines et les furannes	Dans le cadre du Programme national sur les dioxines, on a prélevé les des échantillons de poissons et de mollusques et crustacés à proximité des 47 usines canadiennes de pâte à papier utilisant le procédé de blanchiment au chlore. Au cours des deux dernières années, on a publié 11 séries de résultats portant sur plus de 900 échantillons provenant de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et des Territoires du Nord-Ouest. Il reste encore à achever les analyses et à publier les données sur les usines ontariennes, et à parachever l'étude approfondie de l'usine de La Tuque au Québec. On poursuivra en 1991-1992 l'étude approfondie de l'usine de Howe Sound (C.-B.) En 1990-1991, des échantillonnages ont été effectués dans l'inlet Burrard en Colombie-Britannique et dans le Saint-Laurent au Québec. On a entrepris la première année d'un programme biannuel d'échantillonnage des produits canadiens et étrangers, en vue de rassurer le public. On a effectué des recherches sur le comportement de ces contaminants dans l'environnement, surtout pour déterminer comment ils peuvent continuer à affecter les ressources halieutiques maintenant qu'un grand nombre de sources industrielles sont en train d'être limitées. En outre, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour créer un laboratoire d'étude des dioxines sur la côte ouest. Ce laboratoire répondra à la demande de recherches fédérales dans ce domaine et contrôlera la qualité des échantillons soumis pour analyse au secteur privé.
Forum sur l'océanologie du Pacifique nord	Les cinq pays réunis pour discuter la version provisoire des articles de la Convention ont proposé la création d'un forumscientifique international sur l'océanologie du Pacifique nord et de la mer de Béring. Les pays membres étudient actuellement les quelques points encore non résolus, en préparation de la ratification de la Convention en décembre 1990.
Mise en oeuvre de l'entente sur la rivière Nechako	Conformément à l'entente conclue en 1987 avec l'Alcan, le MPO effectue des recherches sur les mesures correctives à prendre pour l'habitat d'hivernage du saumon dans la rivière Nechako. Des programmes de surveillance à long terme des stocks et des habitats du saumon sont en cours, et permettront d'amasser la base de données nécessaires à une évaluation globale du programme.
Filets dérivants en haute mer	Des observateurs canadiens et américains ont été placés à bord des bateaux japonais pêchant le calmar en haute mer à l'aide de filets dérivant, en vue de contrôler cette pêche et de recueillir des données scientifiques qui serviront à déterminer les mesures qui devront être prises pour éliminer les aspects destructeurs de cette pêche. En 1989, une expédition a été effectuée dans le secteur de la pêche du calmar dans le Pacifique, en vue d'étudier la dynamique et la répartition des prises.

Tableau 17: Faits marquants des sciences biologiques en 1991-1992

Secteur d'activité	Faits marquants
Évaluation des ressources et recherches connexes	Obtenir des données scientifiques pertinentes et fournir des avis et des prévisions scientifiques crédibles, précis et opportuns sur les populations de poissons (espèces diadromes et dulcicoles, poissons de fond, invertébrés, mammifères marins, poissons pélagiques) pour satisfaire aux besoins continus de la gestion des pêches; dans l'est du pays, réaliser la deuxième année des initiatives scientifiques découlant du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique et du Programme d'adaptation des pêches du Québec, c'est-à-dire des programmes concernant : la morue du nord, les poissons de fond de la plate-forme Scotian, le phoque gris et le ver du phoque, le crabe des neiges du Golfe, la morue du nord du Golfe, et les espèces sous-utilisées. Jouer un rôle de premier plan dans les programmes de recherche nationaux appuyant l'Étude conjointe du flux des océans du globe. De concert avec les autres secteurs, étudier les autres politiques de gestion menant à un développement durable des ressources halieutiques. Poursuivre les recherches sur les algues marines produisant des phycotoxines, élargir le programme à la côte du Pacifique et favoriser l'amélioration des documents de référence, des normes d'étalonnage et des procédures concernant les bio-essais. Effectuer des recherches et fournir un savoir-faire professionnel à l'appui d'activités internationales, notamment pour la gestion internationale des pêches, les stocks transfrontaliers, le contentieux des filets dérivants et les négociations en vue d'une Convention internationale sur la bio-diversité. Poursuivre les recherches sur les facteurs influençant la survie des poissons juvéniles, plus précisément mieux comprendre la variabilité des populations d'importantes espèces commerciales et en prévoir le recrutement. Ces études doivent prendre en compte l'impact des changements climatiques.
Aquiculture et mise en valeur	Au moyen des ressources disponibles, effectuer des recherches scientifiques aquicoles et transférer les technologies canadiennes et importées appropriées au profit de l'industrie aquicole et des responsables des programmes de développement; donner suite à l'évaluation et à la vérification des programmes afférents à la stratégie aquicole du MPO, et réaliser la deuxième année du programme des sciences aquicoles du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique; poursuivre le processus de modification du Règlement sur la protection de la santé du poisson, particulièrement en ce qui touche les importations; réduire au minimum les risques de croisement des stocks cultivés et des stocks sauvages; contrôler la santé des stocks sauvages et cultivés de poissons et de mollusques et crustacés;

Tableau 17: Faits marquants des sciences biologiques en 1991-1992 (suite)

Secteur d'activité	Faits marquants
	effectuer des recherches biotechnologiques dans le domaine aquicole, dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de biotechnologie. Compléter la production naturelle de saumons de l'Atlantique au moyen de programmes régionaux de mise en valeur, en collaboration avec les responsables des programmes de gestion des ressources et de protection de l'habitat, en obtenant dans la mesure du possible l'apport du secteur privé et d'organismes tels que l'Agence de promotion du Canada Atlantique, la CEIC, etc.
Évaluation de l'habitat et recherches connexes	Effectuer des recherches et formuler des recommandations scientifiques concernant les habitats, pour soutenir l'application des dispositions de la Loi sur les pêches et la mise en oeuvre de la politique ministérielle de gestion de l'habitat du poisson, et pour assurer l'observation du décret relatif au Processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement (PEÉE).

Tableau 18: Faits marquants des sciences physiques et chimiques en 1991-1992

Secteur d'activité	Faits marquants
Pêches	Analyser les conditions et les processus environnementaux et leurs liens avec le renouvellement à long terme des stocks de poissons marins, le maintien de l'habitat du poisson, et les répercussions sur les opérations aquicoles.
Recherche sur le climat	Entreprendre des études relatives à l'environnement marin physique et chimique sur les pentes continentales et les eaux adjacentes pour mieux comprendre les interactions entre l'atmosphère et la mer et les causes de l'évolution du climat.
Contaminants et toxicologie	Mettre en oeuvre la stratégie sur la science de la toxicologie et des contaminants. Poursuivre les recherches et superviser les responsabilités dans le cadres du protocole de 1987 concernant l'Accord canado-américain relatif à la qualité de l'eau des Grands lacs, notamment pour ce qui est de la contamination du poisson par les produits chimiques toxiques. Entreprendre de nouvelles études dans le cadre du Programme de protection des Grands lacs. Entreprendre des recherches sur les effets des contaminants sur le poisson, les organismes aquatiques et sur les mammifères marins. Effectuer des recherches et des contrôles plus poussés dans le cadre du programme d'assainissement du fleuve Saint-Laurent. Mettre en oeuvre un plan d'action pour régler le problème des débris de plastique et des filets dérivants dans les océans.
Physique des océans et information	Améliorer le processus de communication de l'information en temps réel pour la prévision de l'état des vagues, des courants, de la manifestation des tempêtes, de l'état des glaces et des icebergs.

Tableau 18:	Faits marquants des sciences physiques et chimiques en 1991-1992 (suite)
Secteur d'activité	**Faits marquants**
	Poursuivre les recherches sur l'élaboration et l'amélioration de modèles sur la circulation océanique pour mieux comprendre le recrutement du poisson et le rôle des océans dans le cadre des changements de climat. Accélérer l'élaboration d'un système d'information océanologique, en mettant l'accent sur la modélisation numérique, la télédétection, le maillage et l'intelligence artificielle.
Technologie des océans	Poursuivre l'élaboration de capteurs physiques, chimiques et biologiques et de matériel océanographique, et promouvoir le transfert de cette technologie au secteur privé.

Tableau 19: Faits marquants de l'hydrographie en 1991-1992

Secteur d'activité	Faits marquants
Cartes et publications	Continuer de voir à ce que des cartes, des instructions et des guides nautiques et des tables de marées et courants à jour soient disponibles en tout temps pour les exploitants des navires qui évoluent dans les eaux canadiennes. Poursuivre le programme de conversion de toutes les cartes au système métrique et au système de référence géodésique de l'Amérique du Nord (NAD-83) et continuer d'en assurer la présentation bilingue.
Levés	Exécuter des levés de vérification, y compris des recherches sur les dangers signalés pour la navigation. Exécuter des levés côtiers dans les secteurs hautement prioritaires des provinces atlantiques, de la côte de la Colombie-Britannique, dans l'Arctique, dans le fleuve Saint-Laurent et dans les eaux intérieures.
Développement technologique	Poursuivre la mise en oeuvre d'un programme de développement hydrographique visant à améliorer les techniques et les méthodes de gestion d'une importante banque de données hydrographiques et accélérer le programme de levés hydrographiques et la distribution de cartes sur support papier et de cartes électroniques, en mettant l'accent sur ce qui suit: évaluation du système de positionnement global; poursuite de la mise en oeuvre de techniques cartographiques informatisées; poursuite des travaux de conception technique du DOLPHIN (Deep Oceans Logging Platform with Hydrographic and Instumentation Navigation) pour fins de levés côtiers et hauturiers; élaboration du système de bathymétrie à travers la glace. Promotion de la communication de techniques nouvelles ou améliorées au secteur privé.

Pour ce qui est de l'hydrographie, il est possible d'en décrire les objectifs et réalisations en termes quantitatifs, comme au tableau 20. La production et la distribution des cartes marines, des publications, des cartes géoscientifiques et de divers autres documents a nécessité 38 % des ressources totales, la collecte des données (levés sur le terrain et mesure des marées), 51 % et le développement et transfert technologique, 11 %.

Tableau 20: Points saillants de l'hydrographie en 1991-1992

Secteur d'activité	Objectifs/Réalisations		
Cartes et publications			
Cartes marines	Nouvelles cartes	Nouvelles éditions	Réim-pressions
Côte de l'Atlantique	12	3	16
Saint-Laurent/Québec	4	1	3
Eaux intérieures	8	6	29
Côte du Pacifique	9	20	26
Arctique	3	1	2
Total	36	31	76

Publications

Marées, courants et niveaux d'eau	6 volumes de tables des marées/courants 1992
Instructions nautiques	3 éditions anglaises, 2 éditions françaises
Guides nautiques	2 éditions anglaises, 2 éditions françaises
Avis aux navigateurs	500
Cartes marines	18 cartes digitalisées

Cueillette de données

Levés sur le terrain	Endroit
Côte de l'Atlantique	Baie Bonavista et baie Notre Dame, côte du Labrador (T.-N.), plate-forme Scotian, Ecum Secum à Beaver Harbour (T.-N.), levés portuaires par balayage, révisions.
Fleuve et golfe Saint-Laurent	Port de Montréal, Varennes, Mingan, île d'Anticosti.
Côte du Pacifique	Détroit de Queen's, fleuve Fraser, révisions dans le chenal Mathieson et les Îles-de-la-Reine-Charlotte.
Arctique	Détroit Dolphin et Union, golfe Queen Maud, îles de l'Arctique, île Baffin, Pond Inlet et l'inlet Admiralty.
Eaux intérieures	Point Petre à la baie Prince Edward, Coburg (lac Ontario), sud de la baie Georgienne, lac Temiskaming, certains ports des Grands lacs.

Tableau 20: Points saillants de l'hydrographie en 1991-1992 (suite)

Secteur d'activité	Objectifs/Réalisations
Mesure des niveaux d'eau, des courants, des marées	Courants de surface dans les eaux du nord de la Colombie-Britannique modélisation estuarine du Fraser, courants dans le col Active, Pond Inlet (Arctique). Entretien et lecture du réseau de marégraphes permanents; lecture sur place de marégraphes temporaires.

B. Pêches de l'Atlantique

Objectif

Conserver, protéger, développer et mettre en valeur les ressources halieutiques et leur habitat; faciliter la gestion, la répartition et le contrôle des pêches commerciales, autochtones et récréatives dans les eaux marines et intérieures; maintenir et accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; et fournir les services et l'infrastructure nécessaire à ces activités.

Description

Cette activité englobe: toutes les fonctions fédérales concernant la pêche, la gestion et la mise en valeur de l'habitat dans l'Atlantique et dans les eaux adjacentes à Terre-Neuve, à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec, à l'intérieur de la limite canadienne de 200 milles et dans les eaux adjacentes, sur la côte atlantique, ce qui comprend les réseaux fluviaux et les lacs se trouvant dans ces provinces, sauf au Québec; la planification et l'exécution des fonctions par l'entremise desquelles le Ministère gère les ressources halieutiques et le secteur primaire de l'industrie de la pêche dans l'Atlantique.

La gestion de l'activité des Pêches de l'Atlantique est assurée par l'intermédiaire des deux sous-activités, Gestion des pêches et de l'habitat, et Développement des ressources et de l'industrie:

Gestion des pêches et de l'habitat: Cette sous-activité a pour objectif principal de gérer les ressources halieutiques qui sont exploitées à des fins de subsistance, à des fins commerciales, à des fins récréatives, ou pour les besoins des autochtones. Dans la région atlantique du Canada, cette gestion porte sur environ 100 stocks (mollusques et crustacés, espèces anadromes, pélagiques et de poissons de fond). Le poisson de fond et les espèces pélagiques représentent la majorité de ces stocks pour lesquels des limites de total de prises admissibles (TPA) sont établies pour chaque zone de pêche, d'après les avis scientifiques formulés relativement à la dynamique de chaque stock (comme les taux de croissance, de mortalité et de fécondité, etc.). Le nombre élevé de stocks de poissons qui se déplacent d'une zone de pêche définie à l'autre et l'établissement de TPA pour chaque stock ou ensemble de stocks en fonction des zones, expriment la complexité de la gestion des pêches sur la côte atlantique. L'élargissement de la juridiction sur les pêches à 200 milles en janvier 1977 a donné au Canada un contrôle quasi absolu sur les ressources halieutiques au large de la côte est. La pêche étrangère a été en grande partie éliminée et les allocations destinées aux flottilles canadiennes ont été accrues, comme indiqué au tableau 21 (voir à la page 56).

L'élaboration et l'application d'un plan de pêche annuel pour chaque pêcherie exigent une vaste gamme de ressources. À la suite des recherches nécessaires à la compréhension de la dynamique des stocks visés et de leur situation courante dans le cadre de l'activité des Sciences, des consultations poussées sont nécessaires en vue d'établir les allocations appropriées. Ces consultations sont tenues comme requis à partir du niveau de la collectivité à celui de la région et du secteur. Des décisions en matière de réglementation doivent être communiquées et expliquées aux participants par les agents des pêches et par l'entremise des médias.

Dans le cadre de l'application des règlements il faut avoir recours à des bateaux patrouilleurs en mesure d'évoluer dans les secteurs côtier ou hauturier, à des avions et aux services d'observateurs à bord des bateaux participants. Les agents responsables de

l'application de la loi exercent leurs activités à des points de débarquement, qu'il s'agisse de la petite installation communautaire à la grande usine qui accueille les chalutiers. Les données sur les prises et sur l'effort de pêche doivent être recueillies, traitées et diffusées. Des installations de communication appropriées doivent être en place pour permettre la coordination des activités opérationnelles. Il y a lieu d'effectuer une analyse économique pour déterminer l'incidence des mesures de réglementation et évaluer la nécessité de recourir à d'autres solutions pour apporter des changements durant les saisons qui suivent.

Les programmes de supervision de surveillance et de contrôle comprennent différents volets sur le plan de la surveillance (terrestre, maritime, aérienne, sur place) et portent également sur le degré des sanctions imposées aux contrevenants appréhendés (amendes, confiscation de biens, suspension de permis, peines d'emprisonnement). Il existe un lien entre la sanction susceptible d'être imposée et les probabilités de retrouver et d'appréhender les contrevenants. Les changements aux degrés des sanctions peuvent influer sur le niveau des activités illégales, et par conséquent sur l'affectation des ressources.

Les travaux portent sur les domaines suivants:

- le processus de délivrance des permis est un mécanisme qui permet de contrôler la pêche, en établissant des limites d'accès;

- la fonction de répartition des ressources comporte la protection d'une quantité suffisante de biomasse pour permettre aux stocks de se reproduire et la répartition des quantités excédentaires récoltables parmi les groupes d'utilisateurs, pour assurer une pêche ordonnée et équitable;

- les règlements sont élaborés, modifiés et adoptés après consultation au sein du Ministère, avec d'autres ministères et avec l'industrie, pour en évaluer l'incidence et déterminer s'il y a d'autres choix possibles;

- les mesures de supervision, de contrôle et de surveillance comprennent des mesures visant à protéger la ressource de la surpêche à assurer une récolte ordonnée et équitable parmi les différents titulaires de permis et à maintenir le nombre de prises dans les limites du TPA; les mesures visent également à protéger la ressource de l'exploitation illégale par des personnes non titulaires de permis;

- la fonction de gestion de l'habitat permet d'atteindre les objectifs du Ministère en matière d'habitat qui doivent permettre de réaliser un gain net de capacité productive grâce à la conservation, au rétablissement et à la mise en valeur de l'habitat, en évitant toute perte nette attribuable à des projets qui pourraient le détruire. Il faut pour cela entretenir des rapports et assurer une coordination avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, des organismes gouvernementaux et le secteur privé. D'autres mesures d'intervention en matière de politiques et de programmes sont élaborées en vue de remédier à des problèmes touchant à l'habitat qui ont une envergure nationale, comme ceux que soulèvent les produits chimiques toxiques;

- d'autres activités opérationnelles, qui portent sur la planification et les communications qui englobent des activités de gestion associées au niveau des régions et de l'administration centrale.

Développement des ressources et de l'industrie: Les activités concernant le développement des ressources et de l'industrie représentent en général une aide au secteur privé dans ses efforts visant à réduire les coûts associés à la pêche, à accroître l'exploitation des espèces sous-utilisées, et à améliorer la qualité des produits, conformément à la Loi sur le développement de la pêche. On fournira tantôt du personnel, tantôt des conseils. La plus grande partie du travail qui s'effectue dans le cadre des ententes de développement économique et régional (EDÉR), porte sur les domaines qui suivent:

- la recherche et le développement de techniques qui permettent de déterminer les nouveaux besoins de l'industrie sur le plan de la technologie et leur application éventuelle dans des domaines qui posent des problèmes. Des applications techniques précises sont étudiées, par l'entremise du secteur privé et d'organisations industrielles, et évaluées pour fins d'application dans des secteurs de l'industrie de la pêche;

- le transfert technologique, qui consiste à communiquer à des groupes cibles les résultats de la R&D par l'entremise d'ateliers, de démonstrations sur place, de conseils techniques donnés directement à l'industrie, de productions techniques sur bande magnétoscopique et de publications;

- l'identification des besoins en infrastructure pour correspondre aux niveaux prévus des activités de pêche dans certaines zones précises. C'est en fonction de ces besoins que l'on peut formuler des propositions en vue d'élaborer des programmes spéciaux comme les EDÉR et évaluer des demandes d'autres organismes de financement en ce qui concerne les projets associés aux pêches comme les modalités de fonctionnement du service des appâts de Terre-Neuve, constitué dans le cadre d'un engagement pris en vertu des conditions de l'Union avec Terre-Neuve et qui fournit en moyenne 3 400 tonnes d'appâts;

- la prestation d'un soutien aux pêches expérimentales et à l'industrie de l'aquiculture en vue de diversifier et d'accroître les avantages tirés de la ressource, ce qui comprend également le développement, la planification et la mise en place de nouvelles pêches;

- l'élaboration et l'administration d'ententes de coopération auxiliaires sur les pêches dans le cadre des EDÉR.

Tableau 21: Allocations de contingents de poisson de fond — Atlantique

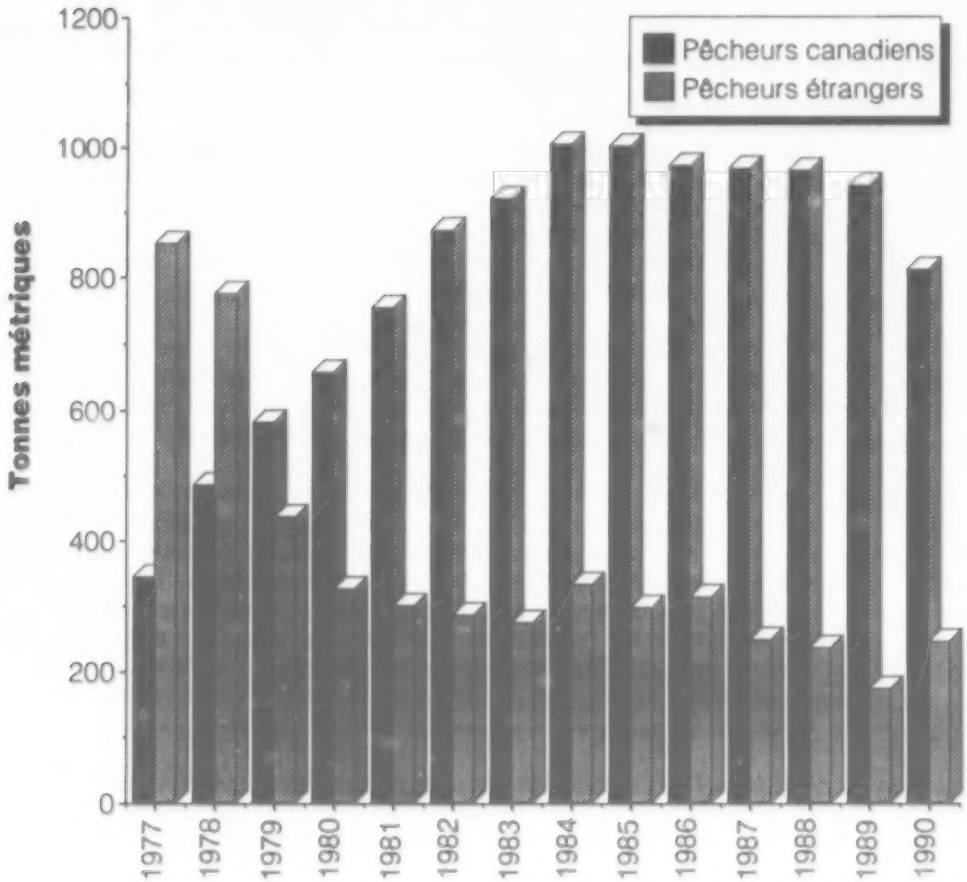

Sommaires des ressources

L'activité Pêches de l'Atlantique représente environ 17,7 % des dépenses globales de fonctionnement et 17,9 % de l'ensemble des années-personnes consenties au Ministère pour 1991-1992.

Tableau 22: Sommaires des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**		Prévu 1990-1991		Budget des dépenses 1990-1991	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Gestion des pêches et de l'habitat	**108 688**	**997**	97 069	988	75 904	955
Développement des ressources et de l'industrie	**27 689**	**86**	35 177	98	29 782	86
	136 377	**1 083**	132 246	1 086	105 686	1 041

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Pêches de l'Atlantique, voir la Section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 23: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses
Gestion des pêches et de l'habitat	78 805	79 062	72 071
Développement des ressources et de l'industrie	29 190	29 487	28 280
	107 995	108 549	100 351
Années-personnes	1 058	1 044	1 042

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris par l'activité Pêches de l'Atlantique ont donné les résultats suivants:

- établissement, contrôle, surveillance et application de plans de pêche pour chaque stock ou groupe de stocks;
- établissement, contrôle, surveillance et application des plans et des politiques de gestion de l'habitat du poisson;
- attribution de parties convenues du total des prises admissibles à divers sous-groupes de pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs;

- reconstitution de stocks appauvris ou en danger de disparition grâce à l'application de techniques de mise en valeur et de rétablissement de l'habitat;
- amélioration des possibilités d'exploitation pour les pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones afin d'augmenter les avantages économiques;
- protection des stocks grâce à des activités portant sur l'application des règlements et la délivrance des permis pour assurer l'exploitation ordonnée et équitable des ressources halieutiques;
- nouveaux avantages économiques pour l'industrie obtenus de l'exploitation d'espèces sous-utilisées et non-utilisées, de matières premières rejetées et de la production aquicole;
- avantages supplémentaires pour l'industrie obtenus des produits à valeur ajoutée par transformation;
- diminution des frais de fonctionnement et des coûts en capital en ce qui concerne les opérations des navires et des usines et augmentation de la qualité des produits du poisson;
- conservation du capital-ressources grâce à l'amélioration des techniques.

Les résultats de cette activité sont présentés au tableau 24.

Tableau 24: Principaux résultats des Pêches de l'Atlantique

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Gestion des pêches et de l'habitat		
Élaboration de plans de pêche et de stratégies de gestion.	Répartition des ressources parmi les groupes d'utilisateurs.	Stabilité du secteur de la pêche.
Établissement de TPA et d'accords de pêche (pour le Canada et l'étranger) et de règlements pour mettre en oeuvre des stratégies de gestion et assurer la délivrance de permis et de certificats d'immatriculation (pour les navires et les pêcheurs).	Accès contrôlé à la ressource.	Récolte ordonnée et partage équitable des prises.
Application des règlements et des mesures de gestion.	Mise en oeuvre des mesures concernant la répartition des ressources et l'accès aux stocks.	Conservation des ressources halieutiques et de l'habitat.

Tableau 24: Principaux résultats des Pêches de l'Atlantique (suite)

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Contrôle et surveillance (terrestres, maritimes, aériens et sur place).	Maintien des stocks de poisson.	Conservation des ressources halieutiques et de l'habitat.
Développement, plans sectoriels relatifs à l'habitat, ententes et projets de rétablissement des stocks.	Aucune perte nette de capacité productive. Augmentation de la capacité productive.	Conservation des ressources halieutiques et de l'habitat.
Développement des ressources et de l'industrie		
Infrastructure ;	Aide financière et technique.	Réduction des coûts de la récolte.
Recherche et développement technologiques.		Amélioration de la capacité de transformation.
Transfert technologique.		Amélioration de la qualité des produits.
Développement de la pêche: - espèces sous-utilisées - aquiculture	Création de nouvelles pêches. Conservation du capital-ressources par la mise en oeuvre de mesures en la matière.	Amélioration des possibilités d'ordre économique dans le cadre de l'exploitation des espèces sous-utilisées.
Élaboration et administration de programmes spéciaux en matière de développement (comme des ententes auxiliaires relatives aux pêches dans le cadre des EDÉR).		

Les réalisations de l'activité des Pêches de l'Atlantique en 1989-1990 et en 1990-91 jusqu'a aujourd'hui sont présentées au tableau 25.

Tableau 25: Résultats des pêches de l'Atlantique

Secteur d'activité	Réalisations
Gestion des pêches	On a parachevé et publié le Plan de gestion des poissons de fond de l'Atlantique pour 1990. De nouvelles mesures réglementaires sont entrées en vigueur le 7 décembre 1989. Un projet de politique sur la délivrance des permis de pêche à la palangre a été préparé. Le plan de gestion du thon rouge a assuré une répartition plus flexible des ressources. On a élaboré un plan de gestion pour le crabe commun

Tableau 25: Résultats des pêches de l'Atlantique (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
	en Gaspésie, ainsi qu'un plan de gestion biannuel pour la crevette du Golfe. Un programme de contingents individuels transférables (CIT) a été mis en oeuvre pour la flottille des navires de pêche des poissons de fond de 50 à 65 pieds, et assorti d'un volet de surveillance et de contrôle. Un programme-pilote d'allocations aux entreprises (AE) a été implanté pour la pêche semi-hauturière du crabe des neiges. On a commencé à évaluer la possibilités d'appliquer des contingents individuels (CI) ou des contingents individuels transférables (CIT) aux autres flottes de pêche aux engins mobiles dans le golfe Saint-Laurent et la plate-forme Scotian.
Gestion de l'habitat du poisson	Des études ont été entreprises sur les habitats du fleuve Saint-Laurent. Un certain nombre de projets de restauration de l'habitat ont été effectués de concert avec des groupes communautaires et des entreprises.
Espèces sous-utilisées	On a élaboré des politiques régionales à long terme sur les espèces sous-utilisées, qui ont fait l'objet de consultations avec l'industrie et les pêcheurs. Un atelier a eu lieu dans la région Scotia-Fundy et l'on implanté des projets de développement pour le quahaug, les myxines, l'aiguillat commun, l'oursin vert et le merlu argenté. On a organisé un atelier dans la région du Québec pour promouvoir les nouvelles pêches; un plan pluriannuel est maintenant disponible. On a achevé une évaluation de la pêche de développement commerciale des myes du banc Banquereau.
Délivrance des permis	On a révisé la nouvelle politique sur la délivrance des permis de pêche dans l'Atlantique, et peaufiné les nouvelles règles sur le remplacement des navires. Un certain nombre de nouveaux permis de pêche expérimentale ont été délivrés dans la région.
Protection des ressources, contrôle et surveillance	On a introduit en mai 1989 le concept d'une couverture totale de la pêche de la crevette du nord par des observateurs, le coût étant pleinement assumé par l'industrie. On a étudié des approches communes pour implanter obligatoirement des systèmes de pesage et de vérification en usine, on a élaboré un programme d'application judiciaire; on s'est également penché sur un projet de laboratoire judiciaire pour l'observation de la loi et sur un projet de système de télésurveillance électronique. On a davantage surveillé la pêche du capelan, du saumon, du thon, du contingent supplémentaire de crabe et de la pêche au chalut à panneaux à Terre-Neuve. Dans la région Scotia-Fundy, les activités d'observation de la loi se sont concentrées sur la flotte de pêche des poissons de fond aux engins mobiles et sur la pêche interrégionale du thon rouge. A compter de mars 1990, la surveillance par navires de poursuite a été remplacée par une surveillance aérienne à contrat, pour les régions de Terre-Neuve et de Scotia-Fundy, ce qui a permis de doubler les heures de surveillance aérienne effective. Au Québec, les activités de

Tableau 25: Résultats des pêches de l'Atlantique (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
	surveillance ont été axées sur les poissons de fond, le crabe et le homard. On s'est efforcé de développer les pêches autochtones dans le nord du Québec par le truchement de l'EDÉR. Plusieurs projets informatiques ont été lancés pour améliorer les bases de données sur l'observation des règlements sur les pêches. Mentionnons notamment la mise au point d'un système d'information sur les pêches étrangères, et l'implantation d'un système de rapports hebdomadaires pour les agents des pêches.
Gestion des mammifères marins	On a continué des études sur les habitats du fleuve Saint-Laurent, et réalisé des activités d'information publique, y compris des activités spécifiquement axées sur les bélugas du Saint-Laurent. Le premier plan de gestion des bélugas du nord du Québec a été mis en oeuvre en 1990-1991. Le Ministère a coordonné la chasse annuelle du phoque du Groenland.
Diversification du capital-ressources	On a fait diverses études sur la possibilité de développer d'autres pêches, par exemple adapter les techniques de récoltes des oeufs sur varech employées en Colombie-Britannique. pour les flottilles de pêches traditionnelles faisant face à des pénuries de ressources. De concert avec le groupe de travail Stein, on a élaboré diverses options pour faire face à la réduction du total des prises admissibles (TPA) pour la morue de 2J3KL. Des permis de pêche expérimentale du pétoncle d'Islande dans la zone 3Ps ont été délivrés à deux bateaux de pêche hauturière du pétoncle basés en Nouvelle-Écosse.
Pêches autochtones	De concert avec le Ministère des Affaires indiennes et du Nord et les gouvernements provinciaux, le MPO a élaboré et peaufiné des possibilités de développement basées sur les pêches pour les communautés autochtones du sud-ouest du Nouveau-Brunswick, l'accent étant mis sur les services de pourvoirie et de guides et sur une participation des autochtones aux comités consultatifs. En outre, on a élaboré un programme de gestion à long terme des pêches autochtones, renouvelé les cinq permis spéciaux de pêche de subsistance pour les autochtones, et reconduit les ententes coopératives d'observation de la loi. On s'est efforcé de développer les pêches autochtones dans le nord du Québec par le truchement de l'Entente de développement économique et régional(EDÉR). Un groupe d'examen des revendications territoriales a amorcé des négociations sur des mesures intérimaires proposées par l'Association des Inuits du Labrador. Le projet de conversion de la pêcherie de Kingsclear en une zone de pêche sportive avance comme prévu.
Mécanismes de consultation	Le MPO a consulté l'industrie et les gouvernements provinciaux afin d'améliorer les structures et le mode de fonctionnement des comités consultatifs. On a introduit, sur une base expérimentale, le concept de gestion du saumon par zone et par cours d'eau, dans trois cours d'eau de la région du Golfe.

Tableau 25: Résultats des pêches de l'Atlantique (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
Développement des ressources et de l'industrie	L'entente quinquennale de mise en valeur des pêches côtières de Terre-Neuve est actuellement rendue à mi-parcours. Elle est bien accueillie par ses bénéficiaires et génère des effets positifs sur le secteur des pêches côtières de Terre-Neuve. En 1990, le gouvernement fédéral a conclu avec la Nouvelle-Écosse une entente quinquennale de coopération sous l'égide de l'EDÉR. De nombreux projets ont été entrepris dans le cadre de l'accord de coopération Canada-Nouveau-Brunswick, notamment : étude sur le varech; rénovation des cales des navires; fascines flottantes; exploitation d'espèces sous-utilisées; étude et expérimentation de filets à mailles carrées près des côtes et au large; expériences sur la dégradabilité des filets maillants; chaluts séparateurs pour la crevette et les poissons de fond. Le Canada et l'Île-du-Prince-Édouard ont également signé une entente quinquennale de coopération en 1989. La majorité des activités ont été dominées par l'aquiculture, par exemple la promotion de l'ostréiculture, l'élevage des mollusques et crustacés, et les services de diagnostic offerts par le "Atlantic Veterinarians College". L'élaboration d'une méthode et la prestation de services d'amélioration de la qualité du poisson, ainsi que la mise en place d'une infrastructure appropriée, constituent des importants éléments de l'entente de coopération. Au Québec, le programme "Essais et expérimentation" remporte une franc succès : on a reçu 40 projets de développement, dont 23 ont été réalisés et 10 sont encore à l'étude. En vertu du programme de développement, onze projets sont en cours de réalisation.
Aquiculture	Des protocoles d'entente sur l'aquiculture ont été négociés avec les autorités provinciales. Quinze projets ont été approuvés dans le cadre de l'Accord de coopération Canada-Nouveau-Brunswick et du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. Dans la région Scotia-Fundy, on a traité 185 baux/permis d'aquiculture et permis expérimentaux.

Le tableau 26 présente certains faits marquants pour les Pêches de l'Atlantique, la Gestion de l'habitat et le Développement des ressources et de l'industrie en 1991-1992.

Tableau 26: Faits marquants pour les Pêches de l'Atlantique en 1991-1992

Secteur d'activité	Faits marquants
Pêches commerciales	Achever les consultations et amorcer l'application des recommandations formulées par le Groupe de travail sur la morue du nord, le Groupe de mise en oeuvre sur la morue du nord, et le Groupe de travail sur les poissons de fond de la région Scotia-Fundy. Mettre l'accent sur les besoins des pêches côtières dans la répartition des fonds du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique et des ententes fédérales-provinciales sur le développement des pêches. Élaborer et implanter un programme de professionnalisation des pêcheurs. Voir à ce que les pêcheurs actifs aient un accès prioritaire aux nouvelles possibilités de pêche des espèces sous-utilisées et inutilisées.
Processus de consultation	Évaluer de façon approfondie tous les organismes de consultation sur les pêches de l'Atlantique, et étudier les possibilités de renouvellement des processus consultatifs.
Questions d'environnement : Gestion de l'habitat	De concert avec PPED, élaborer un nouveau programme de gestion des habitats, assorti d'un mécanisme de renvoi.
Mammifères marins	Poursuivre les activités du groupe de travail mixte Sciences/Pêches de l'Atlantique sur les mammifères marins, en ce qui concerne l'observation des baleines, les prises fortuites de mammifères marins et les lignes directrices sur l'échouement de baleines. Dresser un plan de communications sur la gestion des mammifères marins au MPO. Mettre en oeuvre le plan de gestion des bélugas pour le nord du Québec.
Pêches autochtones : Pêches indiennes	De concert avec les autres organismes gouvernementaux concernés (Agence de promotion économique du Canada atlantique, ministère des Affaires indiennes et du Nord), élaborer des plans de pêche pour les autochtones. Promouvoir des initiatives de développement économique pour les autochtones basées sur la pêche.
Revendications territoriales	Coopérer avec le Ministère des Affaires indiennes et du nord et définir des processus de consultation officiels pour traiter avec les tierces parties touchées par le processus de négociation des revendications territoriales. Poursuivre les négociations sur les revendications des Inuits du Labrador et du Conseil Attikamek-Montagnais, et sur la reconduction de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Tableau 26: Faits marquants pour les Pêches de l'Atlantique en 1991-1992 (suite)

Secteur d'activité	Faits marquants
Pêches récréatives	Examiner les répercussions du développement constant de la pêche récréative en mer.
	Revitaliser les pêches récréatives dans les eaux intérieures.
Aquiculture	Élaborer un système d'évaluation des propositions pour les projets aquicoles, de concert avec les autres ministères fédéraux, pour s'assurer que seuls les projets viables reçoivent des permis, bénéficient d'une aide gouvernementale, etc.

C. Pêches dans le Pacifique et en eaux douces

Objectif

Conserver, protéger, aménager et mettre en valeur les ressources halieutiques et leur habitat; assurer la gestion, la répartition et le contrôle des pêches commerciales, autochtones et récréatives dans les eaux marines et intérieures; maintenir et accroître les avantages que procure l'utilisation de la ressource; et fournir des services et l'infrastructure de soutien à ces activités.

Description

Cette activité comprend toutes les fonctions fédérales de gestion et d'aménagement des pêches et de l'habitat dans les océans pacifiques et arctiques, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest, ainsi que dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario. Elle englobe également la gestion de la partie canadienne des rivières transfrontières, la gestion partagée des pêches d'interception dans les eaux internationales et la gestion des pêches autochtone, récréative et commerciale, sauf dans les cas où les pouvoirs concernant la gestion des pêches intérieures ont été délégués aux provinces ou aux territoires. Elle comprend aussi la gouverne des fonctions nationales de gestion de l'habitat du Ministère.

Les pêcheries de la côte du Pacifique s'étendent jusqu'à la limite de 200 milles au large des côtes de la Colombie-Britannique et de la frontière canado-américaine avec l'Alaska au nord, jusqu'au bassin hydrographique du fleuve Fraser, au sud. La pêche dans le Pacifique est dominée par le saumon qui, en 1988, représentait environ 60 % de la valeur totale débarquée de 533 millions de dollars. Le hareng, et surtout la rogue de hareng, en représentaient 15 %, le poisson de fond 15 %, et les mollusques et les crustacés et d'autres espèces constituaient le reste. Les pêches dans le Pacifique représentent 30% de la valeur des produits de pêche canadiens, lesquelles sont évaluées à un milliards de dollars annuellement. L'industrie de la pêche commerciale de la C.-B. donne directement de l'emploi à environ 28 000 personnes dans les secteurs de la récolte et de la transformation. Plus de 300 000 personnes s'adonnent à la pêche sportive, ce qui procure des emplois et des revenus pour soutenir des industries comme celles des affrètements, de la construction navale, des approvisionnements et du tourisme. En outre, les salmonidés constituent pour une fraction importante des 65 000 Indiens inscrits de la Colombie-Britannique une importante source d'alimentation et d'emploi.

L'exploitation du poisson et des mammifères marins a été une activité dominante tout au cours de la période du développement de l'habitat humain dans l'Arctique canadien. Les ressources halieutiques et les mammifères marins étaient destinés à différentes fonctions dans la vie sociale, culturelle et économique des habitants du Nord, et notamment celle des Indiens et des Inuit. Les ressources sont exploitées à des fins commerciales et récréatives, et pour les besoins des ménages. Chaque Indien et chaque Inuit consomme en moyenne environ 85 kg de poisson. En outre, chaque Inuit consomme annuellement environ 57 kg de chair de phoque et 26 kg de chair de baleine. Bien que la valeur économique de cette activité ait été difficile à évaluer pour l'Arctique canadien, on a récemment chiffré la pêche pratiquée pour les besoins des ménages à 11 millions de dollars, la pêche commerciale à 1,6 million de dollars (valeur au débarquement) et la pêche récréative (ce qui comprend toutes les sommes dépensées par les pêcheurs sportifs dans l'Arctique canadien) à environ 15,6 millions de dollars; la valeur estimative globale de cette activité est de 28,2 millions de dollars dans les eaux marines et dans les eaux douces.

Dans les eaux intérieures du Canada, on pratique une pêche commerciale qui représente plus de 52 000 tonnes et une valeur au débarquement supérieure à 91 millions de dollars. Les ressources halieutiques assurent également près de 50 millions de jours d'activité sur le plan de la pêche récréative et une récolte annuelle que l'on estime supérieure à celle de la récolte commerciale. La pêche récréative en Ontario est celle qui est la plus importante, dont la valeur est la plus élevée au Canada. Recueillant la faveur de plus de trois millions de pêcheurs résidents et non résidents chaque année, elle soutient un secteur important de l'industrie ontarienne du tourisme, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars, et procure à la région des revenus et de 10 000 à 15 000 emplois.

L'activité Pêches dans le Pacifique et en eaux douces se divise en deux sous-activités: la Gestion des pêches et de l'habitat et le Développement des ressources et de l'industrie.

Gestion des pêches et de l'habitat: Les travaux exécutés dans le cadre de cette sous-activité sont essentiels à la conservation et à la protection des ressources halieutiques et de l'habitat exploités à des fins de subsistance, de commerce et à des fins récréatives. Les travaux portent sur les cinq domaines suivants:

- l'allocation des ressources englobe des activités qui visent à assurer l'utilisation optimale des ressources grâce à l'élaboration de plans et d'accords de pêche par la consultation et la négociation, tant au Canada qu'à l'étranger. Le rassemblement et l'analyse de données relatives à la pêche et les évaluations de stocks permettent la gestion au cours de la saison et l'établissement du plan de pêche pour l'année qui suit;

- la délivrance des permis est le mécanisme qui permet de réglementer la participation et l'accès à la pêche; ce mécanisme est nécessaire si l'on veut limiter le nombre des bateaux et leur capacité de pêche. Ces activités englobent la délivrance des permis, l'établissement des modalités des permis et les immatriculations, l'étude des transferts et des appels en matière de permis et l'établissement des politiques et des directives en la matière;

- les mesures de supervision, de contrôle et de surveillance permettent d'assurer la conformité aux lois canadiennes et aux politiques en matière d'habitat et de pêche, ce qui comprend les contingents alloués, les modalités de délivrance des permis, celles régissant les autorisations en matière d'habitat, de même que les mesures visant à déceler et à réprimer les activités de pêche de ressortissants canadiens et étrangers dans la zone de 200 milles, qui ne sont pas titulaires de permis, ou qui ne sont pas autorisés à pratiquer cette activité;

- l'élaboration de mesures de réglementation permet l'élaboration et l'application des règlements nécessaires à la gestion des ressources halieutiques, et notamment l'évaluation des répercussions des lois et des règlements, l'établissement de plans annuels de réglementation et la préparation des règlements;

- la gestion de l'habitat du poisson comprend des activités opérationnelles, de réglementation, de consultation et d'orientation conformes aux objectifs visant à maintenir la capacité productive naturelle de l'habitat du poisson. Ces activités englobent des évaluations de projet et de recommandations, la planification intégrée des ressources et l'éducation du public.

Développement des ressources et de l'industrie: Cette sous-activité fait partie intégrante des initiatives de gestion prises en vue de reconstituer les stocks de saumon du Pacifique et de poisson dans les Grands lacs, en agençant des stratégies de gestion des pêches, et des mesures concernant la mise en valeur des salmonidés, le rétablissement de l'habitat, et celles visant à lutter contre les prédateurs. Les travaux portent sur trois domaines:

- la mise en valeur des stocks procure des excédents exploitables dans des pêcheries désignées où les mesures de reconstitution des stocks naturels se sont révélées inefficaces par suite de conditions environnementales défavorables, d'une perte sur le plan de l'habitat, ou d'autres facteurs. On y parvient en libérant dans les cours d'eau du poisson d'élevage provenant de 33 installations principales, de 25 installations relevant de projets de développement économique communautaire et dans le cadre d'environs 800 projets publics.

- la restauration des stocks sauvages permet de rétablir les stocks de salmonidés du Pacifique, lorsque les conditions environnementales le permettent, en dégageant les cours d'eau, en installant des passes à poissons et des chenaux latéraux alimentés par des eaux souterraines qui ont pour effet d'améliorer l'habitat où se reproduit et croît le poisson, et en repeuplant des lacs. Le Programme de lutte contre la lamproie marine permet de rétablir les stocks de poisson dans les Grands lacs grâce à l'application de produits lampricides, pour supprimer les larves, et à la construction de barrières à faible niveau de chute, pour empêcher la migration de la lamproie marine en période de fraie.

- de nouvelles aires de pêche sont créées là où les stocks naturels ont été épuisés au point de ne pouvoir se reproduire, ou à des endroits où les stocks n'ont pas été entièrement mis en valeur à cause d'éléments faisant obstacle à la migration du poisson, comme des chutes infranchissables. D'autres efforts visant à appuyer le développement de cette nouvelle industrie halieutique ont été déployés, notamment l'adoption d'ententes avec les provinces en vue de rationaliser le processus de délivrance des permis en ce qui concerne les opérations aquicoles, et de coordonner les efforts des gouvernements fédéral et provinciaux.

Sommaires des ressources

L'activité des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces représente environ 13,8 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du Ministère et 14,2 % de l'ensemble des années-personnes en 1991-1992.

Tableau 27: Sommaires des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**		Prévu 1990-1991		Budget des dépenses 1990-1991	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Gestion des pêches et de l'habitat	**62 364**	**639**	61 915	647	54 497	626
Développement des ressources et de l'industrie	**41 563**	**224**	43 355	224	42 353	224
	103 927	**863**	105 270	871	96 850	850

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Pêches dans le Pacifique et en eaux douces, voir la Section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 28: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses
Gestion des pêches et de l'habitat	56 209	56 802	52 280
Développement des ressources et de l'industrie	40 920	41 075	40 180
	97 129	97 877	92 460
Années-personnes	858	856	857

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris dans le cadre de cette activité ont donné les résultats suivants:

- établissement, contrôle, surveillance et application de plans de pêche pour chaque stock ou groupe de stocks;
- établissement, contrôle, surveillance et application des plans et des politiques *de gestion de l'habitat du poisson;*

- attribution, en vue d'une exploitation contrôlée de fractions convenues du total des prises admissibles, pour le Canada et l'étranger, à divers sous-groupes de pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs;

- reconstitution des stocks appauvris ou en danger de disparition, grâce à l'application de techniques de mise en valeur et de rétablissement de l'habitat;

- amélioration des possibilités d'exploitation pour les pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones, afin d'augmenter les avantages économiques;

- protection des stocks grâce à des activités en matière d'application des règlements et de délivrance de permis, aux fins de la conservation ordonnée et de l'exploitation équitable des ressources halieutiques.

Les éléments qui suivent sont des indicateurs qui pourraient être éventuellement appliqués de façon pertinente, pour mesurer l'incidence des programmes des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces.

- l'établissement d'indices clés de la présence de quantités de poisson supplémentaires permet de calculer directement l'abondance des stocks par espèce et par zone au fil des ans, de même que le taux de prises par unité d'effort;

- en évaluant le nombre réel de prises par groupe d'utilisateurs et en déterminant si des injustices ont été commises en ne limitant pas la capacité de pêche des navires, leur nombre, ou en ne respectant pas les règlements, on pourrait déterminer dans quelle mesure les chances ont été réparties équitablement dans le secteur de la pêche;

- les indicateurs clés établis aux fins du maintien et de la reconstitution des stocks le sont en chiffres réels par rapport au nombre de prises cibles et dans le cas du saumon, par rapport à l'évolution de la remonte;

- les indicateurs de répercussions globales (établis conjointement dans le cadre d'autres activités ministérielles) comme l'accroissement des avantages socio-économiques pour les participants, tiennent compte de la valeur au débarquement des prises au fil des ans (voir tableaux 29 et 30);

- possibilité de mesurer le succès du programme de mise en valeur des salmonidés en étudiant sa contribution à la pêche de cette espèce dans le Pacifique (voir tableau 31 et 32);

- la diminution de la population de lamproies marines et l'accroissement des avantages obtenu des pêches dans les Grands Lacs révèlent dans une certaine mesure le succès du programme.

Les résultats de cette activité sont présentés au tableau 33.

Tableau 29: Valeur au débarquement du poisson d'eau douce dans le Grand lac des Esclaves (T.-N.-O.)

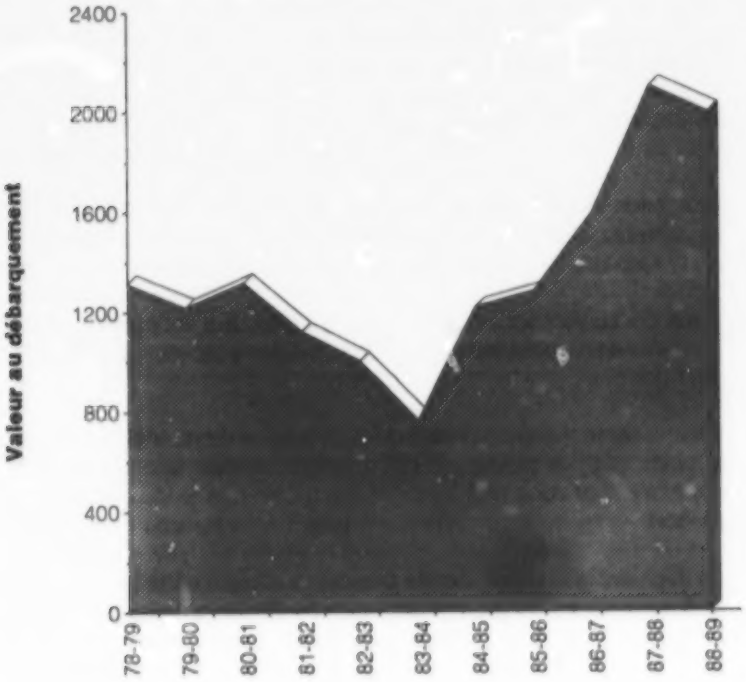

Tableau 30: Débarquements commerciaux—1988

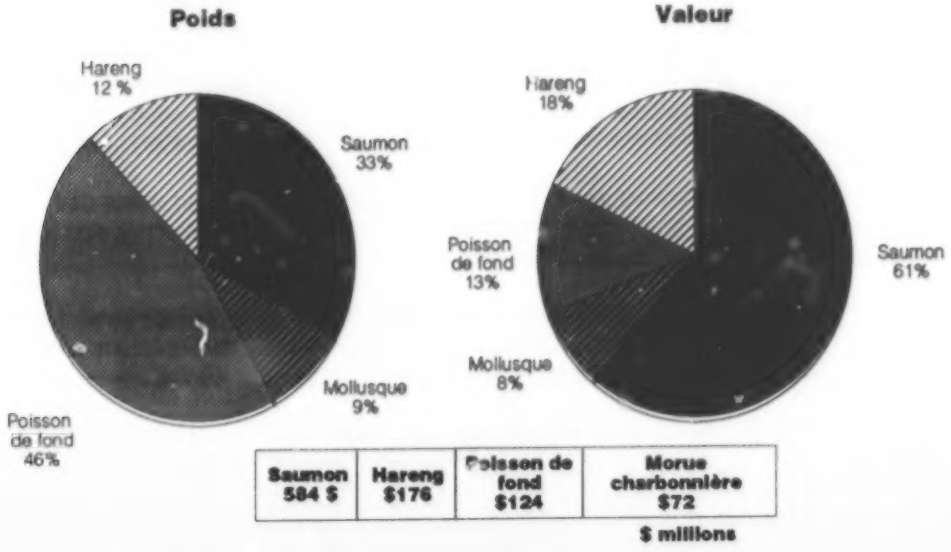

Saumon 584 $	Hareng $176	Poisson de fond $124	Morue charbonnière $72

$ millions

Tableau 31: Contribution du Programme de mise en valeur des salmonidés à la pêche de cette espèce dans le Pacifique

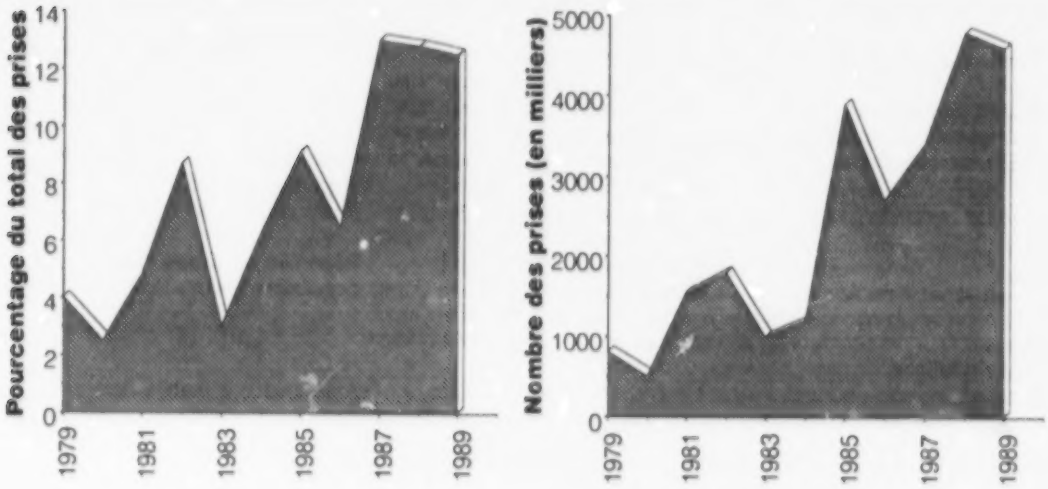

Tableau 32: Mises à l'eau de saumon du Pacifique en 1989-Total des installations fédérales du PMVS

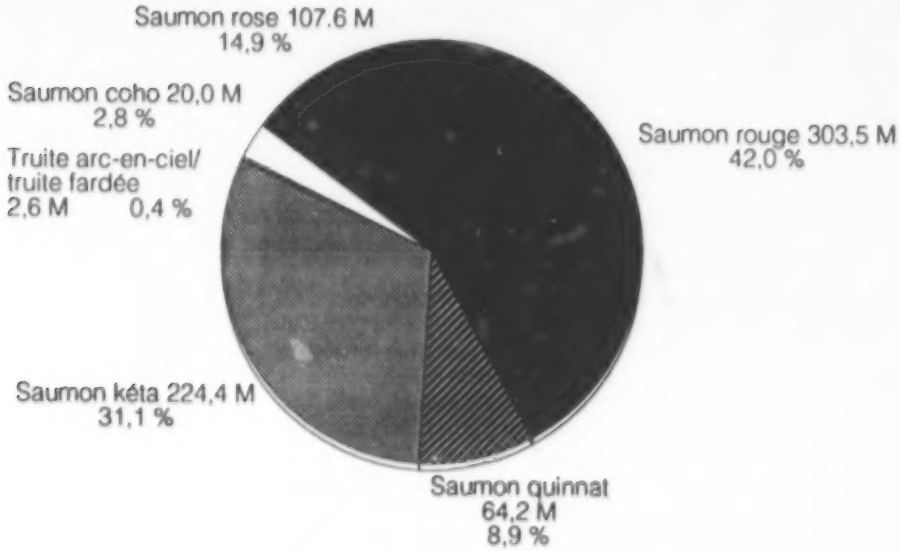

Tableau 33: Principaux résultats des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du programme
Gestion des pêches et de l'habitat		
Attentes au pays et à l'étranger, plans de pêche et règlements associés.	Maintien et reconstitution des stocks.	Ressources halieutiques saines (davantage de poissons).
	Répartition équitable parmi les utilisateurs.	Répartition équitable des possibilités d'exploitation.
Permis et immatriculations.		Amélioration et stabilisation du revenu.
Mise en oeuvre de politiques de gestion et de mesures législatives.	Développement de nouvelles pêches.	
Plans de mise en oeuvre pour de nouvelles pêches.		
Développement, autorisations de projets, plans sectoriels relatifs à l'habitat et ententes de collaboration.	Aucune perte nette de capacité productive.	
Développement des ressources et de l'industrie		
Production de poisson.	Développement de nouvelles pêches.	Augmentation du capital-ressources.
Contrôle des espèces de prédateur.	Rétablissement des stocks de poisson.	
Rétablissement des stocks.	Augmentation de la capacité productive.	

Les réalisations de l'activité des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces en 1989-1990 et en 1990-191 jusqu'à aujourd'hui sont présentées au tableau 34.

Tableau 34: Réalisations des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces

Secteur d'activité	Réalisations
Gestion et protection des ressources	À la suite de consultations approfondies avec l'industrie halieutique, on a élaboré des plans de pêche pour les divers secteurs, et les pêches se sont déroulées conformément au plan. La saison de pêche 1989-1990 a été bonne, la majorité des pêcheurs ramenant des prises supérieures à la moyenne. Des lignes directrices ont été adoptées pour la capture de spécimens vivants de bélugas. Le règlement négocié sur le différend canado-américain concernant l'application de l'Accord de libre-échange à la pêche du saumon et du hareng a été appliqué pour la saison de pêche 1990. On a réorienté le Programme de mise en valeur des salmonidés pour donner plus d'importance aux projets de petite envergure et aux projets d'amélioration de l'habitat; 8 500 membres bénévoles de groupes communautaires ont participé à ces projets. On a élaboré et appliqué des programmes d'observateurs pour les pêches nationales et étrangères. On a introduit un programme de timbres pour la conservation du saumon quinnat, pour la pêche sportive, et un programme de journaux de pêche pour la pêche commerciale. En 1989-1990, la valeur des pêches d'essai payées en poisson sur la Côte du Pacifique était de 2 413 000 $ pour le hareng et de 1 036 000 pour le saumon.
Politiques d'allocation	On a créé des permis spéciaux de pêche des oeufs de hareng sur varech, à l'intention des groupes autochtones. Ces permis généreront de 4 à 5 millions de dollars en retombées économiques pour les autochtones.
Développement durable	Un Bureau pour le développement durable a été créé; on travaille actuellement à la mise sur pied d'une politique et un plan d'action sur les pêches durables.
Viabilité de l'industrie	On a établi des contingents individuels pour la pêche du panopéa du Pacifique et de la morue charbonnière, et introduit le concept de participation limitée pour la délivrance des permis concernant la crevette nordique, le crabe, l'oursin vert et la holothurie. On a élaboré une nouvelle politique de délivrance des permis pour la pêche du hareng plein, qui permettra l'arrivée de nouveaux participants dans cette pêche sans augmenter la taille de la flottille. L'industrie halieutique réclamait l'introduction de cette nouvelle politique depuis de nombreuses années.

Tableau 34: Réalisations des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
Pêches autochtones	Un Groupe de travail national sur les pêches autochtones a été mis sur pied sous la direction d'un Comité directeur national, au niveau du sous-ministre adjoint, pour élaborer une stratégie à long terme sur les pêches autochtones. Le MPO et le MAIN ont révisé un document d'orientation gouvernemental concernant la gestion et la valorisation de la pêche du saumon, pour soutenir la négociation de la revendication territoriale des Nishgas. Un programme coopératif d'initiatives économiques autochtones a été mis en place.
Clarification des compétences	On a un signé un accord avec le territoire du Yukon, en avril 1989, pour déléguer aux autorités territoriales la responsabilité de la gestion des pêches en eau douce.
Conservation et allocation des ressources dans l'Arctique	Trois collectivités autochtones du sud-est de l'Île Baffin ont reçu des contingents spéciaux de chasse du béluga, pour maintenir la récolte traditionnelle de subsistance tout en assurant la conservation d'un stock qui décline rapidement. En prévision du règlement des revendications territoriales concernant l'est de l'Arctique et le corridor du MacKenzie, on a commencé à accroître la participation des organismes consultatifs pour la pêche sur le Grand lac des Esclaves, et dans le Nunavut en ce qui concerne les décisions relatives à la répartition et à l'utilisation des ressources halieutiques.
Affaires internationales	Les travaux se sont poursuivis sur le parachèvement des négociations canado-américaines concernant les chapitres de l'annexe IV du Traité sur la saumon du Pacifique. La Commission sur le saumon du Pacifique continue d'étudier les moyens de simplifier le processus de négociation. Des fonds supplémentaires ont été alloués à la mise en oeuvre du Plan d'action sur les Grands lacs. Le budget de fonctionnement de la Commission des pêcheries des Grands lacs a été augmenté de 420 000 $ pour 1989-1990, et de 840 000 $ pour les années futures, pour poursuivre la répression de la lamproie marine.
Gestion de l'habitat	Des progrès considérables ont été réalisés dans l'élaboration de politiques sur l'habitat, y compris la préparation d'un guide provisoire sur l'application du principe d'"aucune perte nette", et l'ébauche d'une politique d'observation des dispositions de la Loi sur les pêches relatives à l'habitat.

Tableau 34: Réalisations des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
	Des discussions et des négociations détaillées tenues avec le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales sur le contenu et les objectifs du projet de Loi sur l'évaluation environnementale ont fait avancer la réforme du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.
	On a favorisé une meilleure intégration des questions d'habitat dans les objectifs de gestion des pêches en dressant des plans de zone pour le saumon de l'Atlantique et en accroissant la coopération avec le Programme de mise en valeur des salmonidés.
	Une collaboration avec Habitat faunique Canada, Canards Illimitée et le Conseil de développement de la région de l'Atlantique a permis de progresser vers l'obtention d'un "Gain net" dans la productivité des habitats.
	On a évalué l'impact de la décision concernant le barrage de la rivière Oldman sur les politiques et les programmes, on a émis des directives et obtenu des ressources provisoires.

Le tableau 35 présente certains faits marquants de l'activité Pêches dans le Pacifique et en eaux douces pour 1991-1992.

Tableau 35: Faits marquants de l'activité des pêches dans le Pacifique et en eaux douces en 1991-1992

Secteur d'activité	Faits marquants
Gestion des pêches	Poursuivre les efforts visant à introduire et à évaluer les changements stratégiques à apporter à long terme aux structures actuelles de gestion des pêches, pour favoriser l'autonomisation de l'industrie, promouvoir une répartition équitable des ressources entre les usagers et assurer la santé et l'expansion des ressources halieutiques.
	Poursuivre les efforts en vue de conclusion d'ententes sur les pêches avec les provinces de l'intérieur du pays.
Pêches autochtones	Conformément aux récentes décisions judiciaires et à la priorité gouvernementale concernant les revendications territoriales : • appliquer des stratégies pour une gestion conjointe des pêches avec les autochtones et pour promouvoir l'équité dans les pêches de subsistance autochtones; • contribuer au règlement des revendications territoriales autochtones.
Protection de l'environnement	Établir des procédures ministérielles et préparer le Ministère à l'application de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (projet de loi C-78).

Tableau 35: Faits marquants de l'activité des pêches dans le Pacifique et en eaux douces en 1991-1992 (suite)

Secteur d'activité	Faits marquants
Plan vert	La stratégie de gestion de l'habitat du poisson proposée en vertu du Plan vert comprend des mesures visant à protéger et à rétablir l'habitat du poisson. Le MPO verra à ce que le principe "aucune perte nette" soit appliqué intégralement aux plans et aux activités de développement susceptibles d'endommager l'habitat du poisson. Cela sera fait en consultation avec les gouvernements provinciaux pour améliorer la protection de l'habitat à l'échelle du pays, grâce à une application plus uniforme de la Loi sur les pêches. Le MPO collaborera à la préparation d'un plan d'action pour le bassin du fleuve Fraser avec le Ministère de l'Environnement, la province de la C.-B. les collectivités et l'industrie. Le plan sera inspiré par les travaux accomplis dans le cadre du Programme de gestion de l'estuaire du fleuve Fraser et établira des objectifs et des échéanciers de mesures correctives, y compris la dépollution de l'inlet Burrard. Le MPO contribuera un programme exhaustif de recherches scientifiques, d'application de règlements et de réhabilitation physique pour accroître la productivité du bassin du fleuve Fraser. En collaboration avec les provinces, les territoires, les pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones et autres parties intéressées, le MPO élaborera une politique et un plan d'action nationaux sur les pêches durables. Sur le plan international, les efforts déployés pour promouvoir la durabilité des pêches comprennent une initiative de haut niveau visant à alerter les chefs d'autres nations des conséquences sérieuses et à long terme de la surpêche à l'extérieur de la limite canadienne de 200 milles.
Développement durable	Élaborer une politique-cadre et des principes de fonctionnement pour guider le MPO et ses clients dans la promotion de la pérennité des ressources halieutiques.
Arctique	Entreprendre des initiatives permettant de conserver et de protéger les ressources halieutiques de l'Arctique.

D. Services d'inspection

Objectif

Fournir une garantie raisonnable que le poisson et les produits du poisson destinés au commerce intérieur et à l'exportation respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de traitement, de qualité et de salubrité du Canada et des pays étrangers.

Description

Les Services d'inspection ont pour responsabilité d'élaborer, de formuler et de mettre en oeuvre des politiques, des règlements et des programmes nationaux afin de s'assurer que le poisson et les produits de poisson canadiens respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de transformation, de qualité et de salubrité, et que le poisson et les produits de poisson importés répondent à des normes minimales d'appellation, de qualité et de salubrité.

Ces responsabilités sont exercées en vertu des pouvoirs octroyés par la Loi et le Règlement sur l'inspection du poisson, le Règlement sur le contrôle sanitaire des pêcheries de coquillages et les chapitres pertinents du Règlement sur les aliments et drogues et du Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Les Services d'inspection appliquent également les lois provinciales sur l'inspection du poisson dans toutes les provinces, sauf au Manitoba et au Québec.

En vertu de cette série de lois, le Ministère a le mandat d'inspecter l'ensemble du poisson et des produits de la pêche du Canada destinés à l'exportation ou au commerce interprovincial, l'ensemble du poisson et des produits du poisson importés au Canada et la plus grande partie du poisson et des produits du poisson destinés au commerce intraprovincial.

Les Services d'inspection établissent des normes pour les produits du poisson et les installations, inspectent le poisson et les produits du poisson afin de déterminer le niveau de conformité aux normes et leur qualité aux fins de la mise en marché au Canada et à l'étranger; ils inspectent également les installations industrielles en vue d'établir dans quelles mesures elles sont conformes aux critères établis en matière de construction, d'équipement et d'exploitation.

Les produits canadiens de la pêche, les bateaux, les installations de déchargement, de manutention et de transport et les établissements de transformation sont inspectés pour s'assurer de la qualité des méthodes et du matériel qu'utilisent les exploitants et de leur salubrité et pour assurer la préservation de la qualité du poisson. Les agents du Ministère inspectent également les débarquements pour s'assurer qu'ils ne sont pas gâtés, pourris ou malsains; ils contrôlent également la conformité des produits aux normes de classement à quai, lorsqu'elles sont employées par l'usine. Les produits finis sont également inspectés à la lumière des normes d'appellation, de qualité et de salubrité. Les inspecteurs peuvent ainsi accorder un certificat d'exportation aux produits du poisson qui sont conformes aux normes canadiennes et étrangères.

Le Ministère inspecte également les produits de poisson importés pour fins de conformité aux normes de qualité, de salubrité et d'appellation établies en vertu de la réglementation; lorsque cela est possible, il conclut des ententes avec les services d'inspection des pays étrangers dont les compétences techniques en matière d'inspection des produits du poisson sont reconnues. L'inspection des produits fait intervenir des essais d'ordre sensoriel (couleur, odeur, texture, saveur ou aspect) et des méthodes chimiques, microbiologiques ou

physiques, selon le cas. On évalue également les produits du poisson en conserve et notamment la qualité du contenant, en prêtant une attention particulière à la présence de clostridium botulinum.

Un programme international et interministériel global sur les mollusques et les crustacés est en place pour empêcher la commercialisation de mollusques et de crustacés malsains, ou présentant des dangers pour la santé. Ce programme prévoit l'étude et la classification des zones de croissance des mollusques, par Environnement Canada, la détection de la présence de substances responsables de l'intoxication paralysante par les mollusques et d'autres toxines, et l'interdiction de la récolte lorsque la situation l'exige. La surveillance des zones de croissance est assurée par la Division de la gestion des pêches et de l'habitat du MPO. Une entente Canada-États-Unis sur le contrôle de la pêche, le transport et la transformation des mollusques et des crustacés constitue un volet important de ce programme. Il existe également de telles ententes avec la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Corée.

Les Services d'inspection contrôlent chaque année l'inspection d'environ 13 000 bateaux de pêche, de 18 000 usines de transformation et près de 3 000 points de déchargement et le même nombre de véhicules utilisés à cette fin. Les travaux de l'activité sont exécutés par l'entremise de six bureaux régionaux et de 24 laboratoires d'inspection qui comptent en tout près de 561 employés, y compris 320 inspecteurs régionaux et 143 employés de laboratoire. Parmi ceux qui bénéficient de l'activité, on peut citer les consommateurs canadiens, de même que l'industrie de la pêche qui bénéficie directement des normes établies dans le cadre de l'exploitation des marchés canadiens et étrangers. Environ 80% de la production est exportée, tandis qu'à peu près 50% des produits de la mer consommés par les canadiens sont importés.

Sommaires des ressources

L'activité Services d'inspection représente en 1991-1992 environ 5,1 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du Ministère et 9,1 % de l'ensemble des années-personnes.

Tableau 36: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**		Prévu 1990-1991		Budget des dépenses 1990-1991	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Services d'inspection	**39 207**	**552**	39 024	561	33 644	526
	39 207	**552**	39 024	561	33 644	526

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Inspection, voir la section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 37: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990		
	Réel	Total disponible	Budget des dépenses
Services d'inspection	32 486	32 627	31 910
	32 486	32 627	31 910
Années-personnes	516	522	531

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris dans le cadre de cette activité permettent de garantir que le poisson et les produits du poisson canadiens respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de transformation et de qualité, et que le poisson et les produits de la pêche importés respectent des normes minimales d'appellation, de qualité et de salubrité.

Les résultats de cette activité sont présentés au tableau 38.

Tableau 38: Principaux résultats de l'activité Services d'inspection

Activités	Avantages pour le client	Effets du Programme
Élaboration, mise à l'essai et interprétation des normes et des règlements.	Assurance que le poisson et les produits de la pêche canadiens sont conformes aux normes.	Protection des consommateurs.
Inspection des produits et des installations et application des règlements et des normes.	Assurance que les produits importés répondent à des normes minimales d'appellation, de qualité et de salubrité.	Respect des normes de qualité du marché.
Mise au point de bonnes pratiques industrielles (BPI) en consultation avec l'industrie.	Application uniforme des normes et des méthodes à l'ensemble des secteurs de l'industrie.	Maintien des marchés, accroissement de la demande, et nouveaux débouchés commerciaux.
Supervision des systèmes de contrôle de la qualité en usine et recours à de bonnes pratiques industrielles.	Possibilité pour l'industrie de fournir des données dans le cadre de l'élaboration des politiques et des normes.	Amélioration de la productivité, de la rentabilité et de la stabilité de l'industrie.
Contrôle du classement volontaire par l'industrie des	Réduction des pertes et rendement accru des ressources.	

Tableau 38: Principaux résultats de l'activité Services d'inspection (suite)

Activités	Avantages pour le client	Effets du Programme
matières premières et des produits finis canadiens. Enquêtes à la suite de plaintes des consommateurs. Certification des produits d'exportation. Ateliers et diffusion de l'information.		

Dans le cadre de l'activité Services d'inspection, des domaines clés ont été retenus aux fins de la mesure du rendement:

Classement des établissements de transformation: Le Ministère effectue l'inspection et le classement des établissements de transformation afin de déterminer leur niveau de conformité aux normes d'exploitation, de construction, de propreté et d'hygiène. Chaque établissement peut effectuer différentes opérations de transformation assujetties à l'inspection ou à des règlements précis, selon la gamme de produits qu'il transforme (comme des produits congelés, frais, salés, saumurés). Les lacunes sont considérées comme mineures, majeures, sérieuses ou critiques. Les établissements de catégorie A affichent quelques lacunes mineures, tandis qu'un établissement de catégorie D en a de sérieuses ou critiques, qui peuvent entraîner la fermeture de l'établissement, ou le retrait de son permis. Au 31 mars 1990, sur l'ensemble des établissements inspectés, 90 % étaient classés dans les catégories "A" ou "B", en fonction des normes d'exploitation (Annexe II, Règlement sur l'inspection du poisson). A cette même date, sur les établissement inspectés en fonction de l'Annexe I du Règlement sur l'inspection du poisson (normes de construction et d'équipement), 91 % avaient obtenu la cote "A" ou "B".

La mise à jour des manuels d'inspection a permis au MPO de faire un effort concerté pour assurer la cohérence et l'uniformité des inspections partout au pays. Le tableau 39 illustre l'évolution de l'observance des normes de construction et d'équipement.

Tableau 39: Classement des établissements (en fonction des normes applicables à la construction et au matériel)

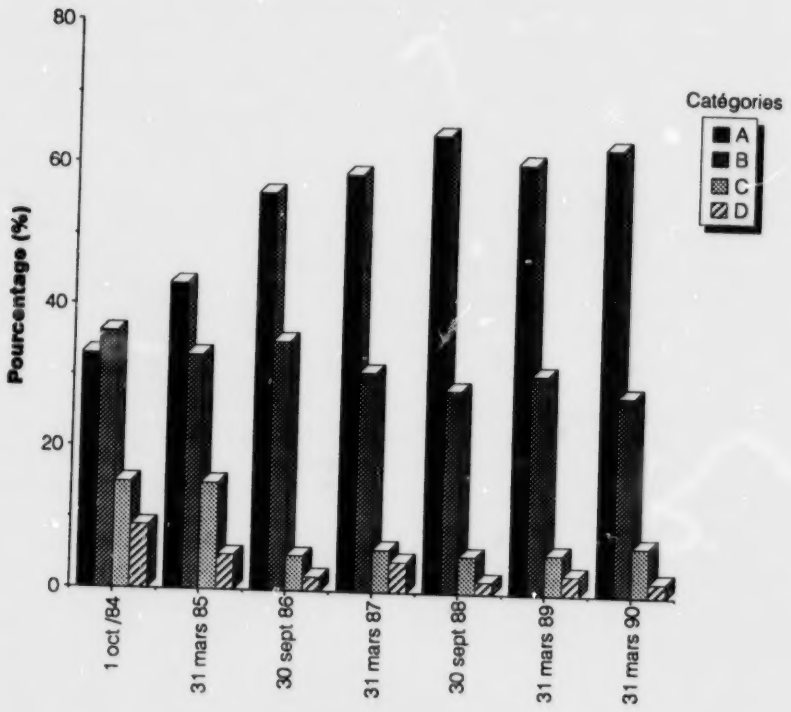

Classement des bateaux de pêche et des méthodes de déchargement, d'entreposage de manutention et de transport: Les bateaux de pêche et les méthodes de déchargement, d'entreposage, de manutention et de transport font également l'objet d'une inspection pour déterminer si les normes sont respectées et établir le niveau permanent d'inspection. Ces normes permettent d'établir si les bateaux sont bien construits, armés et exploités, et si le poisson est manipulé de façon à en garantir la qualité. Par suite de la réaffectation de ressources au cours des trois dernières années au règlement de crises (thon, mollusques), il a fallu rationaliser les efforts déployés en matière d'inspection dans ces secteurs en fonction d'une situation attribuée à un problème particulier plutôt qu'en fonction d'une approche globale.

Inspection des produits du poisson canadiens et importés : Le Ministère inspecte le poisson et les produits du poisson canadiens et importés. Les produits canadiens font l'objet d'inspections moins fréquentes que les produits importés, puisque les établissements canadiens et la matière première utilisée font l'objet d'inspections fréquentes. En 1990-1991, le Ministère a introduit sur une base volontaire un programme de gestion de la qualité (PGQ) en usine, pour l'industrie canadienne de la transformation. Ce programme deviendra obligatoire en 1991-1992. Le PGQ rendra le secteur privé de plus en plus responsable de la gestion de la qualité, tout en assurant davantage que le poisson et les produits du poisson canadiens satisfont aux exigences réglementaires du Canada en matière de salubrité, de qualité et de

commercialisation. Ce programme a été mis sur pied en collaboration avec l'industrie (voir la section "Rapports sur certains programmes", page 138).

Les produits destinés à l'exportation sont également certifiés. En 1990-1991, 19 208 certificats ont été délivrés pour l'exportation de poisson et de produits de poisson canadiens. Ces certificats aident les producteurs canadiens de poisson et de produits du poisson à percer les marchés internationaux. En outre, en 1989-1990, on a ordonné la destruction de 4 300 000 kg de produits canadiens jugés non conformes aux normes, comparativement à 2 900 000 kg en 1988-1989.

Dans le cas des produits importés, la fréquence des inspections est partiellement fonction des données antérieures. Tout produit ayant déjà été déclaré non conforme aux normes d'inspection est placé sur une liste des produits à inspection obligatoire, et doit passer avec succès quatre inspections consécutives afin d'être inscrit de nouveau sur la liste des inspections courantes. D'ordinaire, une expédition sur cinq de chaque produit fait l'objet d'une inspection.

Un programme d'inspection à l'étranger a été instauré en 1988 en vue d'aider à canaliser les efforts en la matière, ce qui a permis de réduire le nombre d'inspections dans le cas des produits faisant l'objet d'un protocole d'entente bilatéral. A ce jour, trois protocoles de ce type ont été signés : pour le thon en conserve avec le Japon et la Thaïlande, et pour le thon et les crevettes en conserve avec les Philippines.

Le tableau 40 illustre l'évolution du programme d'inspection des importations et présente une comparaison interannuelle du volume de produits inspectés et rejetés, en regard de l'ensemble des volumes importés.

Tableau 40: Programme d'inspection des importations, tous les produits

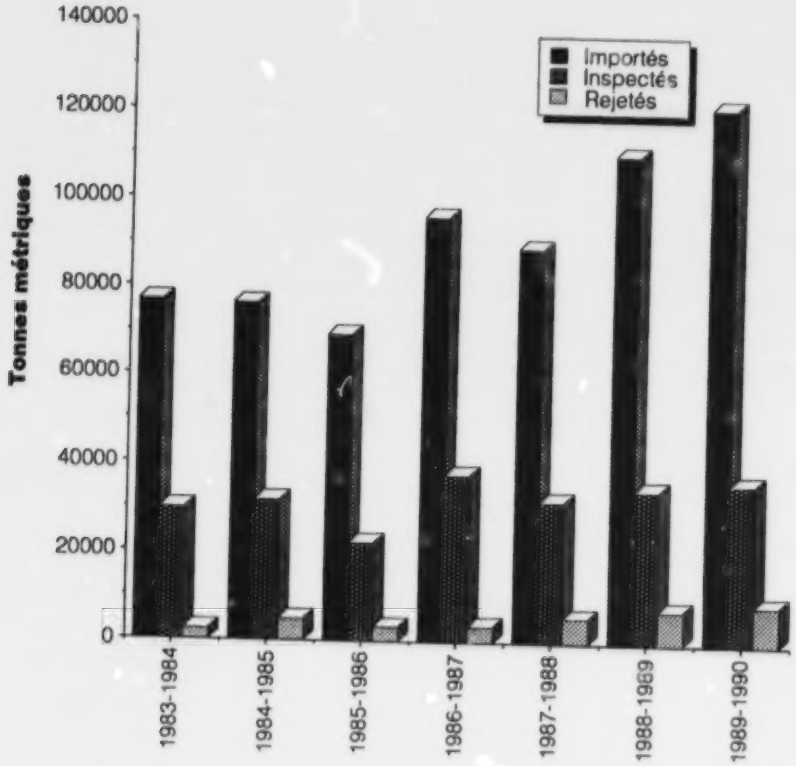

Le tableau 41 présente les réalisations de l'activité de l'Inspection en 1989-1990 et en 1990-1991 jusqu'à présent.

Tableau 41: Services d'inspection — Réalisations

Secteur d'activité	Réalisations
Programme de gestion de la qualité (PGQ) en usine	Introduction du PGQ sur une base volontaire dans l'industrie canadienne de transformation du poisson, pour conférer davantage de responsabilités à l'industrie dans la gestion de la qualité.
Mécanisme national de vérification et de contrôle	Mise sur pied d'un mécanisme national de vérification et de contrôle permettant d'uniformiser l'exécution du Programme pour la production nationale.
Recouvrement des frais	Préparation d'un programme de recouvrement des frais pour la certification des exportations; application du concept de recouvrement des frais aux manuels d'inspection.
Observation de la loi	Amélioration de l'approche empruntée, pour assurer une application uniforme et cohérente de la loi dans toute l'industrie canadienne.

Tableau 41: Services d'inspection — Réalisations (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
Programme d'inspection en mer	Des inspections en mer ont été entreprises, en application du protocole d'entente signé avec les Philippines.
Revue de la réglementation	Revue du Règlement sur l'inspection du poisson à la lumière des obligations commerciales internationales du Canada, y compris celles concernant l'Accord canado-américain de libre-échange et l'Europe de 1992.
Harmonisation au niveau interministériel	Signature d'un protocole d'entente avec Agriculture Canada sur la coopération et le partage des rôles et responsabilités dans les usines mixtes. Conclusion d'accords de fonctionnement avec Santé nationale et Bien-être social au sujet des inspections communes et des exigences réglementaires. Signature d'un protocole d'entente avec Revenu Canada - Douanes et Accise sur la retenue des produits importés, ainsi qu'avec Environnement Canada au sujet du Programme canadien de contrôle sanitaire des mollusques.
Système national automatisé d'information de gestion	Mise en oeuvre d'un SIG pour le programme d'inspection des importations. Conception des autres composantes du système.
Harmonisation au niveau intergouvernemental	Conclusion d'une entente avec le ministère des Pêches de la Colombie Britannique concernant la réglementation complémentaire à adopter pour la mise sur pied d'un régime d'inspection des établissements aquicoles. Conclusion d'une entente avec le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour mieux coordonner les activités d'inspection.
Programme national de formation	Parachèvement de 20 des 60 modules du Programme national de des inspecteurs. Parachèvement des modules pour le PGQ et formation du personnel itinérant.
Normes nationales pour l'inspection	Publication de quatre manuels pour assurer uniformité et cohérence dans l'exécution du programme : normes et méthodes pour les produits du poisson (y compris dix normes sur les produits); inspection des établissements; code de bonnes pratiques industrielles pour le homard, le crabe et les crevettes; on travaille actuellement à l'élaboration tels codes pour la pasteurisation et le poisson fumé. Achèvement de l'évaluation sur l'amélioration de l'échantillonnage statistique.
Listeria monocytogenes	Introduction d'un programme de surveillance pour les aliments prêts à manger.
Régime d'inspection pour l'élevage des poissons	Implantation d'un programme de surveillance pour la détection des produits thérapeutiques chez le poisson d'élevage commercial.

Tableau 41: Services d'inspection — Réalisations (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
Élimination des barrière techniques non tarifaires au commerce	Examen des exigences réglementaires canadiennes concernant le poisson et les produits du poisson en regard des exigences posées par les principaux partenaires commerciaux du Canada (États-Unis et CÉE), pour harmoniser les systèmes d'inspection. Amorce, par un groupe de travail fédéral présidé par le MPO, d'une révision des normes alimentaires de la Commission du Codex Alimentarius.
Revue de l'organisation	Achèvement d'un examen de l'organisation et obtention de ressources supplémentaires pour améliorer la capacité de réaction et les capacités scientifiques et techniques du Programme.

Le tableau 42 présente les faits marquants de cette activité pour 1991-1992.

Tableau 42: Services d'inspection— Faits marquants en 1991-1992

Secteur d'activité	Objectifs/Réalisations
Programme de gestion de la qualité en usine	Application obligatoire du Programme de gestion de la qualité, pour accroître la responsabilité de l'industrie en matière de contrôle de la qualité.
Observation de la loi	Adoption d'une approche améliorée et uniforme, un accent particulier étant mis sur l'application du Règlement sur l'inspection du poisson.
Exécution uniforme et cohérente du Programme	Application d'une politique nationale de vérification du PGQ, pour en assurer une application uniforme et cohérente.
	Poursuite de l'élaboration et l'application de politiques et de procédures nationales sur l'inspection, de normes sur les produits et de méthodes d'analyse.
Recouvrement des coûts	Examen de la possibilité de recouvrer les coûts du Programme des services d'inspection, et établissement d'un programme de recouvrement des coûts pour la certification des produits destinés à l'exportation.
Programme d'inspection en mer	Conclusion d'autres protocoles d'entente avec des pays étrangers, en selon les possibilités d'accroître la rentabilité du programme des importations.
	Application d'un régime d'inspection découlant du protocole d'entente Canada-Philippines sur le thon et les crevettes en conserve.
Perfectionnement des ressources humaines	Établissement de plans et d'initiatives en matière de ressources humaines pour contrer le problème du déséquilibre de l'effectif féminin, pour donner suite au programme Fonction publique 2000 et pour rehausser les capacités scientifiques et techniques du Programme.

Tableau 42 Services d'inspection— Faits marquants en 1991-1992 (suite)

Secteur d'activité	Objectifs/Réalisations
Harmonisation au niveau interministériel	Poursuite de l'élaboration et de l'application de protocoles d'entente avec les autres organismes fédéraux responsables de l'inspection des aliments, pour définir plus clairement les rôles et responsabilités de chacun et éviter les chevauchements.
Harmonisation au niveau intergouvernemental	Élaboration et application de protocoles d'entente avec les gouvernements provinciaux, y compris le Manitoba.
Système national d'information de gestion	Élaboration d'un système national informatisé d'information de gestion, pour répondre aux besoins d'exploitation et de gestion, notamment pour pouvoir mieux réagir aux problèmes de salubrité des aliments.
Capacités scientifiques et techniques	Investissements stratégiques dans le matériel scientifique et technique, pour pouvoir mieux détecter les risques à la santé et à la sécurité posés par les poissons et les produits du poisson canadiens et importés.

E. Affaires internationales

Objectif

Promouvoir les intérêts internationaux du Canada sur les plans de la conservation et du commerce.

Description

Cette activité comprend l'établissement de relations internationales visant à promouvoir la conservation et le commerce des ressources halieutiques canadiennes ainsi qu'à accroître les allocations canadiennes des stocks assujettis à une gestion internationale, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères fédéraux; cela implique la négociation et l'application des traités et accords internationaux concernant la conservation, la répartition des allocations et le commerce, les relations bilatérales et multilatérales dans le secteur des pêches, de même que la formulation et la représentation des positions canadiennes en matière de conservation, d'allocations et de commerce.

Les affaires internationales s'articulent autour de trois grands secteurs : les pêches de l'Atlantique, les pêches du Pacifique et la politique commerciale. Les Affaires internationales sont responsables des politiques, des stratégies et des programmes visant à promouvoir, à mettre en valeur et à protéger les intérêts canadiens sur les plans de la conservation et du commerce des ressources halieutiques et à maximiser les allocations canadiennes des stocks assujettis à une gestion internationale. Elles s'acquittent de ce mandat par le truchement des relations internationales et du règlement des litiges en matière de frontières maritimes. Sur le plan du commerce, l'objectif consiste à rechercher une réduction des tarifs et la diminution des barrières non tarifaires, l'expansion des débouchés sur les marchés étrangers, et la prestation de conseils au ministère des Affaires extérieures en ce qui a trait aux négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement sous l'égide du GATT et aux discussions sur l'Accord Canada-É.U. de libre-échange.

Le Ministère siège à huit organisations bilatérales et multilatérales chargées de l'étude scientifique et de la conservation des ressources halieutiques.

Sommaire des ressources

L'activité Affaires internationales représente en 1991-1992 moins de 1 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des années-personnes du Ministère.

Tableau 43: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**		Prévu 1990-1991		Budget des dépenses 1990-1991	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Affaires internationales	**4 957**	**20**	4 709	19	4 684	17
	4 957	**20**	4 709	19	4,684	17

Pour plus de détails concernant l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Inspection, voir la section 1, Tableau 1, pages 11 à 14.

Tableau 44: Résultats financiers en 1989-1990

	1989-1990		
(en milliers de dollars)	Réel	Total disponible	Budget des dépenses
Affaires internationales	4 785	4 799	4,678
	4 785	4 799	4,678
Années-personnes	19	21	20

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris dans le cadre de cette activité permettent:

- d'entreprendre des négociations au niveau international en vue de promouvoir la coopération multilatérale ou bilatérale aux fins de l'évaluation scientifique, de la gestion, de la protection et de la conservation des ressources halieutiques du Canada dans le cadre de négociations internationales;

- d'assurer la conservation et l'allocation des stocks de poisson faisant l'objet d'une gestion internationale et migrant dans des eaux internationales, et de réduire les interceptions en haute mer de poissons anadromes originaires des eaux canadiennes, en étant partie à des ententes bilatérales et en siégeant à des commissions et à des organismes internationaux;

- de défendre la souveraineté canadienne en négociant les différends sur les frontières maritimes, en aidant à réprimer la pêche illégale dans les eaux canadiennes ou dans les eaux faisant l'objet de traités, et en réglant des litiges frontaliers;

- de promouvoir le commerce international du poisson et des produits du poisson entre le Canada et la Communauté européenne (CE), les États-Unis, le Japon et d'autres partenaires commerciaux, au moyen de négociations bilatérales et multilatérales sur l'ouverture des marchés;

- de promouvoir les intérêts commerciaux du Canada dans le domaine des pêches par une participation : aux groupes de travail et aux groupes de règlement des différends créés pour faire appliquer l'accord canado-américain de libre-échange; aux groupes chargés des négociations commerciales multilatérales du GATT; au Comité des pêches de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le tableau 45 présente les résultats de cette activité.

Tableau 45: Principaux résultats des Affaires internationales

Activités opérationelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Consultations avec les pêcheurs, les transformateurs, les commerçants et les gouvernements.	Participation de l'industrie et du gouvernement aux prises de position du Canada lors des négociations internationales.	Meilleure orientation dans le cadre de l'exécution du mandat du Ministère au niveau international.
Négociations bilatérales et multilatérales.	Ententes internationales visant à conserver les stocks de poisson, à obtenir des allocations pour le Canada, à régler les différends frontaliers, à réduire les barrières tarifaires et non tarifaires et à promouvoir le développement des marchés pour le poisson et les produits de la pêche canadiens.	Conservation et allocation aux pêcheurs canadiens des stocks jugés importants pour le Canada
Contrôler l'application des ententes internationales et donner des conseils à ce sujet.		Protection des intérêts canadiens dans les litiges frontaliers internationaux.
Participation aux commissions internationales sur les pêches, ainsi qu'aux organisations commerciales unilatérales et multilatérales.	Meilleur échange de données scientifiques, meilleurs mesures internationales pour la conservation et la gestion des pêche, meilleures allocations aux pêcheurs canadiens.	Promotion des objectifs canadiens de conservation et de répartition des ressources halieutiques, et des objectifs commerciaux canadiens.
Prestation de conseils et élaboration de positions pour les négociations Canada-États-Unis et négociations commerciales multilatérales du GATT.	Accroissement des échanges commerciaux et atténuation des obstacles.	Augmentation des échanges commerciaux avec les États-Unis et la CE, grâce à l'abaissement des tarifs, amélioration du traitement tarifaire et réduction des barrières non tarifaires entre les pays signataires du GATT. Meilleur accès de l'industrie à des débouchés nouveaux et existants. Atténuation des pressions exercées en vue d'un accès aux ressources canadiennes en contrepartie d'un accès aux marchés étrangers.
Restriction de la pêche en haute mer dans le nord de l'Atlantique et du Pacifique.	Amélioration des possibilités pour les pêcheurs canadiens; protection des stocks d'origine canadienne et chevauchant les frontières.	Conservation des stocks canadiens et meilleure protection de l'environnement.

Le tableau 46 indique les réalisations effectuées à ce jour par les Affaires internationales en 1989-1990 et 1990-1991.

Tableau 46: Réalisations des Affaires internationales

Secteur d'activité	Réalisations
Organisation des pêches l'Atlantique nord-ouest (OPANO) - surpêche étrangère	Une initiative politique de haut niveau a été entreprise, comprenant de notamment des discussions sur le problème de la surpêche entre des dirigeants de la Communauté européenne (CE), des ministres canadiens et le Premier ministre. M. Alan Beesley, expert international en droit de la mer, a été nommé ambassadeur pour la conservation des ressources marines. Grâce à ces efforts, entre autres, les contingents unilatéraux de la CE pour certains des stocks du nord-ouest de l'Atlantique ont été réduits en 1990 à des volumes approchant ceux fixés par l'OPANO. Lors de l'assemblée annuelle de l'OPANO pour 1990, la CE a appuyé et non pas rejeté la majorité des décisions de l'organisme. On a donc réduit le contentieux Canada-Communauté européenne, bien que d'importants dossiers demeurent litigieux.
Canada-France	Les Affaires internationales ont coordonné la contribution du MPO aux travaux d'un groupe interministériel chargé de préparer les premières plaidoiries écrites dans le litige frontalier Canada-France. La mise en application de l'Accord provisoire sur les pêches s'est poursuivie en 1990.
Négociations commerciales	À la suite de négociations avec le Japon, celui-ci a libéralisé son quota d'importations et son régime de permis pour les produits de la mer. Le Canada a déposé au GATT des propositions pour une libéralisation maximale du commerce international des pêches par un libre-échange mondial des produits du poisson, et il a présenté à plus d'une trentaine de pays des requêtes précises d'ordre tarifaire et non tarifaire. On a constitué un groupe de travail sur les barrières commerciales touchant l'inspection.
Côte est - États-Unis	Une conférence industrie-gouvernement sur les pratiques de gestion a amorcé un dialogue sur une éventuelle coopération Canada-É.U. dans la gestion des stocks du golfe du Maine.
Activités scientifiques internationales	Le Canada, les États-Unis, l'URSS, le Japon et la République populaire de Chine ont fait des pas importants dans l'élaboration d'une convention sur un organisme océanologique pour le Pacifique nord, qui s'intéresserait à l'évolution des problèmes halieutiques et océanographiques dans le nord du Pacifique. Une réunion multilatérale a eu lieu en 1990 pour rédiger le texte final de la convention, qui sera soumis aux gouvernements.
Filets dérivants	On a conclu des ententes de surveillance scientifique et d'application de la loi avec le Japon, pour limiter l'activité de la flotte japonaise de pêche hauturière du calmar aux filets dérivants. De plus, en 1989 et 1990 le Canada a co-parrainé à l'Assemblée générale des Nations Unies des résolutions réclamant un moratoire sur la pêche au filet

Tableau 46: Réalisations des Affaires internationales (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
	dérivant à compter du milieu de l'année 1992, à moins ou jusqu'à ce que des mesures efficaces de conservation soient prises pour empêcher ce type de pêche d'exercer des effets inacceptables sur les animaux marins et sur la faune en général.
Application des règlements	De nouvelles initiatives ont été prises en 1989-1990 pour faire connaître la position du Canada et informer le public au sujet du litige frontalier de l'entrée Dixon; ainsi, on a élaboré des lignes directrices pour les pêcheurs qui pêchent dans ce secteur, une réunion publique a été tenue sur cette question, et la Garde côtière canadienne a diffusé un communiqué énonçant la position canadienne. En vertu d'une entente négociée avec les États-Unis, chaque pays poursuit ses propres citoyens qui ont pêché illégalement dans les eaux de l'autre pays s'ils échappent à l'arrestation dans celui-ci.
Traité sur le saumon du Pacifique	Le nouveau régime de gestion du Fraser a eu comme résultat la plus abondante montaison de saumon rouge dans le Fraser depuis 1913. Le Canada et les États-Unis ont convenu d'un calendrier pour résoudre le litige des "parts équitables" concernant les interceptions de saumon. On a franchi une étape vers la conclusion d'une entente sur le saumon du Yukon en concluant une entente provisoire pour la fixation d'objectifs de reconstitution et de stabilisation des stocks pour le saumon d'origine canadienne du fleuve Yukon.
Nouvelle convention sur les espèces anadromes du Pacifique Nord	Un projet de convention interdisant la pêche du saumon en haute mer dans le Pacifique nord a été discuté lors d'une réunion initiale tenue à Ottawa par des représentants du Canada, des États-Unis, du Japon et de l'URSS.
Accord Canada-États-Unis de libre-échange Saumon et hareng	Les négociations canado-américaines sur l'application de l'accord de libre-échange aux besoins canadiens en débarquements de saumon et de hareng de la côte ouest ont été menées à terme. Le Canada a adopté une nouvelle réglementation permettant aux acheteurs américains d'acheter en mer une portion des prises canadiennes. En outre, un permis d'exportation est maintenant exigé pour le hareng rogué.
-Homard	De concert avec le ministère des Affaires extérieures, on a lancé une contestation en vertu de l'accord de libre-échange au sujet des nouvelles restrictions américaines sur la taille des homards vivants importés. Le Canada a toutefois été débouté. Par ailleurs, les autorités canadiennes ont rejeté les propositions faites par des groupes privés, qui souhaitaient que le Canada ajuste son régime de conservation et de gestion du homard au régime américain.

Le tableau 47 présente les faits marquants de cette activité pour 1991-1992.

Tableau 47: Faits marquants des affaires internationales en 1991-1992

Secteur d'activité	Faits marquants
Litige frontalier Canada-France	Coordonner l'apport du secteur des pêches aux plaidoiries écrites et orales du Canada concernant l'arbitrage de ce litige.
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) - Surpêche étrangère	Continuer d'effectuer des campagnes d'information publique et des pressions politiques de haut niveau contre la surpêche pratiquée dans le nord-ouest de l'Atlantique par des navires de la Communauté européenne et par des navires de pays n'appartenant pas à l'OPANO. Réaliser le projet à long terme consistant à élaborer de nouvelles règles de droit international plus efficaces en ce qui concerne la haute mer, de manière à assurer la conservation du biote marin grâce à la reconnaissance des droits, devoirs et intérêts particuliers des États côtiers et de l'autorité détenue par les organismes régionaux de gestion des pêches. Renforcer l'OPANO en prenant des initiatives visant entre autres à améliorer la surveillance et le contrôle dans les eaux réglementées par l'OPANO, à y interdire la pêche par les non-membres de l'OPANO et à limiter le recours à la procédure d'objection dans les assemblées de l'OPANO.
Prises fortuites de flétan du Pacifique par les pêcheurs américains	Inciter les États-Unis à améliorer leurs mesures de gestion, pour diminuer les prises fortuites de flétan par les chalutiers de l'Alaska.
Filets dérivants	Poursuivre les initiatives entreprises dans le cadre de mécanismes bilatéraux et multilatéraux, y compris les Nations Unies, pour appliquer la demande de moratoire prévue dans les résolutions de l'ONU sur la grande pêche pélagique au filet dérivant, en l'absence de mesures efficaces de conservation et de gestion.
Négociations commerciales internationales	Amorcer des négociations bilatérales, notamment dans le cadre de l'accord de libre-échange, et recourir aux tribunes offertes par le GATT et l'OCDE pour demander l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires qui demeureront en place après la conclusion de la ronde actuelle de négociations commerciales multilatérales; évaluer l'intérêt et la participation canadiennes à toutes négociations concernant un éventuel accord trilatéral États-Unis-Mexique-Canada de libre-échange.
Pays de l'Europe orientale et Cuba	Passer en revue les relations avec ces pays, dans le but particulier d'en maintenir la stabilité et de promouvoir le commerce des produits de la mer dans un climat politique en pleine évolution.

Tableau 47: Faits marquants des affaires internationales en 1991-1992 (suite)

Secteur d'activité	Faits marquants
Organisation océanologique du Pacifique nord	Parachever le texte de la convention et le faire entrer en vigueur.
Canada-É.-U.-Entente de l'application de règlements	Mise en oeuvre de l'application des règlements et les marches à suivre afin de les faire entrer en vigueur.
Commerce des produits du poisson avec les États-Unis	Surveiller les activités des Conseils américains de gestion des pêches, pour repérer les projets de gestion basés sur la conservation comprenant des restrictions commerciales qui auraient pour effet de limiter les importations de poisson et de produits de la mer en provenance du Canada, une attention particulière étant portée aux propositions actuelles touchant le homard et l'espadon. Poursuivre les demandes concernant l'accélération des réductions tarifaires, l'allégement des barrières américaines sur le contrôle sanitaire et la salubrité, et demander une réduction des subventions américaines, particulièrement au niveau des États.
Convention sur les espèces anadromes du Pacifique nord	Continuer de coopérer avec les États-Unis, l'URSS et le Japon pour élaborer une nouvelle convention sur la conservation du saumon dans le Pacifique nord.
Commission des pêcheries des Grands lacs	Faire des recherches sur les pêches des Grands lacs, assurer l'installation de dispositifs et l'application de produits lampricides dans le secteur visé par la Convention et dans les tributaires adjacents; servir de tribune pour la conception de programmes de gestion des pêches (dépenses prévues en 1990-1991 pour le volet administration internationale : 335 000 $).
Société de caisse de retraite des Commissions internationales des pêches	Administrer les régimes de retraite et les politiques d'avantages connexes pour les employés et leurs personnes à charge des Commissions internationales des pêches établies et administrées par le Canada et les États-Unis, selon les régimes d'avantage sociaux en vigueur dans les deux pays.

Pour protéger et promouvoir les intérêts du Canada dans le domaine halieutique, le MPO, de concert avec le ministère des Affaires extérieures, est actuellement en relation avec des gouvernements étrangers et fournit des fonds, des conseils stratégiques et des recommandations sur la prise de décisions concernant les commissions et les organisations internationales à vocation halieutique présentées à la figure 48.

Tableau 48: Commission et organisations internationales des pêches— Objectifs et paiements

Organisation/Commission	Objectifs
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des stocks de poisson dans l'Atlantique nord-ouest; coopération au niveau international relativement aux ressources (dépenses prévues pour 1990-1991: 374 000'$).
Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord (OSCAN)	Conservation, rétablissement, mise en valeur, gestion rationnelle et répartition des stocks de saumon de l'Atlantique nord (dépenses prévues pour 1990-1991: 87 000 $).
Commission du saumon du Pacifique (CSP)	Conservation, rétablissement, mise en valeur, gestion rationnelle et répartition des stocks du saumon du Pacifique nord-est. Instauration de programmes et de développement des pêches de mise en valeur des salmonidés pour réduire les interceptions, éviter la surpêche et permettre à chaque pays d'obtenir des avantages qui équivalent à la production de saumons dans ses propres eaux (dépenses réelles pour 1990-1991: 725 000 $).
Commission internationale des pêcheries du Pacifique nord (CIPPN)	Conservation et gestion rationnelle des stocks de poisson du Pacifique nord; réduction des interceptions de saumon nord-américain par des bateaux étrangers (dépenses réelles pour 1990-1991: 157 000 $).
Convention internationale pour la conservation du thon de l'Atlantique (CICTA)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition d'espèces apparentées au thon dans l'océan Atlantique et dans les mers adjacentes (dépenses prévues pour 1990-1991: 24 000 $).
Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM)	Encourager et coordonner des études sur le milieu marin et les ressources vivantes de l'océan Atlantique nord et fournir des conseils scientifiques, sur demande, aux gouvernements membres, à des groupes de gouvernements membres ou à des commissions internationales (dépenses réelles pour 1990-1991 117 679 $).
Commission internationale du flétan du Pacifique (CIFP)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des ressources de flétan (dépenses prévues pour 1990-1991: 942 000 $).
Commission des pêcheries des Grands lacs (CPGL)	Faire des recherches sur les pêches des Grands lacs, assurer l'installation de dispositifs et l'application de produits servant à les lamproies dans le secteur relevant de la convention et dans les tributaires adjacents, dans le cadre de la lutte contre cette espèce, et agir comme tribune aux fins de la conception de programmes de gestion des pêches (dépenses prévues pour 1990-1991: $335 000 $). (Composante administrative internationale).
Société de caisse de retraite des Commissions internationales des pêcheries	Administrer les régimes de retraite et les politiques d'avantages connexes pour les employés et leurs personnes à charge des Commissions internationales des pêches établies et administrées par le Canada et les États-Unis, compte tenu des régimes d'avantages sociaux.

F. Politiques intégrées et soutien de programmes

Objectif

Assurer l'orientation et la coordination au niveau de la haute direction et fournir des services administratifs intégrés et des ressources humaines aux fins du soutien du Programme; diriger l'acquisition des ressources en capital et de l'actif nécessaire au Programme et fournir le cadre de gestion que cela exige; coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada ayant trait aux océans; fournir des évaluations, des analyses et des conseils en matière de planification des politiques et des programmes en ce qui concerne l'orientation actuelle et à venir des intérêts du Canada au niveau des pêches et des océans; et établir et promulguer la réglementation de portée nationale qui relève du Ministère et diriger les activités d'application des règlements du Ministère.

Description

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes regroupe les trois sous-activités suivantes: les Services intégrés des politiques et de l'administration, la Gestion des immobilisations et les Services régionaux des politiques et de l'administration.

Services intégrés des politiques et de l'administration: Cette sous-activité englobe le Cabinet du ministre et celui du sous-ministre, les services intégrés qui relèvent du sous-ministre adjoint principal, Services intégrés de gestion et de réglementation, exception faite des Services d'inspection, qui relèvent de l'activité "Inspection" définie à la Section D, les services intégrés qui relèvent du sous-ministre adjoint, Politiques et planification des programmes, et la Direction générale des communications. Le tableau 49 illustre la proportion des ressources consacrées aux services intégrés à l'intérieur des Services intégrés des politiques et de l'administration.

Dans le cadre de cette sous-activité, les fonctions du sous-ministre adjoint principal comportent des éléments de coordination et de services et permettent de voir à ce que le Ministère adopte des procédés de gestion bien ordonnés et cohérents et qu'il possède toutes les données requises aux fins de la planification, du contrôle et du processus décisionnel. Cette sous-activité englobe également les responsabilités et les coûts connexes qu'assume le sous-ministre adjoint principal en matière d'orientation politique de la réglementation relative à la gestion des pêches, à sa mise en oeuvre et à la formation. Les autres coûts associés à l'exécution des activités de réglementation du Ministère au niveau régional et de sa mise en oeuvre sont compris dans les activités "Pêches de l'Atlantique" et "Pêches dans le Pacifique et en eaux douces". Les fonctions intégrées qui suivent relèvent du SMA principal, dans le cadre de la sous-activité des services intégrés des politiques et de l'administration: les finances et la planification, l'informatique et l'administration; le personnel, ce qui comprend la planification des ressources humaines; la vérification interne; l'évaluation; la réglementation et la mise en oeuvre de cette réglementation.

Le sous-ministre adjoint, Politiques et planification des programmes, est responsable des politiques et de la planification stratégiques, et de l'analyse économique et commerciale. Les Politiques et la planification stratégiques englobent la coordination de l'établissement des politiques intégrées, la planification stratégique, les relations fédérales-provinciales et les politiques relatives aux pêches autochtones. L'Analyse économique et commerciale englobe l'analyse aux fins d'un soutien à l'établissement des politiques, l'analyse et les données se rapportant aux marchés, l'administration du Régime d'assurance des bateaux de pêche et de la

Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, la prestation d'analyses et de conseils politiques relativement à l'Office des prix des produits de la pêche, à l'Office canadien du poisson salé et à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Cette fonction est également axée sur l'établissement de politiques relatives aux océans et aux pêches récréatives.

La fonction "Communications" est axée sur les activités de communication intégrées du Ministère, et notamment sur l'établissement de stratégies de communication et sur le déploiement d'efforts visant des initiatives de l'ensemble des secteurs et les publications scientifiques.

Tableau 49 :Services intégrés des politiques et de l'administration

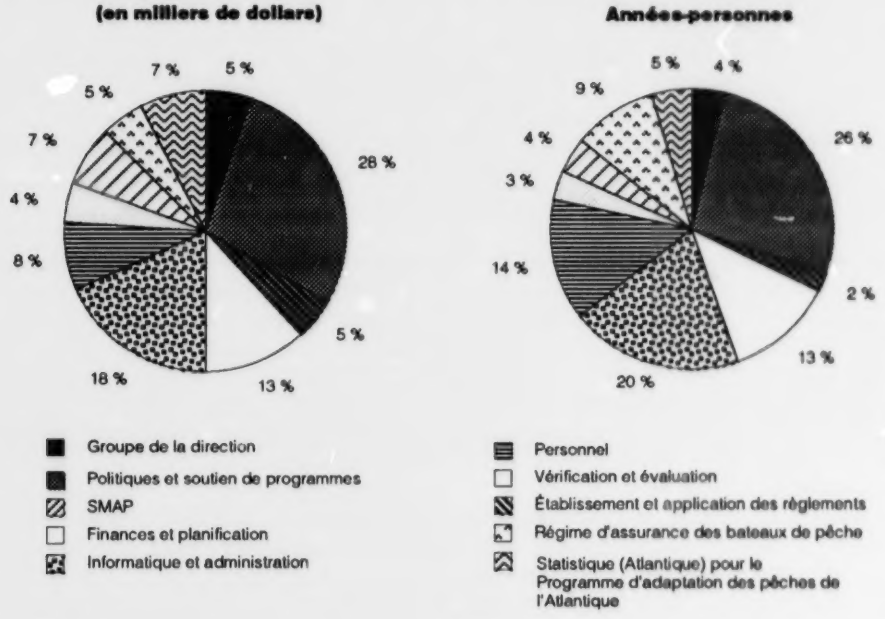

Gestion des immobilisations : La gestion de cette sous-activité relève du sous-ministre adjoint principal, Services intégrés de gestion et de réglementation. L'ensemble de l'actif immobilisé, composé d'installations portuaires, de bateaux, de matériel, d'immeubles et d'ouvrages, a une valeur de remplacement supérieure à 4,7 milliards de dollars. Chaque immobilisation constitue un élément essentiel à l'exécution des programmes du MPO dans ses trois grands secteurs d'activité : la gestion des pêches, l'inspection et la recherche scientifique.

À l'heure actuelle, l'actif immobilisé est ainsi réparti : 1 500 ports pour petites embarcations à vocation commerciale et 800 récréative, desservant quelque 70 000 pêcheurs commerciaux et 35 000 bateaux de pêche et regroupant 5 % des postes de mouillages pour les bateaux de plaisance au Canada; une flotte maritime comptant 23 bateaux de plus de 30 m, 50 bateaux de 13 à 30 m, 202 bateaux de 7 à 13 m et au-delà de 1 500 embarcations de plus petite taille; 11 grands immeubles scientifiques et plus de 700 installations et bureaux de moindre envergure; un stock d'équipement comptant plus de 40 000 articles, dont des véhicules, du matériel informatique et des appareils scientifiques.

Pour un complément d'information sur la gestion des immobilisations, voir la Section III, "Dépenses en capital", p.111

La sous-activité Gestion des immobilisations a les responsabilités suivantes :

- l'établissement et la mise en oeuvre d'un plan à long terme aux fins d'un réseau national de ports pour petits bateaux visant à répondre aux besoins de la pêche commerciale et de la navigation de plaisance, et notamment à ceux de l'entretien, de la modernisation et de l'acquisition de ports et d'installations portuaires, et, lorsque cela est jugé approprié, à leur cession;

- l'établissement et la mise en oeuvre de politiques, de plans et de budgets à long et à court termes, pour l'acquisition, l'entretien, l'exploitation et la cession de l'actif immobilisé du Ministère, pour répondre aux besoins des programmes tout en assurant l'optimisation des ressources. Cette sous-activité englobe également les coûts associés aux principales acquisitions de bateaux et de biens immobiliers, aux grands travaux de construction ainsi qu'à l'achat ou à l'obtention par contrat de biens et de services. Les ressources régionales affectées à la gestion des immobilisations sont comprises dans la sous-activité concernant les Services régionaux des politiques et de l'administration, tout comme les coûts des immobilisations dont l'utilisation est partagée, comme les installations informatiques et les immeubles de bureaux abritant plus d'une activité. Les coûts associés à l'acquisition de toutes les autres catégories d'actif, de même que les coûts d'entretien et de fonctionnement des immobilisations, sont déclarés en fonction de l'activité soutenue par ces immobilisations.

Tableau 50 : Gestion des immobilisations

(en milliers de dollars)

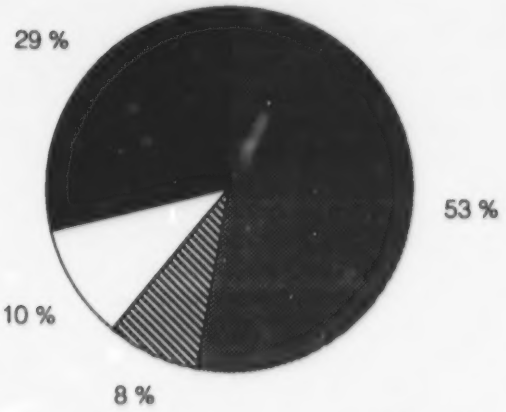

Années-personnes

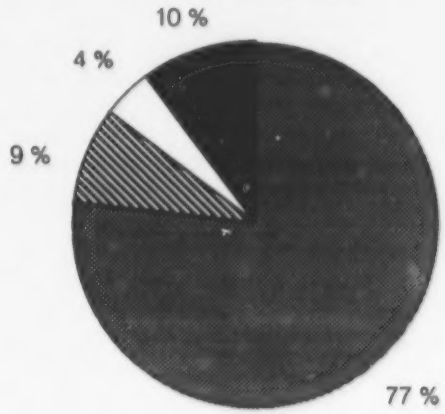

- Ports pour petits bateaux
- Actif immobilisé
- Installations
- Plan stratégique d'acquisition de bateaux

Services régionaux des politiques et de l'administration : Cette sous-activité englobe les bureaux des six directeurs régionaux du Ministère et la direction régionale du Ministère, et la prestation de services administratifs et de soutien au Programme au niveau régional, par exemple : gestion, finances, planification, personnel, communications.

Les ressources consacrées à ces activités totalisent 67,9 millions de dollars et 834 années-personnes. En voici la répartition : Administration régionale, 28 % des ressources financières et 35 % des années-personnes; Administration des navires et des installations, 58 % des ressources financières et 50 % des années-personnes; Coordination des programmes et services économiques, 14 % des ressources financières et 15 % des années-personnes.

Sommaire des ressources

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes représente environ 33,9 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du Ministère en 1991-1992 et 22,5 % de l'ensemble des années-personnes.

Tableau 51: Sommaire des ressources

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**		Prévu 1990-1991		Budget des dépenses 1990-1991	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Services intégrés des politiques et de l'administration	**43 798**	**413**	60 018	403	54 709	400
Gestion des immobilisations	**144 985**	**116**	156 474	114	167 278	114
Services régionaux des politiques et de l'administration	**67 914**	**834**	60 413	848	60 413	828
	256 697	**1 363**	276 905	1 365	282 400	1 342

Pour plus de détails sur l'évolution annuelle des ressources allouées à l'activité Politiques intégrées et soutien de programmes, se reporter à la section I, Tableau 1, pages 11 à 14.

La plus grande partie des ressources de cette Activité sont consacrées à l'exécution des programmes dans les régions, ce qui ne laisse que 38 455 $ et 354 années-personnes pour l'orientation et la coordination des services intégrés de direction et pour les services administratifs intégrés, comme l'indique le tableau 52.

Tableau 52: Distribution régionale des ressources des Politiques intégrées et du soutien de programmes, en 1991-1992

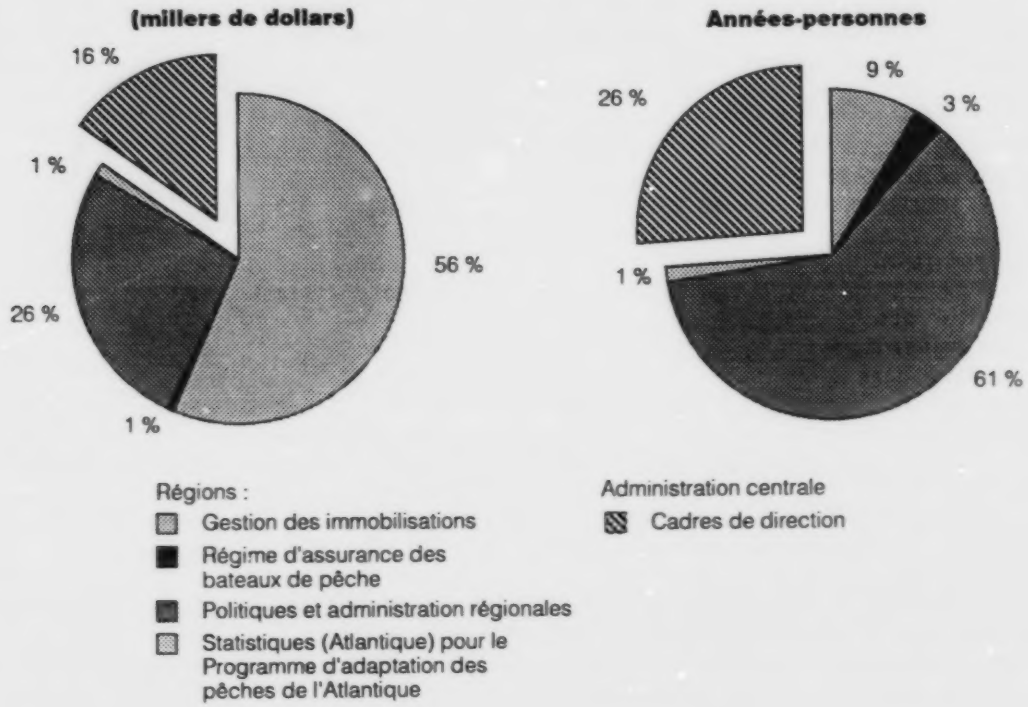

Le tableau 53 donne des détails supplémentaires sur la répartition des ressources entre les principaux éléments des sous-activités.

Tableau 53: Répartition des ressources entre les principaux éléments des sous-activités, en 1991-1992

	(Milliers de dollars)	Annés-personnes
Politiques intégrées et soutien de programmes		
Groupe de la direction	2 330	16
Politiques et planification des programmes	12 310	108
Services intégrés de gestion et de réglementation		
Sous-ministre adjoint principal	2 112	9
Finance et planification	5 253	52
Informatique et administration	8 069	81
Personnel	3 438	57

Tableau 53: Répartition des ressources entre les principaux éléments des sous-activités, en 1991-1992 (suite)

	(Milliers de dollars)	Annés-personnes
Vérification et évaluation	1 911	14
Établissement et application des règlements	3 034	17
Régime d'assurance des bateaux de pêche *	2 181	39
Statistiques (Atlantique) du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique	3 160	20
Sous-total	**43 798**	**413**
Gestion des immobilisations*		
Ports pour petits bateaux	74 485	89
Plan stratégique d'acquisition de bateaux	44 779	12
Installation	14 500	5
Actif immobilisé	11 221	10
Sous-total	**144 985**	**116**
Politiques et administration régionales	**67 914**	**834**
Total	**256 697**	**1 363**

* Régime d'assurance des bateaux de pêche, Statistiques (Atlantique) du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, Actif immobilisé : bien que faisant l'objet d'une gestion centrale, les ressources de ces trois sous-activités sont dépensées dans les régions ou au nom des régions.

Tableau 54: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)		1989-1990 Réel	Total disponible	Budget des dépenses
Services intégrés des politiques et de l'administration		46 262	51 330	45 706
Gestion des immobilisions		165 112	165 451	191 965
Services régionaux des politiques et de l'administration		76 154	75 892	58 855
		287 528	292 673	296 526
Années-personnes*:	Contrôlées par le C.T.	1 427	1 408	1 365
	Autres	10	10	11
		1 437	1 418	1 376

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 61, page 109.

Données sur le rendement et justification des ressources

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes vise à réaliser les objectifs du Ministère et de ses secteurs de programme. Par conséquent, les principaux résultats obtenus dans le cadre de cette activité sont inclus dans les effets du programme présentés pour chacun des secteurs du Ministère. Pour évaluer de la meilleure façon possible l'efficacité globale de cette activité, on doit considérer dans quelle mesure les objectifs généraux du Programme ont été atteints et les initiatives énoncées dans le présent document ont été réalisées.

Tableau 55: Principales activités pour ce qui est des Politiques intégrées et du soutien de programmes

Activités	Services offerts	Principaux résultats
Formulation d'une politique stratégique ministérielle et contrôle de directives globales	Élaboration, diffusion et mise en oeuvre de directives globales pour réaliser le mandat et respecter les priorités du Ministère.	Améliorer les aptitudes à anticiper et à réagir aux changements, meilleure coordination des activités internes et entre Ministères s'appuyant sur les priorités du Ministère et du gouvernement.
Prestation de données statistiques et d'analyses économiques relatives aux pêches.	Informations et bases de données aidant à la prise de décisions.	Améliorer la base d'informations sur l'état de l'industrie des pêches et faire des recommandations sur l'effet des changements éventuels.

Tableau 55: Principales activités pour ce qui est des Politiques intégrées et du soutien de programmes (suite)

Activités	Services offerts	Principaux résultats
Prestation de systèmes de gestion intégrée, de services, de conseils et de contrôle dans le cadre du processus de planification, de contrôle et de rapports du Ministère.		Capacité accrue pour orienter les activités en fonction des produits du Ministère et du gouvernement, pour répondre à l'évolution des besoins sur le plan opérationnel et aux besoins du Programme et faciliter la gestion des activités.
Soutien aux fins de l'entretien, de l'utilisation et de l'exploitation des immobilisations, p. ex. bateaux utilisés par les secteurs pour réaliser leurs programmes.	Optimisation de l'acquisition, de l'application et de l'utilisation des ressources dans le cadre de la réalisation des programmes du Ministère.	
Garde des principales immobilisations à gestion partagée, p. ex. immeubles de bureaux et installations de traitement des données utilisées par plus d'un secteur ou d'une activité.	Gestion des immobilisations du Ministère faisant l'objet d'une utilisation partagée.	
Construction, entretien et amélioration des installations portuaires pour petits bateaux.	Infrastructure permettant un accès sûr aux ressources halieutiques et aux eaux utilisées à des fins récréatives.	Accroissement des possibilités offertes aux pêcheurs commerciaux et sportifs.

Le tableau 56 donne les réalisations de la sous-activité des Services intégrés des politiques et de l'administration en 1989-1990 et en 1990-1991 jusqu'à présent.

Tableau 56: Réalisations des Services intégrés des politiques et de l'administration

Secteur d'activité	Réalisations
Politiques et planification des programmes	En 1990, on a saisi le Parlement de modifications à la Loi sur les pêches, pour réprimer plus sévèrement les infractions aux dispositions touchant les ressources halieutiques et les habitats, et on a soumis d'autres modifications visant à mieux adapter notre mode de fonctionnement à ce d'activité complexe et dynamique que représente aujourd'hui l'industrie halieutique. Dans le cadre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, on a financé un programme déjà en cours de promotion générale des produits de la mer au Canada, et parrainé une étude de marché sur le sébaste, une espèces sous-utilisée de l'Atlantique. Réalisation de la première année du volet "données sur les pêches" du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. On souhaite ainsi accroître la fiabilité et l'actualité des données sur les pêches grâce à une meilleure vérification, à l'implantation d'un nouveau système informatique par zone et à la consolidation des activités en cours et de l'orientation fonctionnelle. De concert avec les autres secteurs, on a achevé une étude stratégique de faisabilité sur le recours à d'autres options dans la gestion des pêches, notamment l'adoption de contingents individuels transférables. Publication des documents suivants: "La culture de l'avenir : une stratégie en matière d'aquiculture"; "Survol des activités fédérales en aquiculture"; "Les perspectives de production à long terme de l'industrie aquicole canadienne". A la suite de consultations publiques approfondies, on a préparé un plan d'action national sur les pêches récréatives durables, qui servira d'engagement commun pour toutes les parties intéressées. Réalisation et publication des résultats du tout premier recensement des secteurs secondaire et tertiaire dans le domaine océanique au Canada. Cet inventaire a permis d'évaluer la structure et la valeur de ces industries. Création d'un Comité interministériel supérieur sur l'expansion du marché des pêches, dirigé par le MPO, chargé de coordonner les activités de plusieurs ministères et organismes (Pêches et Océans; Industrie, Sciences et Technologie; Affaires extérieures; Commerce international; Agence de promotion économique du Canada atlantique; Bureau de diversification de l'économie de l'ouest) et de suivre l'évolution du marché des pêches. Une entente générale sur les pêches et une entente sur les pêches récréatives ont été conclues avec l'Île-du-Prince-Édouard. Signature avec le Québec d'un protocole d'entente sur les statistiques, la recherche-développement et l'inspection.

Tableau 56: Réalisations des Services intégrés des politiques et de l'administration (suite)

Secteur d'activité	Réalisations
Services intégrés de gestion et de réglementation	Les systèmes d'information de gestion à l'appui de la prise de décisions ont été renforcés grâce au parachèvement d'éléments essentiels de la 2e étape du système d'information sur la gestion financière, à l'amélioration des systèmes et des processus de planification et de détermination des responsabilités et à la mise en oeuvre de mesures permettant d'améliorer les rapports de gestion. La gestion de l'informatique a été améliorée grâce à l'élaboration et à l'approbation d'un plan de gestion de l'informatique. Des investissements majeurs ont été faits pour renforcer l'infrastructure de l'informatique et l'établissement de réseaux de communications à l'échelle du Ministère.

Le tableau suivant donne certains faits marquants de cette sous-activité en 1991-1992 :

Tableau 57: Faits marquants en 1991-1992 des Services intégrés des politiques et de l'administration

Secteur d'activité	Faits marquants
Politiques et planification des programmes	Coordonner la participation du MPO à la mise en oeuvre du Plan vert fédéral, y compris par l'application d'importants nouveaux programmes. Poursuivre l'application de l'élément "données sur les pêches" du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, pour accroître la fiabilité et l'actualité de ces données et améliorer la gestion des pêches. Donner suite à l'engagement du MPO à appliquer le Plan d'action national, notamment en s'associant à des groupes et à des projets non-gouvernementaux voués à une meilleure gestion d'espèces sportives très prisées, comme le saumon de l'Altantique, le saumon quinnat et le saumon coho. Coordonner l'application de la stratégie aquicole, de façon à satisfaire aux besoins de l'industrie sur le plan scientifique et celui de l'environnement, du marketing et de l'inspection pour les années 1990. Promouvoir la mise au point de meilleurs programmes de gestion des contingents individuels, et encourager un recours accru à cette méthode, particulièrement quant à la transférabilité des contingents, dans les pêches qui s'y prêtent. Examiner la possibilité de modifier la réglementation pour donner plus de latitude à l'industrie dans le choix des techniques de récolte et de transformation (par exemple les chalutiers-usines congélateurs).

Tableau 57: Faits marquants en 1991-1992 des Services intégrés des politiques et de l'administration (suite)

Secteur d'activité	Faits marquants
	Conclure des ententes d'aquiculture avec l'Ontario et les provinces des Prairies.
	Élaborer le volet océanique du programme d'action environnementale du gouvernement.
	Réaliser le Relevé des pêches récréatives pour 1990.
	Planifier les relevés de 1991 en ce qui concerne les pêcheurs de l'Atlantique, les pêcheurs du Pacifique et les coûts et revenus dans le Pacifique.
	Appliquer le système national de données sur l'aquiculture et publier les statistiques aquicoles de 1990.
Services intégrés de gestion et de réglementation	Dans la foulée de Fonction publique 2000 et conformément aux recommandations issues de la conférence "Au-delà des apparences" tenue par le Ministère, examiner les obstacles à l'avancement des femmes dans la fonction publique en améliorant le processus mis en place pour développer la capacité des femmes à postuler des postes de direction. À l'interne, des initiatives sont prises, notemment: la création d'un plan d'action et d'un aperçu stratégique national, un programme de perfectionnement pour venir en aide aux femmes et à d'autres groupes cibles, un programme de diversification de carrière, la mise au point de programmes de formation particuliers pour que les femmes occupent des postes non traditionnels comme ceux d'agent d'inspection et des pêches, et la création d'une liste de femmes au niveau de la haute direction ou en-dessous.

Le tableau 58 donne les réalisations de la sous-activité Gestion des immobilisations pour 1989-1990 et 1990-1991.

Tableau 58: Réalisations de la Gestion des immobilisations

Secteur d'activité	Réalisations
Ports pour petits bateaux	Le Programme de relance des ports sera mené à terme. On a réalisé 556 projets qui permettront d'accroître la sécurité des personnes et des bateaux, d'éviter la perturbation des ports de pêche et d'assurer un entretien préventif. Un total de 19 administrations portuaires ont été crées, et on prévoit en créer d'autres avant la fin de 1990-1991.
Actif immobilisé	On a commencé l'application de la stratégie de rééquipement pour remplacer certains navires et installations; on a effectué des études pour assurer un équilibre économiquement judicieux entre la réparation, l'entretien, le remplacement et l'exploitation de ces importants biens. Ces études ont porté sur l'adéquation des grands équipements du MPO par rapport aux besoins des programmes et aux normes acceptées. À l'interne, des initiatives sont prises, notamment: la création d'un plan d'action et d'un aperçu stratégique national, un programme de perfectionnement pour venir en aide aux femmes et à d'autres groupes cibles, un programme de diversification de carrière, la mise au point de programmes de formation particuliers pour que les femmes occuppent des postes non traditionnels comme ceux d'agents d'inspection et des pêches, et la création d'une liste des femmes au niveau de la haute direction ou en-dessous

Le tableau 59 donne certains faits marquants de la sous-activité Gestion des immobilisations pour 1991-1992.

Tableau 59: Faits marquants de la Gestion des immobilisations en 1991-1992

Secteur d'activité	Faits marquants
Ports pour petits bateaux	Achever l'étude sur les solutions de rechange pour accroître la participation du public et des autorités municipales et provinciales en ce qui a trait aux ports pour petites embarcations de plaisance.
Actif immobilisé	Poursuivre la mise en oeuvre de la stratégie de réinvestissement du capital du Ministère et s'occuper des priorités en suspens dans les domaines d'immobilisations critiques liées à la santé et à la sécurité, à l'environnement, à l'accessibilité et aux économies d'énergie.

Les données supplémentaires sur le rendement sont fournies à la section III.

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Profil des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Les dépenses du Programme des Pêches et des Océans sont présentées par article dans le tableau 60.

Tableau 60: Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-92**	Prévu 1990-91	Réel 1989-90
Personnel			
Traitements et salaires	**297 458**	279 452	267 658
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**46 098**	43 330	39 122
Autres frais touchant le personnel	**5 190**	4 442	11 647
	348 746	327 224	318 427
Biens et services			
Transports et communications	**41 706**	37 460	34 540
Information	**5 941**	5 076	4 278
Services professionnels et spéciaux	**83 617**	78 371	75 049
Affrètement de navires	**22 665**	22 193	12 541
Autres locations	**15 040**	15 158	15 659
Entretien des ports pour petits bateaux	**34 260**	30 304	19 781
Autres achats de services de réparation et d'entretien	**21 571**	21 764	20 429
Combustible et carburant	**14 227**	13 622	10 210
Autres services publics, fournitures et approvisionnements	**44 261**	42 553	37 336
Commissions internationales — quote-part du Canada	**—**	2 750	2 667
Autres subventions et paiements	**1 433**	7 179	2 508
	284 721	276 430	234 998
Total des dépenses de fonctionnement	**633 467**	603 654	553 425
Capital			
Construction et acquisition de terrains bâtiments et ouvrages	**62 949**	87 808	96 370
Construction et acquisition de machines et de matériel	**41 017**	57 538	59 163
Toutes autres dépenses	**—**	—	5 569
Total des dépenses en capital	**103 966**	145 346	161 102
Paiements de transfert	**23 140**	20 059	13 210
Total des dépenses	**760 573**	769 059	727 737

2. Besoins en personnel

Tableau 61: Besoins des années-personnes par activité

	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Budget des dépenses 1990-1991	Réel 1989-1990
Années-personnes autorisées—contrôlées par le Conseil du Trésor				
Sciences	**2 182**	2 195	2 163	2 124
Pêches de l'Atlantique	**1 083**	1 086	1 041	1 058
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces	**863**	871	850	858
Services d'inspection	**552**	561	526	516
Affaires internationales	**20**	19	17	19
Politiques intégrées et soutien de programmes	**1 363**	1 365	1 342	1 427
	6 063	6 097	5 939	6 002
Autres années-personnes—non-contrôlées par le Conseil du Trésor				
Politiques intégrées et soutien de programmes	**10**	10	10	10
	10	10	10	10

Tableau 62: Détail des besoins en personnel

	Années-personnes contrôlées*				
	Budget des dépenses 91-92	Prévu 90-91	Réel 89-90	Échelles des traitements actuels	Provision pour le traitement annuel moyen 1991-1992
Gestion	**154**	149	150	59 900-132 700	82 467
Scientifique et professionnelle					
Sciences biologiques	**423**	427	439	19 674-68 563	51 938
Chimie	**29**	35	32	18 666-66 672	45 530
Économique, sociologie et statistique	**57**	56	55	20 000-79 367	55 017
Génie et arpentage	**104**	101	97	27 613-74 810	59 717
Sciences physiques	**76**	77	78	21 430-73 473	57 695
Réglementation scientifique	**121**	112	107	18 114-63 825	50 657
Recherche scientifique	**335**	341	315	34 343-83 351	66 699
Autre	**23**	23	14	20 623-60 147	50 230
Administration et service extérieur					
Services administratifs	**240**	229	228	17 470-72 817	44 685
Commerce	**121**	112	104	17 637-72 787	61 559
Gestion des systèmes informatiques	**136**	145	122	23 310-73 032	46 645
Gestion des finances	**69**	69	69	15 516-69 789	50 597
Services d'information	**42**	47	40	17 329-61 839	47 602
Organisation et méthodes	**1**	2	3	17 121-67 800	52 291
Gestion du personnel	**72**	68	67	16 390-67 273	49 129
Administration des programmes	**183**	180	183	17 470-72 817	50 059
Achat et approvisionnement	**42**	39	40	16 292-68 218	41 704
Technique					
Dessin et illustration	**104**	118	127	19 852-51 443	39 051
Électronique	**81**	80	81	20 736-66 964	48 024
Soutien technologique et scientifique	**671**	668	678	17 919-64 912	43 168
Techniciens divers	**749**	734	743	16 124-71 058	39 311
Inspection des produits primaires	**217**	218	218	24 617-60 791	37 666
Officiers de navire	**330**	341	355	25 218-67 311	38 452
Soutien des sciences sociales	**92**	88	73	16 124-73 716	39 536
Autre	**4**	4	4	18 136-59 161	37 933
Soutien administratif					
Commis aux écritures et aux règlements	**560**	567	558	16 504-40 509	27 532
Traitement informatisé des données	**37**	43	43	17 165-47 383	31 139
Secrétariat, sténographie et dactylographie	**237**	258	258	16 356-40 768	28 443
Autre	**7**	13	15	16 163-40 612	31 338
Exploitation					
Manoeuvres et hommes de métier	**153**	163	167	19 889-49 692	33 964
Services divers	**107**	104	85	16 989-51 984	31 338
Chauffage, force motrice et opération de machines fixes	**18**	21	21	24 167-48 482	31 731
Équipage de navires	**464**	461	428	28 044-39 744	32 404
Autre	**4**	4	5	18 979-62 637	39 023
	6063	6 097	6002		43 284

	Autres années-personnes*				
	Budget des dépenses 91-92	Prévu 90-91	Réel 89-90	Échelles des traitements actuels	Provision pour le traitement annuel moyen 1991-1992
Gestion	**3**	3	3	59 000 - 132 700	102 400
Administration des programmes	**7**	7	7	17 470 - 72 817	48,331
	10	10	10		

* L'expression **"année-personne"** désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et les autres types d'employés.

Les **années-personnes contrôlées** sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. À quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes dans le cas du personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique et toutes les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, l'expression années-personnes autorisées désigne les années-personnes contrôlées.

Les **autres années-personnes** ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans le tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes autorisées du Programme, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuels indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1990. La colonne indiquant l'échelle des traitements moyens indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyennes entre les années.

3. Dépenses en capital

De par son mandat, le ministère des Pêches et des Océans (MPO) est le premier centre de responsabilité fédéral pour la gestion des ressources halieutiques et océaniques du Canada. Cette gestion doit s'appuyer sur de solides connaissances dans les domaines de la biologie, de l'océanographie et de l'hydrographie; dans les secteurs de la conservation, de l'exploitation et l'utilisation économique des ressources; et au chapitre de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. Ces diverses fonctions nécessitent d'importantes ressources techniques et scientifiques, dont la valeur actuelle de remplacement dépasse les 4,7 milliards de dollars, ce qui place Pêches et Océans au troisième rang, en termes d'éléments d'actif, au gouvernement fédéral.

La base d'actif regroupe un large éventail de biens, y compris plus de 2 300 ports pour petits bateaux (évalués à 2,5 milliards de dollars); 275 bateaux (évalués à 1,1 milliard de dollars) - depuis les gros navires de recherche jusqu'aux petits bateaux de gestion des pêches; plus de 700 installations (évaluées à 900 millions de dollars - depuis les grands laboratoires jusqu'aux petits chalets de pêche; et plus de 40 000 biens d'équipement (évalués à 27 millions de dollars) - depuis les véhicules (1 360) et le matériel informatique, jusqu'à l'ameublement de bureau.

Tableau 63: Aperçu des immobilisations du MPO

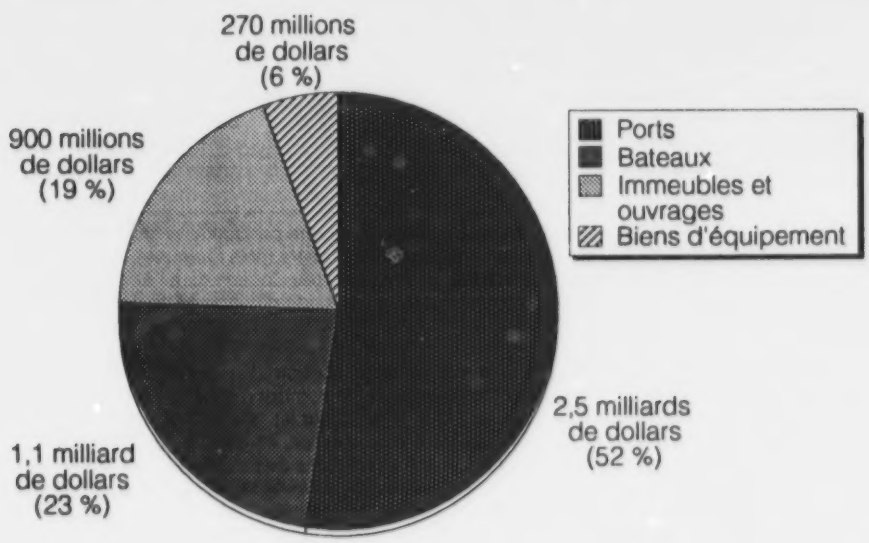

La base d'actif a évolué au fil des ans pour atteindre son niveau actuel, en raison principalement du mandat, des priorités et des exigences des programmes du Ministère. En 1986, le Ministère a déployé des efforts concertés pour consolider les données régionales dans chacune des quatre catégories des éléments d'actif (bateaux, immobilier, biens meubles et véhicules) et pour appliquer des mesures précises de gestion et de surveillance. Des progrès importants ont été réalisés à ce chapitre; en effet, les besoins en capital sont maintenant systématiquement documentés, des politiques et des méthodes ont été adoptées pour assurer que les besoins en matière d'acquisition, d'utilisation, d'entretien et d'aliénation des biens sont clairement établis.

Étant donné qu'il est extrêmement important que les employés des divers programmes aient à leur disposition les instruments appropriés pour s'acquitter de leurs fonctions, la gestion des immobilisations fait partie intégrante de l'organisation gestionnelle globale du ministère des Pêches et des Océans et est essentielle à la réalisation des objectifs visés dans le cadre des programmes du Ministère. La gestion des immobilisations se fait à moyen terme en fonction du portefeuille, compte tenu des données sur la durée de vie, dans l'ensemble des secteurs, de manière à obtenir le meilleur rendement possible. L'objectif consiste à attribuer la priorité maximum au maintien et à la conservation des ressources et des biens existants et, à l'aide d'indicateurs et de priorités approuvés, à déterminer à quel moment il faut, pour des raisons d'efficacité et de rentabilité, les moderniser, les remplacer ou les aliéner.

À cause des années de restrictions que nous venons de connaître, les pressions se sont accrues au niveau des besoins en financement des immobilisations et l'on déplore des pénuries de capitaux dans l'ensemble des secteurs. Du fait que les ressources disponibles sont minimes, il arrive souvent que l'entretien prévu ne soit pas effectué et il en résulte une grave dégradation de la base d'actif. Le Conseil du Trésor a été informé de la gravité du problème en 1990-1991 et a approuvé des ressources dans le cadre de la stratégie de réinvestissement du

gouvernement en vue de corriger la situation. Grâce à cette stratégie, le Ministère a réalisé des progrès considérables au chapitre de l'amélioration des bateaux et des installations.

La Direction des ports pour petits bateaux (PPB) achèvera le Programme de relance des ports; les immobilisations supplémentaires (131 millions de dollars) affectées au programme ont été utilisées pour réparer un grand nombre d'installations endommagées dans des ports, un peu partout au Canada.

Une vérification importante des installations des PPB vient d'être effectuée et les résultats du travail serviront à évaluer les besoins financiers au cours des cinq prochaines années.

La flottille de Pêches et Océans (275 bateaux) composée de bateaux des secteurs des Sciences et de la Gestion des pêches prend de l'âge. Les immobilisations actuelles, insuffisantes pour qu'il soit possible de régler le problème des bateaux trop âgés à court ou à moyen terme, permettront toutefois de constituer une flottille composée de bateaux du même âge d'ici 2015.

Le répertoire des biens comprend plus de 40 000 biens d'équipement, répartis dans diverses catégories, y compris des systèmes informatiques, des véhicules et du matériel de laboratoire. Environ 30 % de cet équipement (selon la valeur) doit être remplacé à cause de son âge et de sa désuétude.

Le parc de véhicules du Ministère se chiffre à 1 360. Actuellement, le Ministère réalise un programme de remplacement des véhicules, échelonné sur trois ans, et a adopté une nouvelle méthode de gestion du parc automobile.

La stratégie de réinvestissement est appliquée pour la première année à l'ensemble des installations du Ministère (environ 700 installations dont la valeur de remplacement est de 900 millions de dollars); ainsi, les réparations nécessaires sont effectuées compte tenu des priorités gouvernementales relatives à la santé, à la sécurité, à l'environnement, à l'accessibilité et au respect de l'intégrité des installations. En outre, on travaille actuellement à la mise en place de programmes d'entretien préventif dans les principales installations du Ministère. Lorsque les besoins en matière de réparation et d'entretien auront été satisfaits, les travaux de remplacement et d'agrandissement des installations seront réalisés graduellement.

Le tableau 64 résume les dépenses du Programme par activité

Tableau 64: Répartition des dépenses en capital par activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**	Prévu 1990-1991	Budget des dépenses 1990-1991	Réel 1989-1990
Sciences	**7 849**	21 084	9 056	11 851
Pêches de l'Atlantique	**2 777**	7 942	3 010	7 719
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces	**7 491**	10 103	7 394	8 445
Services d'inspection	**1 970**	4 867	727	1 150
Affaires internationales	**—**	10	—	7
Politiques intégrées et soutien de programmes	**83 879**	101 340	124 464	131 931
	103 966	145 346	144 651	161 103

Le tableau 65 fait état des projets de construction ou d'acquisition, par province, pour lesquels le coût estimatif total est égal ou supérieur à 250 000 $.

Tableau 65: Détail des projets d'immobilisation de plus de 250 000 $

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1991	**Budget des dépenses 1991-1992**	Besoins des années futures
1. Science					
Terre-Neuve					
HUDSON	10 270	9 466	9 446	**—**	—
Québec					
CALANUS (remplacement)	4 325	3 462	2 094	**1300**	68
Institut Maurice Lamontagne					
- Traitement des eaux résiduaires	1 500	980	861	**—**	—
- Approvisionnement en eau de mer	450	504	461	**43**	—
- Alimentation non interruptible	—	500	500	**—**	—
Colombie-Britannique					
MAXWELL (remplacement)	19 500	19 500	19 500	**—**	—
R.B.YOUNG (RICHARDSON)	5 700	5 700	5 700	**—**	—
Administration centrale					
Système informatique Service hydrographique du Canada	766	766	766	**—**	—
2. Atlantique					
Terre-Neuve					
Amélioration du système informatique	—	600	—	**600**	—

Tableau 65: Détail des projets d'immobilisation de plus de 250 000 $ (Suite)

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1991	**Budget des dépenses 1991-1992**	Besoins des années futures
FREDERICK G. CREED	—	3 000	3 000	**—**	—
Matériel radio	1 302	1 200	906	**77**	217
Île-du-Prince-Édouard					
BADGER BAY (remplacement)	7 646	7 075	1 375	**3 300**	2 400
Nouveau-Brunswick					
CHRISTIE BAY (remplacement)	—	1 300	1 050	**250**	—
Matériel radio	791	1 062	516	**45**	501
Nouvelle-Écosse					
Amélioration du système informatique	—	600	—	**600**	—
Matériel radio	708	1 110	288	**270**	552
Québec					
Matériel radio	219	431	238	**49**	144
3. Pacifique et eaux douces					
Manitoba, Ontario et T.N.-O.					
Matériel radio	338	393	259	**50**	84
Colombie-Britannique					
ARROW POST (remplacement)	—	7 500	887	**4 807**	1 806
Station de biologie du Pacifique - entreposage de produits chimiques	—	—	—	**250**	—
Matériel radio	1 631	1 984	1 004	**380**	600
Navires de classe récif	—	580	6 500	**6 330**	—
Programme de mise en valeur des salmonidés					
Chilliwack, mise en valeur du saumon rose	1 700	1 600	75	**1 000**	525
Cowichan, agrandissement de l'établissement piscicole	1 572	2 040	1 340	**700**	—
Passage pour le poisson, fleuve Fraser	—	1 200	—	**—**	1 200
Contrôle de l'écoulement, Chenal Mitchell	1 566	1 568	368	**—**	1 200
Nimpkish, établissement piscicole	—	2 500	—	**350**	2 150
Washwash/Inziana, chenal de frai	2 576	2 577	76	**—**	2 501
4. Services intégrés de gestion et de réglementation					
Terre-Neuve					
Infrastructure des communications	—	600	350	**250**	—

Tableau 65: Détail des projets d'immobilisation de plus de 250 000 $ (Suite)

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1991	**Budget des dépenses 1991-1992**	Besoins des années futures
Nouveau-Brunswick					
Infrastructure des communications et du système informatique	—	750	300	**450**	—
Station de biologie St. Andrews	—	—	—	**255**	—
Nouvelle-Écosse					
Institut océanographique de Bedford - amélioration et réparation du système électrique	—	650	550	**100**	—
Manitoba					
Région des lacs expérimentaux (RLE)					
- installations hydroélectriques	—	1 200	—	—	1 200
- reconstruction	—	4 000	—	—	4 000
- amélioration des routes	—	600	—	—	600
Institut des eaux douces					
- amélioration des installations	279	279	279	—	—
- santé et sécurité	739	739	739	—	—
Resolute Bay					
- jetée	610	—	—	**210**	400
- nouvelle construction	816	—	—	—	816
Ports pour petits bateaux*					
Programme de relance des ports					
Terre-Neuve	24 991	28 654	27 154	**1 500**	—
Île-du-Prince-Édouard	3 026	3 022	3 022	—	—
Nouvelle-Écosse	27 431	37 954	27 954	—	—
Nouveau-Brunswick	10 745	10 744	10 744	—	—
Québec	26 578	26 446	236 446	—	—
Ontario	24 633	23 503	23 503	—	—
Manitoba	1 855	1 766	1 766	—	—
Saskatchewan	1 006	1 086	1 086	—	—
Alberta	3 671	3 830	3 830	—	—
Colombie-Britannique	21 057	24 157	24 157	—	—
Projets précis des PPB					
Terre-Neuve					
Bauline— construction de quai	650	530	530	—	—
Eddies Cove (est)—reconstruction de quai	340	369	369	—	—
Fermeuse—construction de quai	—	500	500	—	—
Flatrock—construction de quai	650	768	768	—	—
Fortune-Fisherman's—reconstruction de quai	—	2 000	250	**1 750**	—

Tableau 65: Détail des projets d'immobilisation de plus de 250 000 $ (Suite)

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1991	**Budget des dépenses 1991-1992**	Besoins des années futures
Foxtrap—prolongement de brise-lames	600	565	565	—	—
Foxtrap—construction de route	—	400	400	—	—
Grates Cove—construction de brise-lames	1 364	1 551	1 551	—	—
Holyrood—construction de brise-lames	460	355	355	—	—
Isle aux Morts—construction de quai	2 066	2 103	2 103	—	—
Lower Island Cove—construction de brise-lames	1 231	1 149	1 149	—	—
Musgrave Harbour—dragage de la rade	560	580	580	—	—
Musgrave Harbour—dragage de la rade	—	275	275	—	—
Petty Harbour—reconstruction de quai	—	314	254	**60**	
Port au Choix—prolongement de quai	773	792	792	—	—
Port Saunders–construction de la rade	1 238	1 311	1 311	—	—
Sandy Cove—réparation de brise-lames	—	423	200	**223**	—
St. John's (Prosser's Rock) —aménagement portuaire	8 000	8 000	7 250	**750**	—
St. Shott's—construction de brise-lames	2 039	2 188	2 188	—	—
St. Shott's—prolongement de quai	—	1 500	650	**850**	—
Île-du-Prince-Édouard					
Red Head—reconstruction de quai	662	661	601	**60**	—
Stanley Bridge—aménagement portuaire	—	300	300	—	—
Nouvelle-Écosse					
Baileys Brook (Lismore)—reconstruction de brise-lames	—	295	295	—	—
Bear Point—prolongement de quai	336	324	264	**60**	—
Big Tancook Island—réparation de quai	978	823	823	—	—
Cripple Creek—prolongement de quai	283	293	293	—	—
Forbes Point—prolongement de quai	341	360	310	**50**	—
Freeport (South Cove)—construction de quai	773	812	812	—	—
Glace Bay—démolition de brise-lames	400	335	335	—	—
John Voglers Shore—reconstruction de quai	787	823	823	—	—
Little River Harbour—prolongement de quai	650	903	903	—	—
Little Tancook—reconstruction de quai	622	681	681	—	—
Lower East Pubnico—prolongement de brise-lames	1 000	1 133	920	**213**	—
Newellton—construction de brise-lames	1 570	1 618	1 618	—	—
Pictou Island—reconstruction de quai	319	430	430	—	—
Port Medway–reconstruction de quai	1 506	1 751	1 246	**505**	—
Sambro—dragage de la rade	315	282	282	—	—
South Side—prolongement de brise-lames	295	347	347	—	—
West Head—construction de brise-lames	890	1 241	1 241	—	—

Tableau 65: Détail des projets d'immobilisation de plus de 250 000 $ (Suite)

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1991	**Budget des dépenses 1991-1992**	Besoins des années futures
Nouveau-Brunswick					
Alma—construction de quai	320	583	361	**222**	—
Anse Bleu (Blue Cove)—reconstruction de brise-lames	1 185	1 061	1 061	**—**	—
Ingall's Head—reconstruction des pontons	—	413	290	**123**	—
Leonardville—réparation du quai	782	799	799	**—**	—
Little Shippegan–construction de quai	390	497	497	**—**	—
Lower Caraquet (Bas Caraquet)—construction de quai	—	900	900	**—**	—
Pointe Sapin—dragage du chenal	—	400	400	**—**	—
St. Thomas—réparation du quai	—	250	70	**180**	—
Val Comeau—dragage du chenal	270	335	335	**—**	—
White Head—reconstruction des pontons	300	391	391	**—**	—
White Head—reconstruction des pontons	—	585	435	**150**	—
Québec					
Bagotville (La Baie)—reconstruction de quai	672	522	522	**—**	—
Baie Trinité—construction de quai	2 865	3 039	3 039	**—**	—
Blanc Sablon—Grand quai—réparation de quai	—	400	100	**300**	—
Cap Chat—Nouveau havre					
—prolongement de brise-lames	—	400	400	**—**	—
—dragage de la rade	—	365	365	**—**	—
Grosse Île (Cap Dauphin)—construction d'une aire de mise à l'eau	—	270	270	**—**	—
Harrington Harbour—reconstruction d'une rampe de mise à l'eau	582	620	620	**—**	—
Havre St. Pierre—construction d'une aire de mise à l'eau	—	259	259	**—**	—
Île d'Entrée—réparation du quai	—	470	250	**220**	—
L'Anse-a-Brillant—réparation du quai	425	425	425	**—**	—
Les Escoumins—construction de quai	1 490	1 820	1 480	**340**	—
Millerand—construction de brise-lames	—	3 210	1 200	**2 010**	—
Paspébiac-quai des pêcheurs—reconstruction de quai	—	1 040	1 040	**—**	—
Rimouski-Est—reconstruction de l'aire de service	300	314	314	**—**	—
Rivière au Tonnerre—reconstruction de quai	1 203	1 089	1 089	**—**	—
Rivière St-Paul—construction de quai	—	1 989	1 989	**—**	—
Sillery—construction de quai	—	1 007	1 007	**—**	—
Ste-Anne-des-Monts—aménagement portuaire	7 500	7 664	7 664	**—**	—
Ontario					
Bronte (Oakville)—construction de brise-lames	3 434	3 434	3 434	**—**	—

Tableau 65: Détail des projets d'immobilisation de plus de 250 000 $ (Suite)

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1991	**Budget des dépenses 1991-1992**	Besoins des années futures
Dunnville—construction de port	600	600	—	—	—
Jordan Harbour—aménagement portuaire	3 370	3 342	3 342	—	—
Meaford—dragage de la rade	—	490	490	—	—
Saskatchewan					
Parc régional Palliser —aménagement portuaire	725	1 024	804	**220**	—
Alberta					
Innisfree—aménagement portuaire	250	337	337	—	—
British Columbia					
Campbell River—construction de brise-lames	3 992	4 139	4 139	—	—
Comox—prolongement de brise-lames	2 215	3 072	1 372	**1 700**	—
Crescent Beach—dragage du chenal	1 134	1 215	1 215	—	—
Gibson's—reconstruction de brise-lames	—	335	335	—	—
Kitimat (MK Bay)—construction de brise-lames	511	632	632	—	—
Kitimat (MK Bay)—construction de brise-lames	500	539	53	—	—
Kuskanook—construction de brise-lames	1 150	2 014	2 014	—	—
Peachland—construction de brise-lames	650	714	714	—	—
Penticton (Lac Okanagan)—dragage de la rade	299	494	494	—	—
Powell River—réparation du quai	253	251	251	—	—
Prince Rupert (Port Edward) —construction de l'approche	276	354	354	—	—
Salmon Arm—construction de brise-lames	1 601	1 664	1 664	—	—
Snug Cove—dragage de la rade	990	2 100	2 100	—	—
Steveston (Golfe de Géorgie) —installation de lutte contre les incendies	250	709	705	—	—
Steveston (Paramount) —aménagement portuaire	1 114	898	898	—	—

* Pour ce qui est des projets relatifs aux ports pour petits bateaux, qu'ils soient entrepris en vertu du Programme de relance des ports ou du programme régulier, il faut noter ce qui suit :

(i) un grand nombre de projets font appel à la fois à des immobilisations et à des ressources de fonctionnement. Les chiffres ci-dessus ne représentent que les immobilisations. La répartition précise des deux types de ressources à affecter à chaque projet est déterminée au cours de son élaboration.

(ii) le tableau ci-dessus ne donne que les projets d'immobilisations approuvés. Pour ce qui est du Programme de relance des ports, le tableau ci-dessus donne le bloc des ressources en capital réservé à une province en particulier, qui traduit le régime de gestion établi en vertu du Programme de relance des ports.

4. Paiements de transfert

Les subventions et les contributions représentent 3 % du Budget des dépenses principal de 1991-1992. Le tableau 66 fait état de toutes les subventions et contributions.

Tableau 66: Détail des subventions et des contributions

(en dollars)	**Budget des dépenses 1991–1992**	Prévu 1990–1991	Réel 1989–1990
Subventions			
Science			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océan	**758 000**	758 000	668 375
	758 000	758 000	668 375
Politiques intégrées et soutien des programmes			
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	**200,000**	—	—
	200 000	—	—
Total des subventions	**958 000**	758 000	668 375
Contributions			
Science			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	—	116 000	23 924
	—	116 000	23 924
Pêches de l'Atlantique			
Contribution en vertu de l'entente auxiliaire pour le développement des pêches de la Nouvelle-Écosse	**1 515 000**	610 000	—
Contribution versée à l'Association des chasseurs de phoques du Canada afin qu'elle puisse élaborer, préciser et appliquer la stratégie à long terme conçue pour l'industrie de la chasse au phoque sur la côte est	—	200 000	200 000

Tableau 66: Détail des subventions et des contributions (Suite)

(en dollars)	Budget des dépenses 1991–1992	Prévu 1990–1991	Réel 1989–1990
Contributions selon le plan de développement de l'Est du Québec	—	—	1 063 000
Contributions en vertu de l'entente auxiliaire de développement des pêches du Québec	—	2 425 000	2 244 337
Contributions en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec pour la mise en oeuvre d'un programme d'essai et d'expérimentation touchant les pêches et l'aquiculture	**2 540 000**	3 280 000	456 554
Contributions en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la création d'emplois dans d'autres secteurs	—	2 474 000	—
Contributions en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour la conservation des ressources	**7 000 000**	446,000	—
Contribution en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique pour l'aide à l'industrie de la chasse du phoque	**225 000**	300 000	—
Contributions en vertu de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement économique et régional pour le développement des pêches	**1 550 000**	1 685 000	599 896
Contributions en vertu de l'entente Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement économique et régional pour le développement des pêches	**785 000**	335 000	150 000
Contributions en vertu de l'entente auxiliaire de développement des pêches côtières de Terre-Neuve	**2 705 000**	2 780 000	2 341 758
Contribution à l'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec pour les coûts de démarrage liés au transfert des infrastructures de services de boëtte et de glace au Québec	—	—	150 000
Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	**1 062 000**	1 287 000	1 263 371
	17 382 000	15 822 000	8 468 916
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces			
Contribution au Secrétariat commun des comités des ressources renouvelables des Inuvialuit	—	285 000	273 600
Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	—	138 600	182 075

Tableau 66: Détail des subventions et des contributions (Suite)

(en dollars)	Budget des dépenses 1991–1992	Prévu 1990–1991	Réel 1989–1990
Contribution au gouvernement du Yukon pour assurer la gestion quotidienne des pêches en eaux douces	**250 000**	—	—
	250 000	423 600	455 675
Affaires internationales			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	**—**	—	37 000
	—	—	37 000
Politiques intégrées et soutien de programme			
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et aux océans	**300 000**	289 000	240 000
Contributions à l'appui de l'aménagement portuaire, de l'établissement d'infrastructures, de travaux maritimes et de réparations dans des ports non fédéraux	**2 900 000**	2 650 000	2 672 274
Contributions aux administrations portuaires pour la gestion des ports de pêche commerciale inscrits conformément à la Loi et au Règlement sur les ports de pêche et de plaisance	**—**	—	551 972
Contribution en vertu du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique au Conseil consultatif canadien des produits de la mer (CCCPUM)	**350 000**	—	—
	3 550 000	2 939 000	3 464 246
Postes législatifs			
(S) Engagements financiers contractés en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	**1 000 000**	1 000 000	91 470
Total des contributions	**22 182 000**	19 300 600	12 541 231
Total des subventions et des contributions	**23 140 000**	20 058 600	13 209 606

En vertu des autorisations concernant les subventions et les contributions génériques, le Ministère peut autoriser des paiements respectifs maximum de 100 000 $ et de 200 000 $ pour chaque subvention ou contribution individuelle. Le tableau 67 résume les subventions et les contributions de cette catégorie en 1991-1992.

Tableau 67: Détail des subventions et des contributions génériques

(en dollars)	Budget des dépenses 1991-1992
Subventions	
Sciences	
Droits d'affiliation – Organisation hydrographique internationale	35 000
Fonds de fiducie de la Commission océanographique intergouvernementale	15 000
Subventions aux universités canadiennes et bourses d'études à des chercheurs pour la recherche marine et aquatique et les recherches économiques dans le domaine des pêches et de la mer	610 000
Subventions à des étudiants en biologie pouvant étudier et travailler en français	48 000
Subventions à l'Université du Nouveau-Brunswick en vue de la création d'une chaire de cartographie des océans	50 000
	758 000
Politiques intégrées et soutien de programmes	
Subventions à l'appui des organismes associées à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des questions liées aux pêches et aux océans	200 000
	200 000
Total des subventions	958 000
Contributions	
Pêches de l'Atlantique	
Contribution au développement technologique des pêches de l'Atlantique et au transfert d'information	1 062 000
	1 062 000
Politiques intégrées et soutien de programmes	
Contribution pour appuyer des organisations associées à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des questions liées aux pêches et aux océans	300 000
	300 000
Total des contributions	1 362 000

5. Recettes

Les recettes proviennent des frais exigés pour les services de réglementation et autres fournis au public par le Ministère.

Le tableau 68 donne les détails des sources de recettes du Ministère qui sont créditées au Trésor, et qui ne sont pas disponibles pour le programme.

Tableau 68: Recettes par catégorie

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**	Prévu 1990-1991	Budget des dépenses 1990-1991	Réel 1989-1990
Recettes à valoir sur le Trésor				
Recettes tirées des frais d'utilisation				
Gestion des pêches				
Permis de pêche commerciale	**9 796**	9 792	10 998	9 580
Permis de pêche étrangère	**11 450**	11 450	9 025	9 337
Permis de pêche sportive	**4 400**	4 401	4 200	4 303
Services d'inspection du poisson				
Permis, droits et frais d'inspection des produits importés	**1 468**	1 371	1 469	811
Tests et analyses de laboratoire	**22**	22	22	15
Services de développement industriel offerts à l'industrie de la pêche				
Vente de poissons et d'oeufs	**300**	375	300	99
Vente d'appâts	**850**	850	850	541
Location de conteneurs isolés	**—**	—	—	19
Recettes des ports pour petits bateaux	**4 068**	4 430	4 605	5 228
Produits hydrographiques				
Vente de cartes marines et de publications	**2 000**	2 000	1 700	1 786
Services scientifiques				
Frais pour services océanographiques	**11**	6	13	22
Autres recettes tirées des frais d'utilisation				
Accès à l'information	**—**	—	—	—
Location de terrains, d'immeubles et d'équipement	**465**	465	453	477
Autres services et frais de services	**79**	79	60	57
Divers	**38**	38	36	383
	34 947	35 279	33 731	32 658
Autres recettes				
Remboursement des dépenses des années précédentes	**1 000**	1 000	1 000	2 022
Amendes et confiscations	**2 000**	2 000	2 000	2 158
Rendement du capital investi	**2 500**	2 500	2 500	6 734
	5 500	5 500	5 500	10 914
	40 447	40 779	39 231	43 572

6. Prêts, dotations en capital et avances

Le tableau 69 résume les divers prêts impayés et les avances. L'intérêt des prêts est versé au Trésor.

Tableau 69: Prêts impayés et avances

(en milliers de dollars) **Débiteur et objet**	Solde à payer au 31 mars 1989	1989-1990 Nouveaux prêts/(remboursements)	Solde au 31 mars 1990	Prévisions de nouveaux prêts/(remboursements) 1990-1991	Projections de nouveaux prêts/(remboursements) 1991-1992
Prêts consentis à des sociétés d'État					
Office canadien du poisson salé					
Prêts pour immobilisations	—	—	1 000,0	—	—
Besoins	—	1 000,0	—	500,0	—
Remboursements	—	—	—	(150,0)	(250,0)
Prêts pour fonds de roulement	41 000,0	—	43 000,0	—	—
Besoins	—	85 000,0	—	22 000,0	19 000,0
Remboursements	—	(83 000,0)	—	(18 000,0)	(15 500,0)
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
Prêts pour immobilisations	—	—	—	—	—
Besoins	—	—	—	2 000,0	5 000,0
Remboursements	—	—	—	(1 000,0)	(2 000,0)
Prêts pour fonds de roulement	16 500,0	—	22 155,8	—	—
Besoins	—	32 900,0	—	15 000,0	10 000,0
Remboursements	—	(27 244,2)	—	(21 000,0)	(10 000,0)
Autres prêts, avances, garanties de prêts					
Prêts aux transformateurs du poisson de fond*	34,8	(16,1)	18,7	—	—
Prêts aux pêcheurs d'aiglefin *	1 353,0	—	1 353,0	—	—
Prêts pour fonds de roulement aux usines de transformation du poisson endommagées par les glaces	85,6	(18,6)	67,0	—	—
Avances aux producteurs canadiens de poisson de fond congelé*	304,5	(41,3)	263,2	(29,8)	—
Garanties de prêt en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	n/d	n/d	n/d	1 000,0**	1 000,0**

* Transmis au ministère de la Justice aux fins de mesures correctives.
** Besoins possibles.

7. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses principal de 1991-1992 ne comprend que les dépenses à valoir sur ses autorisations législatives votées. Lorsqu'il s'agit de décrire tous les coûts du Programme, il faut tenir compte d'autres articles ainsi que des recettes.

Tableau 70: Coût net estimatif du programme en 1991-1992

(en milliers de dollars)	**1991-1992**	1990-1991
Dépenses de fonctionnement	**633 467**	563 946
Dépenses en capital	**103 966**	144 651
Subventions et contributions	**23 140**	16 109
Budget des dépenses principal	**760 573**	724 706
Services reçus sans frais		
Locaux— de Travaux publics	**19 324**	18 277
Émission de chèques— d'Approvisionnements et Services	**613**	608
Contribution de l'employeur aux avantages sociaux des employés pour les primes d'assurance et d'autres frais— du Secrétariat du Conseil du Trésor	**11 277**	10 548
Part de l'employeur des coûts d'indemnisation payés par Travail Canada	**903**	822
	32 117	30 255
Coût total du programme	**792 690**	754 961
Moins: recettes à valoir directement sur le Trésor*	**40 447**	39 231
Coût net estimatif du programme	**752 243**	715 730

* Le tableau 68 de la page 124 donne le détail des frais d'utilisation et d'autres recettes à valoir directement sur le Trésor.

B. Flottille de Pêches et Océans

Le ministère des Pêches et des Océans exploite une grande flottille constituée de ses propres bateaux et de bateaux affrétés. Ils sont utilisés pour les sciences biologiques, la gestion des pêches, les sciences physiques et chimiques, les levés hydrographiques et ils soutiennent les programmes d'autres ministères, organismes et établissements. Ils servent également aux opérations de recherche et de sauvetage. En 1990-1991, le coût estimatif total de l'exploitation de cette flottille était de 65 millions de dollars et de 785 années-personnes auxquels s'ajoutent dix millions de dollars pour l'affrètement de bateaux.

La flottille de Pêches et Océans compte environ 275 bateaux. Le tableau 71 présente la liste des grands navires de la flottille.

Tableau 71: Grands navires de Pêches et Océans

Nom	Utilité première	Année de construction	Espérance de vie	Longueur de navire (mètres)	Port d'attache
LEONARD J. COWLEY	Patrouilleur de pêches	1985	35	72	St. John's (T.-N.)
CAPE ROGER	Patrouilleur de pêches	1977	25	62	St. John's (T.-N.)
WILFRED TEMPLEMAN	Recherches sur les pêches	1982	25	51	St. John's (T.-N.)
MATTHEW	Hydrographie/Océanographie	1990	25	51	St. John's (T.-N.)
CHEBUCTO	Patrouilleur de pêches	1966	35	55	Dartmouth (N.-É.)
CYGNUS	Patrouilleur de pêches	1982	25	62	Dartmouth (N.-É.)
LOUISBOURG	Patrouilleur de pêches	1977	20	37	Dartmouth (N.-É.)
A. NEEDLER	Recherches sur les pêches	1982	25	50	Dartmouth (N.-É.)
E.E. PRINCE	Recherches sur les pêches	1966	25	40	Dartmouth (N.-É.)
BAFFIN	Hydrographie/Océanographie	1956	35	87	Dartmouth (N.-É.)
DAWSON	Océanographie/Hydrographie	1967	30	65	Dartmouth (N.-É.)
HUDSON	Océanographie/Hydrographie	1963	40	91	Dartmouth (N.-É.)
F.C.G. SMITH	Hydrographie	1986	25	30	Dartmouth (N.-É.)
PIERRE FORTIN	Patrouilleur de pêches	1975	30	30	Québec (Québec)
LOUIS M. LAUZIER	Océanographie/Hydrographie	1977	20	37	Québec (Québec)
BAYFIELD	Limnologie/Hydrographie	1960	22	31	Burlington (Ont.)
LIMNOS	Limnologie/Hydrographie	1968	30	45	Burlington (Ont.)
JAMES SINCLAIR	Patrouilleur de pêches	1981	20	37	Sidney (C.-B.)
TANU	Patrouilleur de pêches	1968	35	52	Sidney (C.-B.)
W.E. RICKER	Recherches sur les pêches	1978	25	55	Nanaimo (C.-B.)
PARIZEAU	Hydrographie/Océanographie	1967	35	65	Sidney (C.-B.)
VECTOR*	Océanographie	1967	35	40	Sidney (C.-B.)
JOHN P. TULLY	Hydrographie/Océanographie	1985	25	69	Sidney (C.-B.)

* Le carénage de demi-vie du VECTOR devrait être complété en 1991-1992.

C. Rapports sur certains programmes

Les pages qui suivent contiennent des informations additionnelles sur certaines initiatives importantes mises en oeuvre par le Ministère. Au besoin, les rapports sur certains programmes exposés dans les Plans de dépenses antérieurs ont été mis à jour.

1. Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique

Renseignements de base: Le 7 mai 1990, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en oeuvre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA), programme quinquennal évalué à 584 millions de dollars, conçu en vue de relever les grands défis auxquels fait face l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, à savoir la diminution des ressources et la surcapacité chronique dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation. Le Programme comporte trois grands volets :

1) Rétablissement des stocks de poissons (150 millions de dollars)

Dans le but d'assurer le rétablissement des stocks de poissons, le Ministère intensifiera grandement la recherche scientifique, mettra en oeuvre de nouvelles mesures de conservation pour protéger les jeunes poissons, élargira ses activités de surveillance et d'application des règlements et ses activités de surveillance sur les quais, renforcera le programme des observateurs, accentuera la justesse des données sur les pêches, fera participer davantage les pêcheurs à la recherche scientifique et modifiera la Loi sur les pêches de façon à augmenter les amendes en cas d'infraction aux dispositions concernant les pêcheries et les habitats et à durcir les règlements, au besoin. Un certain nombre de stocks sont visés par ces dispositions mais le Ministère axera principalement ses efforts sur la morue du nord.

2) Adaptation au contexte actuel (130 millions de dollars)

Cette composante du programme est axée principalement sur l'établissement d'un nouveau programme de 120 millions de dollars destiné aux travailleurs d'usine et aux pêcheurs au chalut plus âgés pour les aider en cas de mise à pied à la suite de la fermeture d'usines à cause de la réduction des Total des prises admissibles (TPA). De plus, les mesures prises serviront à appuyer la mise en place de contingents individuels pour la gestion des pêches et l'élaboration d'un programme de formation professionnelle et de certification des pêcheurs qui permettra d'améliorer leurs compétences et, finalement, qui sera obligatoire pour l'obtention d'un permis.

3) Diversification économique (146 millions de dollars)

Ce volet du Programme englobe des programmes de diversification des collectivités, tant à l'intérieur (50 millions de dollars) qu'à l'extérieur (90 millions de dollars) du secteur des pêches, et une campagne de commercialisation par secteur en vue d'élargir le marché des produits de la pêche canadiens (6 millions de dollars). Le ministère des Pêches et des Océans, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Industrie, Science et Technologie Canada se partagent respectivement les responsabilités dans ces trois secteurs.

Parmi les crédits déjà octroyés dans le cadre du PAPA, mentionnons une subvention de 130 millions de dollars pour les mesures d'adaptation à court terme (programmes du Centre d'emploi et d'immigration du Canada) et 28 millions de dollars pour l'intensification de la surveillance aérienne (pour des détails à ce sujet, voir la section sur la surveillance aérienne - rapports sur certains programmes, page 140).

Résultats * :

Rétablissement des stocks de poissons

- Des programmes scientifiques élargis sont en cours de réalisation; ils portent sur la morue du nord, la morue du nord du golfe, le poisson de fond de la plate-forme Scotian, le crabe des neiges du golfe et le phoque gris;

- des mesures précises de conservation des ressources sont recommandées dans les rapports Haché et Dunne; ces recommandations ont été formulées à la suite de consultations poussées avec l'industrie et le public. La mise en oeuvre d'un grand nombre de mesures de conservation devrait se faire pendant les saisons de pêche, en 1991 et 1992.

- l'intensification de la couverture par les observateurs est déjà chose faite dans les principaux secteurs de pêche;

- la surveillance et l'application des règlements ont été accentuées suite aux modifications à la Loi sur les pêches, qui augmente les amendes décourageant ainsi la pêches illégale (les modifications ont obtenu l'assentiment royal le 17 janvier 1991), surveillance aérienne accrue dans toute la région de l'Atlantique, appui accru à la surveillance de la part de la Garde côtière canadienne, augmentation du nombre de patrouilles dans les secteurs côtiers et hauturiers, et recours à un plus grand nombre d'agents des pêches saisonniers; et

- des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne la réduction de la surpêche étrangère aux rencontres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), en septembre, auxquels s'ajoutent les efforts constants des ministres, des députés et des représentants de l'industrie qui exercent des pressions sur les membres de la Communauté européenne pour que ces pays respectent les contingents de l'OPANO.

Adaptation au contexte actuel

- Le Programme d'adaptation des travailleurs d'usine (120 millions de dollars) est en cours d'élaboration. Les consultations avec les gouvernements provinciaux et les représentants de l'industrie au sujet du programme se poursuivent depuis juillet. On prévoit que des ententes fédérale-provinciales qui compléteront le programme seront conclues au début de 1991; et

- dans le secteur de l'exploitation comme telle (dix millions de dollars), le Ministère a entrepris des programmes de surveillance sur les quais dans certains secteurs où des contingents individuels sont fixés, dans les régions Scotia-Fundy et du Golfe. Des consultations sont également en cours avec les syndicats et les groupes de pêcheurs en vue de l'organisation de cours de formation professionnelle des pêcheurs de l'Atlantique, lesquels deviendront obligatoires pour l'obtention d'un permis.

Diversification économique

- Dans le cadre du programme de diversification du secteur des pêches (50 millions de dollars) du Ministère, plus de 50 projets proposés dans les provinces de l'Atlantique ont été approuvés; le gouvernement a consenti une aide financière d'environ huit millions de dollars à l'appui de projets évalués au total à 19 millions de dollars. Un certain nombre d'entre eux sont de grande envergure, notamment le Shippagan Marine Centre, le projet Seafreez et le Conseil consultatif canadien des produits de la mer.

* Toutes ces entreprises évoluent constamment, il est donc possible que certaines informations présentées ici ne soient plus à jour au moment de la parution.

2. Plan vert

Dans le cadre du Plan vert, le ministère des Pêches et des Océans mettra en place une stratégie en trois volets en vue d'assurer l'exploitation durable, à long terme, des ressources halieutiques :

1. D'ici 1992, le gouvernement fédéral élaborera, en collaboration avec toutes les parties intéressées (provinces, territoires, le secteur commercial, le secteur des loisirs, les

collectivités autochtones qui vivent de la pêche, etc.) une politique nationale d'exploitation durable des pêches et un plan d'action connexe.

2. Pour assurer une meilleure protection du poisson et de son habitat partout au Canada, un éventail de mesures scientifiques et réglementaires seront mises en place, notamment : la mise en oeuvre en 1991 d'une politique pour la surveillance du respect des dispositions de la Loi sur les pêches concernant la gestion de l'habitat du poisson; l'application du principe "aucune perte nette" pour l'habitat du poisson; l'établissement, en coopération avec les provinces et les territoires, d'un régime fédéral d'approbation; l'intensification de l'évaluation scientifique, de la surveillance et de la recherche sur les substances toxiques dans les écosystèmes aquatiques et sur leurs répercussions sur le poisson et sur son habitat; et la formation d'associations avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'assurer une protection plus uniforme de l'habitat du poisson sur l'ensemble du territoire canadien.

3. Des mesures seront prises pour encourager les techniques d'exploitation durables dans les secteurs des pêches au Canada et à l'échelon international; par exemple l'utilisation d'engins de pêche plus sélectifs et moins dommageables pour l'environnement; la prise de mesures concertées pour réduire la surpêche étrangère et pour éliminer l'utilisation des filets maillants dans tous les secteurs de pêche.

Le ministère des Pêches et des Océans contribuera également à la réalisation du plan d'action fédéral exposé dans le Plan vert; ainsi, le Ministère prendra part aux initiatives multi-ministérielles dans des domaines comme le réchauffement planétaire, les précipitations acides, les urgences environnementales et la gestion du fleuve Fraser pour en assurer la protection à long terme.

3. Ententes de coopération

En 1984, dans le cadre d'ententes de développement économique et régional (EDER), le gouvernement fédéral a conclu des ententes auxiliaires de développement des pêches d'une durée de cinq ans avec la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. On cherchait ainsi à renforcer la viabilité et la stabilité de l'industrie de la pêche de manière à contribuer au développement de ces provinces. Le gouvernement fédéral a consacré, au total, 52,5 millions de dollars aux trois ententes auxiliaires tandis que les trois provinces y ont consacré un total de 31 millions de dollars.

En 1989, le gouvernement fédéral a conclu, dans le cadre des ententes de développement économique régional (EDER), des ententes de coopération d'une durée de cinq ans avec l'Île-du-Prince-Édouard, dans le domaine du développement des pêches, et avec le Nouveau-Brunswick, dans les secteurs du développement des pêches et de l'aquiculture. Le gouvernement fédéral a engagé en tout 19,2 millions de dollars pour les deux ententes, tandis que les deux provinces y ont consacré au total 11 millions de dollars.

En 1990, le gouvernement fédéral a signé une entente de coopération de cinq ans, dans le cadre des ententes de développement économique régional (EDER) sur le développement des pêches, avec la Nouvelle-Écosse. La contribution du gouvernement fédéral s'élève à 4,8 millions de dollars tandis que la province a engagé 3,2 millions de dollars. La durée des ententes de coopération et l'importance des engagements financiers sont donnés ci-dessous :

Tableau 72: Durée des ententes et importance des engagements financiers

Province	Date de signature	Date d'expiration	Part fédérale/provinciale (en millions de dollars)		Total
Nouveau Brunswick	3 novembre 1989	31 mars 1994	11,7	7,9	19,6
Île-du-Prince Édouard	20 octobre 1989	31 mars 1994	7,5	3,1	10,6
Nouvelle-Écosse	3 juillet 1990	31 mars 1994	4,8	3,2	8,0

Mise en oeuvre : La mise en oeuvre des trois ententes de coopération incombe aux comités de gestion composés de deux représentants fédéraux et de deux représentants provinciaux dans chaque province. Les comités sont responsables de l'administration et de la gestion des ententes, des informations sur les activités entreprises dans le cadre des ententes, et de la coordination des ententes avec d'autres programmes fédéraux et provinciaux.

Objectifs : Les objectifs des ententes de coopération avec le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard sont les suivants :

- établir le cadre de mise en oeuvre pour permettre d'améliorer la qualité du poisson et des produits de la mer pour accroître, par conséquent, les possibilités sur le plan commercial et la compétitivité des produits;
- améliorer l'efficacité de l'industrie de la pêche et de la transformation du poisson;
- accroître la productivité;
- améliorer et diversifier le capital-ressources, afin de diversifier l'économie rurale et les investissements, et par conséquent consolider l'industrie de la pêche de la province et ses apports à l'économie;
- établir des mesures que devront prendre le Canada et les provinces dans le cadre du développement des pêches et de l'aquiculture.

Les objectifs de l'entente de coopération avec la Nouvelle-Écosse sont les suivants :

- établir les conditions nécessaires à l'auto-suffisance dans l'industrie de la pêche dans le but, à long terme, d'accroître la prospérité des petites et moyennes entreprises dans le secteur des pêches;
- assurer des emplois à plus long terme et un meilleur revenu grâce aux emplois dans le secteur des pêches;
- mettre en valeur les ressources halieutiques, accroître la production de produits de la mer et élargir les marchés;
- améliorer la conservation des stocks de poissons et de leur habitat, notamment le poisson de fond, de manière à améliorer ainsi la viabilité de l'industrie de la pêche;

- améliorer les produits existants, élargir les marchés actuels et accroître la compétitivité des produits canadiens;

- améliorer les techniques existantes et mettre au point de nouvelles techniques appropriées, et accroître les compétences dans l'industrie; et

- développer la pêche par les autochtones de manière à améliorer la situation financière de l'industrie de la pêche dans l'ensemble de la province, y compris les pêcheurs et les transformateurs de même que leurs apports à l'économie.

Réalisations : L'entente de développement des pêches côtières de Terre-Neuve, d'une durée de cinq ans, est à mi-chemin. Elle est vue d'un bon oeil par les clients et elle a des répercussions positives sur le secteur de la pêche côtière à Terre-Neuve.

De nombreux projets sont en cours dans le cadre de l'entente de coopération conclue entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, entre autres : une étude sur le fucus; l'amélioration des cales des bateaux; l'utilisation de pièges flottants; l'exploitation des espèces sous-exploitées; des études et des essais portant sur les filets à mailles carrées en milieu hauturier et côtier; des expériences sur la dégradation des filets maillants; et l'utilisation de chaluts permettant de séparer les crevettes des poissons de fond.

L'entente de coopération conclue entre le Canada et la Nouvelle-Écosse a été mise en oeuvre à l'automne de 1990. On a mis en place un plan de développement de l'aquiculture dans le comté de Yarmouth et l'on a entrepris une enquête sur le poisson gibier.

Un certain nombre de projets sont également en cours dans le domaine du développement et des améliorations technologiques. L'aquiculture est au centre des activités; citons entre autres les projets de mise en valeur des huîtres, l'élevage de bancs de mollusques et le service de diagnostic des maladies des espèces cultivées offert par l'Atlantic Veterinarians College. L'amélioration de la qualité du poisson et la mise en place d'une infrastructure appropriée sont également des éléments importants des mesures prises dans le cadre de l'entente de coopération.

Au Québec, le développement économique réalisé dans le cadre du programme Essais et Expérimentation est une réussite. En effet, 40 projets ont été présentés, 23 offres ont été faites et dix sont encore à l'étude. Onze projets ont été mis en oeuvre dans le cadre du programme.

4. Accord de libre-échange — Saumon et hareng

Renseignements de base : Le 22 février 1990, le Canada et les États-Unis ont réglé le différend concernant le saumon et le hareng du Pacifique qui les opposait à la suite de la signature de l'accord de libre-échange. Il s'agit du premier différend suscité par l'accord de libre-échange à être réglé. En effet, la Commission sur l'accord de libre-échange a établi que le Canada avait le droit de vérifier les rapports sur les prises et de prélever des échantillons pour des analyses biologiques. Le Canada autorisera l'exportation directe en mer des prises, soit jusqu'à 20 % du total des prises admissibles de saumon et de hareng dans les aires désignées en 1990 et 25 % de 1991 à 1994. L'entente pourra être prolongée par consentement mutuel ou annulée par l'une ou l'autre des parties à la suite d'un préavis de six mois et elle pourra être révisée par la Commission mixte du commerce canado-américain en 1993.

Description du programme : Le littoral se divise en trois "zones d'exportation" et, dans chacune d'elles, un certain pourcentage du total des prises admissibles pourra être exporté. Auparavant, la totalité des prises devaient être débarquées pour des raisons de conservation et de gestion. Maintenant, pour vérifier les prises et recueillir des données biologiques, le Ministère verra à ce que des préposés à l'échantillonnage en mer se trouvent à bord de tous les bateaux qui exploitent les espèces visées. Les agents des pêches effectueront un plus grand nombre de sorties d'application des règlements et la surveillance aérienne en haute mer sera plus intense afin de dissuader les pêcheurs d'exporter illégalement du poisson pêché dans les eaux canadiennes. Durant les périodes de pêche intensive, le affrétera des bateaux patrouilles qui s'ajouteront à la flottille de la région du Pacifique. Des sanctions sévères, par exemple la suspension des permis, la confiscation des bateaux et des amendes plus fortes, contribueront à assurer le respect des exigences.

Tous les bateaux utilisés pour les exportations en mer doivent avoir à bord des observateurs du ministère des Pêches et des Océans et satisfaire à certains critères pour l'obtention du permis requis, c'est-à-dire :

- bâtiment enregistré de propriété canadienne et possession d'un permis valide d'emballage du poisson de classe "D";

- capacité de fournir l'hébergement et les repas à un nombre approprié d'observateurs et de préposés à l'échantillonnage du Ministère (un représentant chargé du hareng rogué et trois représentants chargés du saumon) et possession du matériel et des appareils d'éclairage appropriés pour permettre l'inspection visuelle et le prélèvement d'échantillons durant le chargement; et

- possession d'appareils de pesage certifiés, de cales correctement équipées, d'aires d'entreposage appropriées pour les échantillons et d'appareils d'éclairage appropriés pour travailler à la nuit tombée.

L'application de l'entente a nécessité la modification du Règlement de pêche commerciale du saumon dans le Pacifique et du Règlement de pêche du hareng du Pacifique, afin de permettre aux bateaux détenteurs d'un permis d'effecteur des exportations en mer. Le ministère des Affaires extérieures a modifié la liste de contrôle des exportations afin d'obliger les exportateurs de hareng rogué non transformé aux États-Unis à obtenir un permis d'exportation.

Le ministère des Pêches et des Océans s'est engagé à ce que le contrôle des exportations se fasse de manière franche et équitable, compte tenu des dispositions de l'accord de libre-échange conclu entre le Canada et les États-Unis, mais tout en respectant les responsabilités ministérielles en matière de conservation et de gestion.

Tableau 73: Ressources affectées à la mise en oeuvre du régime des exportations en mer

Volet du programme	000 $	A-P
Permis aux bateaux exportateurs délivrance des permis, régime des exportations, coordination de l'échantillonnage, collecte et analyse des données	430	2,5
Échantillonnage en mer	1 470	1,0
Patrouilles chargées de l'application des règlements Agents des pêches	1 275	8,5
Surveillance aérienne (en milieu côtier)	400	—
Bateaux affrétés	2 265	—
Total	**5 840**	**12,0**

Mise en oeuvre jusqu'à maintenant: La mise en oeuvre du programme d'exportation en mer de saumon et de hareng est en cours, et tous les bateaux doivent respecter certains critères, obtenir un permis et avoir, à bord, des observateurs du Ministère.

Vingt-deux demandes de permis d'exportation en mer ont été présentées. Onze demandeurs ont reçu des permis et quatre bateaux participent activement au programme. À ce jour, 4 253 tonnes de saumon non transformé ont été exportées aux États-Unis. De ce volume, 551 tonnes ont fait l'objet d'exportations en mer et le solde a été exporté après avoir été débarqué au Canada.

On prévoit qu'à mesure qu'un plus grand nombre d'entreprises se familiariseront avec les exportations en mer, acquerront des bateaux convenables et établiront des relations commerciales avec les transformateurs américains, le nombre de participants continuera d'augmenter.

5. Contingents individuels / gestion de la morue charbonnière

Les pêcheurs de morue charbonnière de la côte du Pacifique ont proposé au Ministère d'établir un programme de contingents individuels afin d'éviter les dangers et de prévenir le gaspillage causés par l'imposition d'une saison de pêche de courte durée. Pour faire suite à cette demande, le Ministère a mis en place, à titre expérimental, un programme de deux ans, en 1990 et 1991. Dans le cadre de ce programme, le Ministère a accordé à chacun des 48 détenteurs d'un permis de pêche de morue charbonnière une part annuelle, ou contingent individuel, du total des prises admissibles; ces pêcheurs peuvent capturer le contingent qui leur a été attribué à n'importe quel moment durant la saison de pêche.

Le but du programme est d'éliminer les inconvénients des saisons de pêche intensive de courte durée et d'évaluer les avantages de contingents individuels pour l'exploitation d'une espèce de poisson de fond importante en Colombie-Britannique.

Tableau 74: Morue charbonnière - Augmentation des prises permises

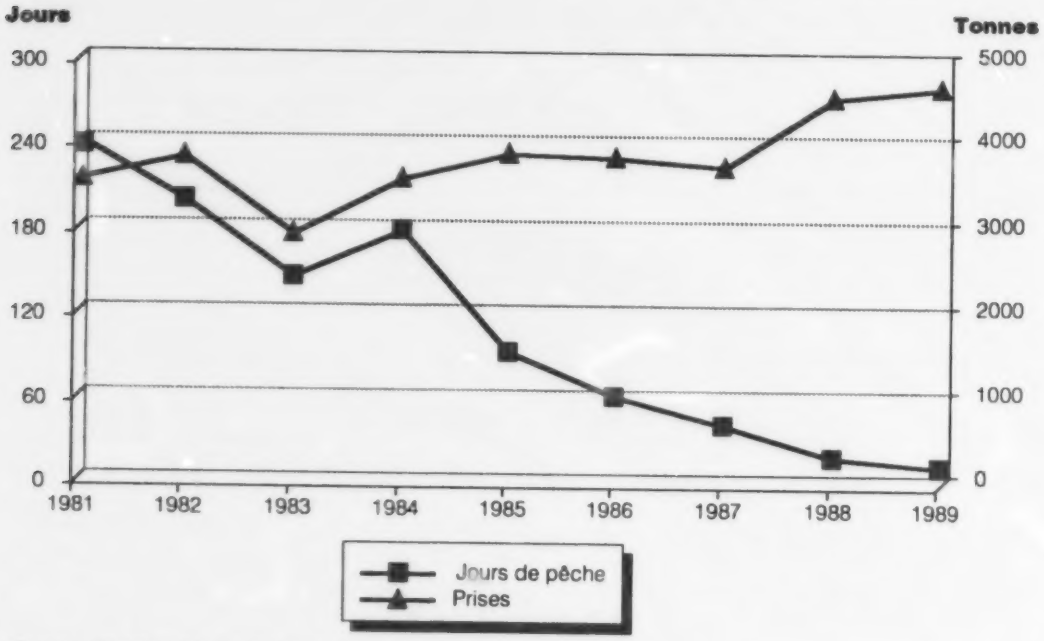

Source: Division des opérations marines, MPO

Avantages du programme : Auparavant, à cause de l'efficacité de la flottille de pêche de la morue charbonnière, il fallait imposer une saison de pêche de très courte durée afin d'assurer la conservation du stock. En 1989, les pêcheurs ont pêché pendant 14 jours et ils ont débarqué 10,4 millions de livres de morue charbonnière évaluées à environ 19 millions de dollars. Dans le cadre du programme des contingents individuels, la saison de pêche commence le 1er mars et se prolonge jusqu'à ce que chaque bateau ait capturé son contingent, avant la fin de l'année civile.

Le prolongement de la saison de pêche comporte de nombreux avantages, notamment:

- limiter la surcapitalisation en atténuant le caractère hautement concurrentiel de la pêche;
- réduire l'intensité de l'effort de pêche et, ainsi, donner suffisamment de temps aux pêcheurs pour qu'ils manipulent et emballent le poisson et, de ce fait, obtenir un produit de première qualité;

- décourager les pêcheurs de sortir lorsque le temps est mauvais de façon à réduire les risques tant pour les équipages que pour les bateaux;
- améliorer la capacité de gestion de la pêche en fonction du total des prises admissibles;
- réduire les coûts d'exploitation de la flottille grâce à une utilisation plus efficace de la main-d'oeuvre et des capitaux; et
- réduire le gaspillage (c'est-à-dire le rejet des poissons de petite taille lorsque des poissons de plus grande taille, de valeur supérieure, sont capturés).

Gestion du programme : Le plan de gestion s'appuie sur la surveillance exhaustive de la pêche et l'application des règlements, de manière à assurer le respect des contingents, et sur le respect du principe de l'utilisateur payeur. Les détenteurs de permis de pêche de la morue charbonnière acceptent d'assumer les coûts du programme de surveillance, évalués à 250 000 $ pour la mise en place, la mise en oeuvre, la réalisation et l'évaluation.

Le programme de surveillance de la pêche comporte des exigences, à savoir :

- l'obligation de tenir un journal de bord quotidien;
- la production de bordereaux de vente pour tous les débarquements;
- la désignation de ports de débarquement;
- la surveillance sur les quais associée à un régime de vérification des débarquements; et
- la surveillance des postes d'achat et des usines et la production de rapports exacts sur les achats de morue charbonnière.

Soutien du programme : Le Sablefish Advisory Committee et plus de 90 % des détenteurs de permis de pêche de la morue charbonnière appuient le programme de contingents individuels. Les membres du comité consultatif supérieur du ministre, le Conseil régional du Pacifique, ont appuyé à l'unanimité le principe des contingents individuels le 16 janvier 1990.

Le projet pilote de deux ans constitue une occasion sans précédent d'évaluer les contingents individuels dans un secteur d'exploitation du poisson sur la côte du Pacifique; ce programme, d'une grande simplicité sur le plan administratif, assure la conservation des ressources.

6. Amélioration du Programme national d'inspection du poisson

Renseignements de base : En 1990-1991, le gouvernement fédéral a affecté des ressources nouvelles au système fédéral d'inspection des aliments dans le but d'améliorer la capacité d'intervention des ministères fédéraux en cas de maladies provoquées par les aliments ou de problèmes liés aux aliments, par exemple les fraudes à l'égard des consommateurs et les

problèmes de qualité et de sécurité, et pour accroître les capacités scientifiques et techniques du système d'inspection des aliments compte tenu des nouvelles menaces chimiques et microbiologiques dans le domaine de l'alimentation.

Le ministère des Pêches et des Océans a reçu 21,3 millions de dollars et 35 années-personnes (ce nombre passera à 28 années-personnes en 1992-1993), échelonnés sur une période de quatre ans qui prend fin en 1993-1994. Le Ministère affectera 28 de ces années-personnes et cinq millions de dollars de plus au budget des Services d'inspection pour la prestation en continu de services dans ces domaines.

Amélioration de la capacité d'intervention en cas d'urgence : La mise en place d'un réseau national d'information de gestion, de manière à assurer les services d'inspection et la collecte de données sur le nombre de cas dans les plus brefs délais, en cas d'urgence, permettra d'améliorer la capacité d'intervention du Ministère lorsqu'on soupçonne ou décèle des risques pour la santé posés par les aliments. Les systèmes régionaux existants varient et leurs capacités sont limitées lorsqu'il faut assurer la coordination à l'échelon national en cas de problème.

Étant donné les normes plus complexes sur le plan technique actuellement en place, il faut réaliser un programme national de formation des inspecteurs et du personnel de laboratoire pour assurer l'application uniforme et constante de ces normes à l'échelon national, une orientation plus efficace du programme sur l'ensemble du territoire canadien et une capacité accrue de détection des problèmes.

Prévention des problèmes— Capacité d'inspection accrue et amélioration du soutien scientifique et technique : Dans bien des domaines, notamment en ce qui concerne la salubrité des aliments, il vaut mieux prévenir que guérir; c'est pourquoi le Ministère met actuellement en place trois mesures préventives en vue d'accroître sa capacité scientifique et technique compte tenu des menaces accrues que posent à la sécurité des aliments la pollution de l'environnement, l'utilisation de produits chimiques et les innovations technologiques dans le secteur de la transformation des aliments.

Le Ministère consacre des fonds à l'amélioration du matériel de laboratoire et des installations désuets et détériorés en vue de renforcer et d'accroître la capacité de déceler les contaminants nouveaux présents en petite quantité et les risques nouveaux à la santé et d'évaluer les possibilités de dangers nouveaux de même que pour mettre au point de nouvelles méthodes à l'appui des techniques d'inspection sensorielle.

Dans le cadre de la stratégie nationale concernant l'aquiculture, le Ministère a établi un système de réglementation de l'élevage du poisson en vue d'assurer l'utilisation sécuritaire de produits médicamenteux par les aquiculteurs. Les chercheurs travaillent actuellement à l'établissement de normes appropriées et à la mise au point de méthodes permettant de déceler la présence de produits pharmaceutiques dans le poisson d'élevage. Actuellement, on inspecte le poisson pour déceler la présence de deux des principaux produits médicamenteux utilisés, soit l'oxytrétracyclène et le Rommet 30.

À cause des risques croissants posés par l'accroissement rapide et par la complexité changeante des importations de poisson et de produits de poisson à la suite de la libéralisation et de l'universalisation accrues des échanges commerciaux, le Ministère intensifie les activités d'inspection des importations aux principaux ports d'entrée pour assurer une meilleure

couverture des produits, notamment des produits à risques élevés. En outre, on élargit actuellement le Programme d'inspection à l'étranger, dans le cadre duquel les parties concernées signent des protocoles d'entente internationaux qui accordent un statut privilégié aux produits et aux usines qui satisfont constamment aux bonnes pratiques industrielles et aux règlements canadiens, pour y inclure d'autres pays et d'autres produits. Ainsi, on pourra axer les efforts sur les secteurs où les risques sont les plus grands et accroître l'efficacité globale des Services d'inspection.

7. Programme de gestion de la qualité

Renseignements de base : En 1990-1991, le Ministère a annoncé la création du Programme de gestion de la qualité (PGQ) auquel l'industrie canadienne de la transformation du poisson a été invitée à participer à titre facultatif. La participation au programme deviendra obligatoire en 1991-1992, lorsque les règlements nécessaires seront approuvés. À la suite de la mise en oeuvre du programme, les responsabilités en matière de gestion de la qualité seront progressivement transférées au secteur privé et l'on pourra garantir avec plus de certitude que le poisson et les produits de poisson canadiens répondent aux exigences canadiennes en matière de sécurité et de qualité et qu'ils sont concurrentiels sur les marchés. Le programme entraînera des modifications importantes au niveau du Programme national d'inspection du poisson. Ainsi, le Ministère se chargera plutôt de surveiller et d'évaluer l'industrie dans les secteurs à risques élevés. Cette réorientation des efforts a également pour but d'améliorer l'efficacité globale du Programme d'inspection du poisson. Le Programme de gestion de la qualité a été élaboré en collaboration avec l'industrie de la transformation du poisson.

Situation : Pour le moment, le Ministère a présenté le PGQ à l'industrie dans le cadre d'une série de réunions, partout au pays, avec des associations qui représentent des transformateurs de poisson et au moyen de rencontres et d'échanges de correspondance avec des usines. Des cours de formation sur le PGQ ont été dispensés aux inspecteurs sur le terrain. Les organisations de consommateurs ont également été consultées. Actuellement, plus de la moitié des usines enregistrées auprès du gouvernement fédéral ont fait approuver leur plan de gestion de la qualité ou y travaillent activement.

Lorsque le PGQ sera obligatoire, c'est-à-dire lorsque sa réalisation sera nécessaire à l'obtention d'un permis fédéral, les informations sur le respect des règlements par l'industrie, fournies dans la Section III du plan de dépenses de 1992-1993, ne porteront plus, comme c'est le cas actuellement, sur les annexes I et II du *Règlement sur l'inspection du poisson* mais elles feront plutôt état du classement par rapport aux exigences du Programme. Le Programme de gestion de la qualité prévoit la surveillance des points de contrôle critique à toutes les étapes du processus de transformation, y compris le poisson cru et le produit fini, par des inspecteurs du ministère des Pêches et des Océans afin d'assurer le respect du *Règlement sur l'inspection du poisson*, y compris les annexes I et II. Le classement établi dans le cadre du PGQ remplacera les annexes I et II. Le Plan de dépenses de 1992-1993 fera état des trois cotes attribuées (les annexes I et II et le PGQ). Toutefois, le Plan de dépenses de 1993-1994 indiquera uniquement le classement établi dans le cadre du PGQ. Celui-ci indique avec une plus grande précision dans quelle mesure l'usine observe le Règlement et sa capacité à surveiller les procédés de production de manière à obtenir des produits sécuritaires, sains et concurrentiels. Avec l'application du PGQ, le Ministère modifie sa politique de manière à confier à l'industrie une part croissante des responsabilités en matière de contrôle de la qualité.

Grâce au Programme de gestion de la qualité, les crédits affectés aux services d'inspection seront mieux utilisés étant donné que l'ampleur et la fréquence des inspections seront

déterminées d'après les antécédents de l'usine et l'évaluation des risques. En outre, des mesures d'application plus strictes seront prises en vue d'assurer le respect du Règlement.

8. Relations entre le Canada et la Communauté européenne dans le secteur des pêches

Il existe des différences fondamentales entre les pays de la Communauté européenne (CE), notamment l'Espagne et le Portugal, et les autres membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), y compris le Canada, au sujet de la gestion des ressources halieutiques dans l'Atlantique nord-ouest. Le refus, que maintient la Communauté européenne depuis 1986, de respecter les décisions prises par l'OPANO pour assurer la conservation, et l'établissement de contingents unilatéraux de loin supérieurs à ceux qu'avait fixés l'OPANO pour la Communauté européenne, ont provoqué de vives réactions de la part du public au Canada.

Par suite de l'élargissement de la zone de pêche canadienne à 200 milles, l'OPANO a été constituée, en 1979, pour assurer la gestion des pêches de l'Atlantique nord-ouest qui sont au-delà de cette zone. L'efficacité de l'OPANO a été sapée par le refus de la part de la Communauté européenne de respecter ses décisions.

La Communauté européenne a appuyé les mesures de conservation de l'OPANO jusqu'en 1986, soit jusqu'à ce que l'Espagne et le Portugal se joignent à la Communauté européenne et que la surpêche ne commence à poser un problème grave. Depuis, la Communauté européenne utilise abusivement la procédure d'objection prévue dans la convention de l'OPANO pour se soustraire aux décisions gestionnelles de celle-ci et pour permettre à l'Espagne et au Portugal de pêcher sans restriction dans l'Atlantique nord-ouest.

Dans le but de faire obstacle à la surpêche pratiquée par les étrangers dans la zone de l'OPANO, le Canada a adopté, en 1986, une politique de relations de pêche dont voici les principaux éléments :

- interdire l'accès dans les eaux canadiennes et les ports aux bateaux de pêche des pays qui ne collaborent pas avec le Canada et l'OPANO en matière de conservation;
- accroître la surveillance et l'application des règlements le long de la limite de 200 milles;
- augmenter les peines imposées pour les infractions; et
- prendre des mesures pour renforcer l'OPANO.

En 1989, une initiative diplomatique et politique de haut niveau a été lancée pour convaincre la Communauté européenne du besoin urgent de respecter les décisions de l'OPANO, et une campagne d'information publique exhaustive réalisée au Canada et en Europe est venue l'appuyer. Des mesures bilatérales et multilatérales sont actuellement prises sur le plan juridique afin de faire reconnaître, à l'échelon international, le droit des États côtiers de gérer les stocks de poissons qui chevauchent leur limite de 200 milles. Le poste d'ambassadeur chargé de la promotion de la conservation du milieu marin a été établi pour coordonner ces efforts.

Situation actuelle : Les efforts déployés en 1988 et 1989 ont donné des résultats. La Communauté européenne a réduit ses contingents unilatéraux de 1990 applicables à certains stocks importants. Des discussions utiles ont eu lieu avec le commissaire des pêches de la Communauté européenne, Manuel Marin, lors d'une visite récente de celui-ci au Canada. Des haut placés au gouvernement fédéral et dans la Communauté européenne se sont rencontrés pour examiner un certain nombre de sujets dont la coopération scientifique, la coopération pour l'application des règlements et la coordination des efforts pour éliminer la pêche par les non-membres dans la zone de l'OPANO.

Grâce aux nouvelles positions adoptées par la Communauté européenne et à la souplesse dont le Canada a fait preuve à la suite de ce changement, la réunion annuelle de 1990 de l'OPANO a été la première rencontre productive depuis 1985. La Communauté européenne a accepté les décisions de l'OPANO concernant sept des dix stocks gérés par l'Organisation.

La Communauté européenne a appuyé l'établissement d'un groupe de travail de l'OPANO chargé de l'amélioration de la surveillance et de l'application des règlements dans la zone de l'OPANO de m,me que la création d'un comité permanent de l'OPANO chargé de l'élimination de la pêche dans la zone de l'OPANO par les bateaux des pays qui ne font pas partie de l'Organisation.

Le Canada est d'avis qu'il serait possible de rétablir des relations satisfaisantes dans le secteur des pêches avec la Communauté européenne si celle-ci respecte les décisions prises par l'OPANO en matière de conservation. Le Canada n'a plus comme politique de conclure des ententes sur les pêches dans le cadre desquelles il accorde des allocations de poisson dans la zone canadienne en échange de l'accès au marché européen pour les produits de poisson canadiens.

Mesures : Le gouvernement poursuivra ses initiatives diplomatiques et ses campagnes d'information publique contre la surpêche étrangère dans l'Atlantique nord-ouest par les bateaux de la Communauté européenne et par les bateaux des pays qui ne font pas partie de l'OPANO.

Le gouvernement poursuivra également les démarches juridiques à long terme en vue de l'établissement de règles de droit international nouvelles et plus efficaces applicables à la pêche en haute mer, qui reconnaissent (a) les droits, les devoirs et les intérêts spéciaux des États côtiers, notamment en ce qui a trait aux stocks qui chevauchent la limite de 200 milles des zones de pêche et (b) les compétences des organisations régionales de gestion des pêches, par exemple l'OPANO, en matière de conservation des ressources marines vivantes.

9. Surveillance aérienne

Le 26 octobre 1989, le ministre a annoncé que le gouvernement fédéral accordait 28 millions de dollars additionnels pour des contrats de surveillance aérienne des pêches sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, au Canada.

Ces crédits additionnels permettront de doubler le nombre d'heures de surveillance par avion en 1990-1991 par rapport à 1989-1990. En outre, l'utilisation de radars de recherche, dont sont munis tous les avions, permettra également d'améliorer l'efficacité globale de l'application des règlements.

La surveillance aérienne assure une présence visible dans les aires de pêche et exerce un effet de dissuasion. L'utilisation d'avions pour repérer les flottilles de pêche (étrangères et canadiennes) et les engins de pêche permet d'utiliser les bateaux patrouilleurs en temps opportun et de façon rentable puisqu'il est possible de diriger ceux-ci vers les endroits suspects.

La surveillance aérienne est particulièrement efficace pour dissuader les pêcheurs étrangers de se tenir près des frontières. C'est également un bon moyen de surveiller les activités des bateaux étrangers à l'extérieur de la limite de 200 milles du Canada, dans la zone réglementée par l'OPANO

Le programme de surveillance aérienne permettra la réalisation de deux objectifs :

- remplacer la surveillance aérienne assurée auparavant par les avions Tracker du ministère de la Défense nationale; et

- accroître la surveillance des pêcheurs canadiens et étrangers, notamment dans les zones de pêche de la morue du nord, du poisson de fond de la plate-forme Scotian et du saumon de la côte du Pacifique.

Dans le cadre du programme de surveillance et d'application des règlements, le Ministère surveille les bateaux canadiens et étrangers pour s'assurer du respect des règlements de pêche canadiens, ce qui constitue une mesure essentielle de protection et de conservation des ressources aquatiques du Canada.

Le Ministère s'efforce constamment d'améliorer sa capacité de surveillance aérienne, de concert avec les entrepreneurs, afin de demeurer à la fine pointe de la technologie dans le domaine de la surveillance et de l'application des règlements dans le secteur des pêches.

10. Indicateurs du rendement

Renseignements de base : Afin d'établir une base plus solide sur laquelle fonder le processus décisionnel interne et les rapports aux organismes centraux, des indicateurs de l'efficacité seront mis en place dans chacun des grands secteurs et aires d'activité du Ministère.

Processus : Le Ministère a entrepris la mise en place d'indicateurs de l'efficacité, à titre expérimental, qui servent à souligner les réalisations dans quelques domaines clés et non pas à mesurer de façon exhaustive l'efficacité d'une activité donnée.

Pour commencer, ces indicateurs seront utilisés à titre expérimental. Par exemple, le tableau 75 fait état de quatre indicateurs du rendement dans le secteur des pêches de l'Atlantique. Dans certains secteurs choisis par le Ministère, les rapports produits tiendront compte des indicateurs du rendement ainsi que des objectifs qualitatifs et quantitatifs préliminaires liés aux facteurs de réussite critiques. La réalisation de ces objectifs (par ex. l'accroissement, calculé en pourcentage, de l'effet dissuasif des mesures d'application des règlements prises par le Ministère dans une aire de pêche donnée) permet d'évaluer l'efficacité du Ministère, mais l'on reconnait que des facteurs extérieurs, sur lesquels le Ministère n'a que peu ou pas de prise, influent également sur les résultats.

Après avoir établi des objectifs préliminaires au début de l'exercice financier, le Ministère rassemblera des informations sur les résultats de ses activités compte tenu des indicateurs et il évaluera les résultats à la fin de l'année. Les rapports sur les résultats, produits

à partir d'un éventail de sources d'information, par exemple des statistiques sur les prises et des statistiques économiques, des sondages d'opinion auprès des pêcheurs et d'autres intervenants dans l'industrie de la pêche, contiendront des statistiques et des explications quant aux causes possibles des résultats obtenus.

La formulation et l'utilisation des indicateurs du rendement constituent un processus en évolution constante. À la fin de chaque cycle établi pour la présentation des rapports, les indicateurs et les objectifs seront évalués et modifiés suivant les besoins pour les années futures.

Tableau 75: Indicateurs de l'efficacité

Objectif : Secteur de l'Atlantique

Conserver, protéger, développer et mettre en valeur les ressources des pêches et leur habitat; voir à la gestion, à l'allocation des contingents et à la surveillance des pêches commerciales, autochtones et sportives dans les eaux marines et intérieures afin de conserver et d'accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; et fournir des services et des infrastructures à cet égard.

Activité de travail: Développement de la ressource et de l'industrie

Contribuer à la pêche et aux activités liées à la pêche dans le secteur privé afin de réduire les frais d'exploitation, d'intensifier l'exploitation des espèces sous-exploitées, d'appuyer l'industrie aquicole et d'améliorer la qualité des produits, suivant les dispositions de la Loi sur les pêches. La majeure partie des travaux est réalisée en vertu des Ententes de développement économique régional (EDER) et dans le cadre du programme régulier de développement des pêches de l'Atlantique.

Résultats clés escomptés : *(Indicateurs de l'efficacité)*	**Facteurs de réussite critiques :**
1. Niveau de réalisation des objectifs suivants : Prises totales réelles et Total des prises admissibles (TPA) pour de deux à quatre des principaux stocks dans chaque secteur. *Secteur 1 : Terre-Neuve et Labrador* *Secteur 2 : Golfe Saint-Laurent et 3Pn* *Secteur 3 : Plate-forme Scotian et golfe du Maine*	1. Les prises totales réelles et les TPA se rappprochent.
2. Application des règlements : Changements au niveau de l'effet de dissuasion dans les aires de pêche des stocks importants mentionnés au paragraphe 1. ci-dessus.	2. L'effet dissuasif des activités de surveillance axés sur chaque stock est considéré comme approprié par les responsables de l'application des règlements et par les pêcheurs.
3 . Projets et valeur des projets axés sur le développement d'entreprises viables de pêche commerciale et de survivance par les autochtones, y compris les entreprises aquicoles.	3. Les objectifs annuels sont fixés en fonction du nombre et de la valeur des projets et ces objectifs sont réalisés. Des progrès sont effectués au chapitre du développement d'entreprises viables de pêches commerciale et de survivance par les autochtones, y compris les entreprises aquicoles.
4. Efficacité du processus de consultation et d'allocation mesurée par rapport : • aux engagements pris par l'industrie et au respect de ces engagements; • au fait que l'industrie reconnaisse que la réduction des activités et les restrictions imposées touchent tous les intervenants et que le fardeau est supporté équitablement; • l'industrie reconnaît que tous les intervenants ont accès, de manière équitable, aux ressources des pêches.	4. Les évaluations faites par des spécialistes de l'extérieur démontrent que : • L'industrie a pris des engagements et respecte le plan; • l'industrie reconnaît que la réduction touche tous les intervenants et que le fardeau est supporté équitablement; • au fait que l'industrie reconnaisse que le fardeau est supporté équitablement; • l'industrie reconnaît que tous les intervenants ont accès, de manière équitable, aux ressources des pêches.

D. Répertoire des rapports sur certains programmes exposés dans des plans de dépenses antérieurs

Plan de dépenses de 1989-1990

1. Premières ententes de développement économique régional (EDER)
2. Gestion du phoque
3. Programme de lutte contre la lamproie marine
4. Programme de mise en valeur des salmonidés
5. Amélioration de la surveillance des mollusques, application des règlements sur la surveillance et recherche
6. Régime d'assurance des bateaux de pêche
7. Mise en valeur des océans

Plan de dépenses de 1990-1991

1. Ententes de coopération
2. Gestion de la pêche du géoduck
3. Programme de mise en valeur des salmonidés
4. Relations entre le Canada et la Communauté européenne dans le secteur des pêches
5. Surveillance aérienne
6. Programme d'échantillonnage de dioxines et de furannes
7. Programme concernant le transport à distance des polluants atmosphériques (TADPA)

E. Liens entre les objectifs du Programme et la loi

Loi	Objectifs du Programme
Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement – article 5 Loi sur les pêcheries (SRC 1970 C.F. 14)	Appliquer des politiques et des programmes servant les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada à l'égard des océans et des eaux intérieures et assurer la conservation, la mise en valeur et l'utilisation économique soutenue des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures pour le bien de ceux qui tirent leur gagne-pain de ces ressources ou qui en profitent, et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada touchant les océans.
Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement - article 5 La Loi sur la marine marchande du Canada exige des navigateurs qu'ils utilisent les cartes marines du MPO et du SHC; Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement	Voir à ce que l'information scientifique répondant aux normes internationales élevées soit mise à la disposition du gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration de politiques, de règlements et de mesures législatives concernant les océans et la vie aquatique et à d'autres ministères du gouvernement, à l'industrie privée et au public aux fins des activités aquatiques.
Loi sur les pêches Loi sur la protection des pêcheries côtières Loi sur le développement de la pêche	Conserver, protéger et mettre en valeur les ressources halieutiques et leur habitat; gérer, allouer et contrôler les pêches commerciales, autochtones et sportives dans les eaux marines et intérieures afin de conserver et d'accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; et fournir des services et des infrastructures à cet égard.
Loi sur les pêches Loi sur l'inspection du poisson	Garantir que le poisson et les produits du poisson destinés aux commerces national et international sont conformes aux normes canadiennes et étrangères quant à la catégorie, la manipulation, l'identification, la transformation, la qualité et l'innocuité.
Conventions et traités internationaux	Promouvoir, sur le plan international, les intérêts du Canada en matière de pêche, de commerce et de conservation des pêches.
Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement Loi sur les ports de pêche et de plaisance (1978) Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche; Lois de crédits pour le Régime d'assurance des bateaux de pêche Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche Loi sur la protection des pêcheries côtières Loi sur la Convention concernant les pêcheries du Pacifique nord Loi sur la Convention relative aux pêcheurs du flétan du Pacifique nord Loi sur la Convention pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest Loi sur la Convention relative aux pêcheries du saumon du Pacifique	Fournir au niveau de la haute direction, l'orientation, la coordination, les services intégrés d'administration et la planification des ressources humaines à l'appui du Programme, orienter l'acquisition et établir le cadre de gestion des ressources en capital et en capital et en immobilisations pour le Programme, et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada relativement aux affaires océaniques, et fournir des évaluations, des analyses et des conseils relatifs à la planification des politiques et des programmes au sujet de l'orientation actuelle et future des intérêts du Canada à l'égard des pêches et des océans, et élaborer et promulguer les règlements nationaux du Ministère et diriger les activités d'application des règlements du Ministère.

Glossaire

Accroissement de la valeur des prises	Rejet du poisson de valeur inférieure et préférence pour le poisson de valeur supérieure.
Allocation aux entreprises (AE)	Contingent alloué à une entreprise (société).
Aquiculture	Élevage d'organismes aquatiques (plantes, mollusques et crustacés, poissons).
Biodégradable	Matériau qui a un taux de décomposition relativement élevé lorsque perdu ou jeté.
Biomasse	Abondance d'un stock en tonnes. On parle également de taille du stock.
Capacité de pêche	Capacité d'un bateau de pêche ou d'une flottille de capturer du poisson.
Chalut	Filet de pêche en forme de sac qui capture le poisson lorsqui'il est remorqué derrière le bateau sur le fond de l'océan.
Contingent	Quantité de poissons allouée à diverses flottilles dont la somme est égale au TPA.
Contingent individuel (CI)	Quantité annuelle de poisson allouée soit à un bateau soit à une personne.
Contingent individuel transférable (CIT)	Contingent individuel qui peut être transféré à d'autres dans la pêche.
Contrôle de l'effort	Mesure réglementaire utilisée pour limiter l'effort de pêche.
Contrôle de prises	Activité requise pour enregistrer les quantités de poisson capturé et débarqué dans le cadre de la pêche.
Côtier	Secteur de la flottille composé surtout des bateaux de propriétaires indépendants, inférieurs à 100 pieds et qui approvisionnent de petites usines de transformation indépendantes.
Division de l'OPANO	Zone de pêche au large de la côte est du Canada établie par l'OPANO et identifiée par des codes alphanumériques.
Dragueur	Bateau de pêche d'une longueur inférieure à 100 pieds qui capture du poisson à l'aide d'un chalut.
Effort de pêche	Activité de pêche mesurée en unités de temps (heures, jours).

Engin fixe	Matériel de pêche qui capture du poisson de façon passive c'est-à-dire palangres, filets trappes et filets maillants.
Engin mobile	Matériel de pêche remorqué derrière un bateau activement à la poursuite de poisson (voir chalut).
Espèces sous-utilisées	Espèces de quantités connues ou inconnues qu'il est possible d'exploiter plus complètement à l'échelle commerciale dans les entreprises de pêche canadiennes.
Évaluation de stock	Activité scientifique servant à déterminer la taille et le rendement potentiel d'un stock de poisson.
Exploitation	Récolte du poisson.
Filet maillant	Long filet rectangulaire généralement ancré près du fond de l'océan dans lequel le poisson se prend par les ouïes. Si le filet se sépare de sa bouée de surface, il peut continuer à "pêcher" indéfiniment sans être récupéré. On appelle cela la pêche fantôme.
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade). Traité multilatéral dont le but premier est de libéraliser le commerce mondial et le rendre plus stable. À l'heure actuelle, 98 gouvernements ont signé l'Accord.
Hauturier	Secteur de la flottille composé de bateaux d'une longueur supérieure à 100 pieds qui sont généralement la propriété de société verticalement intégrées qui possèdent de grandes usines de transformations.
Juvénile	Poisson trop jeune pour frayer.
Limite de sortie	Quantité de poisson qu'il est permis de capturer au cours d'une sortie.
Marin	Milieu ou organisme d'eau salée (par opposition à eau douce).
Morue du nord	Terme populaire qui désigne la population de morue qui évolue de la moitié nord du Grand banc jusqu'au Banc de l'inlet Hamilton au large du Labrador (divisions de l'OPANO 2J, 3KL).
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)	Organisation internationale responsable des conseils de gestion au sujet des pêches qui intéressent le Canada et les pays membres.
Palangre	Ligne d'hameçons appâtés ancrée au fond de l'océan et récupérée à intervalles par un bateau appelé palangrier.
Pêche fantôme	Voir filet maillant.

Pêches durables	Régie des ressources halieutiques et de l'habitat du poisson de façon à satisfaire les besoins sociaux et économiques actuels et qui garantit que les générations futures pourront, elles aussi, satisfaire leurs propres besoins.
Pêcheurs à temps plein et à temps partiel	Les pêcheurs à temps plein pêchent normalement pendant toute la saison disponible dans leur localité ou presque. Ceux qui pêchent pendant de plus courtes périodes sont appelés pêcheurs à temps partiel.
Plies et flétans	Collectif utilisé pour décrire les espèces de poisson de fond plat. C'est-à-dire plie canadienne, plie, plie rouge, limande à queue jaune, etc.
Poisson de fond	Collectif utilisé pour décrire des espèces qui se nourrissent près du fond de l'océan. Les principales espèces comprennent la morue, l'aiglefin, le sébaste, la goberge et les plies et flétans.
Population	Synonyme de stock.
Prise accidentelle ou accessoire	Capture involontaire d'une espèce lorsqu'on est à la recherche d'une autre.
Recrutement	Entrée dans le stock de jeunes poissons qui sont de taille capturable.
Rejet sélectif	Rejet intentionnel en mer de poisson non désiré.
Relevé	Pêche de recherche servant à déterminer les caractéristiques de populations de poisson.
Secteur de la flottille	Groupe de bateaux de pêche dont les caractéristiques sont communes.
Stock	Groupe de poissons de la même espèce qui vivent et se reproduisent dans les limites d'une zone géographique déterminée et qui, en général, ne se mêlent pas à ceux d'autres zones.
Surpêche	Activité de récolte pratiquée par des flottilles de pêche qui capturent des quantités de poissons supérieures au TPA.
Taux de prises	Volume de poisson capturé par unité d'effort de pêche.
Total des prises	Pour chaque stock de poisson distinct, détermination annuelle du taux de prises maximum permis.
Tonne (t)	Tonne métrique. Mille kilogrammes (2 204 lb). Unité de volume utilisée dans les statistiques sur les pêches.

Index

A

Accords de libre-échange, *9, 12 14, 36, 87, 88, 91, 132, 133*
Accord sur la rivière Nechako, *47*
Amélioration du programme national d'inspection du poisson, *33, 34, 136, 137, 138*
Allocations aux entreprises, *24, 25*
Application des règlements, *16, 20, 32, 42, 53, 54, 57, 58, 60, 69, 72, 77, 79, 84, 85, 88, 90, 91, 95, 100, 128, 129, 133, 139, 140, 141, 143*
Aquiculture, *22, 23, 28, 29, 33, 35, 36, 37, 39, 41, 45, 46, 48, 49, 55, 58, 59, 62, 64, 67, 82, 104, 105, 106, 131, 137, 143*

C

Canada/France, *15, 90, 92*
Comité interministériel des océans, *33, 37, 44*
Commission du saumon du Pacifique, *74, 94*
Communauté européenne, *10, 11, 88, 89, 90, 139, 140*
Contaminants, *20,* 39, 42, 46, 47, 49, 137
Contingents individuels, *25, 33, 60, 73, 105, 128, 129*
Contingents individuels transférables, *60, 104*
Convention définitive des Inuvialuit, *34, 35*

D

Délivrance de permis, *36, 54, 59, 60, 66, 67, 73, 90, 128, 129*
Développement des régions extra-côtières, 37, 38

E

EDÉR, *53, 54, 55, 59, 61, 62, 130, 143, 144*
Environnement Canada, *76, 78, 84*
Environnement, *9, 44, 46, 47, 75, 105, 106, 111, 113, 130, 137*
Ententes de collaboration, *12, 13, 14, 16, 62, 130, 131, 132, 144*
Etude conjointe du flux des océans du globe, *45, 48*
Expérience sur la circulation océanique mondiale, *45*
Évaluation des recherches sur l'arctique, 36

G

GATT, *87, 88, 89, 90. 92*
Géoduck (Panopéa), *27, 73, 144*
Gestion des phoques, *144*
Groupes de travail, *11, 25, 46, 61, 63*

H

Hydrographie, *37, 38, 39, 42, 50, 51, 52*

I

Indicateurs de l'efficacité, *69, 141, 142, 143*

L

Loi sur le développement de la pêche, *55, 143, 145*
Loi sur les pêches, *49, 74, 103, 109, 129, 130, 145*
Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, *95, 145*

M

Mollusques, *78, 81, 144*
Morue du nord, *15, 25, 32, 43, 48, 63, 128, 141*

O

Obstacles a l'avancement professionnel des femmes, *11, 106*
Office canadien du poisson salé, *12, 13, 95, 96*
Office de commercialisation du poisson d'eau douce, *23, 96*
Office des prix des produits de la pêche, *95*
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), *10, 90, 92, 94, 129, 139, 140, 141*

P

Pêches commerciales, *21, 43, 63, 66, 103*
Pêches d'espèces sous-exploitées, *33, 55, 58, 59, 62, 63, 132, 143*
Pêches des autochtones, *61, 74, 75, 95, 132*
Pêches durables, *26, 73, 76, 130*
Pêche récréative, *32, 53, 65, 66, 96, 106, 143*
Pêches hauturières aux filets maillants, *47, 90, 92, 130*
Plan vert, *10, 76, 105, 129, 130*
Plan d'action pour les Grands Lacs, *74*
Pluies acides, *10, 46, 130*
Politique de gestion de l'habitat du poisson, *25, 49*
Ports pour petits bateaux, *12, 13, 16, 20, 101, 103, 106, 113, 119*
Programme d'inspection à l'étranger, *81, 82, 84, 85, 137, 138*
Protection de l'habitat, *49, 129, 130*
Programme de lutte contre la lamproie marine, *16, 67, 69, 74, 94, 144*
Programme de relance des ports, *13, 106, 113*
Programme de gestion de la qualité en usine, *10, 81, 83, 84, 85, 138, 139*
Programme d'aptation des peches de l'Atlantique (PAPA), *9, 12, 13, 14, 25, 32, 33, 48, 62, 104, 105, 127, 128, 129*

R

Recettes, *28, 124, 126*
Recherche sur le climat, *20, 37, 41, 45, 49*
Recherche sur les dioxines et les furannes, *9, 13, 15, 44, 47, 91, 144*
Régime d'assurance des bateaux de pêche, *20, 95*
Relations Canada - Communaute Europienne en matiere de peches, *10, 11, 144*

S

Sciences de la mer, *31, 33, 35, 37, 42, 47, 90*
Science et technologie, *10, 31, 104*
Stratégie de conservation du milieu marin arctique, *46*
Stratégie sur les océans, *31, 33, 35*
Surpêche étrangère, *90, 92, 129, 140, 141*
Surveillance aérienne, *12, 14, 128, 133, 140, 141, 144*

T

Technologie des océans, *44*
Total des prises admissibles (TPA), *26, 27, 53, 54, 58, 61, 69, 132, 133*
Traité Canada-É.-U. sur le saumon du Pacifique, *25, 34, 74, 91*
Transport à distance des polluants atmosphériques, *12, 13, 14, 144*